

EXERCICE 2025**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**
Séance du 17 septembre 2025**AVIS n°CFVU/2025-016**

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 17 septembre 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 11 septembre 2025.

Point de l'ordre du jour :**2. Pédagogie**

- 2.1. Campagne d'accréditation des diplômes d'université 2026-2029 : présentation du dossier et calendrier
- 2.2. Calendrier des dates limites d'inscriptions administratives
- 2.3. Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E
- 2.4. Parcours accès santé spécifique (PASS) et Licences accès santé (L.AS)
 - 2.4.2. Capacités d'accueil rentrée 2026 pour l'accès à la deuxième année des filières de santé
- 2.6. Offre de formation 2024-2028 : modifications de maquettes des diplômes
- 2.8. Offre de formation 2024-2028 : supplément au diplôme
- 2.9. Ecole polytechnique universitaire/UFR Pharmacie
 - 2.9.1. Création d'un double diplôme Ingénieur-Pharmacien/Pharmacien-Ingénieur
- 2.12. UFR Odontologie
 - 2.12.1. Création d'un diplôme d'université (DU) d'aptitude professionnelle en médecine bucco-dentaire

.....

Vu le code de l'éducation notamment l'article L. 712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.1. Campagne d'accréditation des diplômes d'université 2026-2029 : présentation du dossier et calendrier**Exposé de l'avis :**

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le calendrier et le dossier de la prochaine campagne d'accréditation des diplômes d'université pour la période 2026-2029.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur le calendrier et le dossier de la prochaine campagne d'accréditation des diplômes d'université pour la période 2026-2029.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 30
Quorum : 15
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièces jointes : Calendrier et dossier d'accréditation vierge

2.2. Calendrier des dates limites d'inscriptions administratives

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le calendrier des dates limites d'inscriptions administratives pour l'année universitaire 2026-2027.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur le calendrier des dates limites d'inscriptions administratives pour l'année universitaire 2026-2027.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 30
Quorum : 15
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièce jointe : Calendrier des dates limites d'inscriptions administratives

2.3. Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les filières ouvertes ou non à candidature d'étudiants étrangers, les démarches individuelles et les candidatures hors U.E.

Ces niveaux de langues requis font l'objet d'une harmonisation pour une plus grande cohérence et plus de clarté pour les candidats à l'exception de certaines filières qui peuvent déroger à la règle en raison de leur spécificité.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur filières ouvertes ou non à candidature d'étudiants étrangers, les démarches individuelles et les candidatures hors U.E.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 30
Quorum : 15
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièce jointe : Tableau récapitulatif des filières ouvertes ou non à candidature d'étudiants étrangers

2.4.2. Parcours spécifique d'accès santé (PASS) et Licences accès santé (L.AS) - Capacités d'accueil rentrée 2026 pour l'accès à la deuxième année des filières de santé

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les capacités d'accueil de la rentrée 2026 en deuxième année des filières de santé.

Proposition Capacités d'Accueil en Santé (CAS) pour l'entrée en 2e année MMOP-K à la rentrée universitaire 2026

Pour information													
	Médecine			Maïeutique	Odontologie			Pharmacie	Total MMOP	Kinésithérapie			Total MMOPK
CAS 2026	430			38	50			126	644	153			797
	Tours	Orléans	Total		Tours	Nantes	Total			Orléans	Tours	Total	
	330	100	430		40	10	50			115	38	153	
PASS	162	49	211	18	17	5	22	56	307	55	20	75	382
LAS 1	49	16	65	6	7	2	9	22	102	23	6	29	131
LAS 2/3	99	30	129	12	12	3	15	38	194	31	8	39	233
Passerelles	17	5	22	2	3	0	3	8	35	5	2	7	42
Sportif haut niveau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	3
Candidats hors UE	3	0	3	0	1	0	1	2	6	0	0	0	6
Total	330	100	430	38	40	10	50	126	644	115	38	153	797

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les capacités d'accueil de la rentrée 2026 en deuxième année des filières de santé.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 30
Quorum : 15
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

2.6. Offre de formation 2024-2028 : modifications de maquettes des diplômes

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la modification des maquettes proposées par les différentes composantes de l'université pour la rentrée universitaire 2025-2026.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la modification des maquettes proposées par les différentes composantes de l'université pour la rentrée universitaire 2025-2026.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 30
Quorum : 15
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièce jointe : Tableau récapitulatif des modifications de maquettes

Les maquettes modifiées sont disponibles sur le lien suivant : <https://utbox.univ-tours.fr/s/wjoEAz2HQ2PxL3j>

2.8. Offre de formation 2024-2028 : supplément au diplôme

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les suppléments aux diplômes des différentes composantes dans le cadre de l'offre de formation 2024-2028.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les suppléments aux diplômes des différentes composantes dans le cadre de l'offre de formation 2024-2028.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 30
Quorum : 15
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièce jointe : Suppléments aux diplômes de l'offre de formation 2024-2028

2.9. Création d'un double diplôme Ingénieur-Pharmacien/Pharmacien-Ingénieur

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création d'un double diplôme Ingénieur-Pharmacien/Pharmacien-Ingénieur.

Ce double diplôme Ingénieur-Pharmacien aurait lieu entre Polytech Tours, Polytech Orléans et l'UFR de Pharmacie de l'Université de Tours. Ce dispositif vise à créer des passerelles bidirectionnelles permettant à des étudiants en école d'ingénieurs (spécialités Génie industriel ou Informatique) d'intégrer le cursus pharmacie (filière industrie) à partir de la 4^e année, et inversement, à des étudiants en pharmacie d'intégrer une école d'ingénieurs après leur 5^e année. Ce double diplôme vise à former des profils hybrides, capables d'évoluer dans l'industrie pharmaceutique, cosmétique ou agroalimentaire, en conjuguant compétences d'ingénieur et de pharmacien, et en favorisant la mobilité et l'employabilité dans ces secteurs

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la création d'un double diplôme Ingénieur-Pharmacien/Pharmacien-Ingénieur.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 30
Quorum : 15
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièce jointe : Maquettes du double diplôme Ingénieur-Pharmacien/Pharmacien-Ingénieur

2.12. Création d'un diplôme d'université (DU) d'aptitude professionnelle en médecine bucco-dentaire

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création d'un diplôme d'université (DU) d'aptitude professionnelle en médecine bucco-dentaire au sein de l'UFR d'Odontologie.

Les conseils départementaux de l'Ordre sont chargés d'inscrire les nouveaux praticiens, mais rencontrent des difficultés dans deux cas :

- L'évaluation des compétences des professionnels formés dans l'Union européenne, mais hors de France, dont la formation peut ne pas répondre aux standards cliniques français.
- La réinscription de professionnels après une interruption d'exercice, nécessitant une mise à jour et une évaluation de leurs compétences.

Pour pallier ces limites, ce diplôme universitaire a été mis en place afin d'assurer une évaluation objective des compétences avant toute inscription.

Après une expertise réalisée par deux membres de la commission, les deux dossiers ont reçu leur avis favorable.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la création d'un diplôme d'université (DU) d'aptitude professionnelle en médecine bucco-dentaire au sein de l'UFR d'Odontologie.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 30
Quorum : 15
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièce jointe : Dossier du DU d'aptitude professionnelle en médecine bucco-dentaire

Fait à Tours, le 23 septembre 2025,

Le Président du Conseil
Académique

Daniel ALQUIER

Calendrier prévisionnel campagne habilitation diplômes université (AU/DCU/DU/DIU)

Le calendrier des différentes étapes sera le suivant :

- Début campagne 2026-2030 : **septembre octobre 2025**
- Envoi des dossiers finalisés au SEF: **23 janvier 2026**
- Vote par la CFVU : **19 mars 2026**
- Vote à la Commission des moyens : **03 avril 2026**
- Vote au CA : **13 avril 2026**

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande		Date prévisionnelle d'ouverture de la formation									
Type de diplôme											
Intitulé											
Niveau du diplôme (entrée=sortie)	Sélectionner un cycle ou un grade...										
Composante porteuse	Sélectionner la composante										
Composante associée le cas échéant	Sélectionner la composante										
Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :											
1											
2											
3											
4											
Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :											
Enseignant.e.s responsable.s :											
	Nom Prénom	Téléphone									
1											
2											
3											
4											
Diplôme ouvert en	Formation initiale 100 % en présentiel ☐ Formation initiale 100 % en distanciel ☐ Formation initiale hybride (en partie en FOAD) ☐ Formation continue 100 % en présentiel* ☐ Formation continue 100 % en distanciel* ☐ Formation continue hybride (en partie en FOAD)* ☐	Effectifs attendus pour l'Université de Tours minimum maximum <table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>									
*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL											
Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription											
Gestion											
Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :											
Diplôme inscrit au RNCP ou RS		<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th>type</th> <th>Numéro</th> <th>date d'échéance</th> </tr> <tr> <td>Si oui, code à préciser</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Si non, l'envisagez-vous ?</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	type	Numéro	date d'échéance	Si oui, code à préciser			Si non, l'envisagez-vous ?		
type	Numéro	date d'échéance									
Si oui, code à préciser											
Si non, l'envisagez-vous ?											
Nom du certificateur	Si autre, préciser le nom du certificateur Sélectionner le certificateur	Nature de l'habilitation									

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Public visé concerné par la formation :

Objectifs pédagogiques :

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Le niveau de formation doit être équivalent ou supérieur au niveau d'entrée dans la formation

Documents demandés pour l'examen du dossier

Exemple : dossier + lettre de motivation

Procédure de recrutement

Exemple : étude du dossier, organisation d'un oral...

Critères de sélection

Niveau et pertinence du parcours de formation - cohérence du projet...

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Durée :

☐ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ ans ☐

Stage* :

☐

Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :

☐

Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle :

Conditions de validation du diplôme

Exemple : validation de toutes les UE/modules, validation du stage....

☐ session unique ☐ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : Sélectionner la composante

Filière :

Diplôme :	0
-----------	---

Nom du responsable :	0
----------------------	---

Modules ou unités enseignements	Eléments pédagogiques	Présentiel ou distanciel *	Coefficient	CM	TD	TP	MCC			MCC		
							REGIME GENERAL			REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session unique	Session 1	Session 2	Session unique	Session 1	Session 2
Durée totale de la formation - Xh/étud CM+TD+TP												
0												

* cf déroulé pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

[illegible]

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)					- €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	- €	- €

Pour remplir la grille de calcul des coûts, suivre le lien suivant :

<https://utnet.univ-tours.fr/fr/services-directions/affaires-financieres/pole-cibc.html>

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

0

Année d'ouverture :

	Années antérieures				N	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE D'UNE FORMATION

A compléter avec l'aide de l'ingénieur pédagogique et du chargé de développement de la FOCAL

Date de rédaction du document :

Programme de la formation

Analyse du besoin du bénéficiaire et test de positionnement

Evaluation préalable à la formation : quiz, QCM ou entretiens ou Kahoot ...

Modules ou séquences pédagogiques

Intitulé et contenu de l'intervention - Objectifs spécifiques - Méthodes (présentiel, distanciel synchrone ou asynchrone) - Durée - Intervenants et qualifications

Intitulé et contenu de l'intervention - Objectifs spécifiques - Méthodes (présentiel, distanciel synchrone ou asynchrone) - Durée - Intervenants et qualifications

Intitulé et contenu de l'intervention - Objectifs spécifiques - Méthodes (présentiel, distanciel synchrone ou asynchrone) - Durée - Intervenants et qualifications

Intitulé et contenu de l'intervention - Objectifs spécifiques - Méthodes (présentiel, distanciel synchrone ou asynchrone) - Durée - Intervenants et qualifications

Intitulé et contenu de l'intervention - Objectifs spécifiques - Méthodes (présentiel, distanciel synchrone ou asynchrone) - Durée - Intervenants et qualifications

Intitulé et contenu de l'intervention - Objectifs spécifiques - Méthodes (présentiel, distanciel synchrone ou asynchrone) - Durée - Intervenants et qualifications

Intitulé et contenu de l'intervention - Objectifs spécifiques - Méthodes (présentiel, distanciel synchrone ou asynchrone) - Durée - Intervenants et qualifications

POUR LES FORMATIONS EN FOAD

Préciser l'hébergement et les modalités d'accès à la formation à distance, à savoir :

-Plateforme, Procédure d'identification de l'identité de l'apprenant sur la plateforme, teams

-Durée d'accessibilité de la plateforme (à la convenance de l'apprenant et pendant toute la période de mise à disposition de la formation en ligne, durant la période d'ouverture de sessions de formation en ligne.

Préciser la nature des supports pédagogiques

vidéo, diaporama sonorisé, PDF, module interactif...

Préciser les travaux demandés à l'apprenant permettant d'attester de l'assiduité de celui-ci et de mesurer l'efficacité pédagogique (jalon, évaluations)

Quiz, exercices, travaux à rendre ...

Décrire les modalités d'accompagnement pédagogique proposés en distanciel, fréquence et durée de l'accompagnement et par qui ? forum ...)

Visio de lancement, permanence en visio ...

Assistance technique, préciser les modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les outils mis à sa disposition

Forum afin de contacter l'ingénieur pédagogique

Calendrier de la campagne d'inscription administrative
2026-2027

PRINCIPE : Les étudiants doivent s'inscrire pendant les campagnes d'inscription administrative principales de juillet, aout et septembre 2026 définies en fonction de la date de publication des résultats de baccalauréat et de la période de fermeture estivale de l'établissement.

AUDITEURS LIBRES : Du 1er au 30 septembre

Au-delà des deux périodes officielles d'inscription, une tolérance est accordée aux :

- > Etudiants en attente de décision d'admission (*Parcoursup, Sélection, Validation d'acquis, Procédure spécifique de vérification des unités d'enseignement en M2, ...*). C es étudiants doivent s'inscrire dans un délai maximum de 5 jours après réception de leur décision d'admission.
- > Etudiant en attente de réponse à leur demande de césure
- > Etudiants en attente de résultats. Ces étudiants doivent s'inscrire dans un délai maximum de 5 jours après communication de leurs résultats.
- > Etudiants internationaux admis à l'université de Tours en attente de visa.

Ces étudiants devront avoir procédé à leur inscription administrative avant les dates limites fixées, ci-dessous, par type de diplôme. Ces dates étant communes à toutes les composantes de l'Université (*Sauf exception spécifiée dans le tableau*).

DATES LIMITES D'INSCRIPTION OPPOSABLES AUX ETUDIANTS BENEFICIANT DE L'APPLICATION D'UN CALENDRIER NATIONAL OU APPARTENANT A UN CAS DE TOLERANCE MENTIONNE CI-DESSUS
Pour les autres cas éventuels, une demande de dérogation devra être soumise au Président de l'Université, seul habilité à autoriser une inscription dérogatoire à ce calendrier.

Diplômes/Année d'études	Première inscription à l'Université de Tours				Réinscription à l'Université de Tours	
	Nouveaux bacheliers + Etudiants soumis à PARCOURSUP	Etudiants hors U de Tours (Non Parcoursup)	Etudiants internationaux (Hors Parcoursup)	Stagiaires de Formation Continue	Français et internationaux	Stagiaire de Formation Continue
DAEU A/B				Présentiel : 18/09/2026 Dispensé d'assiduité : 13/11/2026		Présentiel : 18/09/2026
DAEU Sonate	CONFERE DECISION DU CONSORTIUM					
BUT 1ère , 2nde année et année spéciale	Phase principale Parcoursup Calendrier national parcoursup	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026
	Phase complémentaire Parcoursup Calendrier national parcoursup					
PASS et LAS	Phase principale Parcoursup Calendrier national parcoursup	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026
	Phase complémentaire Parcoursup Calendrier national parcoursup					
LICENCE L1, L2 et L3	Phase principale Parcoursup Calendrier national parcoursup	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026
	Phase complémentaire Parcoursup Calendrier national parcoursup					
LICENCE PROFESSIONNELLE		15 septembre 2026	15 septembre 2026	15 septembre 2026	15 septembre 2026	15 septembre 2026
MASTER 1ère année		Calendrier national Mon master ou 30/09/2026*	Calendrier national Mon master ou 30/09/2026*	30 septembre 2026	Calendrier national Mon master ou 30/09/2026*	30 septembre 2026
MASTER 2ème année		30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026
MASTER POLDIF distanciel		30 octobre 2026	30 octobre 2026	30 octobre 2026	30 octobre 2026	30 octobre 2026
MASTER INTERNATIONAUX (EPU)		14 octobre 2026	14 octobre 2026		8 octobre 2026	
INGENIEURS + MASTER 2 MECANIQUE (EPU)		30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026	30 septembre 2026
INTERNES MEDECINE ET PHARMACIE		30 octobre 2026			Pharmacie : 27 novembre 2026 Médecine : 13 novembre 2026	

Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E

L'exigence d'un niveau de langue « Supérieur » (500 points minimum) ne s'applique pas aux étudiants diplômés du Centre Universitaire d'Enseignement du Français pour les Étudiants Étrangers de l'Université de Tours.

Les étudiants internationaux inscrits au CUEFEE de l'université de Tours ont la possibilité de déposer une candidature pour l'ensemble des formations de l'université de Tours y compris celles fermées aux étudiants internationaux. Leur candidature sera validée sous réserve de la décision de la commission pédagogique de chaque filière qui tient compte du niveau académique et linguistique exigé (DUEF B2 ou C1 acquis) de l'étudiant.

Les étudiants devront avoir procédé à leur inscription administrative avant les dates limites fixées, ci-dessous, par type de diplôme.

Type de diplôme	Date limite IA
BUT	30 septembre 2026
PASS - L.AS	30 septembre 2026
Licence	30 septembre 2026
Licence professionnelle	15 septembre 2026
Master	30 septembre 2026
Master Poldif distanciel	30 octobre 2026
Master internationaux EPU	14 octobre 2026
Ingénieurs	30 septembre 2026

Tous les candidats doivent obligatoirement passer les quatre épreuves suivantes de la certification en langues : compréhension orale, compréhension écrite, maîtrise des structures de la langue et expression écrite.

Tableau de correspondance entre la note du TCF et le niveau CECRL

Niveau	Note du TCF	Niveau CECRL
Élémentaire	De 100 à 199	A1 acquis
Élémentaire avancé	De 200 à 299	A2 acquis
Intermédiaire	De 300 à 399	B1 acquis
Intermédiaire avancé	De 400 à 499	B2 acquis
Supérieur	De 500 à 599	C1 acquis
Supérieur avancé	De 600 à 699	C2 acquis

Licence : « Intermédiaire avancé » (400 points minimum aux résultats globaux QCM + B2 à l'expression écrite)

Master : « Supérieur » (500 points minimum aux résultats globaux QCM + C1 à l'expression écrite)

Master dispensé en langue étrangère : « Intermédiaire » (300 points minimum aux résultats globaux QCM + B1 à l'expression écrite)

Ouvert O/N	
OUI	1 ^{ère} année des études de santé PASS : « Supérieur » (500 points minimum)

UFR Arts et Sciences Humaines

Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Histoire de l'art	
OUI	Histoire	1. Archéologie en L3 2. Histoire en L3
OUI	Musicologie	1. Musique et Musicologie
NON		2. Musiciens-interprètes 3. Jazz et Musiques actuelles 4. DNSPM
OUI	Philosophie	/
OUI en L1 NON en L2 et L3	Psychologie	/
OUI	Sociologie	/
OUI	Histoire et sociologie	1. Double licence histoire sociologie

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Histoire de l'art	1. Médiation culturelle et pratique de l'exposition 2. Histoire de l'art et études italiennes 3. Recherche et concours en histoire de l'art
OUI	Histoire	1. Histoire des sociétés urbaines 2. Histoire et cultures européennes
OUI	Musique	1. Musique et Sciences humaines
OUI	Philosophie	1. Humanités et Politique
NON	Psychologie	1. Cognition, neurosciences et psychologie 2. Psychologie gériatrique normale et pathologique 3. Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : socialisation, éducation et handicap 4. Psychopathologie et psychologie clinique 5. Psychologie du travail et des organisations

OUI	Sciences de l'éducation	1. Stratégie et ingénierie en formation d'adultes 2. Intervention et fonctions d'accompagnement en formation 3. Ingénierie pédagogique et pratique numérique 4. Management éthique et formation en santé
OUI	Sociologie	1. Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie 2. Métiers de l'intervention sociale et du développement territorial

CESR

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Histoire, civilisation, patrimoine	1. Renaissance 2. Alimentation : patrimoines, cultures et transitions 3. Métiers de l'archéologie et archéomatique 4. Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle
OUI	Humanités numériques	/

UFR Droit, Économie, Sciences Sociales

Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Droit	1. L1 Droit 2. L2 Droit 3. L3 Droit privé général 4. L3 Droit judiciaire 5. L3 Droit de l'entreprise 6. L3 Droit public
NON	Économie	1. L1 Économie 2. L2 Économie 3. L3 Économie d'entreprise 4. L3 Économie et finance
NON	Géographie et aménagement	1. L1 Géographie 2. L2 Géographie
OUI		3. L3 Géographie
NON	Science politique	1. L1 Droit Sciences politiques 2. L2 Droit sciences politiques

Licence professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs	
NON	Activités juridiques : assistant juridique	1. Droit du numérique (sécurisation des espaces numériques)

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Droit de la santé	1. Parcours droit de la santé
OUI		2. Biotechnologies et droit
NON	Droit de l'entreprise	1. Droit des affaires 2. Droit social
OUI	Droit de l'environnement et de l'urbanisme	1. Environnement, territoire, paysage 2. Territoire(s) et urbanisme
OUI	Droit du patrimoine	1. Droit immobilier : promotion et gestion de l'Immeuble 2. Ingénierie patrimoniale
OUI	Droit européen	1. Affaires européennes 2. Droit-Langues
NON		3. Franco-allemand (non ouvert aux étudiants hors UE)
NON	Droit privé	1. Droit privé fondamental
NON	Justice, procès et procédures	1. Conseil et contentieux 2. Études judiciaires approfondies
OUI	Droit public	1. Droit et gestion publique locale 2. Juriste de droit public
OUI	Géographie, aménagement, environnement et développement	1. Environnement, territoires, paysage 2. Territoire(s) et urbanisme
NON		3. Recherche en environnement et urbanisme
NON	Économie de l'entreprise et des marchés	1. Economiste d'entreprise

Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
SELON ANNEE	Gestion	1. Sciences de gestion L1 NON L2 NON L3 OUI
NON		2. International Management 3. Expérience en entreprise

Licence professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	/

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON en M1 OUI en M2	Finance	1. Chargé d'affaires et analyste risques
NON en M1 OUI en M2	Gestion des ressources humaines	1. Gestion des ressources humaines et inclusion
NON		2. Executive management stratégique des ressources humaines
NON en M1 OUI en M2	Entrepreneuriat et management de projets	1. Management des PME et entrepreneuriat
NON		2. Executive management des PME et entrepreneuriat
NON en M1 OUI en M2		3. Management de la qualité et des projets
NON		4. Executive Management de la qualité et des projets
NON en M1 OUI en M2	Contrôle de gestion et audit organisationnel	1. Audit et pilotage de la performance
NON	Marketing/vente	1. International services marketing
NON en M1 OUI en M2		2. Marketing stratégique et digital
NON en M1 OUI en M2	Management et administration des entreprises	1. Management double compétence 2. Ingénieur manager
NON		3. Recherche et conseil en management

Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI en L1/L2/L3 NON en LAS1/LAS2/LAS3	Chimie	/
NON	Sciences de la Terre et de l'environnement	/
OUI en L1/L2 NON en L3 NON en LAS1/LAS2/LAS3	Sciences de la vie	1. Biologie, écologie et évolution 2. Biologie santé
NON		3. International
OUI	Informatique – BLOIS	1. Sciences informatiques – Blois
NON	Informatique – TOURS	2. Systèmes-logiciels-sécurité (SLS) - Tours
OUI L1/L2/L3 NON en LAS1/LAS2/LAS3	Mathématiques	/
OUI en L1/L2 NON en L3	Physique	/
NON	Physique : Coursus master en ingénierie/CMI	1. Technologies quantiques
NON	CPES (cycle pluridisciplinaire d'études supérieures)	1. Science de la transition écologique et sociétale
OUI en L1 NON en L2	Double licence Physique/Chimie	

Licence Professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Productions animales	1. Durabilité et valorisation des produits de l'élevage
NON	Industries agroalimentaires : gestion production et valorisation	1. Analyse sensorielle et qualité

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Biodiversité, écologie et évolution	1. Plantes et société 2. Insectes et environnement durable
NON	Biologie, agrosiences	1. Durabilité et qualité dans les filières de productions animales 2. Sensoriel en innovation
OUI en M1	Biologie-Santé	1. Biologie et imagerie multimodale (M2 en UFR de Médecine)

NON		2. Physiopathologies et applications en santé 3. Biologie de la reproduction 4. Qualité et gestions des risques en santé (M2 en UFR de Médecine) 5. Cognition neurosciences et psychologie
OUI	Sciences et génie des matériaux	1. Sciences des matériaux
NON	Informatique	1. Data sciences for societal challenges 2. Intelligent systems and applications
OUI	Mathématiques	
OUI	Physique fondamentale et applications	1. Modèles non linéaires (MNL)
NON	Sciences de l'eau	1. Hydrosystèmes et bassins versants (HBV)
OUI en M1 NON en M2	Sciences du vivant	1. Biotechnologies et droit
NON		2. Infectiologie, immunité, vaccinologie et biomédicament (I2VB)

École polytechnique universitaire (EPU)

Master

Ouvert O/N	Mention	Parcours
OUI	Mécanique	
OUI	Urbanisme et aménagement / Urban and regional planning Pas de niveau minimum de français demandé à l'entrée. Niveau minimum B2 en anglais demandé à l'entrée.	1. Urbanisme et durabilité (Planning and sustainability)
OUI	Science de la durabilité	1. Économie circulaire

UFR Pharmacie

DEUST

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Préparateur/technicien en pharmacie	

Licence professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Bio Industries et Biotechnologies	1. Contrôle et analyse des biomédicaments et biocosmétiques
NON	Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé : Gestion, Production et Valorisation	1. Formulation et contrôle qualité des cosmétiques
OUI		2. Eco-conception de matières naturelles : extraction et contrôle
NON	Métiers de la santé : technologies	1. Data-manager clinique

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Biologie-Santé	1. Qualité et gestions des risques en santé en master
NON	Sciences du Vivant	1. Infectious diseases and one health
OUI		2. Infectiologie, immunité, vaccinologie et biomédicaments
NON		3. Management des bioproductions

UFR Médecine

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Biologie-Santé	1. M2 Biologie et imagerie multimodale
OUI en M1 NON en M2	Santé Publique	1. Prévention et promotion de la santé (PPS)
OUI en M1 NON en M2		2. Économie et gestion des structures sanitaires et sociales (EGSSS)
NON		3. Management, éthique et éducation en santé (MEFS)

Cas particulier

UFR Lettres, Langues

Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Langues étrangères appliquées Niveau « Supérieur » (500 points minimum) Sauf LEA Anglais –Français : Niveau « Intermédiaire avancé » (400 points minimum)	<u>Parcours LEA :</u> 1. LEA - anglais/allemand 2. LEA - anglais/chinois 3. LEA - anglais/espagnol 4. LEA - anglais/italien 5. LEA - anglais/français pour étrangers 6. Philologie <u>Parcours Droit-Langues :</u> 1. Droit-langues – anglais-allemand 2. Droit-langues – anglais-espagnol 3. Droit-langues – anglais-italien
OUI	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Niveau « Supérieur » (500 points minimum)	1. Anglais 2. Espagnol
OUI	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Niveau « Supérieur » (500 points minimum)	1. Anglais 2. Italien
OUI	Lettres Niveau « Supérieur » (500 points minimum)	
OUI L1 L2 NON L3	Sciences du langage Niveau « Supérieur » (500 points minimum)	

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Arts, lettres et livilisations Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves	1. Création de projets culturels en arts du spectacle 2. Lettres
OUI	Français langue étrangère Niveau « Supérieur avancé » (600 points minimum au TCF/C2 du CECRL) dans toutes les épreuves, dont production orale (PO) et production écrite (PE) obligatoirement et explicitement attestées dans les justificatifs	1. SODIQ : sociolinguistique, didactique des langues, qualitatif
NON		1. Formation DUALE enseignement du/en Français en Colombie Britannique 2. FLE/S (à distance) : POLDIF - Politiques linguistiques, didactique, interculturel, francophonies (2 parcours M2 R+Pro)
NON	Journalisme	
OUI	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Niveau « Intermédiaire avancé » (400 points minimum)	1. Métiers des langues et la culture : études italiennes et histoire de l'art (Master bi national)
	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Niveau « Intermédiaire avancé » (400 points minimum)	2. Métiers des langues et la culture : études italiennes
	Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves	3. Métiers des langues et la culture : études anglophones, germanophones et hispanophones

OUI	Langues étrangères appliquées Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves	1. Langues, affaires, négociation interculturelle
OUI	Sciences du langage Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves	1. Linguistique avancée et description des langues (LADL) 2. Acquisition (a)typique et linguistique formelle (AALF)

UFR D'ODONTOLOGIE : pas ouvert à candidatures

IUT DE BLOIS : pas ouvert à candidatures

IUT DE TOURS : pas ouvert à candidatures



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MAQUETTES ET/OU MCC

POUR LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2025/2026

CFVU DU 18 septembre 2025

CA DU 29 septembre 2025

Lien de consultation des maquettes modifiées : <https://utbox.univ-tours.fr/s/wjoEAz2HQ2PxL3j>

UFR arts et sciences humaines					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Master 2 ^{ème} année sociologie prc Métiers de la recherche en sociologie et en anthropologie		Modifications d'intitulés P10.3.1A Construire un projet de thèse et recherche d'emploi EP10.3.2A Organiser une journée d'études	Clarification des deux intitulés car ces derniers comportaient la mention Terrains et travaux 4		

UFR Lettres et Langues					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Licence LLCER parcours anglais	Modification des MCC pour les EP 5. 2.1 et 6.2.1 - Phonologie •Régime Général : session 1 : CC au lieu de ET : 1h30 session 2 : ET, Écrit, 1:00 au lieu de 0 :45 •RSE : session 1 : ET, Écrit, 1:00 ; session 2 : ET, Écrit, 1:00 au lieu de 0 :45	Ajout du module capes			
Licence LLCER parcours anglais espagnol + anglais italien	Modification des MCC pour les EP 5. 2.1 et 6.2.1 •Régime Général : session 1 : CC au lieu de ET : 1h30 session 2 : ET, Écrit, 1:00 au lieu de 0 :45 •RSE : session 1 : ET, Écrit, 1:00 session 2 : ET, Écrit, 1:00 au lieu de 0 :45				
Master Langues étrangères appliquées	EP 8. 2. 3. Analyse financière: •Régime Général : session 1 : ET écrit durée 1h , plus adapté à un semestre à 8 semaines d'enseignement (afin de permettre aux étudiants de partir en stage à l'étranger).				

UFR DESS					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Licence Droit prc Droit public 3 ^{ème} année	EP 83a Droit de la décentralisation » 2^e session : RG et RSE Ecrit : h→ Oral		Faiblesse des effectifs	04/09/2025	
Master droit européen parcours affaires européennes	Droit international privé (S7, EP 7.2.1b) : ET Ecrit 01h00 pour toutes sessions (général et RSE) au lieu de oral		Erreur matérielle, cours commun à plusieurs parcours, harmonisation MCC.	04/09/2025	
Master droit européen parcours franco-allemand	(S7, EP 7.2.1a) : x ET Ecrit 01h00 pour toutes sessions (général et RSE) au lieu de oral		Erreur matérielle, cours commun à plusieurs parcours, harmonisation MCC.	04/09/2025	
Master Droit privé fondamental		M1 M8.4 Pratiques juridiques EP8.4 Stage et mémoire de stage ou Mémoire de recherche Pratique juridique. M9.3 Insertion professionnelle et enseignement sur les grands enjeux sociétaux Ajout EP 9.3.4 Méthodologie de la recherche en droit : +2h00	Motif pédagogique à coût constant Motif pédagogique, ajout de 02h00 heures mutualisées avec les parcours affaires européenne et juriste de droit public	04/09/2025	
Master géographie, aménagement, environnement et développement		M2 S10 EP 5.1 Mémoire de recherche EP 5.2 Stage de recherche volontaire	Introduire la possibilité pour les étudiantes et les étudiants d'effectuer un stage de recherche au semestre 10. L'objectif est d'aider les étudiant.es concerné.es à préparer dans les meilleures conditions un projet doctoral, en bénéficiant d'une intégration dans une équipe de recherche et d'une première expérience de recherche collective. Le stage ne fera pas l'objet d'attribution d'ECTS	04/09/2025	

UFR IAE					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Licence gestion, parcours sciences de gestion, International management et Expérience en entreprise	S3 • EP3.2.2_6_GE – Économie monétaire : Épreuve : ET→ CC et ET Durée modifiée : de 1h à 2h (session 1 et 2). • EP3.4.3_4_GE – CERCIP : Transition écologique et sociale : Évaluation 1^{ère} session : CC Ajouts : mention des M3C (session 2) + RSE → ET/E : 1h00 S4 • EP4.4.3_3_GE – Communication orale et écrite Modification : en session 2, passage de ET 1h à un oral de 15 min. S5 • EP5.1.1_8_GEIx – Marketing : Session 2 : ET/E durée réduite de 1h → 30 min • EP5.3.2_2_GEI – Études quantitatives : Session 2 : ET/E durée réduite de 1h → 30 min S6 • EP6.3.1_2_GE – Problèmes contemporains des organisations : Session 1 : passage de ET à CC Session 2 : passage de dossier à RSE. • EP6.3.2_4_GEI – Initiation à la recherche : Épreuve modifiée : de dossier à écrit 1h.			04/09/2025	

UFR Médecine					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée (DIPA)	Mention Pathologies chroniques UE1-1 et UE1.2 : E/ E → 3h30 en 1 ^{ère} session UE1-3 → dossier en 2 ^{nde} session Mention urgences Régime général toute sessions session : ET/E 2h00 RSE 1 ^{ère} session : ET/E 2h00 / 2 ^{ème} session : Oral 30 mns		/	09/09/2025	
Pass		1/Modification des intitulés et 1h de CM en moins sur l'année (M6) 2/Intégration d'1h dans présentation des métiers de la santé M4 en lieu et place des présentations « FMS » pour le SS et L.AS		09/09/2025	
Las		En L.AS : Même enseignement « Santé publique et présentation des métiers de la santé » pour tous les étudiants PASS et L.AS En L.AS 1 : Suppression des cours Philosophie des sciences et données d'évidences En LAS 2/3 SV : Physiologie humaine intégralement ajoutée au programme (Copil octobre 2024) En LAS 2/3 : Suppression des 2e session pour les L.AS 2/3		09/09/2025	
DFGSMa 2 ^{ème} année	1/ En cas de non-validation de l'ECOS en 1 ^{ère} session, Un ECOS sera effectué en 2ème session au lieu une épreuve clinique sera réalisée en service de soins en 2ème session 2/ En cas de non-validation du module, les UE dont les moyennes sont < 10/20 seront à repasser au lieu de l'ensemble des UE du module sera à repasser	Ajout de l'UE génétique pour le module parcours personnalisé.		09/09/2025	

DFGSM 2^{ème} année	1/ Introduction de l'UE Sensibilisation à l'interdiction des pratiques du bizutage et à la prévention des VSS : ET écrit 15 min 2/ Service sanitaire (partie théorique) - SeSa : ET écrit 1h 3/ TP Anatomie + TP Physiologie = présence obligatoire	1/ UE Appareil locomoteur passe de 40h à 33h 2/ UE Appareil respiratoire passe de 26h CM à 24h CM + 2h TD 3/ Création de l'UE Sensibilisation à l'interdiction des pratiques du bizutage et à la prévention des VSS : 6h CM – 1 ECTS 4/ UE Système neurosensoriel passe de 6 ECTS à 5 ECTS 5/ Introduction du SeSa (partie théorique) : 36h CM – 2 ECTS 5/ Le stage d'initiation aux soins infirmiers passe de 4 ECTS à 3 ECTS 6/ Le stage de chirurgie et anesthésie passe de 4 ECTS à 3 ECTS 7/ Pour les TD et TP, ajout de la phrase : La participation aux TD et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels ; un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.		09/09/2025	
DFGSM 3^{ème} année	1/ UE Anglais, oral session 1 passe de 15-30 min à 15 min : CC oral+écrit 15 min (1^{ère} session) 2/ UE Numérique en santé : ajout d'un ET écrit de 30 min (en plus de CC écrit) et d'une session de rattrapage : Session 1 CC+ET écrit 30min Session 2 ET écrit 30 min TP Anatomie : présence obligatoire	1/ UE de l'agent infectieux à l'hôte passe de 59h à 58h30 2/ UE Génétique passe de 30h à 20h 3/ Pour les TD et TP, ajout de la phrase : La participation aux TD et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels ; un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.		09/09/2025	

DFASM 1 ^{ère} année	1/ UE ORL – 1^{ère} session : examen ET écrit 1h au lieu de CC+ET écrit 2/ UE Hématologie – 1^{ère} session : examen ET écrit 1h au lieu de CC+ET écrit 3/ Bloc « Enseignements libres », UERB-UERSH-UEL indiquées avec session 1 + session 2 et Associations et Volontariat étudiant indiqués comme session unique 4/ Précision pour le bloc « Enseignements complémentaires », C2i - AFGSU niv. 2 et thèmes prioritaires sont chacun en session unique	1/Engagement étudiant devient Volontariat étudiant 2/ UE Gardes : ajout du bornage de la validation du quota de 4 gardes « entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 ». 3/ Enseignements libres: les phrases « 4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année – Possibilité d’anticiper les ECTS des années postérieures » sont remplacées par « Un enseignement libre est à effectuer pendant l’année de MM1 ». 4/ Ajout de précisions pour les UE Gardes et Stages en cas de redoublement 5/ Suppression de la notion de « quota » pour les gardes 6/ Pour les TD et TP, ajout de la phrase : La participation aux TD et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels ; un contrôle d’assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l’enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l’objet d’une justification. Si l’étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l’enseignant. Pour toute autre raison, l’étudiant fournit une explication écrite à l’enseignant.		09/09/2025	
DFASM 2 ^{ème} année	1/ UE Vieillesse Gériatrie – 1^{ère} session : examen QP+ET écrit 1h au lieu de CC+ET écrit : 2/ UE Cancérologie – 1^{ère} session : examen ET écrit 30 min au lieu de CC+ET écrit 3/ Bloc « Enseignements libres », UERB-UERSH-UEL indiquées avec session 1 + session 2 et Associations et Volontariat étudiant indiqués comme session unique 4/ Précision pour le bloc « Enseignements complémentaires », C2i - AFGSU niv. 2 et thèmes prioritaires sont chacun en session unique	1/Engagement étudiant devient Volontariat étudiant 2/ UE Gardes : ajout du bornage de la validation du quota de 4 gardes « entre le 01/10/N et le 30/04/N+1 ». 3/ Enseignements libres: les phrases « 4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année – Possibilité d’anticiper les ECTS des années postérieures » sont remplacées par « Un enseignement libre est à effectuer pendant l’année de MM2 ». 4/ Ajout de précisions pour les UE Gardes et Stages en cas de redoublement 5/ UE Maladies infectieuses : présence obligatoire au premier cours (30 min) 6/ UE Maladies infectieuses passe de 10h à 10h30 7/ UE Vieillesse Gériatrie passe de 12h CM à 4h TD 8/ UE Médecine légale passe de 16h à 12h = 2h en présentiel + 10h en podcast		09/09/2025	

		9/ UE Pharmacologie : 16h CM = 14h en distanciel + 2h en présentiel 10/ Suppression de la notion de « quota » pour les gardes 11/ Pour les TD et TP, ajout de la phrase : La participation aux TD et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels ; un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.			
DFASM 3 ^{ème} année	1/ UE Sciences Humaines – 1ère session : CC écrit + oral au lieu de CC écrit 2/ Bloc « Enseignements libres », UERB-UERSH-UEL indiquées avec session 1 + session 2 et Associations et Volontariat étudiant indiqués comme session unique	1/Engagement étudiant devient Volontariat étudiant 2/ UE Gardes: ajout de précisions + bornage année selon situation de l'étudiant 3/ Enseignements libres: la phrase « 4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année » est remplacée par « Un enseignement libre est à effectuer pendant l'année de MM3. MM1 = 4 ECTS, MM2 = 4 ECTS, MM3 = 4 ECTS soit 12 ECTS sur le DFASM ». 4/ Redoublement : les phrases «Les étudiants n'ayant pas validé les EDN à l'issue des deux sessions ne pourront pas se présenter aux ECOS facultaires / ne pourront pas se présenter aux examens de l'UE Sciences Humaines » sont supprimées 5/ UE Sciences Humaines passe de 1h CM à 2h CM 6/ Suppression de la notion de « quota » pour les gardes 7/ Pour les TD et TP, ajout de la phrase : La participation aux TD et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels ; un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.		09/09/2025	

Enseignement complémentaire	1/ UERB Biochimie métabolique et régulation : changement des M3C 1^{ère} session – ET+QP écrit 1h (au lieu de ET écrit 2h) 2/ UERB Différenciation cellulaire : en session 2 – ET écrit dossier (au lieu de CC/DM écrit) 3/ UERB Exploration fonctionnelles : changement durée examen sessions 1 et 2 – ET écrit 1h (au lieu de 1h30) 4/ UERB Pharmacologie : en session 2 – ET écrit dossier (au lieu de CC/DM écrit) 5/ UERSH L'éthique entre les sujets, pratiques et concepts : en session 2 – ET écrit dossier (au lieu de CC/DM écrit) 6/ UERSH Philosophie des sciences (module 1) – M3C modifiées Session 1 : CC+QP écrit et oral Session 2 : ET écrit dossier 7/ UERSH Philosophie des sciences (module 2) – M3C modifiées Session 1 : CC+QP écrit et oral Session 2 : ET écrit dossier 8/ UERSH Philosophie des sciences (module 3) – M3C modifiées Session 1 : CC+QP écrit et oral Session 2 : ET écrit dossier 9/ UERSH Psychologie gériatrique : M3C modifiées en session 1 – ET écrit 1h (au lieu de QP CC) 10/ UERSH Sécurité sociale et assurance maladie : en session 2 – ET écrit dossier (au lieu de CC/DM écrit)	1/UERB Bases biochimiques de la personnalisation des traitements dans les affections malignes : changement noms des responsables 2/ /UERB Différenciation cellulaire et oncogénèse : ouvert à partir de la L3 3/UERSH Contagion : trajectoires de population et d'individus au lieu de Savoirs médicaux et soins du corps au Moyen-Age 4/UERSH Philosophie des sciences (module 2) au lieu de Penser les savoirs, techniques et pratiques médicales 5/UERSH Philosophie des sciences (module 1) au lieu de Philosophie de l'expérimentation animale 6/UERSH Philosophie des sciences (module 3) au lieu de Santé des écosystèmes et santé des organismes 7/Conférences ED DFASM1 et DFASM2 : deviennent UEL au lieu de Volontariat Etudiant 8/ Création UEL Intelligence Artificielle 9/ Création Volontariat Etudiant : Mieux-être et qualité de vie dans les études de médecine : prévention des risques psycho-sociaux et des violences 10/ Création Volontariat étudiant : Conférences ECOS 11/UEL Maladies rares : changement responsable 12/ UEL Savoir Prescrire : ouvert uniquement aux MM3		09/09/2025	
-----------------------------	---	---	--	------------	--

	11/ UERSH Droits et obligations des patients et des soignants : en session 2 – ET écrit dossier (au lieu de CC/DM écrit) 12/ UERSH Prévention du risque juridique et réparation du dommage corporel : en session 2 – ET écrit dossier (au lieu de CC/DM écrit) 13/ UERSH Santé, urbanisme et environnement : session 1 QP+ET écrit 1h (au lieu de 2h) 9/UEL Maladies rares : M3C session 1 modifiées – ET écrit 30 min (au lieu de QP) 10/ UEL Prise en charge du patient et de ses proches : M3C session 1 modifiées – ET écrit 20 min (au lieu de QP) 9/ UEL Travailler, Coopérer et communiquer en équipe : M3C session 1 modifiées – ET écrit 20 min (au lieu de QP) 10/ UEL Savoir Prescrire : session 1 CC+QP écrit (au lieu de QP) 11/ UEL Conférences ED DFASM1 : CC écrit 12/ UEL Conférences ED DFASM2 : CC écrit 11/ UEL Intelligence artificielle : Sessions 1 et 2 - ET écrit 30 min				
--	--	--	--	--	--

Capacité d'orthophoniste	UE 2.1 Notion de biologie cellulaire, biologie moléculaire : Session 2 : ET oral 3h au lieu d'un écrit S3 UE 21 UE 5.4.1 Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles 1^{ère} session : ET écrit 1h30 au lieu CC S7 UE 8.8 Module de formation aux compétences socles au numérique en santé 1^{ère} session : CC écrit 2^{ème} session : ET écrit 1h		Modification plateforme examens : THEIA → UNESS	09/09/2025	
Capacité d'orthoptiste	S3 UE21 (statistiques) : session 1 CC (au lieu de ET écrit) – session 2 ET écrit 90min S5 UE33 (compétences de base en santé numérique) : validation en présentiel passe en contrôle continu	S2 1/ Modification d'intitulés : UE 10 → Explorations fonctionnelles et UE11 → Bilan orthoptique 2/ Suppression de l'UE 20 contactologie → transféré au S3/S4 → Modification nombre ECTS et volume horaires CM + TD au S2 pour compenser suppression : UE10 : 25h CM + 38h TD pour 4 ECTS (au lieu de 20h CM et 30h TD pour 3 ECTS) UE11 : 40h CM + 72h TD pour 6 ECTS (au lieu de 30h CM et 60h TD pour 5 ECTS)	Arrêté du 1^{er} août 2025	09/09/2025	

UFR Sciences Pharmaceutiques					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
DEUST 1 ^{ère} année		Mise en place des blocs de compétences → refonte de la maquette	Le DEUST 2 ^{ème} année sera repensé en bloc de compétences à la rentrée 2026/2027		
DFASP 1 ^{ère} année (4 ^{ème} année des Etudes de Pharmacie)	Harmonisation des coefficients pour la Filière Internat UE INT 4.30 – Exercices d'application Coef. 2.5 au lieu de 2 UE INT 4.31 – Dossiers Cliniques et Biologiques Coef. 3.5 au lieu de 4			04/09/2025	
DFASP 2 ^{ème} année (5 ^{ème} année des Etudes de Pharmacie)	Harmonisation des coefficients pour la Filière Internat UE INT 5.1 – Exercices d'application Coef. 2.5 au lieu de 4 UE INT 5.2 – Dossiers Cliniques et Biologiques Coef. 3.5 au lieu de 4 Suppression de la tolérance des UE à 8/20 – Filière Officine <i>Nouvelles modalités :</i> Pour être déclaré admis à l'examen, l'étudiant doit réunir les 3 conditions suivantes : 1) avoir été présent à toutes les épreuves théoriques, 2) avoir obtenu la moyenne à chaque U.E, 3) avoir validé le stage AHU.			04/09/2025	

3^{ème} Cycle (6^{ème} année des Etudes de Pharmacie) – Filière Officine	UE OFF 6.1 Optimisation de la prise en charge pharmaceutique ambulatoire 2^{ème} session : Ecrit 30' au lieu d'1h UE OFF 6.2 Optimisation de la surveillance d'une grossesse 2^{ème} session : Ecrit 30' au lieu Oral 15' UE OFF 6.3 Pédiatrie : Accompagnement de la naissance à la petite enfance 2^{ème} session : Ecrit 30' au lieu Oral 15' Création UE OFF 6.10 Nouvelles missions Officinales 1^{ère} session : CC 100% 2^{ème} session : Oral 100 % 15' Coef. 1 Suppression de la tolérance des UE à 8/20 – Filière Officine <i>Nouvelles modalités :</i> Pour être déclaré admis à l'examen, l'étudiant doit réunir les 3 conditions suivantes : 1) avoir été présent à toutes les épreuves théoriques, 2) avoir obtenu la moyenne à chaque U.E, 3) avoir validé le stage de pratique professionnelle en officine.	Révision du calendrier universitaire 2025/2026 pour l'organisation de la 6^{ème} année – Filière Officine. L'élaboration du calendrier a été repris sur l'année 2024/2025 (Enseignements de septembre à décembre et stage professionnel de janvier à juin). UE OFF 6.1 Optimisation de la prise en charge pharmaceutique ambulatoire CM 14.5h au lieu de 16h ↘ UE OFF 6.7 Préparation Officinales et Magistrales CM 3h au lieu de 6h ↘ TD Création d'un TD d'1,5h ↗ UEL OFF 6.9 Mycologie TD 18h au lieu de 26h ↘ Création UE OFF 6.10 Nouvelles missions Officinales TD 11h – ECTS 2 ↗	La réforme du DES Officine n'ayant pas été mise en place à la rentrée 2025, quelques modifications de maquettes / MCC / Calendrier Universitaire étaient à prévoir. Création d'une UE pour former les étudiants aux nouvelles missions officinales dont l'application en pharmacie de ville est soumise à une formation obligatoire : remise du kit de dépistage du cancer colorectal (Arrêté du 1er avril 2022), prescription de vaccins (Arrêté du 8 août 2023), dépistage (TROD) et délivrance d'antibiotiques dans le cadre d'une angine ou d'une cystite (Arrêté du 17 juin 2024).	04/09/2025	
--	--	--	---	-------------------	--

Licence professionnelle : Contrôle Qualité en Biotechnologies (CQBio)	Révision des coefficients dans les différents blocs de compétences afin d'avoir une meilleure homogénéité dans les résultats.		Les responsables de LP CQBio souhaitent, pour donner suite à la nouvelle accréditation 2024-2028 et la mise en place des blocs de compétence, effectuer quelques ajustements de coefficient sur les UE. Il n'y a pas de modification sur les heures et les MCC.	04/09/2025	
Licence professionnelle : Formulation et Contrôle Qualité des Cosmétiques (FoQCos)	Révision des coefficients dans les différents blocs de compétences afin d'avoir une meilleure homogénéité dans les résultats.		La responsable de LP FoQCos souhaite, pour donner suite à la nouvelle accréditation 2024-2028 et la mise en place des blocs de compétence, effectuer quelques ajustements de coefficient sur les UE. Il n'y a pas de modification sur les heures et les MCC.	04/09/2025	
Master 2 Qualité et Gestion des Risques en Santé (QGRS)	UE 9.3 Management, ressources humaines Coef. 7 UE 9.4 Cadre réglementaire et anglais Coef. 7	UE 9.1 Gestion et maîtrise des risques en santé TD 22h au lieu de 19h ↗ UE 9.2 Outils de la qualité en santé CM 38h au lieu de 34h ↗ TD 25h au lieu de 24h ↗ UE 9.3 Management, ressources humaines TD 10h au lieu de 13h ↘ UE 9.4 Cadre réglementaire et anglais CM 26h au lieu de 31h ↘	Des modifications de maquette et de MCC ont été faites pour le semestre 10 (parcours) en avril. Une révision du semestre 9 (tronc commun) a été également nécessaire. Ce ne sont que des ajustements, il n'y a pas d'augmentation dans les heures.	04/09/2025	
Master 1 Erasmus Mundus IDOH-R (Infectious Diseases and One Health)			Le Master 1 IDOH ayant eu une pause durant une année, une nouvelle maquette a été repensée avec l'arrivée de la nouvelle responsable Aurélia HIRON. La maquette n'a que très peu évoluée. Quelques ajustements ont été effectués, mais, pas d'augmentation dans les heures.	04/09/2025	

UFR Sciences et techniques					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Licence sciences de la terre et de l'environnement	1/Modification des M3C sur plusieurs modules pour que ce soit la même durée d'examen entre la licence CPES et STE. : EPs 121, 511b, 512b, 513b, 631b et 632b 2/Les durées de session 2 des EPS 131 et 231, mutualisés depuis la Licence SV, ont été réajustées pour correspondre aux réductions de durée en SV	1/ Mutualisation d'un module avec la licence sciences de la vie 2/ Suppression de l'EP 231 Ecologie 3/ Conservation du volume indiqué pour l'EP 321 Sols: interface fragile, mutualisé avec la Licence CPES et la Licence SV, soit 10hCM, 4hTD et 8hTP .	Harmonisation entre la licence et le CPES pour plus de lisibilité pour les étudiants Les volumes pour cet EP différents donc suivant la formation (10hCM, 4hTD, 6hTP en CPES et 10hCM, 4hTD en SV)	10/04/2025	
Licence informatique-SLS	1/ maintien du CCI en 3 ^{ème} année	Changement de nom de l'EP3.4.3 Pix Compétences numériques en EP3.4.3 Pix Echange d'EP entre semestres 5 et 6 <u>dans le module 1</u> : EP 61.1 devient EP5.1.1 Théorie des Langages 18h CM 16h TD 10h TP Et EP5.1.1 devient EP6.1.1 Théorie de Graphes 18h CM 10h TD 16h TP <u>Dans le module 4</u> EP5.4.4 Mémoire de licence 18h TD était au semestre 6 EP6.4.2 Projet technique 14h TD était au semestre 5	Pas de changement d'horaire	10/04/2025	
Mention biologie, agrosiences	S7 M7.2 EP3 : 1 ^{ère} session : QP au lieu de VAL	S7 M1 Modification des coefficients et des ECTS		10/04/2025	

Université de Tours Refonte MEEF					
Diplômes	MCC	Modification de maquettes	Observation	Conseil d'UFR	CFVU
Histoire-géographie	Points bonifiants	Module hors maquette de préparation oral CAPES de 60h			
Musicologie	CC intégral RSE ?	S5 M5.3e Approfondissement CAPES Ecoute et analyse (mut. MEEF) Mise en situation chorale (mut. MEEF= Relevé musical : 3 hTD Culture musicale et artistique : 12 h CM Harmonie et arrangement : 12 h TD S6 M5.3e Approfondissement CAPES Ecoute et analyse Mise en situation chorale Relevé musical : 3 hTD Culture musicale et artistique : 12 h CM Harmonie et arrangement : 6 h TD Total CAPES : 33+27 h TD			
Chimie	1^{ère} session CC RSE+2^{ème} session : ET écrit 1 :00 SU	S5 – M5.4 EP5.4.2b chimie 1 prépa concours – 14 h TD EP5.4.3 CERCIP ou CERCIP concours S6 – M6.3 EP6.4.3b chimie 4 prépa concours (ep admission) Module hors maquette de préparation oral CAPES de 16h TD CERCIP Concours ? Total CAPES : 30h TD			
Mathématiques	1^{ère} session CC RSE+2^{ème} session : ET écrit	2 Modules au choix de préparation au capes S5 : 63 h TD au lieu de 33 h TD S6 : 66 h TD au lieu de 30 h TD Total module préparation CAPES : 66 h TD			
Physique	1^{ère} session CC RSE+2^{ème} session : ET écrit 1 :00 Pas noté Pas noté	S6 – M6.3 Physique 13 EP6.3.1b(1) Préparation au CAPES en chimie : 24h TD EP6.3.1b(2) Préparation au CAPES en physique : 6Htd S6 EP6.4.3C Préparation au CAPES : + 15h TD Total CAPES : 45 h TD			

Anglais	S5+S6 1^{ère} session CC + ET écrit 1h30 RSE+2^{ème} session : ET écrit 1 :00 1^{ère} session CC + ET écrit 1h30 RSE+2^{ème} session : ET écrit 1 :30 1^{ère} session CC + ET écrit 1h30 RSE+2^{ème} session : ET écrit 2 :00	S5 – M5.3 1 EP au choix EP5.3.2b Civilisation - question du programme CAPES : 20h TD S6 – M6.3 2 EP au choix EP6.3.1b Grammaire et faits de langue - question du programme CAPES : 20h CM EP6.3.2b Littérature (programme du CAPES) : 20 h CM Total CAPES : 80 h TD			
Espagnol		Module hors maquette de préparation oral CAPES de 15 à 20 h TD			
Lettres	S5+S6 1^{ère} session CC RSE+2^{ème} session : ET écrit 3 :00	S5 -M5.3 EP5.3.2.b.2BIS Analyse grammaticale CAPES : 20 h TD Hors maquette mutualisé avec MEEF 1 et 2 S6 – M6.3 EP5.3.2.b.3BIS Analyse grammaticale CAPES : 20 h TD Total CAPES : 40 h TD			

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		Psychologie clinique Psychologie cognitive Psychologie sociale Psychologie du développement Psychogérontologie Psychobiologie Statistiques Anglais
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
	Ex : Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
	Grade de Licence		Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès		
	Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études	4.2	Exigences du programme
	En présentiel, avec stage obligatoire de 35h en Licence 3		BCC1 : Exploitation de données à des fins d'analyse BCC2 : Expression et communication écrites et orales BCC3 : Usages digitaux et numériques BCC4 : Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire BCC5 : Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire BCC6 : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel BCC7 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle BCC8 : Analyser un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

M1.1 : Introduction à la Psychologie 1 – 8 ECTS
 EP1.1.1 : Histoire et épistémologie de la psychologie
 EP1.1.2 : Psychologie clinique et psychologie du développement
 M1.2 : Introduction à la Psychologie 2 - 8 ECTS
 EP1.2.1 : Concepts fondamentaux en psychologie
 EP 1.2.2 : Psychologie sociale et psychologie cognitive
 M1.3 : Introduction aux sciences humaines - 8 ECTS
 EP1.3.1 : Philosophie
 EP 1.3.2 : Criminologie
 EP 1.3.3 : Anthropologie
 M1.4 : Compétences transversales – 6 ECTS
 EP 1.4.1 Anglais (2 ECTS)
 EP 1.4.2 Formation à la recherche documentaire
 EP 1.4.3 Statistiques (3 ECTS)
 EP 1.4.4 Accompagnement personnalisé
 EP 1.4.5 Expression orale et écrite (1 ECTS)
 EP 1.4.6 Stage facultatif

M2.1 : Enseignements fondamentaux 1 - 8 ECTS
 EP2.1.1 Psychologie clinique
 EP2.1.2 Psychologie cognitive
 M2.2 : Enseignements fondamentaux 2 - 8 ECTS
 EP2.2.1 Psychologie sociale
 EP2.2.2 Psychologie du développement
 M2.3 : Introduction aux sciences humaines - 8 ECTS
 EP2.3.1 Philosophie
 EP2.3.2 Sociologie
 EP2.3.3 Droit de la famille
 M2.4 Compétences transversales - 6 ECTS
 EP2.4.1 Anglais (3 ECTS)
 EP2.4.2 MOBIL
 EP2.4.3 Accompagnement personnalisé
 EP2.4.4 Biologie (3 ECTS)
 EP2.4.5 Stage facultatif
 EP2.4.6 Formation à la recherche documentaire

M3.1 Enseignements fondamentaux 1 - 8 ECTS
 EP 3.1.1 Psychologie du travail (4 ECTS)
 EP 3.1.2 Psychogérontologie (4 ECTS)
 M3.2 Enseignements fondamentaux 2 - 8 ECTS
 EP 3.2.1 Psychologie clinique (4 ECTS)
 EP 3.2.2 Méthodo (enquête, entretien, ...) (4 ECTS)
 M3.3 Approfondissement en psychologie - 8 ECTS
 EP 3.3.1 Psychobiologie (4 ECTS)
 EP 3.3.2 Deux options au choix (développement, sociale, cognitive) (4 ECTS)
 M3.4 Compétences transversales - 6 ECTS
 EP 3.4.1 Anglais (2 ECTS)
 EP 3.4.2 Transition écologique et sociale (2 ECTS)
 EP 3.4.3 Accompagnement personnalisé
 EP 3.4.4 Statistiques (2 ECTS)
 EP 3.4.5 Stage facultatif
 EP 3.4.6 Documentation, citoyenneté, e-réputation

M4.1 Enseignements fondamentaux 1 - 8 ECTS
 EP4.1.1 Psychologie sociale (4 ECTS)

EP4.1.2 Psychologie du développement (4 ECTS)
M4.2 Enseignements fondamentaux 2 - 8 ECTS
EP 4.2.1 Psychologie cognitive (4 ECTS)
EP 4.2.2 Méthodologie (psychométrie, ...) (4 ECTS)
M4.3 Approfondissement en psychologie - 8 ECTS
EP 4.3.1 Psychobiologie (4 ECTS)
EP 4.3.2 Deux options au choix (clinique, travail, psychogérontologie) (4 ECTS)
M4.4 Compétences transversales - 8 ECTS
EP 4.4.1 Anglais (2 ECTS)
EP 4.4.2 MOBIL
EP 4.4.3 PIX (1 ECTS)
EP 4.4.4 Accompagnement personnalisé
EP 4.4.5 Statistiques (3 ECTS)
EP 4.4.6 Stage facultatif
EP 4.4.7 Compétences informationnelles : perfectionnement

M5.1 Enseignements fondamentaux 1 - 8 ECTS
EP 5.1.1 Psychologie clinique (3 ECTS)
EP 5.1.2 Psychologie cognitive : Neuropsychologie clinique (2 ECTS)
EP 5.1.3 Psychologie du développement (3 ECTS)
M5.2 Enseignements fondamentaux 2- 8 ECTS
EP 5.2.1 Psychologie du travail (4 ECTS)
EP 5.2.2 Psychogérontologie (4 ECTS)
M5.3 Approfondissement en psychologie - 8 ECTS
EP 3.3.1 Psychobiologie (4 ECTS)
EP 3.3.2 Deux options au choix (travail, gérontologie, développement, clinique, neurosciences cognitives) (4 ECTS)
M5.4 Compétences transversales - 6 ECTS
EP 5.4.1 Anglais (2 ECTS)
EP 5.4.2 Statistiques (2 ECTS)
EP 5.4.3 Accompagnement personnalisé
EP 5.4.4 Suivi de stage
EP 5.4.5 MOBIL
EP 5.4.6 TER (2 ECTS)

M6.1 Enseignements fondamentaux 1 - 8 ECTS
EP 6.1.1 Psychologie clinique (3 ECTS)
EP 6.1.2 Psychologie cognitive (3 ECTS)
EP 6.1.3 Psychologie du développement (2 ECTS)
M5.2 Enseignements fondamentaux 2 - 8 ECTS
EP 6.2.1 Psychologie du travail (4 ECTS)
EP 6.2.2 Psychogérontologie (4 ECTS)
M6.3 Approfondissement en psychologie - 8 ECTS
EP 6.3.1 Psychobiologie (4 ECTS)
EP 6.3.2 Deux options au choix (travail, gérontologie, développement, clinique, neurosciences cognitives) (4 ECTS)
M6.4 Compétences transversales - 6 ECTS
EP 5.4.1 Anglais (2 ECTS)
EP 5.4.2 Statistiques (2 ECTS)
EP 5.4.3 Suivi de stage
EP 5.4.4 Accompagnement personnalisé
EP 5.4.5 CERCIP (2 ECTS)

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
possibilité de poursuite en Master
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
-

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
Possibilité de stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia, ...
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
Direction de département : N. Gillet
Responsables de la Licence : O. Agli et K. Pothier

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- 7.1 Date
[] [] []
- 7.2 Signature
[]
- 7.3 Qualité du signataire
[]
- 7.4 Tampon ou cachet officiel
[]

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	

3.1	Niveau du diplôme	3.2	
3.3	Condition(s) d'accès		

Organisation des études

4.1	En présentiel – stage de professionnalisation optionnel PERMET D'ACQUERIR : des connaissances approfondies sur les grands courants artistiques des périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine L'offre modulaire ouvre sur d'autres disciplines telles que l'archéologie, l'histoire, la littérature, la philosophie et la civilisation et la langue italienne.	4.2
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus	

SEMESTRE 1 – 263h30 – (30 ECTS)

Module 1 : Introduction à l'analyse de l'art antique (antique et médiévale) - 64 heures (8 crédits ECTS)

Module 2 : Introduction à l'analyse de l'art antique (moderne et contemporaine et médiévale) - 64 heures (8 crédits ECTS)

Module 3 : Approches complémentaires en histoire de l'art / Périodisation de l'histoire de l'art 72h -

Module 4 : Compétences transversales 60h – Anglais 18h – Français 18h - Commentaires devant le œuvres et techniques documentaires 16h - Découvrir la BU et ses services (visite et rechercher dans le catalogue) 8h - (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 2 - 259h30 - (30 crédits ECTS)

Module 1 : Introduction à l'analyse de l'art antique (antique et médiévale) - 64 heures (8 crédits ECTS)

Module 2 : Introduction à l'analyse de l'art antique (moderne et contemporaine et médiévale) - 64 heures (8 crédits ECTS)

Module 3 : Approches complémentaires en histoire de l'art / Périodisation de l'histoire de l'art 72h -

Module 4 : Compétences transversales 60h – Anglais 18h – Français 18h - Commentaires devant le œuvres et techniques documentaires 16h - Découvrir la BU et ses services (visite et rechercher dans le catalogue) 8h - (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 3 – 236h - (30 crédits ECTS)

Module 1 : Histoire de l'art antique et médiéval 68h - Introduction aux arts et à l'archéologie de l'Italie préromaine 34h - Introduction à l'architecture médiévale européenne 34h - (8 crédits ECTS)

Module 2 : Histoire de l'art moderne et contemporain 68h - Introduction à l'architecture des temps modernes 34h - Introduction à l'architecture et aux arts visuels du XXe siècle (première partie) 34h - (8 crédits ECTS)

Module 3 : Cours de spécialités en Histoire de l'art 40h (2 cours au choix) - Réception de l'Antiquité 20h - Patrimoine régional 20h - Iconographie et genres artistiques à l'époque moderne 20h - Théorie de l'Art 20h – OU Module 3 d'ouverture 60h ou 72h - A choisir parmi : Histoire Archéologie / Histoire / Regards sur l'Italie – Ou au choix parmi l'ensemble de l'offre de formation universitaire. - (8 crédits ECTS)

Module 4 : Compétences transversales 56h - Langue étrangère 18h - Français 18h - Compétences numériques 20h MOBIL 4h - (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 4 – 264h - (30 crédits ECTS)

Module 1 : Histoire de l'art antique et médiéval 68h - Introduction générale à l'art romain 34h - Introduction aux arts de l'image en Europe au XIVe siècle 34h - (8 crédits ECTS)

Module 2 : Histoire de l'art moderne et contemporain 68h - Introduction générale aux arts de l'image en Europe au XVIIe siècle 34h - Introduction à l'architecture et aux arts visuels du XXe siècle (seconde partie) 34h - (8 crédits ECTS)

Module 3 : Cours de spécialités en Histoire de l'art 40h (2 cours au choix) - Stratégies et tactiques de l'archéologie classique - 20h 3 Iconographie médiévale - 20h - Iconographie et genres artistiques à l'époque moderne - 20h - Art contemporain XX-XXIe siècle : théories et pratiques - 20h OU Module 3 d'ouverture - 60h ou 72h - A choisir parmi : Histoire Archéologie / Histoire / Regards sur l'Italie Ou au choix parmi l'ensemble de l'offre de formation universitaire - (8 crédits ECTS)

Module 4 : Compétences transversales 56h - Langue étrangère 18h – Français 18h – CERCIP 20h - (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 5 – 250h (30 crédits ECTS)

Module 1 : Architecture 64h (2 cours au choix) – Art augustéen - 32h - Art et architecture en France (1380-1520) 32h - L'art de bâtir en France au XVIe siècle 32h - Théorie de l'architecture et de l'urbanisme XXe siècle 32h - (8 crédits ECTS)

Module 2 : Iconographie 64h (2 enseignements au choix) - Iconographie étrusque et italique 32h - Les arts de l'image en France au XVe siècle 32h - Arts en France à la Renaissance 32h - De l'art contemporain japonais : circulation des images de 1945 à nos jours 32h - (8 crédits ECTS).

Module 3 : Pratiques et théories des arts 64h (2 enseignements au choix) - Patrimoine et jardins 32h - Patrimoine régional (médiéval et contemporain) 32h - Peinture XIXe siècle 32h - Théorie de la restauration 32h - OU Module 3 d'ouverture 60h ou 72h - A choisir parmi : Histoire / Regards sur l'Italie - (8 crédits ECTS).

Module 4 : Compétences transversales 56h - Langue étrangère 18h - Français 18h – CERCIP 20h - (6 crédits ECTS).

SEMESTRE 6 – 234h - (30 crédits ECTS)

Module 1 : Arts décoratifs et architecture 64h (2 enseignements au choix) - L'architecture au XVIIIe siècle 32h - Les arts à Pompéi 32h - La sculpture médiévale 32h - Histoire des designs 32h - (8 crédits ECTS).

Module 2 : Musées et expositions 64h (2 enseignements au choix) - Art antique 32h - Art médiéval 32h - Art moderne 32h - Art contemporain 32h (8 crédits ECTS).

Module 3 : Pratiques et théories des arts 64h (2 enseignements au choix) - Questions d'imagerie grecque 32h - Chantier du monde monastique du Moyen-Âge 32h - Genre et art contemporain (changement intitulé) 32h - Peinture italienne à la Renaissance 32h - OU Module 3 d'ouverture 60h ou 72h - A choisir parmi : Histoire / Regards sur l'Italie - (8 crédits ECTS).
Module 4 : Compétences transversales 42h - Langue étrangère - 18h - Français 18h - MOBIL 6h - (6 crédits ECTS).

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.
Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Master - L'étudiant titulaire de la licence peut choisir de poursuivre sa formation universitaire en Master d'Histoire de l'art : - soit parcours Métiers de la Recherche, de la Conservation et de la Médiation - soit parcours binational Histoire de l'art et études italiennes
Le diplôme donne également accès à plusieurs autres masters de l'Université de Tours (Histoire, Civilisations, Patrimoines / Humanités numériques, Enseignement 1er degré, ...)

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 En fonction du diplôme obtenu (Licence et/ou Master), l'étudiant pourra prétendre à de nombreux concours de la fonction publique organisés par : le Ministère de la Culture, tels que les administrations chargées de la culture et les établissements culturels - les collectivités territoriales, tels que les musées et les monuments.
D'autres secteurs d'activités sont également possibles : tourisme, marché de l'art, journalisme, galeriste, commissaire-priseur.
La formation permet de se diriger vers une carrière académique à différents niveaux : du professorat des écoles à l'enseignement universitaire (après un doctorat).

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 MOBIL en L1 S2 + L2 S3 + L3 S6 et CERCIP en L2 S4 + L3 S5
ERASMUS : en Europe : à partir de la L2 jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein de l'Université européenne partenaire (200 universités possibles).
HORS EUROPE : L'université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines, ...

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 Direction du département : Emmanuelle CHAMPION-HINDY (emmanuelle.champion@univ-tours.fr) et Pascale CHARRON (pascale.charron@univ-tours.fr)

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

En fonction du diplôme obtenu (Licence et/ou Master), l'étudiant pourra prétendre à de nombreux concours de la fonction publique organisés par : le Ministère de la Culture, tels que les administrations chargées de la culture et les établissements culturels - les collectivités territoriales, tels que les musées et les monuments. D'autres secteurs d'activités sont également possibles : tourisme, marché de l'art, journalisme, galeriste, commissaire-priseur.

La formation permet de se diriger vers une carrière académique à différents niveaux : du professorat des écoles à l'enseignement universitaire (après un doctorat).



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel – stage de professionnalisation optionnel	4.2 - Repérer une progression chronologique et une problématique historique ; replacer les événements et les processus historiques dans la longue durée, dans une perspective comparatiste. - Rassembler, mettre en forme et analyser l'information au sein de documents de diverse nature (textes historiques, documents iconographiques, documents d'archives, articles de presse, articles scientifiques, tableaux statistiques...). - Mobiliser une intelligence critique pour situer la réflexion au sein des débats historiographiques. - Connaître les principales notions des différentes branches de la recherche historique (histoire politique, économique, sociale, religieuse, culturelle, histoire urbaine, histoire du genre...).
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus	

PREMIERE ANNÉE – L1

SEMESTRE 1 - 240h – (30 crédits ECTS)

Module 1 - 60h Mondes anciens 24 h et médiévaux 24h (ou Modernes 24h et contemporaines 24h) Initiation aux sources de l'histoire 12 h - (8 crédits ECTS)

Module 2 - 60h Méthodologie historique (8 crédits ECTS)

Module 3 - 60h Offre modulaire : Archéologie (Archéologie de la France 24h - Les métiers de l'Archéologie 36h) ou Géographie ou Sociologie ou Parcours International ou Histoire de l'Art ou autre (si compatible avec les emplois du temps) (8 crédits ECTS)

Module 4 - 60h Compétences transversales : Expression écrite et orale 18h - Anglais 18h - Techniques documentaires 24h dont BU 6h (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 2 - 240h – (30 crédits ECTS)

Module 1 - 60h Mondes anciens 24 h et médiévaux 24h (ou Modernes 24h et contemporaines 24h) Initiation aux sources de l'histoire 12 h - (8 crédits ECTS)

Module 2 - 60h Méthodologie historique (8 crédits ECTS)

Module 3 - 60h Offre modulaire : Archéologie (de l'homme de Néandertal aux Gaulois 42h - Outils et méthodes de l'archéologie 18h) ou Géographie ou Sociologie ou Parcours International ou Histoire de l'Art ou autre (si compatible avec les emplois du temps) (8 crédits ECTS)

Module 4 - 60h Compétences transversales : Expression écrite et orale 18h - Anglais 18h - Pré-professionnalisation : enjeux et perspectives des études d'histoire (6 crédits ECTS)

DEUXIÈME ANNÉE - L2

SEMESTRE 3 - 240h – (30 crédits ECTS)

Module 1 - 60h Mondes anciens ou médiévaux - (8 crédits ECTS)

Module 2 - 60h Mondes modernes ou contemporains - (8 crédits ECTS)

Module 3 - 60h Offre modulaire : Géographie ou Sociologie ou Parcours International ou Histoire de l'Art ou Archéologie (Archéologie romaine-36h et géoarchéologie-24h) ou Renforcements disciplinaires, économies et sociétés (histoire économique-30h et histoire des dynamiques sociales-30h) ou autre (si compatible avec les emplois du temps) (8 crédits ECTS)

Module 4 - 60h Langue vivante 18h, Aoip/stage 18h, Compétences numériques 20h, Langue ancienne(facultatif), Mobil 4h (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 4 – 260h - (30 crédits ECTS)

Module 1 - 60h Mondes modernes ou contemporains - (8 crédits ECTS)

Module 2 - 60h Mondes anciens ou médiévaux - (8 crédits ECTS)

Module 3 - 60h Offre modulaire : Géographie ou Sociologie ou Parcours International ou Histoire de l'Art ou Archéologie (Archéologie médiévale -42h et géoarchéologie -18h) ou Renforcements disciplinaires, cultures et interculturalités (histoire franco-allemande-30h et histoire des dynamiques sociales- 30h) ou autre (si compatible avec les emplois du temps) (8 crédits ECTS)

Module 4 - 60h

Statistiques pour historiens 24h, Langue vivante 18h, Aoip/stage 18h, Langue ancienne(facultatif), Cercip 20h (6 crédits ECTS)

TROISIÈME ANNÉE - L3

SEMESTRE 5 - 272h – (30 crédits ECTS)

Module 1 - 60h Espaces pouvoirs et sociétés cours dans l'une des deux périodes (ancienne ou médiévale) 24h et Cultures, savoirs et représentations cours dans l'une des deux périodes (ancienne ou médiévale) 24h- (8 crédits ECTS).

Module 2 - 60h Espaces pouvoirs et sociétés cours dans l'une des deux périodes (moderne ou contemporaine) 24h et Cultures, savoirs et représentations cours dans l'une des deux périodes (moderne ou contemporaine) 24h- (8 crédits ECTS)

Module 3 - 72h Offre modulaire : Renforcement disciplinaire : Préparation concours de l'enseignement (Questions de géographie 36h- Questions d'Histoire 24h – Didactique 12h) ou Sources et traitement de données (Informatique pour historiens 24h - Sources de l'histoire ancienne ou médiévale 24h - Sources de l'histoire moderne ou contemporaine 24h) ou Géographie ou Sociologie ou Parcours International ou Histoire de l'Art (si compatible avec les emplois du temps) (8 crédits ECTS)

Module 4 - 80h Compétences transversales : Projet tuteuré : méthodologie 18h - Anglais 18h - AOIP 18h - CERCIP - 20h (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 6 - 246h - (30 crédits ECTS)

Module 1 - 60h Espaces pouvoirs et sociétés cours dans l'une des deux périodes (moderne ou contemporaine) 24h et Cultures, savoirs et représentations cours dans l'une des deux périodes (moderne ou contemporaine) 24h- (8 crédits ECTS)

Module 2 - 60h Espaces pouvoirs et sociétés cours dans l'une des deux périodes (ancienne ou médiévale) 24h et Cultures, savoirs et représentations cours dans l'une des deux périodes (ancienne ou médiévale) 24h- (8 crédits ECTS)

Module 3 - 72h Offre modulaire : Renforcement disciplinaire : Préparation concours de l'enseignement (Questions de géographie 36h- Questions d'Histoire 24h – Didactique 12h) ou Initiation à la recherche (Questions de recherche histoire ancienne ou médiévale 36h - Questions de recherche moderne ou contemporaine 36h) ou Géographie ou Sociologie ou Parcours International ou Histoire de l'Art (si compatible avec les emplois du temps) (8 crédits ECTS)

Module 4 - 60h Compétences transversales : Projet tuteuré : méthodologie 18h - Anglais 18h - AOIP 18h – Recherche Documentaire 6h (6 crédits ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.
Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens.

Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Mais cette compensation n'est possible que si l'étudiant obtient la moyenne aux quatre modules fondamentaux (modules 1 et 2 des deux semestres).

Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien $\geq$ 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Master Histoire
Master Histoire, Civilisation, Patrimoines
Master Journalisme
Master Enseignement 2nd degré Histoire - Géographie
Master Enseignement 1^{er} degré

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 Possibilité Parcours Erasmus
Atelier de professionnalisation

Autre(s) source(s) d'information

6.2

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Domaine Sciences Humaines et Sociales, Mention Sciences de l'éducation et de la Formation Parcours : Intervention et Fonctions d'accompagnement en éducation et formation	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Action-formation, études et projets de cursus de formation et de méthodologies éducatives, accompagnement de parcours professionnel
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.4	Idem que 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de master – Niveau I (Bac+5) – Niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès * Entrée en master 1 : Titulaire d'une licence en Sciences humaines et sociales (Sciences de l'éducation, Philosophie, Sociologie, Psychologie, Sciences du langage etc.), ou demande d'accès par validation des acquis pédagogiques ou des acquis professionnels, ou Validation des Acquis de l'Expérience * Entrée en master 2 Titulaire d'une maîtrise ou d'un master, ou demande d'accès par validation des acquis pédagogiques ou des acquis professionnels, ou Validation des Acquis de l'Expérience Professionnels en exercice et étudiants en Sciences Humaines et Sociales Les professionnels ont en général 5 ou 10 ans d'exercice de la fonction formation dans les secteurs privés (organisme de formation, entreprise, cabinet de conseil, association) et public (éducation nationale, service formation de la fonction publique territoriale, Groupement d'Intérêt Public..) sous des appellations variées : formateurs, animateurs, travailleurs sociaux, conseillers, médiateurs, consultants...		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 En présentiel (M1 : 265h00 + M2 : 293h00)
Stage (M1 : 12 semaines + M2 : 14 semaines)

4.2 **Compétences à acquérir**

- Impulser l'analyse des besoins dans les territoires et les structures à partir d'une démarche de recherche collaborative avec les acteurs concernés.
- Structurer des ingénieries de l'accompagnement en formation dans les secteurs de l'alternance, de l'orientation et du conseil.
- Accompagner les processus de délibération dans une visée d'insertion, de professionnalisation et de formation.
- Réaliser des prestations de conseil en formation, bilan de compétences, évolution professionnelle et validation des acquis de l'expérience.
- Accompagner le développement d'analyse réflexive des pratiques dans, par et avec les collectifs de travail.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 **Parcours de M1**

Semestre 7

UE 7-1 – Ingénierie pédagogique et de formation [4 ECTS]

UE 7-2 – Se former à et par la recherche (1) [12 ECTS]

UE 7-3 – Questions vives de l'éducation et de la formation (1) [4 ECTS]

UE 7-4 – Langue vivante [1 ECTS]

UE 7-5 – Méthodologies de l'analyse de pratiques (1) (cours en présentiel + stage équivalent à 4 semaines) [8 ECTS]

UE 7-6 – Modules thématiques optionnels (choisir un module parmi les quatre) [1 ECTS]

Semestre 8

UE 8-1 – Acteurs et processus des formations numériques [4 ECTS]

UE 8-2 – Se former à et par la recherche (2) [12 ECTS]

UE 8-3 – Questions vives de l'éducation et de la formation (2) [4 ECTS]

UE 8-4 – Langue vivante [2 ECTS]

UE 8-5 – Méthodologies de l'analyse de pratiques (2) (cours en présentiel + stage équivalent à 8 semaines) [8 ECTS]

Intitulés des unités

Semestre 9 – M2 IFAC

UE 9-1 – Séminaire transversal : enjeux et métiers de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation (1) [1 ECTS]

UE 9-2 – Modules d'approfondissement thématique (choix d'une option) [2 ECTS]

UE 9-3 – Démarches narratives et accompagnement des parcours : le portfolio réflexif [6 ECTS]

UE 9-4 – Recherche et méthodologie d'intervention (1) [6 ECTS]

EP 9-5 – Analyse des pratiques professionnelles et de recherche (6 semaines de stage, 210h) [9 ECTS]

UE 9-6 – Théories de l'accompagnement, réciprocité des savoirs [6 ECTS]

Semestre 10 – M2 IFAC

UE 10-1 – Séminaire transversal : enjeux et métiers de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation (2) [1 ECTS]

UE 10-2 – Vocabulaire anglophone de l'accompagnement et de la recherche [1 ECTS]

UE 10-3 – Recherche et méthodologie d'intervention (2) [10 ECTS]

UE 10-4 – Analyse des pratiques de recherche et expérimentations sur site (Stage ou emploi : 8 semaines, 280 heures) [12 ECTS]

UE 10-5 – Accompagner le parcours en éducation et formation [6 ECTS]

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Secteurs d'activités

Les professionnels exercent dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation des adultes, de l'insertion sociale et de la santé, ainsi que de l'accompagnement d'équipes éducatives, pédagogiques et formatives : formateurs, tuteurs, enseignants professionnels, cadres de santé, ingénieurs pédagogiques, responsables emploi-formation, responsables RH, consultants-formateurs, responsables de centre de formation, d'associations, de l'action politique et sociale, coordinateurs emploi dans les collectivités territoriales, responsables de développement local, chargés de mission régionaux, chargés de projet dans le domaine de la médiation, conseillers pédagogiques.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable du parcours :
Corinne Rougerie
corinne.rougerie@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Domaine Sciences Humaines et Sociales, Mention Sciences de l'éducation et de la Formation Parcours : Management, Ethique et Formation en Santé	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Enseignement, formation, études et projets de cursus de formation et de méthodologies éducatives, organisation et administration de services et de centres de formation
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.4	Idem que 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de master – Niveau I (Bac+5) – Niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès * Entrée en master 1 : Titulaire d'une licence en Sciences humaines et sociales (Sciences de l'éducation, Philosophie, Sociologie, Psychologie, Sciences du langage etc.), ou demande d'accès par validation des acquis pédagogiques ou des acquis professionnels, ou Validation des Acquis de l'Expérience * Entrée en master 2 Titulaire d'une maîtrise ou d'un master, ou demande d'accès par validation des acquis pédagogiques ou des acquis professionnels, ou Validation des Acquis de l'Expérience Professionnels en exercice et étudiants en Sciences Humaines et Sociales Les professionnels sont issus des filières paramédicales (infirmier, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, manipulateur en électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière, technicien de laboratoire médical, diététicien, orthoptiste, psychomotricien, orthophoniste) et ont en général 5 ou 10 ans d'exercice dans le champ de l'encadrement, de la formation et/ou du soin.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 En présentiel (M1 : 265h00 + M2 : 328h00)
Stage (M1 : 12 semaines + M2 : 14 semaines)

4.2 **Compétences à acquérir**

- Savoir analyser sa démarche et ses postures d'accompagnement en s'appuyant sur les acquis de son expérience professionnelle
- Analyser, concevoir, et évaluer des ingénieries pédagogiques et de formation au sein de parcours professionnalisants
- Travailler sur les dynamiques partenariales à l'oeuvre dans l'alternance formative et le tutorat des futurs professionnels de la santé et du social
- Penser les actions et les projets de terrain dans la perspective du développement professionnel continu et de la formation tout au long de la vie
- Inscrire les questions organisationnelles et formatives au sein d'une dimension éthique
- Mettre en perspective et en action les dynamiques de formation par la recherche.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 **Parcours de M1**

Semestre 7

UE 7-1 – Ingénierie pédagogique et de formation [4 ECTS]

UE 7-2 – Se former a et par la recherche (1) [12 ECTS]

UE 7-3 – Questions vives de l'éducation et de la formation (1) [4 ECTS]

UE 7-4 – Langue vivante [1 ECTS]

UE 7-5 – Méthodologies de l'analyse de pratiques (1) (cours en présentiel + stage équivalent à 4 semaines) [8 ECTS]

UE 7-6 – Modules thématiques optionnels (choisir un module parmi les quatre) [1 ECTS]

Semestre 8

UE 8-1 – Acteurs et processus des formations numériques [4 ECTS]

UE 8-2 – Se former a et par la recherche (2) [12 ECTS]

UE 8-3 – Questions vives de l'éducation et de la formation (2) [4 ECTS]

UE 8-4 – Langue vivante [2 ECTS]

UE 8-5 – Méthodologies de l'analyse de pratiques (2) (cours en présentiel + stage équivalent à 8 semaines) [8 ECTS]

Intitulés des unités

Semestre 9 – M2 MEFS

UE 9-1 – Contexte du système de santé, environnement et politiques de santé [4 ECTS]

UE 9-2 – Management des structures de santé [4 ECTS]

UE 9-3 – Processus formatifs et professions de santé [4 ECTS]

UE 9-4 – Recherche et analyse de pratiques (cours en présentiel + stage équivalent à 7 semaines) [15 ECTS]

UE 9-5 – Module d'approfondissement [3 ECTS]

Semestre 10 – M2 MEFS

UE 10-1 – Management de la qualité et gestion des risques [4 ECTS]

UE 10-2 – Management des structures de santé [4 ECTS]

UE 10-3 – Dynamiques partenariales et réflexivité en formation [4 ECTS]

UE 10-4 – Recherche et analyse de pratiques (cours en présentiel + stage équivalent à 8 semaines) [16 ECTS]

UE 10-5 – Module d'approfondissement [2 ECTS]

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Secteurs d'activités

Les professionnels exercent dans les domaines de la formation professionnelle, du soin, du travail social ainsi que de l'accompagnement d'équipes pédagogiques et professionnelles : cadres de santé, formateurs, éducateurs spécialisés, chefs de projets, chefs de services, chargés de projet dans le champ de l'éducation, de la prévention et de la promotion de la santé.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable du parcours :
Samuel Renier
samuel.renier@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

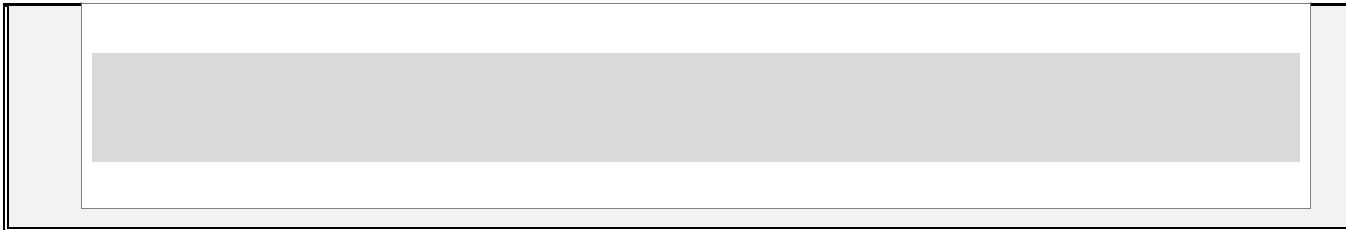
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Domaine Sciences Humaines et Sociales, Mention Sciences de l'éducation et de la Formation Parcours : Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Enseignement, formation, ingénierie de formation, politiques européennes de formation, politiques de certification, organisation de la formation d'adultes.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.4	Idem que 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de master – Niveau I (Bac+5) – Niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès * Entrée en master 1 : Titulaire d'une licence en Sciences humaines et sociales (Sciences de l'éducation, Philosophie, Sociologie, Psychologie, Sciences du langage etc.), ou demande d'accès par validation des acquis pédagogiques ou des acquis professionnels, ou Validation des Acquis de l'Expérience * Entrée en master 2 Titulaire d'une maîtrise ou d'un master, ou demande d'accès par validation des acquis pédagogiques ou des acquis professionnels, ou Validation des Acquis de l'Expérience Professionnels en exercice et étudiants en Sciences Humaines et Sociales Les professionnels ont en général 5 ou 10 ans d'exercice de la fonction formation dans les secteurs privés (organisme de formation, entreprise, cabinet de conseil, association) et public (éducation nationale, service formation de la fonction publique territoriale, Groupement d'Intérêt Public..) sous des appellations variées : formateurs, animateurs, conseillers, médiateurs, consultants...		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 En présentiel (M1 : 265h00 + M2 : 305h00)
Stage (M1 : 12 semaines + M2 : 14 semaines)

4.2 **Compétences à acquérir**

- Diagnostiquer, organiser et définir une stratégie de formation visant le développement des qualifications et des compétences
- Structurer des ingénieries de formation, de l'élaboration du cahier des charges à l'évaluation du programme d'actions.
- Analyser des besoins des organisations en formation et en mobilité professionnelle.
- Construire, conduire et évaluer des dispositifs de certification/formation/professionnalisation.
- Intégrer dans les ingénieries de formation des parcours de mobilités européennes professionnalisant et certifiant

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 **Parcours de M1**

Semestre 7

UE 7-1 – Ingénierie pédagogique et de formation [4 ECTS]

UE 7-2 – Se former a et par la recherche (1) [12 ECTS]

UE 7-3 – Questions vives de l'éducation et de la formation (1) [4 ECTS]

UE 7-4 – Langue vivante [1 ECTS]

UE 7-5 – Méthodologies de l'analyse de pratiques (1) (cours en présentiel + stage équivalent à 4 semaines) [8 ECTS]

UE 7-6 – Modules thématiques optionnels (choisir un module parmi les quatre) [1 ECTS]

Semestre 8

UE 8-1 – Acteurs et processus des formations numériques [4 ECTS]

UE 8-2 – Se former a et par la recherche (2) [12 ECTS]

UE 8-3 – Questions vives de l'éducation et de la formation (2) [4 ECTS]

UE 8-4 – Langue vivante [2 ECTS]

UE 8-5 – Méthodologies de l'analyse de pratiques (2) (cours en présentiel + stage équivalent à 8 semaines) [8 ECTS]

Intitulés des unités

Semestre 9 – M2 SIFA

UE 9-1 – Séminaire transversal : enjeux et métiers de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation (1) [1 ECTS]

UE 9-2 – Modules d'approfondissement thématique (choix d'une option) [2 ECTS]

UE 9-3 – Se former à la recherche. Du problème à la méthode [10 ECTS]

UE 9-4 – Les ingénieries en formation d'adultes [6 ECTS]

UE 9-5 – Politiques européennes de l'éducation et de la formation : certifications, partenariats, mobilités [3 ECTS]

UE 9-6 – Pratiques réflexives et analyse du travail (stage ou emploi : 6 semaines. 210 heures) [8 ECTS]

Semestre 10 – M2 SIFA

UE 10-1 – Séminaire transversal : enjeux et métiers de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation (2) [1 ECTS]

UE 10-2 – Vocabulaire anglophone de l'éducation et de la formation [1 ECTS]

UE 10-3 – Se former par la recherche. Logique et méthodologie de l'enquête terrain [10 ECTS]

UE 10-4 – Conseil stratégique et ingénierie des dispositifs de professionnalisation [6 ECTS]

UE 10-5 – Partenariats et mobilités dans l'Europe de la formation (Séminaire ou voyage d'étude) [3 ECTS]

UE 10-6 – Pratiques réflexives et parcours professionnels (stage ou emploi : 8 semaines, 280 heures) [9 ECTS]

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Secteurs d'activités

Les professionnels exercent dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation des adultes, de l'insertion sociale et de la santé, ainsi que de l'accompagnement d'équipes éducatives, pédagogiques et formatives : formateurs, tuteurs, enseignants professionnels, cadres de santé, ingénieurs pédagogiques, responsables emploi-formation, responsables RH, consultants-formateurs, responsables de centre de formation, d'associations, de l'action politique et sociale, coordinateurs emploi dans les collectivités territoriales, responsables de développement local, chargés de mission régionaux, chargés de projet dans le domaine de la médiation, conseillers pédagogiques.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Mobilité étudiante, voyage d'études en Europe de 5 jours en M2

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable du parcours :
Sébastien Pesce
sebastien.pesce@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	La Mention Psychologie de l'Université de Tours contient 5 parcours : (a) 1 parcours recherche : - Cognition, Neurosciences et Psychologie (b) 4 parcours professionnels : - Psychologie du Travail et des Organisations - Psychopathologie et Psychologie Clinique - Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent - Psychologie Gérontologique Normale et Pathologique Le Master s'articule dans son ensemble autour (a) d'un tronc commun aux 5 parcours (anglais, analyse des données quantitatives et qualitatives, formation à la recherche, élaboration du projet professionnel, conférences internationales, etc.), (b) d'UE disciplinaires en rapport avec le parcours choisi, (c) d'un mémoire et/ou rapport professionnel et (d) d'un stage.	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études	4.2	Exigences du programme
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Psychologue

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Possibilité d'échanges ERASMUS+ ; NEOLAïA ; CREPUQ ; Canada, US, Australie... en fonction des conventions inter-universitaires ; possibilité de stage à l'étranger

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Se renseigner auprès de Caroline GIRAudeau, psychologie, Université de Tours
Responsable de la Mention Master Psychologie : Robert COURTOIS, psychologie, Université de Tours

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

20 05 2025

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Responsable de la Mention Master Psychologie

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant-e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Domaine Sciences Humaines et Sociales, Mention Sciences de l'éducation et de la Formation Parcours : Ingénierie Pédagogique et Pratiques Numériques	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Enseignement, formation, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique, pratiques numériques éducatives, formation à distance, intelligence artificielle, méthodologie de recherche scientifique, analyse des pratiques professionnelles
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.4	Idem que 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de master – Niveau I (Bac+5) – Niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès * Entrée en master 1 : Titulaire d'une licence en Sciences humaines et sociales (Sciences de l'éducation, Philosophie, Sociologie, Psychologie, Sciences du langage etc.), ou demande d'accès par validation des acquis pédagogiques ou des acquis professionnels, ou Validation des Acquis de l'Expérience * Entrée en master 2 Titulaire d'une maîtrise ou d'un master, ou demande d'accès par validation des acquis pédagogiques ou des acquis professionnels, ou Validation des Acquis de l'Expérience Professionnels en exercice et étudiants en Sciences Humaines et Sociales Les professionnels ont en général 5 ou 10 ans d'exercice de la fonction formation dans les secteurs privés (organisme de formation, entreprise, cabinet de conseil, association) et public (éducation nationale, service formation de la fonction publique territoriale, Groupement d'Intérêt Public..) sous des appellations variées : formateurs, animateurs, conseillers, médiateurs, consultants...		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 En présentiel (M1 : 265h00 + M2 : 294h00)
Stage (M1 : 12 semaines + M2 : 14 semaines)

- 4.2 **Compétences à acquérir**
- Décrire les acteurs et les métiers dans le champ de l'éducation et de la formation
 - Analyser les enjeux du numérique pédagogique
 - Analyser les usages numériques en éducation et formation
 - Analyser les politiques, les dispositifs et les acteurs des transformations numériques
 - Mettre en œuvre des méthodologies d'enquête en éducation et formation, servant des finalités de recherche et/ou professionnelles.
 - Analyser de manière réflexive et critique les pratiques professionnelles

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 **Parcours de M1**

Semestre 7

UE 7-1 – Ingénierie pédagogique et de formation [4 ECTS]

UE 7-2 – Se former a et par la recherche (1) [12 ECTS]

UE 7-3 – Questions vives de l'éducation et de la formation (1) [4 ECTS]

UE 7-4 – Langue vivante [1 ECTS]

UE 7-5 – Méthodologies de l'analyse de pratiques (1) (cours en présentiel + stage équivalent à 4 semaines) [8 ECTS]

UE 7-6 – Modules thématiques optionnels (choisir un module parmi les quatre) [1 ECTS]

Semestre 8

UE 8-1 – Acteurs et processus des formations numériques [4 ECTS]

UE 8-2 – Se former a et par la recherche (2) [12 ECTS]

UE 8-3 – Questions vives de l'éducation et de la formation (2) [4 ECTS]

UE 8-4 – Langue vivante [2 ECTS]

UE 8-5 – Méthodologies de l'analyse de pratiques (2) (cours en présentiel + stage équivalent à 8 semaines) [8 ECTS]

Intitulés des unités

Semestre 9 – M2 IPPN

UE 9-1 – Séminaire transversal : enjeux et métiers de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation (1) [1 ECTS]

UE 9-2 – Modules d'approfondissement thématique (choix d'une option) [2 ECTS]

UE 9-3 – Se former à la recherche. Du problème à la méthode [6 ECTS]

UE 9-4 – Les ingénieries en formation d'adultes [10 ECTS]

EP 9-5 – Interaction recherche/milieu professionnel (6 semaines de stage, 210h) [8 ECTS]

UE 9-6 – Analyser les enjeux du numérique en éducation et formation [3 ECTS]

Semestre 10 – M2 IPPN

UE 10-1 Séminaire transversal : enjeux et métiers de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation (2) [1 ECTS]

UE 10-2 – Vocabulaire anglophone de l'éducation et de la formation [1 ECTS]

UE 10-3 – Se former par la recherche. Logique et méthodologie de l'enquête terrain [10 ECTS]

UE 10-4 – Ingénierie de projet et professionnalisation [7 ECTS]

UE 10-5 – Pratiques réflexives et expérience de l'alternance (8 semaines de stage, 280h) [11 ECTS]

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Secteurs d'activité :

Formation, éducation, numérique éducatif, ingénierie pédagogique, accompagnement

Métiers :

Métiers de responsable de formation numérique : chargé de mission sur la formation et le numérique, chargé de mission des innovations pédagogiques et numériques, responsable des services d'accompagnement à la pédagogie et au numérique
Métiers de l'accompagnement en éducation et formation : conseiller pédagogique, responsable de formation à distance/hybride, tuteur
Métiers de l'ingénierie pédagogique : ingénieur pédagogique, ingénieur techno-pédagogique, ingénieur TICE, ingénieur pour l'enseignement numérique

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable du parcours :
Melpomeni Papadopoulou
melpomeni.papadopoulou@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

----------------------	----------------------

4.1 Les cours sont dispensés en présentiel.

La Licence est organisée en 3 années soit 6 semestres. Chaque semestre est composé de 4 modules.

Pour la L1 et la L2 :

Le module 1 et le module 2 sont constitués chacun et pour les 2 semestres d'un enseignement fondamental faisant l'objet d'un cours magistral (36h), de travaux dirigés (18h) et de « conférences de méthode » (8h).

Le module 3 est constitué de 3 matières (20h chacune). Le module 4 regroupe des compétences transversales.

Pour la L3. Des parcours sont proposés :

Droit privé : « Parcours droit privé général », « Parcours droit de l'entreprise » et « Parcours Droit judiciaire ».

Droit public : 1 seul Parcours qui ouvre aux étudiants le choix entre de nombreuses matières pour chacun des 4 modules.

Les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages facultatifs durant toute leur licence.

Ils peuvent également bénéficier d'une mobilité via le programme Erasmus + ou des accords hors Europe

4.2 La Licence a pour objectif de donner une formation juridique de base aux étudiants. Elle propose également des enseignements de science politique et une ouverture au monde par l'étude de « questions contemporaines ».

La Licence a une vocation générale et couvre l'ensemble des différents champs de la discipline. Cette formation permet à l'étudiant d'acquérir une méthode de compréhension et d'analyse de l'ensemble des textes juridiques (qu'ils soient contractuels, constitutionnels, législatifs, juridictionnels, etc.).

La Licence de Droit permet :

- de trouver directement un emploi dans le secteur privé ou le secteur public ;
- de passer des concours d'entrée dans la fonction publique ;
- de se perfectionner et de se spécialiser dans le cadre d'un Master Droit (ou éventuellement d'un autre master professionnel ou de recherche).

Compétences acquises :

- maîtrise des concepts juridiques ;
- maîtrise des exercices juridiques et universitaires (exposé oral, dissertation, commentaires de texte et de décision jurisprudentielle, résolution de cas pratique...)
- connaissance d'une langue étrangère
- maîtrise de l'outil informatique

L'essentiel des BCC se retrouve donc dans la Licence Droit.

Pour illustration (RNCP38186) :

BCC1 : Utiliser les outils numériques de référence : cf, Méthodologie documentaire

BCC2 : Exploiter des données à des fins d'analyse : cf, Les cours et travaux dirigés particulièrement dans les matières « fondamentales », Méthodologie documentaire,

BCC3 : S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit et dans au moins une langue étrangère : cf, Langues vivantes

BCC4 : Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel : cf, les stages, le Mobil

BCC5 : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle : cf, les stages

BCC 6 : Identifier et résoudre un problème juridique : Cf, toutes les matières faisant l'objet de travaux dirigés

BCC 7 : Situer un problème de droit dans son contexte : cf, toutes les matières

BCC 8 : Agir et communiquer dans un contexte juridique : cf, les stages

BCC 16 et 17 : Mettre en œuvre les méthodes et outils du domaine de la science politique / Analyser un questionnement en mobilisant les concepts de la science politique : cf, sociologie, introduction à la science politique, théorie politique contemporaines, histoire des idées politiques

4.3 Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

Voir la maquette jointe

4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu (écrit ou oral), un examen terminal (écrit ou oral), soit par ces deux modes de contrôle combinés.

- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
- Deux sessions de contrôle de connaissance (1^{ère} session / 2nde session (ou « session de rattrapage ») sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.
- La validation de chaque année de Licence est conditionnée par l'exigence d'une double moyenne (supérieure ou égale à 10/20) càd la moyenne à l'année (compensation entre les 2 semestres) ET la moyenne aux 4 modules fondamentaux (module 1 et 2 de chaque semestre, compensation entre ces modules).
- La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Après la licence de Droit, il est possible de poursuivre ses études en Master, à la suite d'un processus de sélection.
- Pour illustration, à Tours, les Masters suivants sont proposés :
- Droit de la santé, Biotechnologie et Droit
 - Droit de l'entreprise (Droit des affaires ; Droit social)
 - Droit de l'environnement et de l'urbanisme (Environnement, Territoire et Paysage ; Territoires et urbanisme)
 - Droit du patrimoine (Ingénierie patrimoniale ; Droit immobilier, promotion et gestion de l'immeuble)
 - Droit européen (Droit-Langues ; Franco-allemand ; Affaires européennes)
 - Droit privé fondamentale
 - Droit public (Droit et Gestion publique locale ; Juriste de droit public)
 - Justice, procès, procédures (Conseil et Contentieux ; Études judiciaires approfondies)

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 L'étudiant.e titulaire d'une licence peut s'inscrire aux concours de la Fonction Publique (catégorie A et B). Il peut postuler à différents concours d'entrée (Greffier, Directeur des services de greffe, Police nationale, ...).
- Après avoir effectué des stages ou acquis des compétences professionnelles complémentaires, dans le cadre d'un master ou d'une école spécialisée, l'étudiant peut accéder à diverses carrières judiciaires ou juridiques (avocat, magistrat, notaire, commissaire de justice, inspecteur des finances publiques...) et à des métiers diversifiés dans le monde de l'entreprise (juriste d'entreprise, juriste dans les secteurs des banques, assurances, finances...).

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 Durant sa licence, l'étudiant.e a la possibilité d'effectuer un stage facultatif à son initiative, en France comme à l'étranger. Ce stage, qui lui permet de rentrer en contact avec le monde professionnel, est fortement conseillé par l'équipe pédagogique. Il est réalisé en dehors des périodes d'enseignement et d'examen. Il nécessite une convention de stage signée entre la structure d'accueil (cabinet d'avocat, étude notariale, juridiction, direction des finances publiques, service ressources humaines...) l'Université et l'étudiant.e.
Le stage n'est pas soumis à une évaluation.

L'étudiant.e de L2 ou L3 peut se voir proposé d'assurer des séances de tutorat pour les étudiant.es de L1 (cf « tutorat pédagogique »)

Le Mobil (Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion) aux semestres 2, 4 et 5 accompagne l'étudiant.e dans son projet professionnel, son orientation. Il a pour objet de lui fournir une meilleure connaissance des poursuites d'études après la Licence, des débouchées et du marché du travail (2h de cours et 2h de travaux dirigés). Il ne fait pas l'objet d'une évaluation et n'est pas doté de crédits ECTS.

Le CERCIP (Compétences Engagent, Réflexions Citoyennes et Pratiques) est centré sur la pratique d'activités physiques et sportives, culturelles/artistiques et sur l'engagement étudiant (prévention, association). Quelques CERCIP concernent également l'insertion professionnelle, la santé étudiante.

Au semestre 4, il fait l'objet d'un enseignement sur la transition écologique (18h).

Il est possible sous certaines réserves de s'inscrire à un CERCIP « surnuméraire » qui est valorisé par des points bonifiants dans la moyenne de l'année.

Le CERCIP est crédité de 2 ECTS

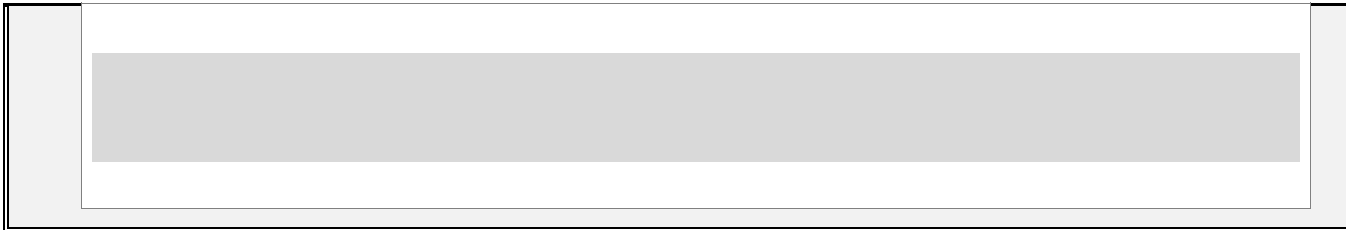
Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 Responsable de la mention :
Marie-Laure Gély
Courriel : marie-laure.gely@univ-tours.fr
Téléphone : 02 47 36 10 60 (scolarité Licence)

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- | | | | |
|-----|-----------------------|-----|---------------------------|
| 7.1 | Date | 7.2 | Signature |
| | <input type="text"/> | | <input type="text"/> |
| 7.3 | Qualité du signataire | 7.4 | Tampon ou cachet officiel |
| | <input type="text"/> | | <input type="text"/> |

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 		
2.4		Ruhr Universität Bochum (Allemagne)	

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études 	4.2	Exigences du programme
-----	---	-----	--

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3
- Semestre 1 : (30 ECTS) – TOURS (France)
 MODULE 1 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1 (8 ECTS)
 MODULE 2 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2 (8 ECTS)
 MODULE 3 : ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES (8 ECTS)
 MODULE 4 : COMPETENCES TRANSVERSALES (6 ECTS)
- Semestre 2 : (30 ECTS) – TOURS (France)
 MODULE 1 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1 (8 ECTS)
 MODULE 2 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2 (8 ECTS)
 MODULE 3 : ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES (8 ECTS)
 MODULE 4 : COMPETENCES TRANSVERSALES (6 ECTS)
- Semestre 3 : (31 ECTS) – BOCHUM (Allemagne)
 MODUL 1 : BURGERLICHES RECHT – EINFÜHRUNG (8 ECTS)
 MODUL 2 : STAATSRECHT (8 ECTS)
 MODUL 3 : EUROPARECHT (7 ECTS)
 MODUL 4 : VERTIEFUNG FRANZOSISCHES RECHT (7 ECTS)
 MODUL 5 : PRAKTIKUM & SCHLÜSSELKOMPETENZEN (1 ECTS)
- Semestre 4 : (29 ECTS) – BOCHUM (Allemagne)
 MODUL 1 : BURGERLICHES RECHT – EINFÜHRUNG (8 ECTS)
 MODUL 2 : STAATSRECHT (8 ECTS)
 MODUL 3 : VERTIEFUNG FRANZOSISCHES RECHT (4 ECTS)
 MODUL 4 : PRAKTIKUM & SCHLÜSSELKOMPETENZEN (9 ECTS)
- Semestre 5 : (30 ECTS) – TOURS (France)
 MODULE 1 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1 (8 ECTS)
 MODULE 2 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2 (8 ECTS)
 MODULE 3 : ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES (8 ECTS)
 MODULE 4 : COMPETENCES TRANSVERSALES (6 ECTS)
- Semestre 6 : (30 ECTS) – TOURS (France)
 MODULE 1 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1 (8 ECTS)
 MODULE 2 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2 (8 ECTS)
 MODULE 3 : ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES (8 ECTS)
 MODULE 4 : COMPETENCES TRANSVERSALES (6 ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4
- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - En Allemagne en Licence 2^{ème} année, les étudiants doivent valider indépendamment chacun des « moduls ».
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 Mention Bien : entre 14 et 16/20
 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| 5.1 | Accès à un niveau supérieur d'études
Après la licence de Droit parcours Droit Français, Droit Allemand, il est possible de poursuivre ses études en Master et notamment dans le Master Droit Européen parcours Franco-allemand (qui constitue la suite naturelle à ce double diplôme de Licence/Bachelor). | 5.2 | Statut professionnel conféré (le cas échéant) |
|-----|---|-----|---|

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- | | | | |
|-----|--|-----|---|
| 6.1 | Information complémentaire
60 crédits ECTS seront validés dans le pays partenaire dans le cadre d'une mobilité Erasmus+ obligatoire. Stage de 4 semaines à effectuer au moins pour moitié dans le pays partenaire.
Formation soutenue par l'Université Franco-Allemande (UFA) sous la forme d'aides à la mobilité pour les étudiants, de soutien financier pour les établissements partenaires et certification qualité délivrée tous les 4 ans. | 6.2 | Autre(s) source(s) d'information
https://dfbm-dfda.de |
|-----|--|-----|---|

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| 7.1 | Date
<input type="text"/> | 7.2 | Signature
<input type="text"/> |
| 7.3 | Qualité du signataire
<input type="text"/> | 7.4 | Tampon ou cachet officiel
<input type="text"/> |

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	Science politique (RNCP 38183) Droit public, Droit privé	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

Formation menant à un double diplôme :

- Licence de Science politique (RNCP 38183)
- Licence de Droit (RNCP 38186)

Grade de licence
niveau Bac + 3 – niveau 6 – niveau 6 CEC
260 crédits européens

Formation sélective, limitée à 60 places.
Candidature sur la plateforme Parcoursup.
Sélection à l'admissibilité selon un classement effectué sur la base des résultats des classes de Première et de Terminale, ainsi que des épreuves anticipées du baccalauréat.
Admission sous condition d'obtention du baccalauréat

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 La double licence Droit-Science politique est organisée en 3 années soit 6 semestres.

Chaque semestre est composé de 6 modules :

- Modules 1a et 2a : enseignements fondamentaux en Science politique
- Modules 1b et 2b : enseignements fondamentaux en Droit
- Module 3 : enseignements complémentaires en Science politique ou en Droit
- Module 4 : compétences transversales (langues vivantes, compétences numériques, renforcement méthodologique, accompagnement du travail universitaire, insertion professionnelle).

Les enseignements prennent la forme de cours magistraux ou de travaux dirigés.

La 3ème année de formation propose deux parcours au choix, l'un associant Science politique et Droit public, l'autre Science politique et Droit privé.

Les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages facultatifs durant toute leur licence, ainsi qu'un séjour à l'étranger d'un semestre en 3^e année.

Exigences du programme

4.2 La double licence Droit-Science politique a pour objectif de donner une formation interdisciplinaire associant les fondamentaux de la science politique et du droit, ainsi qu'une ouverture à d'autres sciences sociales (économie, sociologie, etc.).

Elle couvre l'ensemble des champs et des compétences de ces disciplines, définies par les fiches RNCP n°38183 (Science politique) et n°38186 (Droit)

La double licence Droit-Science politique permet :

- de trouver directement un emploi dans le secteur privé ou le secteur public,
- de passer des concours d'entrée dans la fonction publique,
- de se perfectionner et de se spécialiser dans le cadre d'un Master de Science politique, de Droit (public ou privé), de Sciences sociales ou de Journalisme

Compétences acquises :

- Maîtrise des concepts et des méthodes de la science politique et du droit (BC06 et BC07)
- Développement des capacités, des capacités de réflexion et de problématisation (BC06, BC07, BC08)
- Maîtrise des exercices académiques classiques : exposé oral, dissertation, commentaire de texte, résolution de cas pratiques, mémoires de recherche (BC02, BC03, BC08)-
- Connaissance du monde professionnel de la politique, du droit, de la fonction publique, du journalisme (BC04, BC05)
- Connaissance d'une langue étrangère (BC03)
- Maîtrise de l'outil informatique (BC01).

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 1 – 42 ECTS

Introduction générale au droit – 8 ECTS
Droit constitutionnel – 8 ECTS
Sociologie – 5 ECTS
Vie politique française – 3 ECTS
Introduction aux relations internationales – 5 ECTS
Pensée politique moderne – 3 ECTS
Organisation de la justice – 2 ECTS
Droit comparé – 2 ECTS
Introduction à la macroéconomie – 3 ECTS
Langue vivante – 3 ECTS

Semestre 2 – 42 ECTS

Droit de la famille – 8 ECTS
Droit constitutionnel – 8 ECTS
Sociologie 2 – 5 ECTS
Vie politique française 2 – 3 ECTS
Introduction à la science politique – 5 ECTS
Organisations internationales – 3 ECTS
Introduction au droit administratif – 2 ECTS
Droit des personnes – 2 ECTS
Histoire des faits économiques – 3 ECTS
Langue vivante – 3 ECTS

Semestre 3 – 42 ECTS

Droit de la responsabilité civile – 8 ECTS
Droit administratif 1 – 8 ECTS
Comportements politiques 1 – 5 ECTS
Politique de l'environnement – 3 ECTS
Démocraties et systèmes politiques – 5 ECTS
Institutions européennes – 3 ECTS
Droit pénal 1 – 2 ECTS
Finances publiques – 2 ECTS
Histoire de la pensée économique – 3 ECTS
Langue vivante – 2 ECTS
Compétences numériques – 1 ECTS

Semestre 4 – 42 ECTS

Droit des contrats – 8 ECTS
Droit administratif 2 – 8 ECTS
Comportements politiques 2 – 5 ECTS
Politique européenne – 3 ECTS
Sociologie de l'Etat – 5 ECTS
Philosophie politique – 3 ECTS
Droit pénal 2 – 2 ECTS
Droit fiscal – 2 ECTS
Epistémologie des sciences sociales – 2 ECTS
Langue vivante – 2 ECTS
Transition écologique – 2 ECTS

Semestre 5 – 46 ECTS

Parcours droit privé
Droit des contrats spéciaux – 8 ECTS
Droit des sociétés – 8 ECTS
Procédure civile OU procédure pénale – 4 ECTS

Parcours droit public (3 matières au choix)

Droit de l'UE 1 OU Droit international public 1 OU Droits fondamentaux OU Droit administratif des biens – 8 ECTS

Droit de l'UE 1 OU Droit international public 1 OU Droits fondamentaux OU Droit administratif des biens – 8 ECTS

Droit de l'UE 1 OU Droit international public 1 OU Droits fondamentaux OU Droit administratif des biens OU Droit de la décentralisation – 4 ECTS

Enseignements de science politique communs aux deux parcours

Introduction aux études de genre – 5 ECTS

Crises et conflits – 3 ECTS

Sociologie des discriminations – 5 ECTS

Enjeux politiques internationaux – 3 ECTS

Enquête de terrain – 2 ECTS

Langue vivante – 2 ECTS

CERCIP – 2 ECTS

Semestre 6 – 46 ECTS

Parcours droit privé

Régime général des obligations – 8 ECTS

Droit des biens – 8 ECTS

Droit des contrats spéciaux 2 OU Droit pénal des personnes – 4 ECTS

Parcours droit public (3 matières au choix)

Droit de l'UE 2 OU Droit international public 2 OU Droit de la fonction publique OU Contentieux administratif – 8 ECTS

Droit de l'UE 2 OU Droit international public 2 OU Droit de la fonction publique OU Contentieux administratif – 8 ECTS

Droit de l'UE 2 OU Droit international public 2 OU Droit de la fonction publique OU Contentieux administratif OU Science administrative – 4 ECTS

Enseignements de science politique communs aux deux parcours

Sociologie de la mondialisation – 5 ECTS

Enjeux politiques contemporains – 3 ECTS

Multilatéralismes contemporains – 5 ECTS

Anthropologie politique – 3 ECTS

Mémoire de recherche – 3 ECTS

Langue vivante – 2 ECTS

Projet collectif – 1 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans les fiches RNCP 38183 et 38186.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Notation de 0/20 à 20/20.

Mention Passable : entre 10 et 12/20

Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20

Mention Bien : entre 14 et 16/20

Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

La double licence Droit – Science politique permet d'accéder à des formations de Master dans les domaines suivants :

- science politique ;
- sciences sociales ;
- droit public ;
- droit privé ;
- journalisme et communication

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

--

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

--

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable de la mention : Audric Vitiello
Courriel : audric.vitiello@univ-tours.fr

--

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

--	--	--

Signature

7.2

--

Qualité du signataire

7.3

--

Tampon ou cachet officiel

7.4

--

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

--

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)

1.1

Prénom(s)

1.2

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

1.3

Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné

2.1

Licence de Droit, Économie, Gestion
Mention Economie

Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme

2.3

Université François-Rabelais de Tours – Ministère de
l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de
la Recherche

Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens

2.5

Français à l'exception des cours de langue

Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le
diplôme

2.2

Macroéconomie
Microéconomie
Économétrie
Mathématiques appliquées
Informatique

Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si
différent de 2.3)

2.4

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme		Durée officielle du programme d'étude	
3.1	Licence - Niveau II - Niveau 6 (CEC)	3.2	3 années/180 ECTS
Condition(s) d'accès			
3.3	Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études		Exigences du programme	
4.1	Le contenu des cours et l'architecture du programme d'enseignement ont été formatés pour permettre aux étudiants d'avoir un socle de connaissances en économie reconnu tant en France qu'à l'étranger. Durant les 3 années ils seront donc formés aux principes de macroéconomie et de micro-économie de base mais aussi initiés à l'économétrie, aux statistiques, à l'informatique et à la modélisation. La formation linguistique n'est évidemment pas négligée ni les matières de culture générale.	4.2	La licence d'Économie de Tours a été construite dans le but de permettre aux étudiants de développer leurs capacités d'analyse, de réflexion en économie, et de maîtrise des techniques d'analyse. La formation permet à l'étudiant d'intégrer directement le marché du travail à l'issue de la licence, ou de pouvoir poursuivre leurs études et choisir toute spécialisation au niveau master.
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus			
4.3	Semestre 1 : 30 ECTS		

Module 1 : Les concepts pour l'économiste (8 ECTS)
 Module 2 : Outils quantitatifs (8 ECTS)
 Module 3 : Ouverture et renforcement disciplinaire (8 ECTS)
 Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)
Semestre 2 : 30 ECTS
 Module 1 : Les concepts pour l'économiste (8 ECTS)
 Module 2 : Outils quantitatifs (8 ECTS)
 Module 3 : Ouverture et renforcement disciplinaire (8 ECTS)
 Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)
Semestre 3 : 30 ECTS
 Module 1 : Les modèles économiques (8 ECTS)
 Module 2 : Outils quantitatifs (8 ECTS)
 Module 3 : Penser & Communiquer (8 ECTS)
 Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)
Semestre 4 : 30 ECTS
 Module 1 : Les modèles économiques (8 ECTS)
 Module 2 : Outils quantitatifs (8 ECTS)
 Module 3 : Penser & Communiquer (8 ECTS)
 Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)
Semestre 5 : 30 ECTS
 Module 1 : Les modèles économiques (8 ECTS)
 Module 2 : Outils Quantitatifs & Qualitatifs (8 ECTS)
 Module 3 : Spécialisation (8 ECTS)
 Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)
Semestre 6 : 30 ECTS
 Module 1 : Les modèles économiques (8 ECTS)
 Module 2 : Outils Quantitatifs & Qualitatifs (8 ECTS)
 Module 3 : Spécialisation (8 ECTS)
 Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.
 Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 Mention Bien : entre 14 et 16/20
 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
 Après la licence d'Economie, il est possible de poursuivre ses études à Tours dans le master économiste d'entreprise. Mais aussi la poursuite d'études est possible dans n'importe quel Master d'économie.
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
 Responsable de la mention :
 Eric Fina Kamani, Enseignant chercheur
 Courriel : eric.fina@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date		Signature	
7.1		7.2	
Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel	
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		Les cours portent sur trois grands domaines : 1. Les savoirs fondamentaux de la géographie - Espaces et sociétés (géographies urbaine, rurale, régionale, économique, des transports ...), - Milieux et environnement (biogéographie, hydrologie, climatologie, risques naturels...), - Aménagement (politiques territoriales, acteurs de l'aménagement, documents d'aménagement...). 2. Les grandes aires géographiques et les enjeux du monde contemporain ; 3. Les outils et les méthodes : statistiques, cartographie, analyse spatiale et SIG, techniques d'enquête, production et analyse d'images, analyse paysagère.
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 Les cours sont dispensés en présentiel.

Les cours s'organisent en quatre modules chaque semestre.

Le module 1 est consacré aux enseignements fondamentaux en géographie,

Le module 2 est consacré aux outils, aux méthodes et analyse de données, ainsi qu'aux visites de terrain.

Le module 3 est un module d'approfondissement, sur des thématiques spécifiques. Il peut au choix être un module d'ouverture en histoire

le module 4 vise l'acquisition de compétences transversales : langues vivantes, compétences numériques, renforcement méthodologique et accompagnement du travail universitaire, insertion professionnelle.

Exigences du programme

4.2 La licence permet d'acquérir les savoirs nécessaires pour travailler dans l'urbanisme, l'aménagement, l'environnement, le développement territorial et l'enseignement. Elle offre une culture générale solide sur les notions et les concepts des grands champs de la géographie ; ainsi qu'une pratique des outils et méthodes d'analyse du géographe.

Compétences acquises (Fiche RNCP 24433) :

BCC 1 : Expression et communication écrites et orales

Éléments pédagogiques : *Enquêtes et analyse de terrain 1&5; Observer, décrire et analyser en sciences sociales; Accompagnement du travail universitaire; Atelier d'expression E/O; Projets collectifs; Langues vivantes*

BCC 2 : Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

Éléments pédagogiques : *Espaces et sociétés; Environnement et sociétés; Géopolitiques; Concepts et champs de la géographie; Observer, décrire et analyser en sciences sociales; Dynamique des territoires ruraux; Territorialités urbaines; Géographie des climats; Populations et migrations internationales; Dynamiques des milieux naturels; Espaces et temps de la mondialisation économique; Géographie des risques dits "naturels"; Politiques européennes; Enquêtes et analyse de terrain 2 (Diagnostic de territoire); Géographie des mobilités; De la cité à l'urbain : Expériences et projets; L'espace français; Géographie du Monde arabe; Géographie des Suds; Géographie des inégalités; Gouverner les territoires; Hydrosystèmes et gestion de l'eau; Politiques de l'environnement; Politiques urbaines; Le paysage : conceptions et institutionnalisation; Enjeux et politiques du développement; Politiques de l'habitat; Participation et conflits territoriaux; Appropriation et représentation des espaces naturels; Epistémologie et fabrique de la recherche; Territoires et transitions*

BCC 3 : Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

Éléments pédagogiques : *Cartographie 1-2; Enquêtes et analyse de terrain 1-5; Études de cas 1-3; Observer, décrire et analyser en sciences sociales; Accompagnement du travail universitaire; Statistiques appliquées à la géographie 1-2; Analyser les dynamiques géographiques; Populations et migrations internationales; Dynamiques des milieux naturels; Espace, images et sons 1-3; Géographie des risques dits "naturels"; Politiques urbaines; SIG 1-2; Analyse spatiale; Atelier "Montage de projet"; Outils quantitatifs et qualitatifs; Géographies sensibles; Projets collectifs*

BCC 4 : Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

Éléments pédagogiques : *Atelier "Montage de projet"; MOBIL*

BCC 5 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Éléments pédagogiques : *Stage volontaire*

BCC 6 : Exploitation de données à des fins d'analyse

Éléments pédagogiques : *Enquêtes et analyse de terrain 1-5; Etudes de cas 1-2; Observer, décrire et analyser en sciences sociales; Outils documentaires; Statistiques appliquées à la géographie 1-2; Analyser les dynamiques géographiques; Géographie des mobilités; L'espace français; Populations et migrations internationales; Hydrosystèmes et gestion de l'eau; Dynamiques des milieux naturels; L'espace français; Géographie des risques dits "naturels"; Politiques de l'environnement; Politiques urbaines; Analyse spatiale; Outils quantitatifs et qualitatifs; Espace, images et sons 1-3; Projets collectifs.*

BCC 7 : Usages digitaux et numériques

Éléments pédagogiques : *Compétences numériques*

4.3

SEMESTRE 1	Éléments pédagogiques	ECTS	SEMESTRE 2	Éléments pédagogiques	ECTS
Module 1	Enseignements fondamentaux : Objets de la géographie	6	Module 1	Enseignements fondamentaux : Objets de la géographie	6
	Espaces et sociétés	2		Dynamique des territoires ruraux	3
	Environnement et sociétés	3		Territorialités urbaines	3
	Géopolitiques	3		Géographie des climats	2
Module 2	Outils, méthodes et analyse des données : Initiation	6	Module 2	Outils, méthodes et analyse des données : Initiation	6
	Cartographie 1	3		Statistiques appliquées à la géographie 1	3
	Enquêtes et analyse de terrain 1	3		Analyser les dynamiques géographiques	3
Module 3	Approfondissements thématiques 1 : 1 bloc au choix parmi les 3 :	6	Module 3	Approfondissements thématiques 1 : 1 bloc au choix parmi les 3 :	6
	Géographie :			Géographie :	
	Concepts et champs de la géographie	3		Population et migrations internationales	4
	Études de cas 1 (Géographie des territoires)	3		Dynamiques des milieux naturels	4
	Histoire A (Mondes anciens et médiévaux) :			Histoire A (Mondes modernes et contemporains) :	
	Histoire ancienne	4		Histoire contemporaine	4
	Histoire médiévale	4		Histoire moderne	4
	Initiation aux sources anciennes et médiévales	0		Initiation sources modernes et contemporaines	0
	Histoire B (Mondes modernes et contemporains) :			Histoire B (Mondes anciens et médiévaux) :	
	Histoire contemporaine	4		Histoire ancienne	4
	Histoire moderne	4		Histoire médiévale	4
	Initiation sources modernes et contemporaines	0		Initiation aux sources anciennes et médiévales	0
Module 4	Compétences transversales	6	Module 4	Compétences transversales	6
	Observer, décrire et analyser en sciences sociales	2		Espace, images et sons 1	2
	Accompagnement du travail universitaire	2		Accompagnement du travail universitaire	2
	Langues vivantes (anglais, espagnol, allemand)	2		Langues vivantes (anglais, espagnol, allemand)	2
	Outils documentaires	0		MOBIL	0
	Stage volontaire	0		Stage volontaire	0
SEMESTRE 3	Éléments pédagogiques	ECTS	SEMESTRE 4	Éléments pédagogiques	ECTS
Module 1	Enseignements fondamentaux : Éléments contemporains	6	Module 1	Enseignements fondamentaux : Aires géographiques	6
	Espaces et temps de la mondialisation économique	3		L'espace français	3
	Géographie des risques dits "naturels"	3		Géographie du Monde arabe	3
	Politiques européennes	2		Géographie des Suds	2
Module 2	Outils, méthodes et analyse des données : Maîtrise	6	Module 2	Outils, méthodes et analyse des données : Maîtrise	6
	Cartographie 2	4		Statistiques appliquées à la géographie 2	4
	Enquêtes et analyse de terrain 2 (Diagnostic de territoire)	4		Enquêtes et analyse de terrain 2 (Diagnostic de territoire)	4
Module 3	Approfondissements thématiques 2 : 1 bloc au choix parmi les 3 :	6	Module 3	Approfondissements thématiques 2 : 1 bloc au choix parmi les 3 :	6
	Géographie :			Géographie :	
	Géographie des mobilités	3		Géographie des inégalités	3
	De la cité à l'urbanisme : Expériences et projets	3		Gouverner les territoires	2
	Études de cas 2 (Géographie économique)	2		Hydrosystèmes et gestion de l'eau	3
	Histoire ancienne			Histoire contemporaine	
	Histoire ancienne	8		Histoire contemporaine	8
	Histoire médiévale			Histoire moderne	
	Histoire médiévale	8		Histoire moderne	8
Module 4	Compétences transversales	6	Module 4	Compétences transversales	6
	Histoire contemporaine	2		Espace, images et sons 2	1
	Accompagnement du travail universitaire	1		Ateliers d'expression écrite/oral	1
	Langues vivantes (anglais, espagnol, allemand)	2		Langues vivantes (anglais, espagnol, allemand)	2
	Compétences numériques	1		CERCIP	2
	MOBIL	0		Outils documentaires	0
	Stage volontaire	0		Stage volontaire	0
SEMESTRE 5	Éléments pédagogiques	ECTS	SEMESTRE 6	Éléments pédagogiques	ECTS
Module 1	Enseignements fondamentaux : Aménagement, Environnement	6	Module 1	Enseignements fondamentaux : Aménagement, Environnement	6
	Politiques de l'environnement	4		Enjeux et politiques du développement	3
	Politiques urbaines	4		Politiques de l'habitat	3
Module 2	Outils, méthodes et analyse des données : Perfectionnement	6	Module 2	Outils, méthodes et analyse des données : Perfectionnement	6
	SIG 1	3		SIG 2	3
	Enquêtes et analyse de terrain 4 (Voyage d'étude)	3		Outils quantitatifs et qualitatifs	3
Module 3	Approfondissements thématiques 3 : 1 bloc au choix parmi les 5 :	6	Module 3	Approfondissements thématiques 3 : 1 bloc au choix parmi les 5 :	6
	Géographie :			Géographie :	
	Le paysage : conceptions et institutionnalisation	3		Appropriation et représentation des espaces naturels	2
	Analyse spatiale	3		Épistémologie et fabriques de la recherche	2
	Atelier "Montage de projet"	2		Territoires et transitions	2
	Histoire : Culture savoirs - Histoire ancienne			Géographies sensibles	2
	Histoire ancienne	8		Histoire : Culture savoirs - Histoire contemporaine	
	Histoire : Culture savoirs - Histoire médiévale			Histoire contemporaine	6
	Histoire médiévale	8		Histoire : Culture savoirs - Histoire moderne	
	Histoire : Espaces pouvoirs sociétés - Histoire ancienne			Histoire moderne	6
	Histoire ancienne	8		Histoire : Espaces pouvoirs sociétés - Histoire contemporaine	
	Histoire : Espaces pouvoirs sociétés - Histoire médiévale			Histoire contemporaine	6
	Histoire médiévale	8		Histoire : Espaces pouvoirs sociétés - Histoire moderne	
Module 4	Compétences transversales	6	Module 4	Compétences transversales	6
	Droit et géographie	1		Espace, images et sons 3	2
	Ateliers d'expression écrite/oral	1		Projets collectifs	2
	Langues vivantes (anglais, espagnol, allemand)	2		Langues vivantes (anglais, espagnol, allemand)	2
	CERCIP	2		Stage volontaire	0
	MOBIL	0			
	Stage volontaire	0			

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Avec ses spécialisations en aménagement et environnement, la licence de Géographie et d'Aménagement permet d'accéder aux différents masters d'aménagement et d'environnement en France (et particulièrement à Tours). L'étudiant souhaitant préparer les concours de l'enseignement peut s'inscrire dans un master spécialisé à l'Université de Tours comme ailleurs en France.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 Durant sa licence, l'étudiant a la possibilité d'effectuer un stage facultatif à son initiative, en France comme à l'étranger. Ce stage, qui lui permet de rentrer en contact avec le monde professionnel, est fortement conseillé par l'équipe pédagogique. Il est réalisé en dehors des périodes d'enseignement et nécessite une convention de stage signée entre l'établissement d'accueil, l'Université et l'étudiant. Le stage n'est pas soumis à une évaluation mais pris en compte dans l'appréciation du « carnet de route » de l'étudiant dont il constitue une plus-value.
- L'étudiant a également la possibilité de suivre un ou deux semestres à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus +. Plusieurs destinations sont propres au département de géographie.

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 Responsable de la mention :
Éric BLIN
eric.blin@univ-tours.fr
02 47 36 10 60 (scolarité)

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence de Science politique	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Science politique (RNCP 38183) Sociologie politique / Relations internationales / Politiques publiques / Théorie politique / Droit public
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Ex : Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Licence de Science politique (RNCP 38183) Grade de licence niveau Bac + 3 – niveau 6 – niveau 6 CEC 180 crédits européens	3.2	Durée officielle du programme d'étude Les études conduisant au grade de Licence sont organisées sur trois années universitaires, constituées chacune de deux semestres d'enseignements, sous la forme de parcours types de formation initiale.
3.3	Condition(s) d'accès Formation accessible uniquement dans le cadre de la double licence Droit-Science politique. Conditions d'entrée dans la double licence Droit-Science politique (formation sélective limitée à 60 places) : candidature sur la plateforme Parcoursup ; sélection à l'admissibilité selon un classement effectué sur la base des résultats des classes de Première et de Terminale, ainsi que des épreuves anticipées du baccalauréat ; admission sous condition d'obtention du baccalauréat		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 La licence Science politique est organisée en 3 années soit 6 semestres.

Chaque semestre est composé de 4 modules :

- Modules 1, 2 et 3 : enseignements fondamentaux en Science politique et en Droit public ;
- Module 4 : compétences transversales (langues vivantes, compétences numériques, renforcement méthodologique, accompagnement du travail universitaire, insertion professionnelle).

Les enseignements prennent la forme de cours magistraux ou de travaux dirigés.

Les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages facultatifs durant toute leur licence, ainsi qu'un séjour à l'étranger d'un semestre en 3^e année.

Exigences du programme

4.2 La licence de Science politique a pour objectif de donner une formation pluridisciplinaire associant aux enseignements fondamentaux de la Science politique à une formation de base en droit public, ainsi qu'à une ouverture à d'autres sciences sociales (économie, sociologie, etc.).

Elle couvre l'ensemble des champs et des compétences de cette discipline, définies par la fiche RNCP n°38183.

La licence de Science politique permet :

- de trouver directement un emploi dans le secteur privé ou le secteur public,
- de passer des concours d'entrée dans la fonction publique,
- de prolonger ses études en se spécialisant dans le cadre d'un Master de Science politique, de Sciences sociales, d'Affaires publiques, de Communication ou de Journalisme

Compétences acquises :

- Maîtrise des concepts et des méthodes de la science politique et du droit public (BC06 et BC07)
- Développement des capacités de réflexion et de problématisation (BC06, BC07, BC08)
- Maîtrise des exercices académiques classiques : exposé oral, dissertation, commentaire de texte, résolution de cas pratiques, mémoires de recherche (BC02, BC03, BC08)
- Connaissance du monde professionnel de la politique, de la fonction publique, du journalisme (BC04, BC05)
- Connaissance d'une langue étrangère (BC03)
- Maîtrise de l'outil informatique (BC01).

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 1 – 30 ECTS

Droit constitutionnel – 8 ECTS

Sociologie – 5 ECTS

Vie politique française – 3 ECTS

Introduction aux relations internationales – 5 ECTS

Pensée politique moderne – 3 ECTS

Introduction à la macroéconomie – 3 ECTS

Langue vivante – 3 ECTS

Semestre 2 – 30 ECTS

Droit constitutionnel – 8 ECTS

Sociologie 2 – 5 ECTS

Vie politique française 2 – 3 ECTS

Introduction à la science politique – 5 ECTS

Organisations internationales – 3 ECTS

Histoire des faits économiques – 3 ECTS

Langue vivante – 3 ECTS

Semestre 3 – 30 ECTS

Droit administratif 1 – 8 ECTS

Comportements politiques 1 – 5 ECTS

Politique de l'environnement – 3 ECTS

Démocraties et systèmes politiques – 5 ECTS

Institutions européennes – 3 ECTS

Histoire de la pensée économique – 3 ECTS

Langue vivante – 2 ECTS

Compétences numériques – 1 ECTS

Semestre 4 – 30 ECTS

Droit administratif 2 – 8 ECTS

Comportements politiques 2 – 5 ECTS

Politique européenne – 3 ECTS

Sociologie de l'Etat – 5 ECTS

Philosophie politique – 3 ECTS

Epistémologie des sciences sociales – 2 ECTS

Langue vivante – 2 ECTS

Transition écologique – 2 ECTS

Semestre 5 – 30 ECTS

Introduction aux études de genre – 5 ECTS

Crises et conflits – 3 ECTS

Sociologie des discriminations – 5 ECTS

Enjeux politiques internationaux – 3 ECTS

Droit public (*1 matière au choix*) : Droit de l'UE 1 OU Droit international public 1 OU Droits fondamentaux OU Droit administratif des biens – 8 ECTS

Enquête de terrain – 3 ECTS

Langue vivante – 2 ECTS

CERCIP – 1 ECTS

Semestre 6 – 30 ECTS

Sociologie de la mondialisation – 5 ECTS

Enjeux politiques contemporains – 3 ECTS

Multilatéralismes contemporains – 5 ECTS

Anthropologie politique – 3 ECTS

Droit public (*1 matière au choix*) : Droit de l'UE 2 OU Droit international public 2 OU Droit de la fonction publique OU Contentieux administratif – 8 ECTS

Mémoire de recherche – 3 ECTS

Langue vivante – 2 ECTS

Projet collectif – 1 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme, tels que définis dans la fiche RNCP 38183.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Notation de 0/20 à 20/20.
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 La licence de Science politique permet d'accéder à des formations de Master dans les domaines suivants :
- science politique ;
 - sciences sociales ;
 - affaires publiques ;
 - journalisme et communication.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable de la mention : Audric Vitiello
Courriel : audric.vitiello@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence professionnelle Assistant juridique- Droit du numérique	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit des données Droit des obligations appliqué au numérique Procédure civile, pénale, administrative et espaces numériques Droit de la consommation Droit de la cybersécurité Droit de la propriété intellectuelle Informatique Communication et usages professionnels Comptabilité Raisonnement juridique
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Ex : Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 1 année / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Bac+2		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études En présentiel En alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, en formation continue avec stage obligatoire ou en formation initiale avec stage obligatoire	4.2	Exigences du programme -protection des données et activité de veille -rédaction d'actes juridiques -positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel -analyse et gestion des risques -usages numériques, communication et stratégie -déontologie professionnelle -action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		

SEMESTRE 5

UE 1 Droit des données et du contrat numérique

UE 2 Droit procédural et monde numérique

UE3 Les acteurs du numérique

UE 4 Méthodologie juridique

SEMESTRE 6

UE 5 Droit de la consommation, de la cybersécurité et de la propriété intellectuelle

UE 6 Communication et maîtrise des outils numériques

UE 7 Outils de professionnalisation

UE 8 Projet tuteuré

UE 9 Insertion professionnelle (alternance ou stage)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement (UE) et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.
- Ainsi :
- Il y a compensation entre les éléments pédagogiques à l'intérieur d'une UE.
 - Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 - Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.
 - Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1 Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2 Assistant juridique en droit du numérique

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsables de la formation :
Pierre BOISSEAU , directeur de la LP
Courriel : pierre.boisseau@univ-tours.fr

Secrétariat de la LP
Rachel Régnier
Courriel: rachel.regnier@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date		Signature	
7.1		7.2	
Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel	
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études 	4.2	Exigences du programme
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus 		

Semestre 1 :

UE1 Les régimes de protection juridique 40h

UE2 Droits et responsabilités de la personne protégée 60h

UE3 Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives 30h

UE4 Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et accompagnement 30h

UE5 Les vulnérabilités, leurs conséquences et incidences 30h

UE 6 Communication 50h

UE7 Langue vivante 10h

Semestre 2:

UE7 Gestion budgétaire 30h

UE8 Gestion patrimoniale et fiscale 30h

UE 9 Métier de MJPM : modes d'exercice, déontologie et responsabilités 30h

UE 10 Projet tutoré 30h

UE 11 Mise en situation professionnelle 25h

UE 12 Stage ou alternance (méthodologie) 4h

UE 13 Outils numériques 3h

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement (UE) et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.
- Ainsi :
- Il y a compensation entre les éléments pédagogiques à l'intérieur d'une UE.
 - Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 - Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.
 - Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
- Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
- Mention Bien : entre 14 et 16/20
- Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1 Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2 Mandataire judiciaire à la protection des majeures

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsables de la formation :
Julien BOURDOISEAU, directeur de la LP
Courriel : julien.bourdoiseau@univ-tours.fr
Olivia ROBIN-SABARD, directrice de la LP
Courriel : olivia.sabard@univ-tours.fr

Secrétariat de la LP :
Sandra Courcelle
Courriel : sandra.courcelle@univ-tours.fr
Tel : 02 47 36 10 64

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

--	--	--

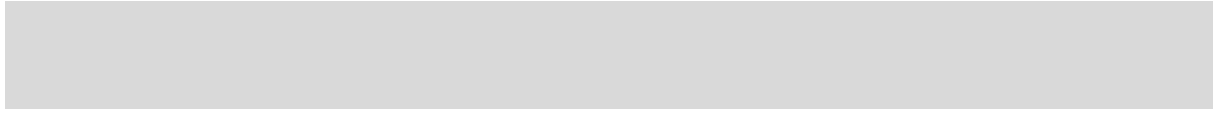
Qualité du signataire

Signature

7.2

--

Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études	4.2	Exigences du programme
-----	-------------------------	-----	------------------------

4.3

M1 – Sem. 7

EP7.1.2 Gestion de projet et outils d'aide à l'insertion professionnelle – 4 ECTS

EP7.1.3 Droit international privé –4 ECTS

EP7.1.4 Droit de la concurrence – 3 ECTS

EP7.1.1 Anglais –3 ECTS

EP7.2.1 Fondamentaux de la biologie –5 ECTS

EP7.2.2 Fondamentaux des biotechnologies –3 ECTS

EP7.3 Biotechnologies –6 ECTS

EP7.4 Anglais juridique – 3ECTS

M1 – Sem. 8

EP8.1.2 Gestion de projet et outils d'insertion professionnelle – 3 ECTS

EP8.1.3 Environnement juridique et réglementaire des industries en biotechnologies – 3 ECTS

EP8.1.1 Anglais – 3 ECTS

EP8.3.1 Droit de la propriété intellectuelle – 4 ECTS

EP8.3.2 Droit des brevets approfondi et obtentions végétales – 4 ECTS

EP8.4.1 Technique contractuelle en français – 2 ECTS

EP8.4.2 Technique contractuelle en anglais –2 ECTS

EP8.5.1 Bioingénierie du vivant – 4 ECTS

EP8.5.2 Bioéthique et droit médical – 2 ECTS

EP8.2 Projet tutoré – 3 ECTS

M2 – Sem. 9

EP9.1 Communication et outils d'insertion professionnelle – 3 ECTS

EP9.2 Anglais scientifique – 2 ECTS

EP9.3.1 Biotechnologies végétales et animales – 4 ECTS

EP9.3.2 Biotechnologies appliquées à la santé humaine – 4 ECTS

EP9.3.3 Outils biologiques et juridiques destinées à la traçabilité – 2ECTS

EP9.4.1 Contrat relatif à la valorisation des découvertes – 3 ECTS

EP9.4.2 Méthodes pour la valorisation scientifique – 2 ECTS

EP9.5.1 Entreprises de haute technologie – 2 ECTS

EP9.5.2 Droit pharmaceutique et de la cosmétologie – 2 ECTS

EP9.5.3 Responsabilité du fait des produits pharmaceutiques – 2 ECTS

EP9.5.4 Protection des données de santé (protection des données et recherche) – 2 ECTS

EP9.6 Jeu d'entreprise –2 ECTS

M2 – Sem. 10

EP10 Stage(6 mois) – 30 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuivre en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Le diplôme ouvre l'accès à la profession d'*avocat*, sous réserve de réussite des examens professionnels (CRFPA & CAPA).

Le diplôme permet également l'accès à la profession de *conseil en propriété industrielle*, après obtention d'un diplôme du CEIPI (ou équivalent), trois ans de pratique professionnelle et réussite de l'examen d'aptitude professionnel.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable de la formation : Sylvain Ravenne
sylvain.ravenne@univ-tours.fr
scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

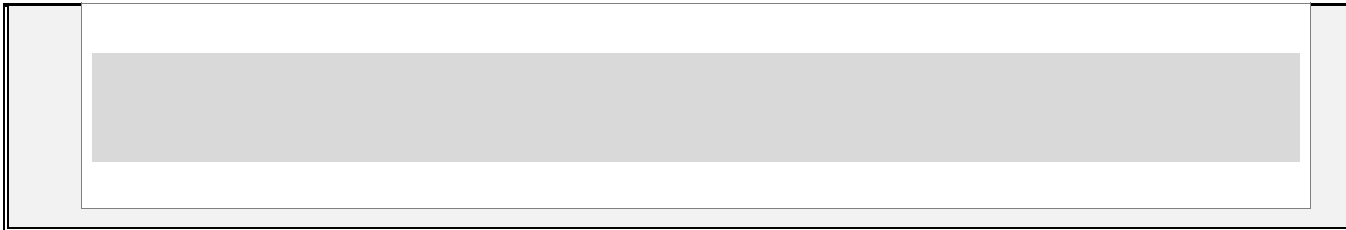
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant-e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s) 1.1 Date de naissance (jj/mm/aaaa) 1.3	Prénom(s) 1.2 Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) 1.4
--	--

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 2.1 MASTER Droit de la santé parcours droit de la santé Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 2.3 Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 2.5 Français à l'exception des cours de langue	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme 2.2 <i>Droit privé, droit public, droit médical, droit du système de santé, bioéthique, droit du dommage corporel, droit des assurances, droit hospitalier, hospitalisation sans consentement, droit médico-social, droit international de la santé, contentieux constitutionnel, droit des produits de santé, politique et économie de la santé</i> Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 2.4
---	---

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme 3.1 Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC Condition(s) d'accès 3.3 Titulaire d'une licence en droit ou science politique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels	Durée officielle du programme d'étude 3.2 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
--	---

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1

Les enseignements ont lieu en présentiel.

En deuxième année de Master, les étudiants ou le choix entre la formation initiale et la formation en apprentissage en suivant les mêmes enseignements. Les enseignements et séminaires pratiques sont assurés par des enseignants-chercheurs et des praticiens.

En formation initiale, ils choisissent entre un stage de 3 à 6 mois ou un mémoire de recherche.

Une unité Exposés, projets tutorés et travaux collectifs donne l'occasion aux étudiants de réaliser, individuellement et collectivement, divers exercices (exposés-discussion, organisation d'une journée d'étude, notes de synthèse, veille juridique, etc.). Elle leur permet de s'aguerrir à des pratiques indispensables dans le monde du travail : prise de parole en public, montage et conduite de projets, travail en équipe, gestion d'un budget, constitution d'un réseau, rédaction de synthèses, etc.

En master 1 : ils choisissent un mémoire de recherche ou stage avec mémoire de stage .

4.2

fiche RNCP 38194

Exigences en termes d'aptitudes et de compétences acquises.

- Maîtrise du cadre normatif de la santé et des professions de santé.
- Mener en autonomie des analyses juridiques complexes en droit de la santé, responsabilité des professionnels et structures de santé, politiques de santé, protection sociale.
- Développer une conscience critique des savoirs
- Conseil et Gestion des contentieux en droit de la santé
- Appréhender le droit disciplinaire des professions de santé
- Gestion des sinistres en assurances
- Identifier et évaluer les préjudices corporels
- Maîtriser les logiques d'accréditation, de certification, d'évaluation des structures de santé
- Mettre en place les stratégies de coopération des structures de santé (réseaux, outils de coopération)
- Connaître les enjeux du numérique en santé
- Maîtrise du droit des patients
- Protéger les données de santé.
- Conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 En master M1 Les étudiants ont le choix entre des Enseignements fondamentaux avec TD en droit privé ou en droit public

Semestre 7 : 30 ECTS

M7.1.a.Enseignements fondamentaux du droit privé avec TD 16 ECST

- EP7.1 Droit de la protection sociale
- EP7.1.a Droit des sûretés ou Droit patrimonial du couple

Ou M7.1.b Enseignements fondamentaux du droit public avec TD

- EP7.1.b.1 Contentieux constitutionnel
- EP7.1.b.2 Droit de la commande publique

M7.2 Enseignements de spécialisation 8 ECTS

- EP7.2.1 Droit du système de santé
- EP7.2.2 Droit des assurances
- Ou Droit de la protection sociale
- Ou Politiques publiques
- Ou Droit de l'aide et de l'action sociale

M7.3 Enseignements complémentaires 6 ECTS

- EP7.3.1.a Politiques publiques
- Ou Droit des assurances
- Ou Procédure pénale
- EP7.3.2 Langue vivante (Anglais ou Espagnol)

Semestre 8 : 30 CTS

M 8-1 aEnseignements fondamentaux du droit privé avec TD 16 ECTS

- EP8.1 Procédure civile
- EP 8.1 a Droit des successions ou Droit pénal spécial (transitoire)

Ou M 8-1 bEnseignements fondamentaux du droit public avec TD

- EP 8.1 Droit public de la concurrence
- EP 8.1 b Droit et gestion des services publics

M 8-2 Enseignements de spécialisation 8 ECTS

- EP 8.2.1 Bioéthique et droit médical
- EP 8.2.2 Droit de la convention européenne des droits de l'homme

M 8-3 Enseignements complémentaires 6 ECTS

- Insertion professionnelle
- EP 8.3.1 Stage et mémoire de stage ou Mémoire de recherche
- EP 8.3.2 Droit de la peine ou Droit des successions ou Droit de la propriété intellectuelle
- EP 8.3.3 Langue vivante

Master 2

Semestre 9 : 30 ECTS

M9.1 Droit médical 9 ECTS

- EP9.1.1 Accès, organisation et déontologie de la profession médicale
- EP9.1.2 Modes d'exercice de la profession médicale
- EP9.1.3 Responsabilité civile médicale et procédures d'indemnisation des accidents médicaux
- EP9.1.4 Droit pénal médical
- EP9.1.5 Protection des données de santé
- EP9.1.6 Séminaires et pratiques professionnels

M9.2 Droit des établissements de santé 9ECTS

- EP9.2.1 Responsabilité hospitalière
- EP9.2.2 Planification et autorisations sanitaires
- EP9.2.3 Finances hospitalières
- EP9.2.4 Gouvernance hospitalière
- EP9.2.5 Hospitalisation sans consentement
- EP9.2.6 Droits des patients hospitalisés
- EP9.2.7 Séminaires et pratiques professionnels

M9.3 Droit des produits de santé 6 ECTS

- EP9.3.1 Droit pharmaceutique Séminaires et pratiques professionnels
- EP9.3.2 Responsabilité du fait des produits de santé

M9.4 Enseignements complémentaires 6 ECTS

- EP9.4 Enseignements complémentaires
- EP9.4.1 Anglais 20h
- EP9.4.2 Exposés et travaux, projets tutorés

Semestre 10 : 30 ECTS

M.10.5 Insertion professionnelle

M10.1 Enseignements d'ouverture 9 ECTS

- EP10.1.1 Droit international de la santé
- EP10.1.2 Contentieux constitutionnel de la santé
- EP10.1.3 Droit médico-social
- EP10.1.4 Politique et économie de la santé
- EP10.1.5 Initiation aux problèmes de la médecine

M10.2 Assurances et droit du dommage corporel 5 ECTS

M10.3 Enseignements complémentaires 4 ECTS

- EP10.3.1 Anglais 2
- EP10.3.2 Travaux collectifs

M10.4 Apprentissage ou stage et mémoire d'apprentissage ou de stage ou mémoire de recherche 12 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Juristes en droit de la santé dans des établissements de santé privés, associations, syndicats de l'hospitalisation privée, entreprises de santé, cabinets d'avocats, cabinets de conseils, laboratoires pharmaceutiques, Conseils de l'Ordre, associations de consommateurs (UFC Que Choisir ...), organismes de formation...

Juristes en droit de la santé ou en droit des assurances dans des mutuelles, compagnies d'assurances, courtage d'assurances,

Juriste ou chargé de mission en droit de la santé dans un hôpital, un établissement médico-social, au Ministère de la santé, à l'Etablissement français du sang, Haute Autorité de santé, ou autres administrations

Juriste dans une agence sanitaire, organismes de sécurité sociale,

Juriste droit de la santé à l'Office national d'indemnisation des accidents ou autres fonds d'indemnisation.

Après réussite à un concours :

- Fonctionnaire de catégorie A et A+ (administration hospitalière)
- Avocat
- Direction d'établissement ou de service sanitaire, social, médicosocial (secteurs public)
- Direction de maison de retraite ou d'EHPAD
- Direction d'établissements médicaux

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s) 1.1 Date de naissance (jj/mm/aaaa) 1.3	Prénom(s) 1.2 Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) 1.4
--	--

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 2.1 Master Droit de la santé parcours droit de la santé Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 2.3 Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 2.5 Français à l'exception des cours de langue	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme 2.2 <i>Droit privé, droit public, droit médical, droit du système de santé, bioéthique, droit du dommage corporel, droit des assurances, droit des établissements de santé, hospitalisation sans consentement, droit médico-social, droit international de la santé, contentieux constitutionnel, droit des produits de santé, politique et économie de la santé</i> Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 2.4
---	---

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme 3.1 Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC Condition(s) d'accès 3.3 Titulaire d'une licence en droit ou science politique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels	Durée officielle du programme d'étude 3.2 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
--	---

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1

Les enseignements ont lieu en présentiel.

En deuxième année de Master, les étudiants ou le choix entre la formation initiale et la formation en apprentissage en suivant les mêmes enseignements. Les enseignements et séminaires pratiques sont assurés par des enseignants-chercheurs et des praticiens.

En formation initiale, ils choisissent entre un stage de 3 à 6 mois ou un mémoire de recherche.

Une unité Exposés, projets tutorés et travaux collectifs donne l'occasion aux étudiants de réaliser, individuellement et collectivement, divers exercices (exposés-discussion, organisation d'une journée d'étude, notes de synthèse, veille juridique, etc.). Elle leur permet de s'aguerrir à des pratiques indispensables dans le monde du travail : prise de parole en public, montage et conduite de projets, travail en équipe, gestion d'un budget, constitution d'un réseau, rédaction de synthèses, etc.

En master 1 : ils choisissent un mémoire de recherche ou stage avec mémoire de stage .

4.2

fiche RNCP 38194

Exigences en termes d'aptitudes et de compétences acquises.

- Maîtrise du cadre normatif de la santé et des professions de santé.
- Mener en autonomie des analyses juridiques complexes en droit de la santé, responsabilité des professionnels et structures de santé, politiques de santé, protection sociale.
- Développer une conscience critique des savoirs
- Conseil et Gestion des contentieux en droit de la santé
- Appréhender le droit disciplinaire des professions de santé
- Gestion des sinistres en assurances
- Identifier et évaluer les préjudices corporels
- Maîtriser les logiques d'accréditation, de certification, d'évaluation des structures de santé
- Mettre en place les stratégies de coopération des structures de santé (réseaux, outils de coopération)
- Connaître les enjeux du numérique en santé
- Protéger les données de santé.
- Maîtrise du droit des patients
- Conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

En master M1 Les étudiants ont le choix entre un parcours en droit privé ou en droit public

Parcours droit privé

Semestre 7 : 30 ECTS

UE 7-1 – Enseignements fondamentaux 16 ECTS

Procédure pénale

Droit patrimonial de la famille 1 ou droit des sûretés

UE 7-2 - Enseignements de spécialisation 10 ECTS

2 matières au choix parmi les 3 enseignements juridiques

Droit du système de santé

Droit des assurances

Droit de la protection sociale

Et Langue vivante obligatoire

UE 7-3 - Enseignements complémentaires 4 ECTS

au choix, un enseignement parmi :

Droit de l'aide et de l'action sociale

Une des matières non choisies dans les UE7-1 et UE7-2

Droit international privé

Droit du marché et des exemptions contractuelles

Semestre 8 : 30 ECTS

UE 8-1 - Enseignements fondamentaux 16 ECTS

Droit pénal spécial

Procédure civile

UE 8-2 - Enseignements de spécialisation 10 ECTS

Bioéthique et droit médical

Droit de la convention européenne des droits de l'homme

Langue vivante

Insertion professionnelle

UE 8-3 – Enseignements complémentaires 4 ECTS

Préparation aux concours (IEJ, dès le S7)

ou

Stage et mémoire de stage

ou

Mémoire de recherche

Et un enseignement au choix parmi :

Droit patrimonial de la famille 2

Droit des entreprises en difficulté

Propriété intellectuelle

OU PARCOURS DROIT PUBLIC

SEMESTRE 7 30 ECTS

UE 7-1 Enseignements fondamentaux 14 ECTS

Contentieux constitutionnel

Droit de la commande publique

UE 7-2 Enseignements de spécialisation 8 ECTS

Droit du système de santé

Droit de la protection sociale

UE 7-3 Enseignements complémentaires 8 ECTS

Droit de l'aide et de l'action sociale

Politiques publiques

Gestion budgétaire et comptable publique

Pratique juridique

Préparation aux concours

Mémoire

UE 7-4 Langues étrangères 2 ECTS

Langue vivante (Anglais – Espagnol – Allemand)

SEMESTRE 8 30

UE 8-1 Enseignements fondamentaux 14 ECTS

Droit public de la concurrence

Droit et gestion des services publics

UE 8-2 Enseignements de spécialisation 10 ECTS

Bioéthique et Droit médical

Droit de la Convention européenne des droits de l'homme

UE 8-3 Enseignements complémentaires 3 ECTS

Pratique juridique

Préparation aux concours

Mémoire

Master 2

Semestre 9 : 30 ECTS

M9.1 Droit médical 9 ECTS

EP9.1.1 Accès, organisation et déontologie de la profession médicale

EP9.1.2 Modes d'exercice de la profession médicale

EP9.1.3 Responsabilité civile médicale et procédures d'indemnisation des accidents médicaux

EP9.1.4 Droit pénal médical

EP9.1.5 Protection des données de santé

EP9.1.6 Séminaires et pratiques professionnels

M9.2 Droit des établissements de santé 9 ECTS

EP9.2.1 Responsabilité hospitalière
EP9.2.2 Planification et autorisations sanitaires
EP9.2.3 Finances hospitalières
EP9.2.4 Gouvernance hospitalière
EP9.2.5 Hospitalisation sans consentement
EP9.2.6 Droits des patients hospitalisés
EP9.2.7 Séminaires et pratiques professionnels

M9.3 Droit des produits de santé 6 ECTS

EP9.3.1 Droit pharmaceutique Séminaires et pratiques professionnels
EP9.3.2 Responsabilité du fait des produits de santé

M9.4 Enseignements complémentaires 6 ECTS

EP9.4 Enseignements complémentaires
EP9.4.1 Anglais 20h
EP9.4.2 Exposés et travaux, projets tutorés

Semestre 10 : 30 ECTS

M.10.5 Insertion professionnelle

M10.1 Enseignements d'ouverture 9 ECTS

EP10.1.1 Droit international de la santé
EP10.1.2 Contentieux constitutionnel de la santé
EP10.1.3 Droit médico-social
EP10.1.4 Politique et économie de la santé
EP10.1.5 Initiation aux problèmes de la médecine

M10.2 Assurances et droit du dommage corporel 5 ECTS

M10.3 Enseignements complémentaires 4 ECTS

EP10.3.1 Anglais 2
EP10.3.2 Travaux collectifs

M10.4 Apprentissage ou stage et mémoire d'apprentissage ou de stage ou mémoire de recherche 12 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Juristes en droit de la santé dans des établissements de santé privés, associations, syndicats de l'hospitalisation privée, entreprises de santé, cabinets d'avocats, cabinets de conseils, laboratoires pharmaceutiques, Conseils de l'Ordre, associations de consommateurs (UFC Que Choisir ...), organismes de formation...

Juristes en droit de la santé ou en droit des assurances dans des mutuelles, compagnies d'assurances, courtage d'assurances,

Juriste ou chargé de mission en droit de la santé dans un hôpital, un établissement médico-social, au Ministère de la santé, à l'Etablissement français du sang, Haute Autorité de santé, ou autres administrations

Juriste dans une agence sanitaire, organismes de sécurité sociale,

Juriste droit de la santé à l'Office national d'indemnisation des accidents ou autres fonds d'indemnisation.

Après réussite à un concours :

- Fonctionnaire de catégorie A et A+ (administration hospitalière)
- Avocat
- Direction d'établissement ou de service sanitaire, social, médicosocial (secteurs public)
- Direction de maison de retraite ou d'EHPAD
- Direction d'établissements médicaux

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Droit de l'entreprise – parcours Droit des affaires	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit des sociétés – Droit des entreprises en difficulté – Droit de la concurrence – Droit bancaire – Droit des assurances – Droit international privé – Droit de l'entreprise
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Master 1 : Peuvent soumettre leur candidature à l'entrée en Master 1, les titulaires d'un BAC +3 en Droit ou AES. L'admission se déroule à partir d'une sélection sur dossier puis éventuellement sur entretien. Les critères d'admission : Le Master nécessite la maîtrise de la méthode du raisonnement juridique ainsi que de solides connaissances juridiques. Il nécessite les prérequis suivants : • Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 • Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 • Expériences professionnelles (emploi étudiant, stage...) • Implication dans la vie de l'Université • Investissement dans des activités extra-universitaires		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études En présentiel Master 1 en formation initiale Master 2 en alternance	4.2	Exigences du programme Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés Communication spécialisée pour le transfert de connaissances Appui à la transformation en contexte professionnel Usages avancés et spécialisés des outils numériques
-----	--	-----	---

Programme du Master 1 Droit de l'entreprise – parcours Droit social

Semestre 7

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Droit de la concurrence (30h CM/15H TD – 9 ECTS)

Droit des sûretés (30h CM/15H TD – 9 ECTS)

ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Droit des assurances (30h CM – 3 ECTS)

Droit international privé (30h CM – 3 ECTS)

Droit de l'exécution (30h CM – 3 ECTS)

Langue vivante (20h TD – 3 ECTS)

Semestre 8

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Droit des entreprises en difficulté (30h CM - 15h TD – 6 ECTS)

Droit fiscal des affaires (30h CM - 15h TD – 6 ECTS)

ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Droit bancaire (20h CM - 3 ECTS)

Droit de la propriété intellectuelle (30h CM - 3 ECTS)

Droit public des affaires (20h CM - 3 ECTS)

Langues vivantes (20h TD – 1 ECTS)

PRÉPARATION À LA VIE PROFESSIONNELLE

Insertion professionnelle (12h TD - 3)

Au choix

Pratique juridique (18h TD – 8 ECTS)

OU Stage et mémoire de stage (– 8 ECTS)

OU Mémoire de recherche (– 8 ECTS)

Programme du Master 2

SEMESTRE 9

UE 1 - DROIT DES CONTRATS DE L'ENTREPRISE

Technique contractuelle (25h CM-3 ECTS)

Pratique de la négociation contractuelle (10h CM-3 ECTS)

Contract management (10h CM-2 ECTS)

Droit de la sous-traitance (5h CM-2 ECTS)

UE 2 - DROIT COMPTABLE ET FINANCIER DE L'ENTREPRISE

Analyse et gestion financière (20h CM-2 ECTS)

Comptabilité (20h CM-2 ECTS)

Droit fiscal de l'entreprise (20h CM-2 ECTS)

Droit des marchés financiers (20h CM-2 ECTS)

Droit des opérations financières (10h CM-2 ECTS)

UE 3 - DROIT NUMÉRIQUE DE L'ENTREPRISE

Droit des données personnelles (10h CM-3 ECTS)

Droit de la communication et du numérique (10h CM-2 ECTS)

UE 4 - Enjeux contemporains de l'entreprise - DSO

Anglais des affaires (20h TD-3 ECTS)

Sources du droit de l'entreprise (10h CM-1 ECTS)

Conférences thématiques (10h CM-1 ECTS)

SEMESTRE 10

UE 1 - DROIT ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

Droit et pratique de la distribution (20h CM-2 ECTS)

Droit spécial des sociétés (30h CM-3 ECTS)

Droit des entreprises en difficulté (10h CM-2 ECTS)

Droit du crédit bancaire (10h CM-1 ECTS)

Contentieux commercial (6h CM-1 ECTS)

Restructuration de l'entreprise (6h CM-1 ECTS)

UE 2 - DROIT DES BIENS DE L'ENTREPRISE

Droit de la propriété intellectuelle (15h CM-5 ECTS)

Droit de l'immobilier de l'entreprise (15h CM-5 ECTS)

UE 3 - DROIT DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise (10h CM-2 ECTS)

Droit pénal de l'entreprise (10h CM-1 ECTS)

Compliance (5h CM-1 ECTS)

Finance responsable (5h CM-1 ECTS)

UE 4 - Connaissance de l'entreprise

Apprentissage / Stage (-1 ECTS)

Projets collectifs (45h TD-1 ECTS)

Méga cas pratique (20h CM-1 ECTS)

Techniques de recherche d'emploi (12h TD-1 ECTS)

UE 5 - Enjeux contemporains de l'entreprise -DSO

Anglais des affaires (20h TD-1 ECTS)

Conférences thématiques (10h CM-1 ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

La majeure partie des étudiants diplômés est embauchée dans la foulée mais certains passent l'examen d'entrée à l'école d'avocat, entament une année de spécialisation pointue ou suivent l'une des formations proposées par les grandes écoles de commerce. Il est également possible de poursuivre en Doctorat dans des domaines de recherche finalisée ou fondamentale

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Avocats (après obtention du CAPA)
Juristes conseils en entreprise (grandes entreprises, ETI ou PME),
Juriste en cabinet d'expertise-comptable,

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsables du Master 1 et 2
Gwenola Bargain : gwenola.bargain@univ-tours.fr
Juliette Brunie : juliette.brunie@univ-tours.fr
Benjamin Lavergne : benjamin.lavergne@univ-tours.fr
scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

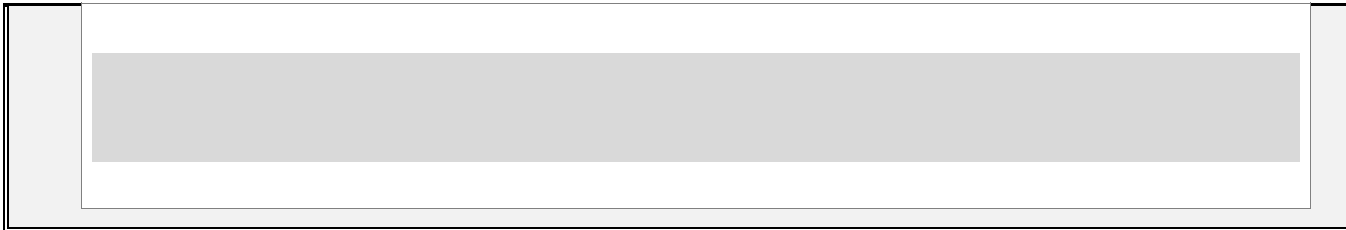
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Droit de l'entreprise – parcours Droit social	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit social – Droit du travail – Droit de la sécurité sociale – Droit de l'entreprise
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Master 1 : Peuvent soumettre leur candidature à l'entrée en Master 1, les titulaires d'un BAC +3 en Droit ou AES. L'admission se déroule à partir d'une sélection sur dossier puis éventuellement sur entretien. Les critères d'admission : Le Master nécessite la maîtrise de la méthode du raisonnement juridique ainsi que de solides connaissances juridiques. Il nécessite les prérequis suivants : - Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 - Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 - Expériences professionnelles (emploi étudiant, stage...) - Implication dans la vie de l'Université - Investissement dans des activités extra-universitaires		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études En présentiel Master 1 en formation initiale Master 2 en alternance	4.2	Exigences du programme Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés Communication spécialisée pour le transfert de connaissances Appui à la transformation en contexte professionnel Usages avancés et spécialisés des outils numériques
-----	--	-----	---

Programme du Master 1 Droit de l'entreprise – parcours Droit social

Semestre 7

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Droit des conditions de travail (30h CM/15H TD – 9 ECTS)

Droit de la protection sociale (30h CM/15H TD – 9 ECTS)

ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Contentieux social (20h CM – 3 ECTS)

Droit international privé (30h CM – 3 ECTS)

Droit des sûretés (30h CM – 3 ECTS)

Langue vivante (20h TD – 3 ECTS)

Semestre 8

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Droit des entreprises en difficulté (30h CM - 15h TD – 6 ECTS)

Droit social des affaires (30h CM - 15h TD – 6 ECTS)

ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Droit social européen (20h CM - 3 ECTS)

Droit pénal du travail (20h CM - 3 ECTS)

Relations de travail dans les services publics (20h CM - 3 ECTS)

Langues vivantes (20h TD – 1 ECTS)

PRÉPARATION À LA VIE PROFESSIONNELLE

Insertion professionnelle (12h TD - 3)

Au choix

Pratique juridique (18h TD – 8 ECTS)

OU Stage et mémoire de stage (– 8 ECTS)

OU Mémoire de recherche (– 8 ECTS)

Programme du Master 2

SEMESTRE 9

UE 1 - Outils de l'entreprise

Technique contractuelle (25h CM – 5 ECTS)

Comptabilité (10h CM – 5 ECTS)

UE 2 - Relations individuelles de travail

Pratique du contrat de travail (15h CM – 4 ECTS)

Droit de la rupture du contrat de travail (15h CM- 3 ECTS)

Droit spécial du travail (9h CM - 3 ECTS)

UE 3 - Relations collectives de travail

Négociation collective & conflits collectifs (26h CM – 2 ECTS)

Pratique de la négociation collective (10h CM -1 ECTS)

Droit de la représentation du personnel (30h CM - 2 ECTS)

UE 4 - Enjeux contemporains de l'entreprise - DSO

Anglais des affaires (20h TD - 1 ECTS)

Sources du droit de l'entreprise (10h CM - 1 ECTS)

Hierarchie des normes en droit du travail (12h CM - 1 ECTS)

Droit des données personnelles (10h CM- 1 ECTS)

Conférences thématiques (10h CM - 1 ECTS)

SEMESTRE 10

UE 1 - Droit de la protection sociale

Protection sociale de l'entreprise (21h CM-4 ECTS)

Droit de l'URSSAF (24h CM-3 ECTS)

Epargne salariale et actionnariat salarié (15h CM -3 ECTS)

UE 2 - Droit des conditions de travail

Durée du travail (12h CM - 2 ECTS)

Rémunérations (10h CM- 2 ECTS)

Santé et sécurité (12h CM- 2 ECTS)

Droit international privé du travail (12h CM- 2 ECTS)

Mobilité du travailleur (12h CM- 2 ECTS)

UE 3 - Droit de l'administration du travail

Contentieux administratif (6h CM- 2 ECTS)

Rôle et prérogatives de l'Administration du travail (6h CM- 2 ECTS)

UE 4 - Connaissance de l'entreprise

Apprentissage / stage (1 ECTS)

Projets collectifs (45h TD - 1 ECTS)

Méga cas pratique (20h CM-1 ECTS)

Techniques de recherche d'emploi (12h TD-1 ECTS)

UE 5 - Enjeux contemporains de l'entreprise -DSO

Anglais des affaires (20h TD-1 ECTS))

Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise
(10h CM-1 ECTS)

Conférences thématiques (10h CM-1 ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

La majeure partie des étudiants diplômés est embauchée dans la foulée mais certains passent l'examen d'entrée à l'école d'avocat, entament une année de spécialisation pointue (en droit de la protection sociale par ex.) ou suivent l'une des formations proposées par les grandes écoles de commerce. Il est également possible de poursuivre en Doctorat dans des domaines de recherche finalisée ou fondamentale

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Avocats (après obtention du CAPA)
Juristes conseils en entreprise (grandes entreprises, ETI ou PME),
Juriste en cabinet d'expertise-comptable, Juriste au sein des institutions de protection sociale,
Responsable relations sociales, Organisations patronales ou syndicales, Éditeurs juridiques...
Accès au concours d'Inspecteur du travail, Inspecteur Urssaf,

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsables du Master 1 et 2
Gwenola Bargain : gwenola.bargain@univ-tours.fr
Juliette Brunie : juliette.brunie@univ-tours.fr
Benjamin Lavergne : benjamin.lavergne@univ-tours.fr
scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

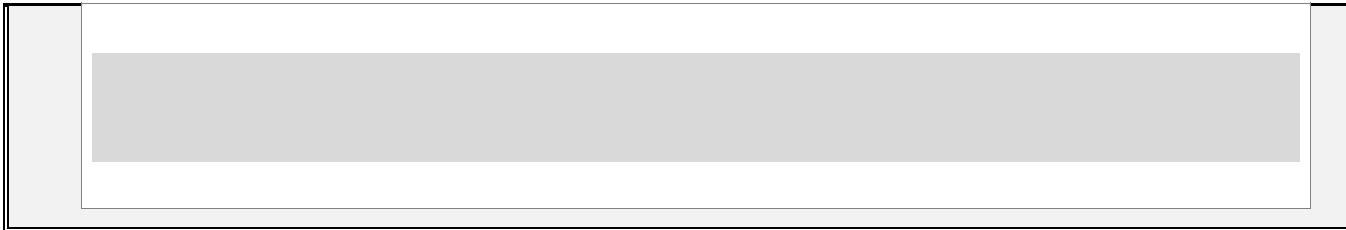
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Droit Mention Droit du patrimoine, Parcours Droit Immobilier : Promotion et Gestion de l'Immeuble	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit – Economie – Gestion – Droit privé – Droit du patrimoine – Droit immobilier – Promotion et Gestion de l'Immeuble
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Bac + 5 – Grade de Master – 120 Crédits ECTS	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
3.3	Condition(s) d'accès Etudiants titulaires de la première année de master droit, notamment droit privé, droit public Etudiants titulaires d'un master géographie, option droit Etudiants déjà titulaires d'un master 2 Professionnels du secteur de l'immeuble, sous réserve des pré-requis		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 Pour le parcours professionnel : la formation répond à un besoin de formation de juristes dans le domaine de l'immobilier et offre un débouché spécifique, mais non exclusif à la mention Droit du patrimoine du master I de la Faculté de droit de Tours.

Le master II Droit du Patrimoine parcours Promotion et gestion de l'immeuble fait une place importante aux enseignements pratiques, aux interventions de professionnels, aux études de cas et de contrats, à la fiscalité. Il impose un stage en entreprise ou dans un organisme susceptible d'accueillir les étudiants en voie d'insertion professionnelle.

Le master 2 débouche sur la rédaction de contrats, de règlements de copropriété, de cahier des charges, de statuts de SCI ou d'associations syndicales. Il amène à maîtriser le coût des opérations et donne les instruments de fiscalité nécessaires. Il permet de suivre les principaux contentieux en ce domaine.

Pour le parcours recherche : ce parcours permet de former des étudiants désireux de s'initier à la recherche, par l'approfondissement des catégories juridiques appliquées à la construction, à la vente et à la gestion de l'immeuble.

Les étudiants du parcours recherche pourront ainsi confronter les notions communes aux spécificités de la matière. Ils rédigeront un mémoire développant une recherche approfondie et originale en droit immobilier, première étape pouvant déboucher sur la réalisation d'une thèse.

4.2 Le Master II Droit du Patrimoine parcours Promotion et gestion de l'immeuble est un diplôme ouvert à la rentrée 2012 par la Faculté de droit et de sciences sociales de Tours dont le but est de former des juristes de haut niveau dans le domaine du droit de la construction, de la commercialisation et de la gestion de l'immobilier individuel ou collectif.

Il propose un parcours recherche et un parcours professionnel.

La formation fait une place importante aux enseignements pratiques et aux interventions de professionnels. Elle impose un stage ou la rédaction d'un mémoire.

Compétences requises :

Bonne maîtrise de la langue française, curiosité intellectuelle, esprit critique, aptitude au travail autonome et à la mémorisation, goût pour la lecture, rigueur, motivation

RNCP38195

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 7 - 3 UE 30 crédits
Enseignements fondamentaux ECTS 16
Enseignements complémentaires ECTS 8
Enseignement de spécialisation ECTS 6

Semestre 8 - 3 UE 30 crédits
Enseignements fondamentaux ECTS 16
Enseignements complémentaires ECTS 9
Enseignement de spécialisation ECTS 5

Semestre 9 - 4 UE 30 crédits
Droit foncier Patrimoine Urbanisme 15 ECTS
Gestion de l'immeuble 6 ECTS
Enseignements complémentaires 7 ECTS
Langue étrangère 2 ECTS

Semestre 10 - 5 UE 30 crédits
Gestion de l'immeuble 3 ECTS
Construction 6 ECTS
Habitat 4 ECTS
Enseignements complémentaires 5 ECTS
Projets professionnels 12 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Juristes immobiliers dans les entreprises de lotissement, construction, promotion, rénovation immobilière
Préparation à la direction juridique et à l'animation des cabinets de transaction immobilière
Juristes œuvrant au sein des structures de gestion et de management de l'immeuble
Recrutement dans les services immobiliers ou de property management des banques, des cabinets spécialisés ou des grandes entreprises
Juristes travaillant auprès des compagnies d'assurance de la construction et de l'immobilier bâti
Juristes du logement social,
Juriste immobilier auprès des collectivités publiques ou des sociétés d'économie mixte
Accès aux formations spécialisées de droit notarial et d'avocat, notamment en vue d'une spécialisation en droit immobilier

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Secrétariat :
Valérie Fockeu – 02 47 11 72
Valerie.fockeu@univ-tours.fr
scolarite.masters.droit@univ-tours.fr
Responsables pédagogiques
Camille Dreveau camille.dreveau@univ-tours.fr
Franck Juredieu franck.juredieu@univ-tours.fr
Fabienne Labelle fabienne.labelle@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Droit Mention Droit du patrimoine, Parcours Ingénierie Patrimoniale	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit – Economie – Gestion – Droit privé – Droit du patrimoine – Ingénierie patrimoniale
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Bac + 5 – Grade de Master – 120 Crédits ECTS	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
3.3	Condition(s) d'accès Etudiants titulaires de la première année de master droit, notamment droit privé, droit public Etudiants déjà titulaires d'un master 2 Professionnels du secteur de la gestion patrimoniale, sous réserve des pré-requis		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 Pour le parcours professionnel : la formation répond à un besoin de formation de juristes dans le domaine de la gestion de patrimoine et offre un débouché spécifique, mais non exclusif à la mention Droit du patrimoine du master I de la Faculté de droit de Tours.

Le master II Droit du patrimoine parcours Ingénierie patrimoniale fait une place importante aux enseignements pratiques, aux interventions de professionnels, aux études de cas et de contrats, à la fiscalité. Il impose un stage en entreprise ou dans un organisme susceptible d'accueillir les étudiants en voie d'insertion professionnelle.

Le master 2 débouche sur la rédaction d'actes, la délivrance de conseils. Il amène à maîtriser les diverses incidences des opérations, et notamment fiscales, ainsi que les outils professionnels. Il permet de suivre les principaux contentieux en ce domaine.

4.2 Le Master II Droit du patrimoine Parcours Ingénierie patrimoniale est un diplôme ouvert depuis la rentrée 2018 par la Faculté de droit et de sciences sociales de Tours dont le but est de former des juristes de haut niveau dans le domaine de la gestion de patrimoine.

La formation fait une place importante aux enseignements pratiques et aux interventions de professionnels. Elle impose un stage ou la rédaction d'un mémoire.

Compétences requises :

Bonne maîtrise de la langue française, curiosité intellectuelle, esprit critique, aptitude au travail autonome et à la mémorisation, goût pour la lecture, rigueur, motivation

RNCP38196

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 7 - 3 UE 30 crédits

Enseignements fondamentaux ECTS 16

Enseignements complémentaires ECTS 8

Enseignement de spécialisation ECTS 6

Semestre 8 - 3 UE 30 crédits

Enseignements fondamentaux ECTS 16

Enseignements complémentaires ECTS 9

Enseignement de spécialisation ECTS 5

Semestre 9 - 3 UE 30 crédits

Enseignements fondamentaux spécialisés ECTS 12

Enseignements approfondis 1. Gérer le patrimoine ECTS 12

Pratiques professionnelles 1 ECTS 6

Semestre 10 - 4 UE 30 crédits

Enseignements approfondis 2. Gérer et transmettre le patrimoine - ECTS 8

Pratiques professionnelles 2 - ECTS 6

Enseignements d'ouverture et de spécialisation - ECTS 4

Stage et mémoire professionnel - ECTS 12

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Métiers de la banque, (conseillers en agence, CGP, banque privée, direction d'agence), métiers du conseil juridique (professionnel ou particulier), analyser et ingénierie financière, métiers es assurances, cabinet de gestionnaires de patrimoine ou de fortune,
Juriste en entreprise, cadres d'entreprises
Accès aux formations spécialisées de droit notarial et d'avocat en vue d'une spécialisation en droit patrimonial

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Secrétariat :
Valérie Fockeu – 02 47 11 72
Valerie.fockeu@univ-tours.fr
scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

Responsables pédagogiques
Camille Dreveau camille.dreveau@univ-tours.fr
Franck Juredieu franck.juredieu@univ-tours.fr
Fabienne Labelle fabienne.labelle@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

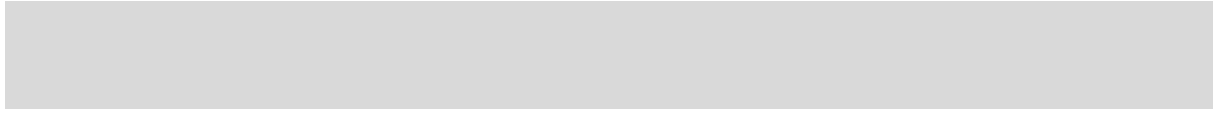
7.1

Qualité du signataire

Signature

7.2

Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Droit, mention Droit européen, parcours affaires européennes	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit institutionnel de l'Union européenne ; Droit du marché intérieur ; Droit de la concurrence ; Politiques de l'Union européenne ; Espace de liberté, de sécurité et de justice ; Contentieux de l'Union européenne ; Droits fondamentaux de l'Union européenne ; Droit de la Convention européenne des droits de l'Homme ; Droit international.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue, de droit étranger et de quelques cours en anglais dispensés par des professionnels extérieurs.		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Master (bac + 5)	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 ans / 24 mois
3.3	Condition(s) d'accès Licence de droit Eventuellement diplôme jugé équivalent par le jury de sélection validation d'acquis professionnels		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études En présentiel, avec apprentissage, stage ou mémoire de recherche et clinique juridique.	4.2	Exigences du programme Aptitudes et compétences acquises : - Maîtrise du droit de l'Union européenne et du droit de la CEDH tant dans leurs aspects institutionnels, matériels que contentieux - Mise en application des savoirs fondamentaux à travers des cas pratiques, des simulations de processus décisionnels et de contentieux européens, à l'occasion de projets tuteurés, d'un stage, de la clinique juridique et/ou d'un apprentissage - Capacité de recherche et de réflexion critique. - Maîtrise des techniques rédactionnelles et contentieuses.
-----	--	-----	--

4.3

Semestre 7 : (30 ECTS)

UE 7-1 : Les fondamentaux du droit de l'UE (14 ECTS)

Contentieux de l'Union européenne

Droit du marché intérieur I : les libertés de circulation

UE 7-2 : L'Union européenne dans son environnement juridique (8 ECTS)

Droit étranger (en anglais)

Introduction au droit des politiques de l'UE

Droit international privé ou droit de l'environnement

UE 7-3 : Préparation à la vie professionnelle (4 ECTS)

Pratique juridique

Elaboration du projet professionnel

UE 7-4 : Langues vivantes (4 ECTS)

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol ou italien

Semestre 8 : (30 ECTS)

UE 8-1 : Les fondamentaux du droit européen (14 ECTS)

Droit de la CEDH

Droit de la concurrence

UE 8-2 : Les enjeux du droit de l'intégration (9 ECTS)

Grands enjeux européens

Initiation à la recherche

Droit administratif européen

UE 8-3 : Langues vivantes (4 ECTS)

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol ou italien

UE 8-4 : Préparation à la vie professionnelle (3 ECTS)

Pratique juridique ou stage

Semestre 9 : (30 ECTS)

UE 9-1 : Droit général de l'Union européenne (7 ECTS)

Théorie de l'intégration

Procès fictifs

European Lobbying

UE 9-2 : Droit du marché intérieur (8 ECTS)

Droit du marché intérieur II : grands dossiers

European competition law

Droit fiscal européen

UE 9-3 : Politiques internes de l'Union européenne (6 ECTS)

Droit des politiques internes de l'UE (PAC, politiques sociale, de cohésion, de l'énergie et de l'environnement)

Droit de l'Union économique et monétaire

Economie européenne

UE 9-4 : Langues vivantes (6 ECTS)

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol ou italien

UE 9-5 : Accompagnement à la vie professionnelle (3 ECTS)

Option professionnelle (montage de dossiers de fonds structurels européens, commande publique, projets tuteurés)

Ou option recherche (méthodologie, épistémologie juridique, grands courants de la doctrine juridique)

Semestre 10 : (30 ECTS)

UE 10-1 : Espaces de libertés (7 ECTS)

Espace de liberté, de sécurité et de justice

Protection des droits fondamentaux dans l'UE

UE 10-2 : L'Union européenne dans le monde (6 ECTS)

Droit des accords externes de l'UE

L'UE et le droit international

Politiques extérieures de l'UE

L'UE et les relations internationales

Droit des contrats internationaux en matière d'investissement

UE 10-3 : Travaux de mise en situation (7 ECTS)

Clinique juridique en droit européen

Ou projets tuteurés : étude de dossiers

UE 10-4 : (10 ECTS)

Conférences d'insertion professionnelle

Mémoire d'apprentissage, de stage ou de recherche

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Contact : scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de droit, économie, gestion. Mention Droit européen, Parcours type Droit-langues	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit européen, Droit de l'Union européenne, Droits étrangers, Droit international, Droit privé et droit public, traduction juridique, pratique juridique en langues étrangères.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) <i>idem</i> que 2.3
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Bac + 5 – Grade de Master – 120 Crédits ECTS	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
3.3	Condition(s) d'accès L'admission en master est ouverte à tous les titulaires d'un diplôme sanctionnant des études de premier cycle ou qui bénéficient d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels. L'inscription d'un étudiant en deuxième année de master peut être subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master. Licence Droit-langues ; licence droit sous réserve de la maîtrise de 2 langues étrangères, licence LEA sous réserve de validation d'acquis pédagogiques.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 En présentiel, avec stage(s) et/ou semestre(s) à l'étranger (Erasmus+ ou convention), mises en situations ou mémoire de recherche
Semestre 7 : 30 ECTS
UE 7-1 Les fondamentaux du droit de l'Union européenne (14 ECTS).
UE 7-2 Techniques juridiques (6 ECTS)
UE 7-3 Traduction et terminologie (6 ECTS)
UE 7-4 Systèmes juridiques (4 ECTS)
Semestre 8 : 30 ECTS
Stage long ou semestre université étrangère (Erasmus+ ou convention).
Semestre 9 : 30 ECTS
Stage long ou semestre université étrangère (Erasmus+ ou convention).
Semestre 10 : 30 ECTS
UE 10-1 Espaces de liberté (6 ECTS)
UE 10-2 L'union européenne dans le monde (8 ECTS)
UE 10-3 Mise en situation (16 ECTS)
UE 10-4 Formation professionnelle

4.2 Maîtrise du droit européen et du droit de l'Union européenne (matériel, institutionnel, contentieux)
Maîtrise de droits étrangers dans la langue des pays concernés.
Maîtrise de deux langues juridiques
Maîtrise de traduction et d'interprétation de textes juridiques
Maîtrise de la technique de rédaction de contrats
Mobilité et adaptation au mode de vie et de travail de pays étrangers
Connaissance de civilisations étrangères

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3	Codes et intitulés	Nombre de crédits
	<u>M1 Droit européen parcours droit-Langues</u> Semestre 7 DM1DRL (30 crédits, 4 UE) D7LUE124: UE 1 Les fondamentaux du droit de l'Union Européenne D7LUE224: UE 2 Techniques juridiques D7LUE324: UE 3 Traduction et terminologie D7LUE424: UE 4 Système juridique Semestre 8 DM1DRL (30 crédits)	 14 6 6 4
	<u>M2 Droit européen parcours droit-Langues</u> Semestre 9 DM2DRL (30 crédits) Semestre 10 DM2DRL (30 crédits, 4 UE) D0LUE124: UE 1 Espaces de liberté D7LUE224: UE 2 L'Union européenne D7LUE324: UE 3 Mise en situation D7LUE424: UE 4 Formation professionnelle	 6 8 16 0
		120

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Secrétariat :
scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Droit, mention Droit européen, parcours Franco-allemand / Master of Law LL. M. (double diplôme franco-allemand)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droits fondamentaux de l'Union européenne / Contentieux de l'Union européenne / Droit de la Convention européenne des droits de l'Homme / Droit du marché intérieur / Interculturalité / Arbeits und privates Wirtschaftsrecht (droit privé économique) / Öffentliches Wirtschaftsrecht (droit public économique) / Steuerrecht (droit fiscal) / Vertiefung Europarecht (droit européen approfondi).
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Ruhr Universität Bochum (Allemagne)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français (50%) et allemand (50%)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Master (bac + 5) – Niveau I – niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 ans / 24 mois / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Licence de droit (ou équivalent à 180 ECTS) avec connaissance des fondamentaux du droit du pays partenaire – Niveau de langue C1 en français et en allemand.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études Master 1 ^{ère} année dispensée en présentiel à Tours. Master 2 ^{ème} année dispensée en présentiel à Bochum (Allemagne) avec stage (8 semaines obligatoire) et mémoire de recherche en langue allemande ou française.	4.2	Exigences du programme - Maîtrise du droit de l'Union européenne et de la CEDH, des droits internes allemand et français, maîtrise des fondamentaux de l'interculturalité. - Mise en application des savoirs fondamentaux à travers des cas pratiques, de simulations de processus décisionnels, de contentieux européens. - Capacité de recherche (rédaction d'un mémoire de fin d'études en Allemagne) et de réflexion critique à travers un stage de 8 semaines. - Maîtrise des techniques rédactionnelles et contentieuses, des techniques juridiques françaises et allemandes.
-----	---	-----	---

4.3 Semestre 7 : (30 ECTS) – TOURS (France)

UE 7-1 : Les fondamentaux du droit de l'UE (14 ECTS)

UE 7-2 : L'Union européenne dans son environnement juridique (5 ECTS)

UE 7-3 : Droit allemand et interculturalité (11 ECTS)

Semestre 8 : (30 ECTS) – TOURS (France)

UE 8-1 : Les fondamentaux du droit européen (14 ECTS)

UE 8-2 : Les enjeux du droit de l'intégration (4 ECTS)

UE 8-3 : Droit allemand et interculturalité (12 ECTS)

Semestre 9 : (30 ECTS) – BOCHUM (Allemagne)

MODUL 1 : Pflichtmodul (module obligatoire droit comparé et méthodologie) (12 ECTS)

MODUL 2 : Praktikum (stage) (9 ECTS)

MODUL 3 : Wahlpflichtmodul (au choix) (9 ECTS)

Arbeits und Privates Wirtschaftsrecht (droit privé économique)

Öffentliches Wirtschaftsrecht (droit public économique)

Steuerrecht (droit fiscal)

Vertiefung Europarecht (droit européen approfondi)

Semestre 10 : (30 ECTS) – BOCHUM (Allemagne)

MODUL 4 : Masterarbeit (mémoire de Master) (30 ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- En France, en M1, le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.
- En Allemagne en M2, les étudiants doivent valider indépendamment chacun des « modules ».

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

60 crédits ECTS seront validés dans le pays partenaire dans le cadre d'une mobilité Erasmus+ obligatoire. Stage à effectuer dans le pays partenaire (d'une durée minimale de 8 semaines).

Formation soutenue par l'Université Franco-Allemande (UFA) sous la forme d'aides à la mobilité pour les étudiants, de soutien financier pour les établissements partenaires et certification qualité délivrée tous les 4 ans.

Autre(s) source(s) d'information

6.2

<https://dfbm-dfda.de>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master 2 Droit Mention Droit privé Parcours Droit privé fondamental	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit privé
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		
		2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Bac + 5 – Grade de Master – 60 ECTS	M23.2	Durée officielle du programme d'étude Une année universitaire
3.3	Condition(s) d'accès M1 Droit		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 Droit des biens, droit des sûretés, droit des obligations, droit des contrats, droit de la responsabilité, régime général de l'obligation, contrats spéciaux, procédure civile, procédures civiles d'exécution, droit des sociétés, droit bancaire et financier, procédures collectives, droit pénal, sources du droit, culture générale, théorie générale du droit, langue vivante, insertion professionnelle, méthodologie de la recherche	4.2 Le Master Droit privé fondamental est une formation qui délivre des connaissances approfondies dans les matières fondamentales liées au droit privé, principalement en droit civil et en droit des affaires. Les étudiants suivent le Master 2 en formation initiale.. Ils suivent des enseignements disciplinaires dans les matières fondamentales du droit privé, afin d'acquérir un socle général très approfondi de connaissances juridiques, qui leur permettront de disposer des outils et des compétences pour évoluer, dans les meilleures conditions, dans le monde professionnel. Ces enseignements tournent autour du droit civil et du droit des affaires, qui sont les disciplines que tout juriste de droit privé doit nécessairement maîtriser. Ces enseignements portent notamment sur le droit des contrats, le droit des biens et des sûretés, le droit des obligations et le droit des sociétés, ainsi que sur quelques enseignements transversaux, tels que la théorie générale du droit. Ces enseignements sont conçus sous la forme de séminaires effectués par des enseignants-chercheurs. Les étudiants peuvent, avec cette formation généraliste très poussée, s'orienter vers le monde professionnel ou se destiner à la recherche afin de préparer une thèse de doctorat. Quelle que soit l'orientation que les étudiants veulent prendre (orientation professionnelle ou recherche), ils doivent rédiger un mémoire de recherche sur un sujet de droit privé, donnant lieu à une soutenance. Les étudiants peuvent, en outre, effectuer un stage volontaire d'une durée de deux mois.
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus	

4.1

Au semestre 7

Au Semestre 8

Au semestre 9 : 30 ECTS

UE 9-1 - Enseignements fondamentaux (Théorie générale du droit, Droit de la responsabilité civile approfondi, Droit des biens approfondi) 20 ECTS

UE 9-2 - Enseignements d'ouverture (Droit processuel, arbitrage et voies d'exécution approfondi, droit des sociétés approfondi, droit de la *Common law*) 10 ECTS

UE 9-3 - Insertion professionnelle et enseignements sur les grands enjeux sociétaux (insertion professionnelle, RSE et droit privé, méthodologie visant à réduire l'empreinte carbone)

Au semestre 10 : 30 ECTS

UE 10-1 - Enseignements fondamentaux (Droit des contrats approfondi, Régime général des obligations approfondi, droit des sûretés approfondi) 12 ECTS

UE 10-2 - Enseignements d'ouverture (Droit des contrats spéciaux approfondis, Droit des activités financières, Droit pénal et procédure pénale approfondis, Histoire du droit des obligations et des biens) 8 ECTS

UE 10-3 - Mémoire de recherche 10 ECTS

4.3 Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes		Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)	
4.4	Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales. Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement	4.5	Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études		Statut professionnel conféré (le cas échéant)	
5.1	Doctorat	5.2	Avocat, juriste d'entreprise (grandes entreprises, ETI, PME), juriste de banque, magistrat, notaire (si formation de l'INFN en plus), administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, commissaire de justice, compliance officer, conformité manager, contract manager, juriste d'assurance, juriste en cabinet, enseignant-chercheur

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire		Autre(s) source(s) d'information	
6.1		6.2	Responsables de la spécialité : Frédéric Danos, directeur du M2 Courriel : frederic.danos@univ-tours.fr Secrétariat Martine Dutour Courriel : martine.dutour@univ-tours.fr scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date		Signature	
7.1		7.2	
Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel	
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Droit public parcours Droit et gestion publique locale RNCP 38166	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit public Majeures : Droit des collectivités territoriales et intercommunalités Commande publique Finances locales Contentieux Droit et contentieux de l'urbanisme Droit de l'environnement Evaluation des politiques publiques Méthodologies dont conduite de projets et mémoire
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de MASTER : Niveau 7 (nomenclature française) – niveau 7 du CEC (cadre européen des certifications)	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Sur dossier et/ou entretien Être titulaire d'une : Licence en Droit - AES - Administration publique - Sciences politiques - Géographie et aménagement, ou diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique Sont également pris en compte : Expériences professionnelles (stage et/ou emploi étudiant ...). Projet professionnel. Qualité d'investissement personnel. Dynamisme Le diplôme est accessible en formation continue. La validation de l'acquis de l'expérience permet également l'accès à la formation.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1 Organisation des études

Le Master 1 Droit public parcours DGPL est ouvert en formation initiale ou continue. L'année est organisée sur deux semestres correspondant aux semestres 7 et 8 du Master.

Chaque semestre a une valeur de 30 ECTS.

Les semestres comportent des enseignements théoriques, méthodologiques et professionnalisants : les modules (M) sont au nombre de 4 pour chaque semestre.

L'étudiant a, au cours de l'année, la faculté de réaliser un stage de 100h au semestre 2 et un exercice de pratique juridique (mise en situation face à une problématique juridique pratique à partir d'un cas fictif) au semestre 1. Ceux qui ne font pas de stage réalisent un exercice de pratique juridique à chaque semestre. Les étudiants ont également la possibilité de rédiger un mémoire de recherche, sur toute l'année universitaire, en lieu et place de la pratique juridique et/ou du stage.

Le Master 2 Droit public parcours DGPL est ouvert en formation initiale, continue ou en alternance.

L'année est organisée sur deux semestres correspondant aux semestres 9 et 10 du Master.

Chaque semestre a une valeur de 30 ECTS.

Les semestres comportent des enseignements théoriques, méthodologiques et professionnalisants : les modules (M) sont au nombre de 3 au semestre 9 et de 4 au semestre 10.

L'étudiant choisit soit la voie professionnelle (apprentissage ou stage) soit la voie recherche. Il est soumis à une obligation d'assiduité concernant l'assistance à l'ensemble des interventions du cursus.

Qu'il soit en voie professionnelle (stage ou apprentissage) ou en voie recherche, l'étudiant rédige un mémoire :

- Pour la voie professionnelle :

* L'étudiant-apprenti rédige un mémoire dans le cadre de son apprentissage.

* L'étudiant effectue un stage d'une durée minimale de 2 mois (à compter du mois de avril/mai de l'année universitaire) auprès d'une administration publique (Etat, administration déconcentrée, collectivité territoriale, établissement public national et local...). Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire.

- Pour la voie recherche :

L'étudiant rédige un mémoire sous la direction d'un enseignant.

Dans tous les cas, il y a soutenance du mémoire devant un Jury.

4.2 Exigences du programme

Les étudiants doivent faire preuve de rigueur, d'un sens de l'initiative et de l'organisation car ils sont confrontés à des problématiques pratiques comparables à celles qu'ils pourront rencontrer dans leur vie professionnelle. La seconde année permet aux étudiants de renforcer leurs connaissances académiques pluridisciplinaires et d'acquérir des compétences opérationnelles dans les domaines du droit public et du management territorial. L'objectif est de pouvoir appréhender dans un environnement de travail en forte mutation l'ensemble des problématiques générales que rencontrent dans leur gestion courante les administrations publiques et notamment les collectivités, les intercommunalités, les structures déconcentrées ... ainsi que les organismes privés intervenant dans le champ de l'action publique locale.

Il s'agit de former de futurs cadres dont le haut degré d'expertise contribuera à la définition des orientations stratégiques, à l'élaboration d'un projet partagé par toutes les parties prenantes de l'action publique et à la sécurisation des procédures. Cette formation vise enfin à permettre aux étudiants de se préparer dans les meilleures conditions aux divers concours de la filière administrative (attaché territorial ; IFIP ; IRA ; OG ...).

Aptitudes et compétences :

- Analyser, traiter et synthétiser des données juridiques et savoir les vulgariser
- Fournir informations et conseils argumentés dans le domaine juridique et de la procédure
- Gérer contentieux et précontentieux
- Participer à la définition d'un projet transversal ; contrôler l'application des réglementations juridiques et administratives ; conduire l'évaluation d'une politique publique
- Négocier, passer et suivre l'exécution des marchés publics et concessions ; identifier et distinguer les différents montages contractuels
- Définir une stratégie financière et économique : élaborer et suivre des budgets ; définir des politiques tarifaires ...
- Maîtriser les fondamentaux méthodologiques et pratiques de la gestion de projet
- Manager des services et des équipes
- Connaître les applications d'informatique et de gestion
- Rédiger des rapports, notes, synthèses et comptes-rendus
- Organiser une veille juridique dans un secteur de responsabilité donnée.

4.3 Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

AU SEMESTRE 7 : 4 MODULES, 30 CRÉDITS

M7-1 : Enseignements fondamentaux - 14 ECTS

Droit des collectivités territoriales (30HCM - 15HTD) / Droit de la commande publique (30HCM - 15HTD)

M7-2 : Enseignements complémentaires (une matière au choix) - 4 ECTS

Droit de l'aide et de l'action sociale (30HCM)

Gestion budgétaire et comptable publique (30HCM)

Politiques publiques (30HCM)

M7-3 : Enseignements de spécialisation - 9 ECTS

Au choix : Mémoire / Pratique juridique (10HTD)

Droit de l'environnement (30HCM)

Contentieux constitutionnel (30HCM)

M7-4 : Langue étrangère - 3 ECTS

Langue vivante (anglais ou espagnol ; 20HTD)

AU SEMESTRE 8 : 4 MODULES, 30 CRÉDITS

M8-1 : Enseignements fondamentaux - 14 ECTS

Droit de l'urbanisme (30HCM - 15HTD) / Droit et gestion des services publics (30HCM - 15HTD)

M8-2 : Enseignements complémentaires - 10 ECTS

Droit public de la concurrence (30HCM) / Finances locales (30HCM)

M8-3 : Enseignements de spécialisation - 3 ECTS

Au choix : Mémoire / Pratique juridique / Stage

Préparation à l'insertion professionnelle (10HTD)

M8-4 : Langue étrangère - 3 ECTS

Langue vivante (anglais ou espagnol ; 20HTD)

AU SEMESTRE 9 : 3 MODULES, 30 CRÉDITS

M9-1 : Cadres et enjeux de l'action publique - 11 ECTS

Droit des collectivités territoriales et intercommunalités (24HCM) / Droit financier local (24HCM) / Management des ressources humaines (15HCM) / Responsabilités des acteurs locaux (9HCM)

M9-2 : Champs de l'action publique - 8 ECTS

Politique de la ville (15HCM) / Démocratie locale et dispositifs de concertation (15HCM) / Politiques locales et sécurité intérieure (15HCM) / Politiques culturelles territoriales (15HCM)

M9-3 : Outils, langages et techniques méthodologiques - 11 ECTS

Méthodologie de conduite de projet (10HTD) / Méthodologies de rédaction juridique (20HTD) / Stratégies et pratiques de la communication territoriale (10HCM) / Systèmes d'information (15HTD) / Anglais (20HTD)

AU SEMESTRE 10 : 4 MODULES, 30 CRÉDITS

M10-1 : Performance publique - 10 ECTS

Pilotage de l'action publique territoriale (20HCM) / Achat public (20HCM) / Stratégie foncière et gestion du patrimoine (10HCM) / Expertise et évaluation des politiques publiques (20HCM)

M10-2 : Secteurs de l'action publique - 8 ECTS

Partenariats locaux (15HCM) / Stratégie de développement local et interventionnisme économique (15HCM) / Action sanitaire et sociale territoriale (15HCM) / Contentieux de l'urbanisme (15HCM)

M10-3 : Méthodes et pratiques professionnelles - 6 ECTS

Pratiques professionnelles de management (24HTD) / RGPD et collectivités territoriales (9HCM) / Anglais (20HTD) / Insertion professionnelle (10HTD)

M10-4 : Mémoire de spécialisation - 6 ECTS

*Voie professionnelle : mémoire d'apprentissage ou de stage (stage de deux mois minimum)

Soutenance en session unique

*Voie recherche : mémoire de recherche

Soutenance en session unique.

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.
 - Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement
 - Les Modules sont sanctionnés par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.
 - Le semestre est validé par compensation entre les modules qui le composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- En Master 2 pour le semestre 10 prévoyant un mémoire, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au mémoire individuel ainsi qu'à la soutenance et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres modules dudit semestre pondérée par les coefficients.
- Le Module est acquis et capitalisé dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques (EP) qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20.
- L'acquisition du Module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1
- Possibilité de poursuite en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2
- Titulaires et contractuels en collectivités territoriales, structures de coopération intercommunale, administrations centrales, entreprises publiques locales, associations, centres de gestion, organismes - publics ou privés - en étroite relation avec les collectivités locales (ex. : universités)
- o Secteur public : juriste / responsable des affaires juridiques et générales / directeur des finances / acheteur public / directeur général des services / chef de projet développement territorial / responsable des Ressources Humaines / chef de cabinet d'un élu ...
 - o Secteur privé : conseiller juridique et financier en entreprise / conseiller en cabinet d'avocat ou d'audit / consultant auprès de structures associatives, d'organismes professionnels et syndicaux ... / chargé d'analyses et de développement ...

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 Cette formation peut être suivie en
*formation initiale
*formation continue
*formation en apprentissage (en M2). Les étudiant.es sont 15 jours par mois en structure d'accueil de septembre à avril et à temps plein d'avril à fin août. Ils réalisent un mémoire d'apprentissage.
- Plus d'informations sur le site www.cfa-univ.fr
- Capacité d'accueil : 20-25 étudiant.es en M1; idem en M2
- FICHE RNCP 38166
Codes des fiches ROME les plus proches :
K1401 Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
K1404 Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
M1205 Direction administrative et financière
K1902 Collaboration juridique
K1903 Défense et conseil juridique.

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 M1 :
Responsables pédagogiques :
Corinne MANSON, Professeur de Droit public
corinne.manson@univ-tours.fr
Corinne TOURET, Maître de conférences HDR de Droit public
corinne.touret@univ-tours.fr
Responsable administrative :
Cassandre BUFFEREAU
cassandre.buffereau@univ-tours.fr 02.47.36.11.46
- M2 :
Responsable pédagogique :
Corinne TOURET, Maître de conférences HDR de Droit public
corinne.touret@univ-tours.fr
Responsable administrative :
Claire GAUMÉ-DEQUÉANT
claire.gaume-dequeant@univ-tours.fr 02.47.36.11.75
- Assistante Relations Apprentissage :
Anne PORCHER
anne.porcher@cfa-univ.fr 06.50.05.65.05
- Faculté de Droit, Economie et Sciences sociales
50 avenue Jean Portalis
BP 0607
37200 TOURS

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- | | | | |
|-----|-----------------------|-----|---------------------------|
| 7.1 | Date | 7.2 | Signature |
| | <input type="text"/> | | <input type="text"/> |
| 7.3 | Qualité du signataire | 7.4 | Tampon ou cachet officiel |
| | <input type="text"/> | | <input type="text"/> |

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné MASTER DROIT Mention Droit public, Parcours Juriste de droit public	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Enjeux fondamentaux du droit public, Action publique, Contentieux administratif général ; Droit et pratique des contentieux administratifs spéciaux, Droit de la concurrence, Droit de la commande publique, Droit des étrangers, Droit de l'urbanisme, Droit et gestion des services publics
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau 1 – Niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Titulaire d'une licence en droit ou diplôme équivalent. L'admission est sélective pour l'entrée en Master 1. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue, avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 Les enseignements se font en présentiel. Les deux années de Master comportent des enseignements théoriques, méthodologiques et professionnalisants. Les enseignements et séminaires pratiques sont assurés par des enseignants-chercheurs et des praticiens. Des travaux collectifs sont prévus sur les deux années de Master (exposés-discussion, notes de synthèse, veille juridique, etc.) pour permettre aux étudiants d'acquérir des pratiques indispensables dans le monde du travail : prise de parole en public, montage et conduite de projets, travail en équipe, rédaction de notes etc.

En première année de Master, les étudiants ont le choix entre rédiger un mémoire sur les deux semestres ou de réaliser un exercice de pratique juridique (mise en situation face à une question juridique à partir d'un cas fictif) par semestre ou de choisir l'exercice de pratique juridique au semestre 1 et réaliser un stage de 100h au semestre 2.

En deuxième année de Master, les étudiants ont le choix entre la formation initiale, la formation en apprentissage ou la voie recherche en suivant les mêmes enseignements.

Tous les étudiants sont soumis à une obligation d'assiduité et à la rédaction d'un mémoire.

- Pour la voie professionnelle :
L'étudiant effectue un stage d'une durée minimale de 2 mois (à compter du mois de avril/mai de l'année universitaire) qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance au mois de septembre.
- Pour la voie apprentissage :
L'étudiant-apprenti est soumis à une alternance (15 jours/ 15 jours) de septembre à avril puis rejoint sa structure d'apprentissage à plein temps d'avril au 31 août. Il rédige un mémoire dont le sujet est choisi avec son tuteur universitaire et son maître d'apprentissage.
- Pour la voie recherche :
L'étudiant rédige un mémoire, sous la direction d'un enseignant-chercheur. Ce mémoire donne lieu à une soutenance au mois de juin.

4.2 Les étudiants du Master JDP doivent maîtriser le raisonnement juridique. Sont exigées des qualités rédactionnelles et orales, des capacités d'analyse et de démonstration, de la rigueur, un sens de l'organisation et un esprit de synthèse.

Le Master JDP délivre des connaissances approfondies dans les matières fondamentales de droit public et met l'accent sur les contentieux en proposant des enseignements théoriques de haut niveau sur l'ensemble des matières du droit public.

Après avoir suivi ce Master, les étudiants sont capables de maîtriser les matières fondamentales du droit public et le contentieux administratif. Ils sont aptes à analyser, traiter et synthétiser des données juridiques ; fournir informations et conseils argumentés dans le domaine juridique et trouver les réponses à des problèmes juridiques de différents ordres (notamment contrats, contentieux).

4.3 Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

Semestre 7 : 30 ECTS

M7.1 Enseignements fondamentaux : 14 ECTS

EP7.1.1 Contentieux constitutionnel

EP7.1.2 Droit de la commande publique

M7.2 Enseignements complémentaires (1 mat. au choix) : 4 ECTS

EP7.2 au choix :

EP7.2. a Droit de l'aide et de l'action sociale

EP7.2. b Gestion budgétaire et comptable publique

EP7.2.c Politiques publiques

M7.3 Enseignements de spécialisation : 9 ECTS

EP7.3.1 au choix :

EP7.3.1. a Mémoire

EP7.3.1. b Pratique juridique

EP7.3.2 Droit des étrangers

EP7.3.3 Contentieux de l'Union européenne

M7.4 Langue étrangère : 3 ECTS

EP7.4 Langue étrangère (anglais ou espagnol)

Semestre 8 : 30 ECTS

M8.1 Enseignements fondamentaux : 14 ECTS

EP8.1.1 Droit public de la concurrence

EP8.2.1 Droit et gestion des services publics

M8.2 Enseignements complémentaires : 10 ECTS

EP8.1.2 Droit de l'urbanisme

EP8.2.2 Droit de la convention européenne des droits de l'homme

M8.3 Enseignements de spécialisation : 3 ECTS

EP8.3.1 au choix :

EP8.3.1. a Mémoire

EP8.3.1. b Pratique juridique

EP8.3.1.c Stage

EP8.3.2 Insertion professionnelle

M8.4 Langue étrangère : 3 ECTS

EP8.4 Langue étrangère (anglais ou espagnol)

Semestre 9 : 30 ECTS

M9.1 Enjeux fondamentaux du droit public : 9 ECTS

EP9.1 Enjeux fondamentaux du droit public

EP9.1.1 Grands enjeux du droit constitutionnel

EP9.1.2 Grands enjeux du droit des libertés et droits fondamentaux

EP9.1.3 Grands enjeux du droit administratif

M9.2 Pratique des contentieux : 9 ECTS

EP9.2 Pratique des contentieux

EP9.2.1 Contentieux administratif

EP9.2.2 Contentieux des contrats

EP9.2.3 Contentieux économique

M9.3 Enjeux politiques et sociaux contemporains : 6 ECTS

EP9.3 Enjeux politiques et sociaux contemporains

EP9.3.1 Politiques et controverses sociales

EP9.3.2 Problèmes politiques contemporains

M9.4 Professionnalisation : 6 ECTS

EP9.4.1 Insertion professionnelle

EP9.4.2 Langue étrangère (anglais)

EP9.4.3 1 élément à choix

EP9.4.3.1 Professionnalisation Préparation aux concours

EP9.4.3.1.a Méthodologie des notes administratives et des notes de synthèse

EP9.4.3.1.a Techniques d'expression et de communication

EP9.4.3.2 Professionnalisation Initiation à la recherche

EP9.4.3.2.b Epistémologie juridique

EP9.4.3.2.b Grands courants de la doctrine juridique

EP9.4.3.2.b Méthodologie de la recherche

Semestre 10 : 30 CTS

M10.1 Enjeux fondamentaux du droit public : 9 ECTS

EP10.1 Enjeux fondamentaux du droit public

EP10.1.1 Grands enjeux du droit constitutionnel

EP10.1.2 Grands enjeux du droit administratif

EP10.1.3 Grands enjeux du droit fiscal et des finances publiques

M10.2 Pratique des contentieux : 9 ECTS

EP10.2 Pratique des contentieux

EP10.2.1 Contentieux de l'urbanisme

EP10.2.2 Contentieux du droit des étrangers et du droit d'asile

EP10.2.3 Pratique des contentieux en Europe

M10.3 Action publique : 4 ECTS

EP10.3 Action publique

EP10.3.1 Questions administratives et droit de l'action publique

EP10.3.2 Enjeux environnementaux et urbanisme

M10.4 Professionnalisation : 4 ECTS

EP10.4 Professionnalisation

EP10.4.1 Projets collectifs

EP10.4.2 Langue étrangère (anglais)

EP10.4.3 Clinique juridique

M10.5 Mémoire : 4 ECTS

EP10.5 Mémoire (recherche, stage, apprentissage)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire (d'initiation à la recherche, de stage ou d'apprentissage) la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au mémoire et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

L'objectif du Master JDP est de former des juristes de Droit public de niveau supérieur, aguerris notamment aux questions contentieuses et précontentieuses.
Ils peuvent être recrutés, en tant que contractuels, dans des administrations centrales et déconcentrées et des collectivités territoriales, des entreprises publiques ou des sociétés privées, particulièrement celles en charge de missions de service public, ainsi que des associations.
Cette formation permet également aux étudiants de se préparer à divers concours administratifs de niveau A+ et A (juge administratif ; commissaire aux armées ; attaché territorial ; attaché d'administration de l'État ; IRA, Inspecteur des Finances publiques...) ainsi qu'à l'examen d'entrée à l'école d'avocat.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsables de la spécialité :
Corinne MANSON, directrice du Master 1
Tel : 02 47 36 10 27
Courriel : corinne.manson@univ-tours.fr
Maire-Laure GÉLY, directrice du Master 1 et 2
Tel : 02 47 36 10 27
Courriel : maire-laure.gely@univ-tours.fr
Secrétariat du Master 1 :
Cassandre BUFFEREAU
Tél. 02 47 36 11 46
Courriel : cassandre.buffereau@univ-tours.fr
Secrétariat du Master 2 :
Claire GAUMÉ-DEQUEANT
Tel : 02 47 36 11 75
Courriel : claire.gaume-dequeant@univ-tours.fr
scolarité.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date		Signature	
7.1		7.2	
Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel	
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de droit, économie, gestion. Mention Droit européen, Parcours type Droit-langues	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit européen, Droit de l'Union européenne, Droits étrangers, Droit international, Droit privé et droit public, traduction juridique, pratique juridique en langues étrangères.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) <i>idem</i> que 2.3
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Bac + 5 – Grade de Master – 120 Crédits ECTS	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
3.3	Condition(s) d'accès L'admission en master est ouverte à tous les titulaires d'un diplôme sanctionnant des études de premier cycle ou qui bénéficient d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels. L'inscription d'un étudiant en deuxième année de master peut être subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master. Licence Droit-langues ; licence droit sous réserve de la maîtrise de 2 langues étrangères, licence LEA sous réserve de validation d'acquis pédagogiques.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 En présentiel, avec stage(s) et/ou semestre(s) à l'étranger (Erasmus+ ou convention), mises en situations ou mémoire de recherche
Semestre 7 : 30 ECTS
UE 7-1 Les fondamentaux du droit de l'Union européenne (14 ECTS).
UE 7-2 Techniques juridiques (6 ECTS)
UE 7-3 Traduction et terminologie (6 ECTS)
UE 7-4 Systèmes juridiques (4 ECTS)
Semestre 8 : 30 ECTS
Stage long ou semestre université étrangère (Erasmus+ ou convention).
Semestre 9 : 30 ECTS
Stage long ou semestre université étrangère (Erasmus+ ou convention).
Semestre 10 : 30 ECTS
UE 10-1 Espaces de liberté (6 ECTS)
UE 10-2 L'union européenne dans le monde (8 ECTS)
UE 10-3 Mise en situation (16 ECTS)
UE 10-4 Formation professionnelle

4.2 Maîtrise du droit européen et du droit de l'Union européenne (matériel, institutionnel, contentieux)
Maîtrise de droits étrangers dans la langue des pays concernés.
Maîtrise de deux langues juridiques
Maîtrise de traduction et d'interprétation de textes juridiques
Maîtrise de la technique de rédaction de contrats
Mobilité et adaptation au mode de vie et de travail de pays étrangers
Connaissance de civilisations étrangères

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3	Codes et intitulés	Nombre de crédits
	<u>M1 Droit européen parcours droit-Langues</u> Semestre 7 DM1DRL (30 crédits, 4 UE) D7LUE124: UE 1 Les fondamentaux du droit de l'Union Européenne D7LUE224: UE 2 Techniques juridiques D7LUE324: UE 3 Traduction et terminologie D7LUE424: UE 4 Système juridique Semestre 8 DM1DRL (30 crédits)	 14 6 6 4
	<u>M2 Droit européen parcours droit-Langues</u> Semestre 9 DM2DRL (30 crédits) Semestre 10 DM2DRL (30 crédits, 4 UE) D0LUE124: UE 1 Espaces de liberté D7LUE224: UE 2 L'Union européenne D7LUE324: UE 3 Mise en situation D7LUE424: UE 4 Formation professionnelle	 6 8 16 0
		120

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Secrétariat :
scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1	2.2
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	
2.3	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	2.4

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1	3.2
Condition(s) d'accès	
3.3	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 Le master est structuré en 4 semestres et 2 niveaux, M1 et M2. Chacun des 4 semestres est organisé sur la base de modules ou UE, chacun d'eux pouvant être constitué de plusieurs éléments pédagogiques.

Les enseignements du Mécen combinent des cours théoriques et d'autres très appliqués sur les techniques d'analyse et de traitement de l'information. En particulier, divers enseignements pratiques sur R, Python, SQL, etc., sont dispensés. Ces enseignements sont en présentiel.

En outre, si des projets appliqués menés par les étudiants au cours de la formation les prépareront à exercer de façon autonome les missions qui leur seront confiées dans le cadre des métiers auxquels ils se destinent (Business Analyst, Data Analyst, Data Scientist, Pricing Analyst, ...), des stages en M1 et M2 complètent la validation de tous ces acquis pour une insertion professionnelle efficace (3 mois minimum jusqu'à 11 mois sur les deux années).

4.2 Les deux années du master d'Économiste d'entreprise ont pour but de former des étudiantes et étudiants dotés de capacités d'analyse leur permettant d'occuper des postes opérationnels et décisionnels dans les entreprises privées, publiques ou parapubliques. La formation est donc principalement axée sur l'apprentissage de l'économie appliquée dont l'analyse de données occupe une place centrale.

Dans le programme de formation, les modules d'enseignement visent à donner aussi bien les connaissances fondamentales à l'analyse économique que les compétences pratiques au niveau des techniques d'analyse et de leurs applications. Cette formation permet donc aux étudiants de parfaitement s'intégrer dans les entreprises ou les organisations publiques.

Conformément à la fiche RNCP 38182 du Master Économie de l'entreprise et des Marchés, une étudiante ou un étudiant ayant obtenu ce master est capable de :

- Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP38182BC01)
- Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés (RNCP38182BC02)
- Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP38182BC03)
- Réaliser des analyses économiques (RNCP38182BC05)
- Aider à la décision (RNCP38182BC06)
- Mobiliser, proposer des outils de veille (RNCP38182BC07)
- Analyser, évaluer l'entreprise et/dans son environnement (RNCP38182BC08)
- Maîtriser l'anglais des affaires

Pour résumer, le futur professionnel est formé pour être capable de fournir des recommandations tant qualitatives que quantitatives pour l'entreprise ou l'organisation dans laquelle il travaille. Pour atteindre ces objectifs, nous avons mis en place une formation qui combine savoir théorique et savoir-faire appliqué.

Cette caractéristique de notre formation permettra aux étudiants de bénéficier des compétences de cadres qui travaillent dans l'entreprise, comme économiste de très bon niveau. De toute évidence, ils pourront mieux anticiper les attentes des entreprises sur le marché du travail est donc être mieux préparés, dès leur entrée dans celles-ci.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Première année de master

Semestre 7

Module	Matière	Coeff.	ECTS
Module 7.1 : Éléments théoriques	Analyse de la concurrence	6	6
	Méthodes micro-économétriques	6	6
Module 7.2 : Outils Quantitatifs & Qualitatifs	Optimisation et logistique sous Python	4	4
	Datamining et visualisation	4	4
	Base de données relationnelles & Programmation	4	4
Module 7.3 : Ouvertures	Anglais économique	3	3
	Entrepreneuriat : Projet	3	3
	Insertion & Employabilité		

Semestre 8

Module	Matière	Coeff.	ECTS
Module 8.1 : Éléments théoriques	Pricing & Segmentation	6	6
	Marketing & Analyse	6	6
Module 8.2 : Outils Quantitatifs & Qualitatifs	Supply chain & Software Engineering	3	3
	Classification supervisée	3	3
	Développements logiciels 1	3	3
Module 8.3 : Ouvertures	Anglais économique	3	3
	Entrepreneuriat : Réalisation	1	1
Module 8.4 : Expérience Professionnelle	Stage : durée de 2 à 5 mois ou Mémoire	5	5

Deuxième année de master

Semestre 9

Module	Matière	Coeff.	ECTS
Module 9.1 : Séminaires	Information & Décision	5	5
	Mesure & Performance	5	5
Module 9.2 : Outils de l'entreprise	Web Scraping & Machine Learning	3	3
	Système de gestion de base de données	1	1
Module 9.3 : Économie appliquée : Étude de cas	Recherche	3	3
	Réalisation	5	5
	Restitution	4	4
Module 9.4 : Ouvertures	Anglais des affaires	4	4
	Insertion & Employabilité		

Semestre 10

Module	Matière	Coeff.	ECTS
Module 10.1 : Séminaires	Économie des plateformes	4	4
	Micro-économétrie	4	4
Module 10.2 : Outils de l'entreprise	Données en entreprise	3	3
	Développements logiciels 2	1	1
Module 10.3 : Économie appliquée : Étude de cas	Recherche	2	2
	Réalisation	4	4
	Restitution	2	2
Module 10.4 : Ouvertures	Anglais économique	3	3
Module 10.5 : Expérience Professionnelle	Stage : durée de 3 à 6 mois	7	7

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Contact : scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

Site internet du master : <https://mecen.univ-tours.fr/>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de Sciences humaines et Sociales Mention Géographie, environnement, aménagement et développement Parcours « Territoires et urbanisme »	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Géographie de l'action publique Géographie de l'environnement et du patrimoine Géographie du droit Politiques territoriales et planification urbaine Politiques du logement Politiques de mobilités Démarches participatives Droit de l'urbanisme et de l'environnement Politiques patrimoniales Action publique et transition écologique Outils et méthodes d'exploitation de données Cartographie et SIG
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.4	Idem que 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 1 – niveau 7 CEC – Master 2	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Les étudiant.es doivent être titulaires d'une Licence pour l'entrée en M1 ou d'une première année de Master ou d'un diplôme équivalent à Bac + 4 (60 ECTS) pour l'entrée en M2, dans les disciplines suivantes : géographie, urbanisme, aménagement, sociologie, histoire ou science politique. Les règles d'équivalence de l'Université peuvent être appliquées. Les candidat.es à la formation doivent poursuivre un projet de recherche en lien avec les orientations des équipes de l'UMR CITERES dans les domaines de la géographie, de l'aménagement, de l'environnement et du développement.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 Cours en présentiel la première année avec réalisation d'un mémoire d'initiation à la recherche.
Cours en présentiel et réalisation d'un mémoire de fin d'étude en deuxième année. La deuxième année est réalisée en alternance, en apprentissage ou en stage (6 mois)

4.2 Le parcours « Territoires et urbanisme » vise à l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à la professionnalisation dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement.

La première année est centrée sur la réalisation d'un mémoire d'initiation à la recherche qui permet d'acquérir et mettre en œuvre des compétences de construction d'une réflexion théorique autour d'un enjeu contemporain des dynamiques territoriales, de mobilisation de la littérature scientifique et professionnelle, de mise en œuvre d'une démarche méthodologique personnelle et enfin d'exploitation des résultats.

La deuxième année est centrée sur la professionnalisation avec un renforcement des connaissances académiques centrées sur les outils, les acteurs et les enjeux de la planification territoriales et des politiques urbaines. Elle propose un décloisement des approches entre droit et géographie. Elle intègre des cours assurés par des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement ainsi qu'un exercice de mise en situation professionnelle, sous la forme d'une « commande » émanant d'une collectivité. Cette deuxième année est validée par un mémoire de fin d'étude qui développe une analyse réflexive en lien avec une question opérationnelle.

Ce parcours permet d'accéder principalement à des fonctions de chargé.e de mission, de technicien.ne ou d'ingénieur.e dans les collectivités territoriales, les organismes publics ou parapublics, les bureaux d'étude et autres opérateurs privés de l'aménagement.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

SEMESTRE 7 (30 crédits)

UE 7.1 : Action publique et territoire (2 crédits)

U.E 7.1 : Science du territoire : construction des savoirs et utilités sociales (1 crédits)

U.E 7.2 : Travail d'étude et de recherche (12 crédits)

U.E 7.3 : Ateliers collectifs (3 crédits)

U.E 7.4 : Méthodologie (3 crédits)

U.E 7.5 : Compétences juridiques (3 crédits)

U.E 7.6 : Langues étrangères (3 crédits)

U.E 7.7 : Chantier école (3 crédits)

U.E 7.8 : Élaboration d'un projet professionnel

SEMESTRE 8 (30 crédits)

U.E 8.1 : Méthodologie (3 crédits)

U.E 8.2 : Ateliers de recherche collectifs (3 crédits)

U.E 8.3 : Compétences juridiques : géographie du droit (1 crédits)

U.E 8.3 : Compétences juridiques : droit de l'urbanisme (2 crédits)

UE 8.4 : Langues étrangères (3 crédits)

U.E 8.5 : Mémoire de recherche (18 crédits)

SEMESTRE 9 (30 crédits)

UE 9.1 : SIG (3 crédits)

UE 9.1 : Langue vivante (3 crédits)

UE 9.1 : Animer un débat public (3 crédits)

UE 9.2 : Planification et projet de territoire (3 crédits)

UE 9.2 : Controverses urbanistiques et environnementales (3 crédits)

UE 9.2 : Solidarité et contractualisation entre les territoires (3 crédits)

UE 9.3 : Approfondissements thématiques (3 crédits)

UE 9.4 : Atelier de projet (4 crédits)

SEMESTRE 10 (30 crédits)

UE 10.1 : Langue vivante (2 crédits)

UE 10.1 : Méthodologie du mémoire (2 crédits)

UE 10.1 : Création d'un observatoire local (1 crédits)

UE 10.2 : Action publique et transition environnementale (2 crédits)

UE 10.3 : Risques et résilience des territoires (2 crédits)

UE 10.3 : Approfondissements thématiques (4 crédits)

UE 10.4 : Atelier de projet (5 crédits)

UE 10.5 : Mémoire de fin d'étude et soutenance orale (12 crédits)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite d'étude possible en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Ingénieur.e d'étude
Chargé.e de mission
Chargé.e d'études et de recherche
Cadre de la fonction publique
Cadre du privé

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Droit Mention droit de l'environnement et de l'urbanisme, Parcours Environnement, territoires et paysages CODE RNC : RNCP34080	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit de l'environnement, Droit de l'urbanisme, Droit des collectivités territoriales, Politiques de la ville (transport, habitat), Préservation des espaces naturels et des paysages, Gestion publique des risques environnementaux, Solidarité et contractualisation entre les territoires, Evaluation environnementale, Marchés publics et environnement, Foncier et environnement, Paysages et enjeux énergétiques, Démarches participatives, Géographie des territoires, Cartographie et Géomatique, Anglais.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 7	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès L'admission en 1^{ère} année du master est ouverte, suivant une procédure de sélection, aux étudiants titulaires d'une licence de droit ou diplôme équivalent (notamment Administration économique et sociales) ou qui bénéficient d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels. Les candidats à la formation doivent poursuivre un projet professionnel orienté dans les secteurs de l'environnement et de l'urbanisme et présenter l'intérêt d'acquérir une double compétence en droit et en géographie, pour traiter de la complexité des territoires et des projets territoriaux. L'inscription d'un étudiant en deuxième année de master peut être subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement acquises en première année lui permettent de maîtriser les fondamentaux en droit de l'urbanisme et de l'environnement. Cette vérification s'applique aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de celle validée en première année, ainsi qu'aux étudiants qui souhaitent changer d'établissement entre la première et la seconde année.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 Cours en présentiel en Master 1 avec la participation à des projets tutorés permettant une mise en situation des étudiants face à des cas concrets.

Formation en alternance en deuxième année avec cours en présentiel et expérience professionnalisante obligatoire qui peut prendre la forme d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (9 mois minimum) ou d'un stage de 6 mois minimum.

Exigences du programme

4.2 Le Master ETP vise à l'acquisition de connaissances et de compétences en droit public, mais également en géographie, en lien avec l'aménagement et l'environnement (droit de l'environnement, droit de l'urbanisme, droit des collectivités, droit de la commande publique, politiques patrimoniales et paysagères etc.). Les enseignements portent sur des éléments théoriques de compréhension des grands enjeux dans ces domaines, et des savoir-faire pratiques (interprétation et rédaction de textes réglementaires, diagnostic territorial, analyse de terrains, gestion de projets, exploitation de données de terrain, restitutions de synthèse etc.).

La première année est centrée autour de l'acquisition des enjeux fondamentaux du droit de l'urbanisme, du droit de l'environnement et des politiques publiques en lien avec l'aménagement du territoire (droit des collectivités territoriales). Elle est également une année d'initiation à la géographie, y compris à la cartographie et à la géomatique.

La deuxième année est centrée autour d'une expérience professionnalisante qui peut prendre la forme d'un contrat d'apprentissage, complétée par des compétences théoriques et pratiques acquises à l'université. Les enseignements sont en majeure partie assurés par des professionnels extérieurs à l'Université afin de délivrer des connaissances opérationnelles pertinentes et actuelles.

Une part importante du travail est accordée au travail collectif (projet tutoré en première et deuxième année), mais également aux exercices de restitution orale et de rédaction. Les étudiants sont formés au diagnostic territorial grâce à des sorties et chantiers de terrain en master 2.

Le mémoire de fin d'études permet de démontrer la capacité de l'étudiant(e) à analyser et problématiser un enjeu territorial lié aux politiques urbaines.

L'objectif de la formation est de former des professionnels des secteurs de l'environnement et de l'urbanisme en mesure de :

- Piloter et évaluer des politiques publiques
- Conseiller et accompagner les élus ou les entreprises privées sur leurs projets
- Animer des équipes pluridisciplinaires
- Identifier et mobiliser les acteurs susceptibles de travailler en partenariat sur les projets
- Rechercher des financements nécessaires à la mise en œuvre des projets
- Assurer une veille juridique
- Préparer des dossiers relatifs aux contentieux

4.3

SEMESTRE 7 (30 crédits)

- UE 7.1 : Droit de l'environnement (7 crédits)
- U.E 7.1 : Droit des collectivités territoriales (7 crédits)
- U.E 7.2 : Agriculture et transition agro écologique (2 crédits)
- U.E 7.2 : Géographie des territoires (3 crédits)
- U.E 7.2 : Action publique et territoires (3 crédits)
- U.E 7.3 : Chantier Ecole (4 crédits)
- U.E 7.3 : Projet tutoré (1 crédit)
- U.E 7.3 : Anglais (3 crédits)

SEMESTRE 8 (30 crédits)

- UE 8.1 : Droit de l'urbanisme (7 crédits)
- U.E 8.1 : Droit de la nature et des paysages (7 crédits)
- U.E 8.2 : Géographie du droit (3 crédits)
- U.E 8.2 : Cartographie et géomatique (3 crédits)
- U.E 8.2 : Projet tutoré (2 crédits)
- U.E 8.2 : Insertion professionnelle (0 crédit)
- U.E 7.2 : Anglais (3 crédits)

SEMESTRE 9 (30 crédits)

- U.E 9.1 : Contentieux (3 crédits)
- U.E 9.1 : Anglais (3 crédits)
- U.E 9.1 : Animer un débat environnemental (3 crédits)
- U.E 9.2 : Gestion environnementale des territoires (3 crédits)
- U.E 9.2 : Controverses urbanistiques et environnementales (3 crédits)
- U.E 9.2 : Solidarité et contractualisation entre les territoires (3 crédits)
- U.E 9.3 : Evaluation environnementale (3 crédits)
- U.E 9.3 : Natures urbaines (3 crédits)
- U.E 9.4 : Démarche de projet (6 crédits)

SEMESTRE 10 (30 crédits)

- U.E 10.1 : Méthodologie de mémoire (1 crédit)
- U.E 10.1 : Anglais (2 crédits)
- U.E 10.1 : Marchés publics et environnement (2 crédits)
- U.E 10.2 : Action publique et transition environnementale (2 crédits)
- U.E 10.2 : Risques environnementaux et résilience des territoires (2 crédits)
- U.E 10.3 : Dynamiques des milieux à l'interface des enjeux sociétaux (1 crédit)
- U.E 10.3 : Foncier et environnement (1 crédit)
- U.E 10.3 : Paysages et enjeux énergétiques (1 crédit)
- U.E 10.3 Démarches participatives (1 crédit)
- U.E 10 Démarche de projet (5 crédits)
- U.E 10.4 Mémoire de fin d'études (12 crédits)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuivre en doctorant

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Chargé(e) de mission
Chargé(e) d'études
Conseiller juridique en environnement
Conseiller à la protection de l'environnement et du paysage
Agent de développement de projet environnemental ou de conservation de la nature et des paysages
Cadre des collectivités locales et territoriales

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Le Master Environnement, Territoires et Paysages est un master de droit avec une ouverture à la bidisciplinarité (droit-géographie), permettant à son titulaire de maîtriser les enjeux d'un territoire dans leur globalité.

Autre(s) source(s) d'information

6.2

https://droit.univ-tours.fr/version-francaise/masters#droit_scolarite.masters.droit@univ-tours.fr
<https://www.cfa-univ.fr/>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master droit Mention droit de l'environnement et de l'urbanisme, Parcours Territoires et urbanisme CODE RNC : RNCP34080	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit de l'environnement, Droit de l'urbanisme, Droit des collectivités territoriales, Préservation des espaces naturels et des paysages, Planification, Contractualisation entre les territoires, Maitrise foncière, Politiques patrimoniales, Aménagement urbain, Risques environnementaux, Politiques des transports et de l'habitat, Démarches participatives, Géographie des territoires, Cartographie et Géomatique, Anglais.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 7	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès L'admission en 1^{ère} année du master est ouverte, suivant une procédure de sélection, aux étudiants titulaires d'une licence de droit ou diplôme équivalent (notamment Administration économique et sociales) ou qui bénéficient d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels. Les candidats à la formation doivent poursuivre un projet professionnel orienté dans les secteurs de l'environnement et de l'urbanisme et présenter l'intérêt d'acquérir une double compétence en droit et en géographie, pour traiter de la complexité des territoires et des projets territoriaux. L'inscription d'un étudiant en deuxième année de master peut être subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement acquises en première année lui permettent de maîtriser les fondamentaux en droit de l'urbanisme et de l'environnement. Cette vérification s'applique aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de celle validée en première année, ainsi qu'aux étudiants qui souhaitent changer d'établissement entre la première et la seconde année.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 Cours en présentiel en Master 1 avec la participation à des projets tutorés permettant une mise en situation des étudiants face à des cas concrets.

Formation en alternance en deuxième année avec cours en présentiel et expérience professionnalisante obligatoire qui peut prendre la forme d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (9 mois minimum) ou d'un stage de 6 mois minimum.

Exigences du programme

4.2 Le Master Droit Territoires et urbanisme vise à l'acquisition de connaissances et de compétences en droit public, mais également en géographie, en lien avec l'aménagement et l'urbanisme (droit de l'environnement, droit de l'urbanisme, droit des collectivités, droit de la commande publique etc.). Les enseignements portent sur des éléments théoriques de compréhension des grands enjeux dans ces domaines, et des savoir-faire pratiques (interprétation et rédaction de textes réglementaires, diagnostic territorial, mise en place d'observatoires, gestion de projets, exploitation de données de terrain, restitutions de synthèse etc.).

La première année est centrée autour de l'acquisition des enjeux fondamentaux du droit de l'urbanisme, du droit de l'environnement et des politiques publiques en lien avec l'aménagement du territoire (droit des collectivités territoriales). Elle est également une année d'initiation à la géographie.

La deuxième année est centrée autour d'une expérience professionnalisante qui peut prendre la forme d'un contrat d'apprentissage ou à défaut d'un stage long (6 mois), complétée par des compétences théoriques et pratiques acquises à l'université.

Une part importante du travail est accordée au travail collectif (projet tutoré en première et deuxième année), mais également aux exercices de restitution orale et de rédaction. Les étudiants sont également initiés à l'utilisation des outils de diagnostic territorial, de cartographie et SIG, d'exploitation statistique. Le mémoire de fin d'études permet de démontrer la capacité de l'étudiant(e) à analyser et problématiser un enjeu territorial lié aux politiques urbaines.

L'objectif de la formation est de former des professionnels des secteurs de l'environnement et de l'urbanisme en mesure de :

- Piloter et évaluer des politiques publiques
- Conseiller et accompagner les élus ou les entreprises privées sur leurs projets
- Animer des équipes pluridisciplinaires
- Identifier et mobiliser les acteurs susceptibles de travailler en partenariat sur les projets
- Rechercher des financements nécessaires à la mise en œuvre des projets
- Assurer une veille juridique
- Préparer des dossiers relatifs aux contentieux

4.3

SEMESTRE 7 (30 crédits)

- UE 7.1 : Droit de l'environnement (7 crédits)
- U.E 7.1 : Droit des collectivités territoriales (7 crédits)
- U.E 7.2 : Agriculture et transition agro écologique (2 crédits)
- U.E 7.2 : Géographie des territoires (3 crédits)
- U.E 7.2 : Action publique et territoires (3 crédits)
- U.E 7.3 : Chantier Ecole (4 crédits)
- U.E 7.3 : Projet tutoré (1 crédit)
- U.E 7.3 : Anglais (3 crédits)

SEMESTRE 8 (30 crédits)

- UE 8.1 : Droit de l'urbanisme (7 crédits)
- U.E 8.1 : Droit de la nature et des paysages (7 crédits)
- U.E 8.2 : Géographie du droit (3 crédits)
- U.E 8.2 : Cartographie et géomatique (3 crédits)
- U.E 8.2 : Projet tutoré (2 crédits)
- U.E 8.2 : Insertion professionnelle (0 crédit)
- U.E 7.2 : Anglais (3 crédits)

SEMESTRE 9 (30 crédits)

- U.E 9.1 : Contentieux (3 crédits)
- U.E 9.1 : Anglais (3 crédits)
- U.E 9.1 : Animer un débat public urbain (3 crédits)
- U.E 9.2 : Planification et projet de territoire (3 crédits)
- U.E 9.2 : Controverses urbanistiques et environnementales (3 crédits)
- U.E 9.2 : Solidarité et contractualisation entre les territoires (3 crédits)
- U.E 9.3 : Démarches participatives (3 crédits)
- U.E 9.3 : Acteurs et outils de la maîtrise foncière et de l'aménagement urbain (3 crédits)
- U.E 9.4 : Démarche de projet (6 crédits)

SEMESTRE 10 (30 crédits)

- U.E 10.1 : Méthodologie de mémoire (1 crédit)
- U.E 10.1 : Anglais (2 crédits)
- U.E 10.1 : Création et animation d'un observatoire local (2 crédits)
- U.E 10.2 : Action publique et transition environnementale (2 crédits)
- U.E 10.2 : Risques environnementaux et résilience des territoires (2 crédits)
- U.E 10.3 : Politiques patrimoniales (1 crédit)
- U.E 10.3 : Mobilités, transports, réseaux (1 crédit)
- U.E 10.3 : Politiques de l'habitat (2 crédits)
- U.E 10.4 Démarche de projet (5 crédits)
- U.E 10.5 Mémoire de fin d'études (12 crédits)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuivre en doctorant

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Chargé(e) de mission
Chargé(e) d'études
Conseiller(ère) juridique en planification
Agent de développement de projet
Cadre des collectivités territoriales

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Le Master Environnement, Territoires et Paysages est un master de droit avec une ouverture à la bidisciplinarité (droit-géographie), permettant à son titulaire de maîtriser les enjeux d'un territoire dans leur globalité.

Autre(s) source(s) d'information

6.2

<https://droit.univ-tours.fr/version-francaise/masters#droit>
scolarité.masters.droit@univ-tours.fr

<https://www.cfa-univ.fr/>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de Sciences humaines et Sociales Mention Géographie, environnement, aménagement et développement Parcours « Environnement, Territoires, Paysages »	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Géographie de l'environnement Droit de l'environnement Dynamiques des milieux naturels Evaluation environnementale Politiques publiques de conservation de la nature Enjeux énergétiques des territoires Risques naturels Action publique et transition écologique Outils et méthodes d'exploitation de données Cartographie et SIG
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 1 – niveau 7 CEC – Master 2	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Les étudiant.es doivent être titulaires d'une Licence pour l'entrée en M1 ou d'une première année de Master ou d'un diplôme équivalent à Bac + 4 (60 ECTS) pour l'entrée en M2, dans les disciplines suivantes : géographie, sciences environnementales, aménagement, sciences politiques, sociologie. Les règles d'équivalence de l'Université peuvent être appliquées. Les candidat.es à la formation doivent poursuivre un projet de recherche en lien avec les orientations des équipes de l'UMR CITERES dans les domaines de la géographie, de l'aménagement, de l'environnement et du développement.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 Cours en présentiel la première année avec réalisation d'un mémoire d'initiation à la recherche. Cours en présentiel, réalisation d'un mémoire de recherche. En première et deuxième année, les candidat.es à la formation assistent à des séminaires de recherche.	4.2 Le parcours Recherche en géographie, environnement, aménagement et développement vise à l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à la poursuite des études en doctorat de géographie. Il permet aussi d'accéder à des fonctions de chargé.e ou d'ingénieur.e d'étude ou de cadre de la fonction publique pour la réalisation d'études ou de recherches. La première année est centrée autour de la réalisation d'un mémoire d'initiation à la recherche qui permet d'acquérir et mettre en œuvre des compétences de construction d'une réflexion théorique autour d'un enjeu contemporain des dynamiques territoriales, de mobilisation de la littérature scientifique et professionnelle, de mise en œuvre d'une démarche méthodologique personnelle et enfin d'exploitation des résultats. La deuxième année est centrée sur la réalisation d'un mémoire de recherche issu d'un travail de terrain et d'un projet de recherche dans les domaines de compétences de l'UMR CITERES.
--	--

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 SEMESTRE 7 (30 crédits)
- U.E 7.1 : Action publique et territoire (2 crédits)
 - U.E 7.1 : Science du territoire : construction des savoirs et utilités sociales (1 crédit)
 - U.E 7.2 : Travail d'étude et de recherche (12 crédits)
 - U.E 7.3 : Ateliers de recherche collectifs (3 crédits)
 - U.E 7.4 : Méthodologie (3 crédits)
 - U.E 7.5 : Compétences juridiques (3 crédits)
 - U.E 7.6 : Langues étrangères (3 crédits)
 - U.E 7.7 : Mise en situation professionnelle / Chantier-école (3 crédits)
 - U.E 7.7 : Élaboration d'un projet professionnel
- SEMESTRE 8 (30 crédits)
- U.E 8.1 : Méthodologie (3 crédits)
 - U.E 8.2 : Ateliers de recherche collectifs (3 crédits)
 - U.E 8.3 : Compétences juridiques : géographie du droit (2 crédits)
 - U.E 8.3 : Compétences juridiques : au choix « droit de l'urbanisme » ou « droit de la nature et des paysages » (1 crédit)
 - U.E 8.4 : Langues étrangères (3 crédits)
 - U.E 8.5 : Mémoire de recherche (18 crédits)
- SEMESTRE 9 (30 crédits)
- U.E 9.1 : Systèmes d'information géographique ou Contentieux (3 crédits)
 - U.E 9.1 : Langue vivante (3 crédits)
 - U.E 9.1 : Débat environnemental (3 crédits)
 - U.E 9.2 : Planification environnementale des territoires (9 crédits)
 - U.E 9.3 : Approfondissements thématiques (évaluation environnementale et natures urbaines) (6 crédits)
 - U.E 9.4 : Démarche de projet (6 crédits)
- SEMESTRE 10 (30 crédits)
- UE 10.1 : Outils et méthodes (5 crédits)
 - UE 10.2 : Urbanisme et environnement (4 crédits)
 - UE 10.3 : Approfondissements thématiques (dynamique des milieux, foncier et environnement et paysages et enjeux énergétiques) (4 crédits)
 - UE 10.4 : Démarche de projet (5 crédits)
 - UE 10.5 : Mémoire de fin d'étude (12 crédits)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite d'étude possible en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Ingénieur.e d'étude
Chargé.e de mission
Chargé.e d'études et de recherche
Cadre de la fonction publique
Cadre du privé

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

scolarité.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de Sciences humaines et Sociales Mention Géographie, environnement, aménagement et développement Parcours « Recherche en environnement et en urbanisme »	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Géographie de l'action publique Géographie de l'environnement et du patrimoine Géographie du droit Politiques territoriales et planification urbaine Politiques du logement Politiques de mobilités Démarches participatives Politiques patrimoniales Action publique et transition écologique Outils et méthodes d'exploitation de données Cartographie et SIG
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.4	Idem que 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 1 – niveau 7 CEC – Master 2	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Les étudiant.es doivent être titulaires d'une Licence pour l'entrée en M1 ou d'une première année de Master ou d'un diplôme équivalent à Bac + 4 (60 ECTS) pour l'entrée en M2, dans les disciplines suivantes : géographie, urbanisme, aménagement, sociologie. Les règles d'équivalence de l'Université peuvent être appliquées. Les candidat.es à la formation doivent poursuivre un projet de recherche en lien avec les orientations des équipes de l'UMR CITERES dans les domaines de la géographie, de l'aménagement, de l'environnement et du développement.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 Cours en présentiel la première année avec réalisation d'un mémoire d'initiation à la recherche. Cours en présentiel, réalisation d'un mémoire de recherche, préparation d'un projet doctoral en deuxième année. En première et deuxième année, les candidat.es à la formation assistent à des séminaires de recherche.	4.2 Le parcours Recherche en géographie, environnement, aménagement et développement vise à l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à la poursuite des études en doctorat de géographie. Il permet aussi d'accéder à des fonctions de chargé.e ou d'ingénieur.e d'étude ou de cadre de la fonction publique pour la réalisation d'études ou de recherches. La première année est centrée autour de la réalisation d'un mémoire d'initiation à la recherche qui permet d'acquérir et mettre en œuvre des compétences de construction d'une réflexion théorique autour d'un enjeu contemporain des dynamiques territoriales, de mobilisation de la littérature scientifique et professionnelle, de mise en œuvre d'une démarche méthodologique personnelle et enfin d'exploitation des résultats. La deuxième année est centrée sur la réalisation d'un mémoire de recherche issu d'un travail de terrain et d'un projet de recherche dans les domaines de compétences de l'UMR CITERES.
--	--

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 SEMESTRE 7 (30 crédits)
- U.E 7.1 : Action publique et territoire (2 crédits)
 - U.E 7.1 : Science du territoire : construction des savoirs et utilités sociales (1 crédit)
 - U.E 7.2 : Travail d'étude et de recherche (12 crédits)
 - U.E 7.3 : Ateliers collectifs (3 crédits)
 - U.E 7.4 : Méthodologie (3 crédits)
 - U.E 7.5 : Compétences juridiques (3 crédits)
 - U.E 7.6 : Langues étrangères (3 crédits)
 - U.E 7.7 : Mise en situation professionnelle / Chantier-école (3 crédits)
 - U.E 7.7 : Élaboration d'un projet professionnel
- SEMESTRE 8 (30 crédits)
- U.E 8.1 : Méthodologie (3 crédits)
 - U.E 8.2 : Ateliers de recherche collectifs (3 crédits)
 - U.E 8.3 : Compétences juridiques : géographie du droit (2 crédits)
 - U.E 8.3 : Compétences juridiques : au choix « droit de l'urbanisme » ou « droit de la nature et des paysages » (1 crédit)
 - U.E 8.4 : Langues étrangères (3 crédits)
 - U.E 8.5 : Mémoire de recherche (18 crédits)
- SEMESTRE 9 (30 crédits)
- U.E 9.1 : Systèmes d'information géographique (2 crédits)
 - U.E 9.1 : Langue vivante (2 crédits)
 - U.E 9.2 : Solidarité et contractualisation entre les territoires (5 crédits)
 - U.E 9.2 : Une matière au choix entre « planification et projet de territoire » ou « gestion environnementale des territoires » (4 crédits)
 - U.E 9.3 : Approfondissements thématiques. Une matière au choix entre « démarches participatives », controverses urbanistiques et environnementales » ou « nature urbaine » (6 crédits)
 - U.E 9.4 : Recherches en sciences sociales. Séminaires de recherche de l'UMR CITERES (5 crédits)
 - U.E 9.4 : Recherches en sciences sociales. Méthodologie de la recherche (6 crédits)
- SEMESTRE 10 (30 crédits)
- U.E 10.1 : Outils et méthodes (2 crédits)
 - U.E 10.2 : Action publique et transition environnementale (2 crédits)
 - U.E 10.3 : Approfondissements thématiques. Deux matières au choix entre : « politiques patrimoniales », « mobilités, transports, réseaux », « politiques de l'habitat », « Dynamiques des milieux à l'interface des enjeux sociétaux », « Foncier et environnement », « Paysages et enjeux énergétiques » (2 crédits par matière)
 - U.E 10.4 : Recherches en sciences sociales. Séminaires de recherche de l'UMR CITERES (4 crédits)
 - U.E 10.4 : Recherches en sciences sociales. Méthodologie de la recherche (4 crédits)
 - U.E 10.5 : Mémoire de recherche (14 crédits)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite d'étude possible en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Ingénieur.e d'étude
Chargé.e de mission
Chargé.e d'études et de recherche
Cadre de la fonction publique
Cadre du privé

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

scolarité.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de droit mention « Justice, procès et procédures », parcours « Études judiciaires approfondies », Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit pénal Droit civil Procédure pénale Procédure civile Institutions judiciaires Culture judiciaire Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Français, à l'exception des cours de langue	2.4	Français, à l'exception des cours de langue

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau 2 – Niveau 7 CEC CEC : Cadre européen des certifications Condition(s) d'accès	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années 4 semestres 120 crédits ECTS
3.3	L'accès en Master 1 est ouvert, sur sélection, aux titulaires d'une licence en droit ou d'institut d'études politiques.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études En Master 2, les cours sont programmés de septembre à avril, les mercredis, jeudis et vendredis. Par ailleurs, la préparation aux examens et concours professionnels à caractère judiciaire et répressif est intégrée à la formation, au sein de l'Institut d'études judiciaires.	4.2	Exigences du programme Le programme du Master est concentré sur les exigences des propres programmes des examens et concours professionnels à caractère judiciaire et répressif. Il inclut également une dimension « recherche » permettant la poursuite de formation en thèse de doctorat. Enfin, la maquette du diplôme permet aux étudiants de réaliser des stages conventionnés.
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		

Année Master, Semestres, Unités enseignement (UE)	Enseignements	HCM	HTD	Coeff.	ECTS
MASTER 1		304	100	16	60
Semestre 7		184	50	8	30
<u>UE M7.1 Enseignements fondamentaux</u>		60	30	4	16
	EP7.1.1 Droit pénal des biens et des affaires	30	15	2	8
	EP7.1.2 à choix			2	8
	EP7.1.2.a Droit patrimonial du couple	30	15		
	EP7.1.2.b Droit des sûretés				
<u>UE M7.2 Enseignements complémentaires</u>		124	20	4	14
	EP7.2.1 Matière non choisie à l'UE 7.1.2			1	3
	EP7.2.1.a Droit des sûretés	30			
	EP7.2.1.b Droit patrimonial du couple				
	EP7.2.2 Droit international privé	30		1	3
	EP7.2.3 Droit de l'exécution	30		1	3
	EP7.2.4 Droit des assurances	30		1	3
	EP7.2.5 Langue vivante (anglais, espagnol)		20	1	2
	EP7.2.6 Méthodologie de la recherche	4			
Semestre 8		120	50	8	30
<u>UE M8.1 Enseignements fondamentaux</u>		60	30	4	18
	EP8.1.1 Droit de la peine	30	15	2	9
	EP8.1.2 Procédure civile	30	15	2	9
<u>UE M8.2 Enseignements complémentaires</u>		60		2	7
	EP8.2.1 Droit des entreprises en difficulté	30		1	4
	EP8.2.2 à choix			1	3
	EP8.2.2.a Droit des successions	30			
	EP8.2.2.b Droit de la Convention EDH				
	EP8.2.2.c Bioéthique et droit médical				
<u>UE M8.3 Enseignements d'ouverture</u>			20	2	5
	EP8.3.1 à choix			1	3
	EP8.3.1.a Stage et mémoire de stage				
	EP8.3.1.b Mémoire de recherche				
	EP8.3.2 Langue vivante (anglais, espagnol)		20	1	2
	EP8.3.3 Insertion professionnelle				
MASTER 2		211	81	29	60
Semestre 9		123	28	13	30
<u>UE M9.1JPP EJA Droit judiciaire</u>		40		6	10
	EP9.1.1JPPEJA Droit civil et procédure civile approfondis	20		3	5
	EP9.1.2JPPEJA Droit pénal et procédure pénale approfondis	20		3	5
<u>UE M9.2JPP EJA Culture judiciaire</u>		40		4	10
	EP9.2.1JPPEJA Culture juridique et processuelle	20		2	5
	EP9.2.2JPPEJA Enjeux contemporains du droit international et européen	20		2	5
<u>UE M9.3 Préparation aux concours et examens judiciaires</u>		43	28	3	10
	EP9.3.1 Préparation IEJ	8	18	1	4
	EP9.3.2JPPEJA Initiation à la recherche	15		1	3
	EP9.3.3JPPEJA Langue vivante (anglais)	20		1	3
	EP9.3.4JPPEJA Insertion professionnelle		10		

Semestre 10		88	53	16	30
<u>UE M10.1 Droit judiciaire</u>		40		6	10
	EP10.1.1 Droit civil et procédure civile approfondis	20		3	5
	EP10.1.2 Droit pénal et procédure pénale approfondis	20		3	5
<u>UE M10.2 Mémoire de recherche</u>				3	6
	EP10.2.1JPPEJA Mémoire de recherche			3	6
<u>UE M10.3 Culture judiciaire</u>		40		4	6
	EP10.3.1 Culture juridique et processuelle	20		2	3
	EP10.3.2 Histoire de la justice	20		2	3
<u>UE M10.4 Préparation aux concours et examens judiciaires</u>		8	53	3	8
	EP10.4.1 Préparation IEJ	8	18	1	4
	EP10.4.2JPPEJA Organisation de l'État, droit public, libertés fondamentale		15	1	2
	EP10.4.3JPPEJA Langue vivante (anglais)		20	1	2
<u>UE M10.5JPPEJA Stage volontaire</u>					
	EP10.5 Stage volontaire				
Total (étudiant, hors mémoires et stages)		515	181	45	120

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : = ou > 10 et < 12/20
Mention Assez Bien : = ou > 12 et < 14/20
Mention Bien : = ou > 14 et < 16/20
Mention Très Bien = ou > 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

- Préparation aux examens et concours professionnels à caractère judiciaire ou répressif après l'obtention du Master encore possible, notamment au sein de l'Institut d'études judiciaires de la Faculté.
- Accès possible à la formation doctorale et à l'inscription en thèse de doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Sur réussite à un examen ou concours professionnel, profession à caractère judiciaire ou répressif : magistrat, avocat, lieutenant de la police nationale, officier de la gendarmerie nationale, inspecteur des douanes, directeur des services pénitentiaires, directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, directeur des services de greffe judiciaires...

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Capacité d'accueil : 20 étudiants

Autre(s) source(s) d'information

6.2

- Site internet de la Faculté de droit de Tours
- Association des Étudiants et anciens étudiants du Master : asso-mastereja.univ-tours.fr
- Parrain/marraine de promotion annuelle du Master 2
- scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

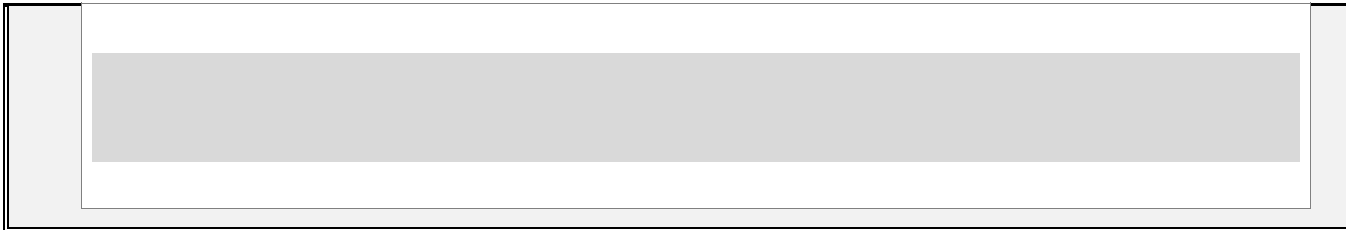
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Droit Mention Justice, procès, procédures Parcours conseil et contentieux	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit des obligations Droit patrimonial de la famille Droit des sûretés Droit des assurances Droit commercial Droit judiciaire privé Contentieux spécialisés Droit international privé Droit pénal Procédure pénale Libertés et droits fondamentaux
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Licence Droit		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 Le Master Justice, procès et procédures, parcours Conseil et contentieux a pour vocation d'approfondir, compléter et parfaire la formation des étudiants en droit privé qui ont pour projet d'embrasser une profession judiciaire ou d'intégrer le service juridique ou contentieux d'une entreprise, ou encore de devenir enseignant-chercheur.

En M1, le droit pénal spécial, la procédure pénale, la procédure civile, qui sont des matières fondamentales lorsque l'on veut s'orienter vers le contentieux et le judiciaire, font l'objet d'un approfondissement en travaux dirigés. D'autres enseignements, tels que le droit de l'exécution, le droit des entreprises en difficulté ou le droit de la peine, sont également dispensés. Les étudiants ont la possibilité de faire un stage de 3 semaines minimum donnant lieu à la rédaction d'un mémoire, ou bien de réaliser un mémoire de recherche, ou encore de se préparer aux concours à l'Institut d'Etudes Judiciaires.

En M2, les étudiants choisissent entre la formation initiale et la formation en apprentissage. Ils suivent exactement et ensemble les mêmes enseignements (majoritairement des enseignements disciplinaires tels que le droit des contrats ou le droit pénal et quelques enseignements transversaux tels que les droits et libertés fondamentaux). Ceux-ci sont conçus sous la forme de séminaires faits par des enseignants-chercheurs ou des praticiens (avocats, commissaires de justice...). Les étudiants en apprentissage sont 15 jours par mois en entreprise de septembre à avril et à temps plein d'avril à fin août. Les étudiants en formation initiale choisissent entre le parcours professionnel et le parcours recherche. Ceux inscrits en parcours professionnel réalisent un stage de deux mois minimum et rédigent un mémoire de stage donnant lieu à une soutenance tandis que ceux en parcours recherche préparent un mémoire de recherche qui fera, lui aussi, l'objet d'une soutenance. Une clinique juridique est organisée pour les non-apprentis : il s'agit pour les étudiants de traiter, en petits groupes, un cas ou une question qui leur est confié(e) par un personnel de l'Université ou par un praticien (avocat, notaire, huissier...). L'ensemble des étudiants réalisent également des projets tutorés : organisation d'une conférence, d'un concours d'éloquence..., lesquels les forment aux aspects non disciplinaires de la vie professionnelle (constitution d'un réseau, montage de projet, gestion d'un budget, travail collaboratif...).

C'est ainsi une formation solide sur le terrain des connaissances et professionnalisante qui est offerte dans le cadre de ce master, deux années riches en enseignements et en expérience, individuellement et collectivement.

4.2 Sont exigées des qualités rédactionnelles et orales, des capacités d'analyse et de démonstration, de la rigueur, la maîtrise du raisonnement juridique et un esprit de synthèse.

Après avoir suivi ce Master, l'étudiant est capable de maîtriser les procédures civile et pénale, conseiller sur l'opportunité d'une procédure et mettre en œuvre celle-ci du début à la fin, trouver les réponses à des problèmes juridiques de différents ordres (contrats, responsabilité, droit des étrangers, contentieux pénal, social, commercial ou familial).

Le Master Justice, procès, procédure, parcours Conseil et contentieux est une formation qui délivre des connaissances approfondies dans les matières fondamentales liées aux contentieux.

Semestre 7 (30 ECTS)

M7-1 - Enseignements fondamentaux (16 ECTS)

Procédure pénale

Choix entre droit patrimonial du couple et droit des sûretés

M7-2 – Enseignements complémentaires (14 ECTS)

Matière non choisie entre le droit patrimonial du couple et le droit des sûretés

Droit international privé

Droit de l'exécution

Droit des assurances

Langue vivante

Méthodologie de la recherche

Semestre 8 (30 ECTS)

M8-1 – Enseignements fondamentaux (18 ECTS)

Droit pénal spécial

Procédure civile

M8-2 – Enseignements complémentaires (7 ECTS)

Droit des entreprises en difficulté

Choix entre droit des successions, droit de la CESDH, bioéthique et droit médical.

M8-3 – Enseignements d'ouverture (5 ECTS)

Choix entre stage et mémoire de stage, mémoire de recherche

Langue vivante

Insertion professionnelle

MASTER 2ème année

Semestre 9 (30 ECTS)

M 9-1 - Droit approfondi (10 ECTS)

Droit pénal et procédure pénale 15h

Droit des contrats 17h

M 9-2 – Contentieux (9 ECTS)

Procédure civile 20h + Etude de dossiers 14h

Contentieux social 15h

Contentieux du droit des étrangers et du droit d'asile (mutualisé avec les M1 droit public) 15h

M 9-3 - Enseignements d'ouverture (11 ECTS)

Modes alternatifs de résolution des différends 15h

Langue vivante : anglais 20h

Sources du droit 15h

Libertés et droits fondamentaux (mutualisé avec M2 Droit public) 15h

9-4 – Méthodologie UE 4

Insertion professionnelle 12h

Semestre 10 (30 ECTS)

M 10-1 – Mémoire (5 ECTS)

- Mémoire de recherche + soutenance

- Ou Stage (2 mois minimum) + mémoire de stage (évaluation du stage incluse) + soutenance

- Ou Mémoire d'apprentissage

M 10-2 – Droit approfondi (10 ECTS)

Droit pénal et procédure pénale 15h

Droit de la responsabilité 17h

M 10-3 – Contentieux (6 ECTS)

Contentieux pénal 15h + Etude de dossiers 10h

Contentieux économique 15h

Procédures civiles d'exécution 10h

M 10-4 - Enseignements d'ouverture (6 ECTS)
 Connaissance et compréhension du monde contemporain 15h
 Contentieux familial 15h
 Droit de la consommation 15h
 Langue vivante : anglais 20h
 Techniques amiables 15h

UE 10-5 Méthodologie (3 ECTS)

- Clinique juridique (réalisée sur l'ensemble de l'année mais notée au S10) 45h
- Projets collectifs (faits sur l'ensemble de l'année mais notés au S10)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.
 Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même, sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.
 Les semestres ne se compensent pas.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 Mention Bien : entre 14 et 16/20
 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 (sous réserve de l'admission à un concours ou un examen professionnel) Magistrat, avocat, commissaire de justice, directeur des services de greffe judiciaires, commissaire et inspecteur de la police nationale, commissaire des armées, officier de la gendarmerie nationale, directeur des services pénitentiaires, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse, inspecteur des douanes, juriste au sein d'un organisme privé, enseignant-chercheur.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 Responsables de la spécialité :
 Olivia ROBIN-SABARD, directrice du Master
 Tel : 02 47 36 11 01
 Courriel : olivia.sabard@univ-tours.fr
 Federica OUDIN, directrice du Master
 Tel : 02 47 36 10 84
 Courriel : federica.oudin@univ-tours.fr
 Secrétariat du Master 1 :
 Prescillia Guénan
 Tél. 02 47 36 10 56
 Secrétariat du Master 2 :
 Valérie FOCKEU
 Tel : 02 47 36 11 72
 Courriel : valerie.fockeu@univ-tours.fr
scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Droit Mention Justice, procès, procédures Parcours conseil et contentieux	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Droit des obligations Droit patrimonial de la famille Droit des sûretés Droit des assurances Droit commercial Droit judiciaire privé Contentieux spécialisés Droit international privé Droit pénal Procédure pénale Libertés et droits fondamentaux
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Licence Droit		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1

Le Master Justice, procès et procédures, parcours Conseil et contentieux a pour vocation d'approfondir, compléter et parfaire la formation des étudiants en droit privé qui ont pour projet d'embrasser une profession judiciaire ou d'intégrer le service juridique ou contentieux d'une entreprise, ou encore de devenir enseignant-chercheur.

En M1, le droit pénal des affaires, le droit de la peine, la procédure civile, qui sont des matières fondamentales lorsque l'on veut s'orienter vers le contentieux et le judiciaire, font l'objet d'un approfondissement en travaux dirigés. D'autres enseignements, tels que le droit de l'exécution, le droit des entreprises en difficulté ou le droit de la peine, sont également dispensés. Les étudiants ont la possibilité de faire un stage de 3 semaines minimum donnant lieu à la rédaction d'un mémoire, ou bien de réaliser un mémoire de recherche, ou encore de se préparer aux concours à l'Institut d'Etudes Judiciaires.

En M2, les étudiants choisissent entre la formation initiale et la formation en apprentissage. Ils suivent exactement et ensemble les mêmes enseignements (majoritairement des enseignements disciplinaires tels que le droit des contrats ou le droit pénal et quelques enseignements transversaux tels que les droits et libertés fondamentaux). Ceux-ci sont conçus sous la forme de séminaires faits par des enseignants-chercheurs ou des praticiens (avocats, commissaires de justice...). Les étudiants en apprentissage sont 15 jours par mois en entreprise de septembre à avril et à temps plein d'avril à fin août. Les étudiants en formation initiale choisissent entre le parcours professionnel et le parcours recherche. Ceux inscrits en parcours professionnel réalisent un stage de deux mois minimum et rédigent un mémoire de stage donnant lieu à une soutenance tandis que ceux en parcours recherche préparent un mémoire de recherche qui fera, lui aussi, l'objet d'une soutenance. Une clinique juridique est organisée pour les non-apprentis : il s'agit pour les étudiants de traiter, en petits groupes, un cas ou une question qui leur est confié(e) par un personnel de l'Université ou par un praticien (avocat, notaire, huissier...). L'ensemble des étudiants réalisent également des projets tutorés : organisation d'une conférence, d'un concours d'éloquence..., lesquels les forment aux aspects non disciplinaires de la vie professionnelle (constitution d'un réseau, montage de projet, gestion d'un budget, travail collaboratif...).

C'est ainsi une formation solide sur le terrain des connaissances et professionnalisante qui est offerte dans le cadre de ce master, deux années riches en enseignements et en expérience, individuellement et collectivement.

4.2

Sont exigées des qualités rédactionnelles et orales, des capacités d'analyse et de démonstration, de la rigueur, la maîtrise du raisonnement juridique et un esprit de synthèse.

Après avoir suivi ce Master, l'étudiant est capable de maîtriser les procédures civile et pénale, conseiller sur l'opportunité d'une procédure et mettre en œuvre celle-ci du début à la fin, trouver les réponses à des problèmes juridiques de différents ordres (contrats, responsabilité, droit des étrangers, contentieux pénal, social, commercial ou familial).

Le Master Justice, procès, procédure, parcours Conseil et contentieux est une formation qui délivre des connaissances approfondies dans les matières fondamentales liées aux contentieux.

Semestre 7 (30 ECTS)

M7-1 - Enseignements fondamentaux (16 ECTS)

Droit pénal des affaires

Choix entre droit patrimonial du couple et droit des sûretés

M7-2 – Enseignements complémentaires (14 ECTS)

Matière non choisie entre le droit patrimonial du couple et le droit des sûretés

Droit international privé

Droit de l'exécution

Droit des assurances

Langue vivante

Méthodologie de la recherche

Semestre 8 (30 ECTS)

M8-1 – Enseignements fondamentaux (18 ECTS)

Droit de la peine

Procédure civile

M8-2 – Enseignements complémentaires (7 ECTS)

Droit des entreprises en difficulté

Choix entre droit des successions, droit de la CESDH, bioéthique et droit médical.

M8-3 – Enseignements d'ouverture (5 ECTS)

Choix entre stage et mémoire de stage, mémoire de recherche

Langue vivante

Insertion professionnelle

MASTER 2ème année

Semestre 9 (30 ECTS)

M 9-1 - Droit approfondi (10 ECTS)

Droit pénal et procédure pénale 15h

Droit des contrats 17h

M 9-2 – Contentieux (9 ECTS)

Procédure civile 20h + Etude de dossiers 14h

Contentieux social 15h

Contentieux du droit des étrangers et du droit d'asile (mutualisé avec les M1 droit public) 15h

M 9-3 - Enseignements d'ouverture (11 ECTS)

Modes alternatifs de résolution des différends 15h

Langue vivante : anglais 20h

Sources du droit 15h

Libertés et droits fondamentaux (mutualisé avec M2 Droit public) 15h

9-4 – Méthodologie UE 4

Insertion professionnelle 12h

Semestre 10 (30 ECTS)

M 10-1 – Mémoire (5 ECTS)

- Mémoire de recherche + soutenance

- Ou Stage (2 mois minimum) + mémoire de stage (évaluation du stage incluse) + soutenance

- Ou Mémoire d'apprentissage

M 10-2 – Droit approfondi (10 ECTS)

Droit pénal et procédure pénale 15h

Droit de la responsabilité 17h

M 10-3 – Contentieux (6 ECTS)

Contentieux pénal 15h + Etude de dossiers 10h

Contentieux économique 15h

Procédures civiles d'exécution 10h

M 10-4 - Enseignements d'ouverture (6 ECTS)
 Connaissance et compréhension du monde contemporain 15h
 Contentieux familial 15h
 Droit de la consommation 15h
 Langue vivante : anglais 20h
 Techniques amiables 15h

UE 10-5 Méthodologie (3 ECTS)

- Clinique juridique (réalisée sur l'ensemble de l'année mais notée au S10) 45h
- Projets collectifs (faits sur l'ensemble de l'année mais notés au S10)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.
 Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même, sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.
 Les semestres ne se compensent pas.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 Mention Bien : entre 14 et 16/20
 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 (sous réserve de l'admission à un concours ou un examen professionnel) Magistrat, avocat, commissaire de justice, directeur des services de greffe judiciaires, commissaire et inspecteur de la police nationale, commissaire des armées, officier de la gendarmerie nationale, directeur des services pénitentiaires, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse, inspecteur des douanes, juriste au sein d'un organisme privé, enseignant-chercheur.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 Responsables de la spécialité :
 Olivia ROBIN-SABARD, directrice du Master
 Tel : 02 47 36 11 01
 Courriel : olivia.sabard@univ-tours.fr
 Federica OUDIN, directrice du Master
 Tel : 02 47 36 10 84
 Courriel : federica.oudin@univ-tours.fr
 Secrétariat du Master 1 :
 Prescillia Guénan
 Tél. 02 47 36 10 56
 Secrétariat du Master 2 :
 Valérie FOCKEU
 Tel : 02 47 36 11 72
 Courriel : valerie.fockeu@univ-tours.fr
scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 	2.4	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 		
2.5		2.4	

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel, avec mobilité (M2) et stages (M1 et M2) optionnels

- 4.2
1. Connaissance et compréhension du champ scientifique de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement (compréhension des pratiques urbaines, vision systémique des problèmes environnementaux qui affectent les territoires...)
 2. Maîtrise de la démarche de recherche : identification et résolution de problèmes non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, expérimentation
 4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
 5. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, ouverture culturelle, expérience internationale.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 7 :

- UE1 - Group project 1 – 10 ECTS
- UE2 – Geomatics – 10 ECTS
- UE3 - Research methods – 5 ECTS
- UE4 - Languages – 5 ECTS

Semestre 8 :

- UE1 - Urban ecology – 5 ECTS
- UE2 - Atelier studio 4A – 10 ECTS
- UE3 - Research thesis – 15 ECTS

Semestre 9 :

- UE0 – Languages – 3 ECTS
- UE1 – Group project 2 – 5 ECTS
- UE2 – Risks, decision making and planning – 5 ECTS
- UE3 – Urban sociology – 5 ECTS
- UE4 – Project, heritage and sustainable development – 5 ECTS
- UE5 – Research period – 2 ECTS
- UE6 – Water issues under global change – 5 ECTS

Semestre 10 :

- UE1 – Research seminar – 5 ECTS
- UE2 – Research Thesis – 25 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite d'études possible, notamment en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Secteurs d'activités

Les principaux secteurs d'activité sont :

Services ingénierie et Etudes techniques
Autres études et conseils
Organisation Non Gouvernementale -ONG-
Entreprise publique locale
Administration

Types d'emplois accessibles

Le professionnel exerce son activité dans les services liés :

Au management de projet ou de programme d'aménagement
L'ingénierie, les études et conseils techniques
L'administration, la gestion, et la direction
L'enseignement supérieur et la recherche publique

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

polytech.univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR





1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 9 :

UE1 Mécanique 3 – 8 ECTS

Contrôle Non Destructif / Fatigue et rupture des matériaux / Plasticité

UE2 Anglais SHEJS – 8 ECTS

Socle commun SHEJS / Anglais thématique

UE3 Mécanique 4 – 4 ECTS

Simulation numérique avancée / Eléments théoriques de thèmes de recherches actuels

UE4 Science de l'ingénieur 3 – 4 ECTS

Relations Structure-Propriétés des Matériaux Polymères / Comportement Mécanique des Elastomères / Energie Renouvelable et Environnement / Fabrication Additive / Initiation à la Tribologie / Mécanique des Fluides Avancée / Méthodes Expérimentales / Production Management Lean / Simulation Numérique / Usinage Avancé

UE5 Mécanique 5 – 2 ECTS

Projet

Semestre 10 :

UE Stage – 30 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1 Poursuite d'études possible, notamment en doctorat

5.2 Secteurs d'activités
Beaucoup de secteurs industriels peuvent être intéressés par cette formation (génie civil, énergie, armement, transports....), et en particulier celles dont l'activité utilise des ICPE (installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

On peut également citer des débouchés dans les types d'établissements suivants :

- Instituts d'études et de recherches, publics privés ou mixtes
- Laboratoires de recherche
- Services techniques du secteur public (ministères de l'industrie, de l'équipement et de l'environnement...)
- Services recherche et développements des entreprises publiques ou privées.

Types d'emplois accessibles :

- Ingénieur(e) étude et recherche en mécanique et génie civil
- Ingénieur(e) calcul des structures
- Chercheur (complété par un doctorat)
- Conseiller(e) spécialisé dans les études de risques
- Consultant (e)
- Ingénieur(e) maîtrise d'œuvre et d'ouvrage
- Ingénieur(e) d'essais

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

H2502 - Management et ingénierie de production

H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation

F1106 : Ingénierie et études du BTP

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1 Diplôme co-accrédité : Polytech Tours, Polytech Orléans, INSA CVL

Autre(s) source(s) d'information

6.2 polytech.univ-tours.fr, polytech.univ-orleans.fr, www.insa-centrevaldeloire.fr/fr/

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel, avec stage obligatoire en M1 (8 semaines) et M2 (20 semaines)	4.2 RNCP36057BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques - EP2.5.2 Analyse de données environnementales RNCP36057BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel - EP2.1.4 UE01.Management environnemental, ESS – RSE ; EP3.1.5 UE01.Evaluation PPP / études d'impact ; EP3.1.6 UE01.Economie de l'environnement RNCP36057BC05 - Analyser des problématiques de durabilité (à partir de différentes disciplines et différentes échelles spatiales) - EP1.1.1 UE01.Enjeux et indicateurs environnementaux ; EP1.1.2 UE01.Acteurs et stratégies territoriales de l'économie circulaire ; EP3.5.3 Économétrie, analyse de données, statistiques ; EP3.5.4 Outils juridiques (droit environnement et urbanisme), Normes RNCP36057BC06 - Élaborer des solutions et des préconisations répondant à des objectifs de développement durable - EP1.2.1 UE02.Nomenclature, typologie des déchets ; EP2.2.2 UE02.Filières de recyclages, filières REP, valorisations ; EP3.2.3 UE02.Traitement et élimination des déchets RNCP36057BC07 - Gérer des projets dans le domaine du développement durable dans un contexte international et multiculturel - EP1.4.1 UE04.Consommation responsable EP2.4.2 Prévention, Allongement de la durée d'usage ; (réemploi, réparation, réutilisation, ...) ; EP2.4.3 Économie publique
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus Semestre 7 : UE1- Stratégie, enjeux, acteurs, éthique – 12 ECTS UE2 - Gestion des déchets – 4 ECTS UE3 - Production et offre des acteurs économiques – 7 ECTS UE4 - Demande et comportements des consommateurs – 3 ECTS UE5 - Outils et conduite de projet – 2 ECTS UE6 - Insertion Professionnelle – 2 ECTS Semestre 8 : UE1- Stratégie, enjeux, acteurs, éthique – 4 ECTS UE2 - Gestion des déchets (recyclage, fin de vie produits) – 4 ECTS UE3 - Production et offre des acteurs économiques – 4 ECTS UE4 - Demande et comportements des consommateurs – 6 ECTS UE5 - Outils et conduite de projet – 3 ECTS UE6 - Insertion professionnelle – 3 ECTS UE7 – Projet – 6 ECTS Semestre 9 : UE1 – Stratégie, enjeux, acteurs, éthique – 6 ECTS UE2 – Gestion des déchets (recyclage, fin de vie des produits...) – 4 ECTS UE3 – Production et offre des acteurs économiques – 4 ECTS UE4 – Outils et conduite de projet – 8 ECTS UE5 – Projet – 7 ECTS UE6 - Insertion professionnelle – 1 ECTS Semestre 10 : UE Stage – 30 ECTS	

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite d'études possible, notamment en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Secteurs d'activités
Services de conseil en environnement ; recherche et développement expérimental interdisciplinaires ; services techniques des collectivités locales ; services de soutien aux industries et entreprises de l'économie "linéaire" ;

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

polytech.univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence – GESTION, parcours Expérience en entreprise	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme - Techniques et sciences de gestion - Economie - Droit - Mathématiques - Informatique de gestion - Anglais - Techniques d'enquêtes et méthodologies de recherche - Projet personnel et professionnel
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Idem 2.3
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Ex : Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.	3.2	Durée officielle du programme d'étude Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Tous les étudiants ayant validé une première année de licence mention gestion ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études En présentiel. Parcours débutant en 2 ^{ème} année de licence. Possibilité de stage optionnel en 2 ^{ème} année. La 3 ^{ème} année se réalise, en alternance, sous contrat d'apprentissage.	4.2	Exigences du programme BCC1 : Utiliser les outils numériques de référence BCC2 : Exploiter des données à des fins d'analyse BCC3 : S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère BCC4 : Se positionner vis à vis d'un champ professionnel BCC5 : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle BCC6 : Appréhender le monde des affaires BCC7 : Utiliser des techniques et d'outils de gestion BCC8 : Développer des pratiques professionnelles en gestion
-----	--	-----	--

4.3

Modules	ECTS
M1.1 Découvrir les fonctions des organisations	8
M1.2 Découvrir l'environnement économique et juridique des organisations	8
M1.3 Savoir utiliser les outils numériques et statistiques	8
M2.1 Analyser la performance des organisations	8
M2.2 Découvrir l'environnement économique et juridique des organisations	8
M2.3 Savoir utiliser les outils numériques et statistiques	8
M2.4 Communiquer de manière professionnelle	6
M3.1 Se représenter la vie des organisations	8
M3.2 Approfondir l'environnement économique et juridique des organisations	8
M3.3 Travailler en mode projet	8
M3.4 Communiquer de manière professionnelle	6
M4.1 Prendre des décisions stratégiques	8
M4.2 Approfondir l'environnement économique et juridique des organisations	8
M4.3 Agir en manager écoresponsable	8
M4.4 Construire son projet professionnel et universitaire	6
M5.1 Approfondir les fonctions des organisations (1)	8
M5.2 Approfondir les fonctions des organisations (2)	8
M5.3 Analyser et répondre à une problématique managériale (1)	8
M5.4 Construire son projet professionnel et universitaire	6
M6.1 Gérer les flux des organisations	8
M6.2 Agir en manager socio responsable	8
M6.3 Analyser et répondre à une problématique managériale (2)	8
M6.4 Construire son projet professionnel et universitaire	6

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
- La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1 Possibilité de poursuite en Master

5.2 La Licence Gestion parcours Expérience en entreprise offre de vastes débouchés professionnels :

- Dans les petites et moyennes organisations, les diplômés constituent de jeunes collaborateurs capables de prendre en charge en appui des dirigeants et directeurs, une grande diversité de tâches de nature administrative, managériale et opérationnelle.
- Dans les grandes organisations, quel que soit le secteur d'activité, les diplômés constituent des collaborateurs pouvant rejoindre les équipes rattachées aux cadres supérieurs exerçant les responsabilités de direction (direction commerciale et marketing, direction financière, direction du personnel, direction de centres de production, contrôle de gestion).

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1 Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.2 IAE de Tours
Licence de Sciences de Gestion
Bureau A 244
50 Avenue Jean Portalis
BP 607
37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		- Techniques et sciences de gestion - Economie - Droit - Mathématiques - Informatique de gestion - Anglais - Techniques d'enquêtes et méthodologies de recherche - Projet personnel et professionnel
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
	Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.		Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études 	4.2	Exigences du programme
	En présentiel. Possibilité de stage optionnel en 1 ^{ère} . Stage obligatoire de 8 semaines minimum en 3 ^{ème} année. Mobilité à l'étranger obligatoire en 2 ^{ème} année.		BCC1 : Utiliser les outils numériques de référence BCC2 : Exploiter des données à des fins d'analyse BCC3 : S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère BCC4 : Se positionner vis à vis d'un champ professionnel BCC5 : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle BCC6 : Appréhender le monde des affaires BCC7 : Utiliser des techniques et d'outils de gestion BCC8 : Développer des pratiques professionnelles en gestion

4.3

Modules	ECTS
M1.1 Découvrir les fonctions des organisations	8
M1.2 Découvrir l'environnement économique et juridique des organisations	8
M1.3 Savoir utiliser les outils numériques et statistiques	8
M2.1 Analyser la performance des organisations	8
M2.2 Découvrir l'environnement économique et juridique des organisations	8
M2.3 Savoir utiliser les outils numériques et statistiques	8
M2.4 Communiquer de manière professionnelle	6
M3.1 Se représenter la vie des organisations	8
M3.2 Approfondir l'environnement économique et juridique des organisations	8
M3.3 Travailler en mode projet	8
M3.4 Communiquer de manière professionnelle	6
M4.1 Prendre des décisions stratégiques	8
M4.2 Approfondir l'environnement économique et juridique des organisations	8
M4.3 Agir en manager écoresponsable	8
M4.4 Construire son projet professionnel et universitaire	6
M5.1 Approfondir les fonctions des organisations (1)	8
M5.2 Approfondir les fonctions des organisations (2)	8
M5.3 Analyser et répondre à une problématique managériale (1)	8
M5.4 Construire son projet professionnel et universitaire	6
M6.1 Gérer les flux des organisations	8
M6.2 Agir en manager socio responsable	8
M6.3 Analyser et répondre à une problématique managériale (2)	8
M6.4 Construire son projet professionnel et universitaire	6

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
- La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1 Possibilité de poursuite en Master

5.2 La Licence Gestion parcours International Management offre de vastes débouchés professionnels :

- Dans les petites et moyennes organisations, les diplômés constituent de jeunes collaborateurs capables de prendre en charge en appui des dirigeants et directeurs, une grande diversité de tâches de nature administrative, managériale et opérationnelle.
- Dans les grandes organisations, quel que soit le secteur d'activité, les diplômés constituent des collaborateurs pouvant rejoindre les équipes rattachées aux cadres supérieurs exerçant les responsabilités de direction (direction commerciale et marketing, direction financière, direction du personnel, direction de centres de production, contrôle de gestion).

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1 Information complémentaire
Plusieurs cours disciplinaires sont dispensés en langue anglaise.

6.2 Autre(s) source(s) d'information
IAE de Tours
Licence de Sciences de Gestion
Bureau A 244
50 Avenue Jean Portalis
BP 607
37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		- Techniques et sciences de gestion - Economie - Droit - Mathématiques - Informatique de gestion - Anglais - Techniques d'enquêtes et méthodologies de recherche - Projet personnel et professionnel
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
	Ex : Français à l'exception des cours de langue		Idem 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
	Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.		Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès		
	Tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études	4.2	Exigences du programme
	En présentiel. Possibilité de stage optionnel en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année. Stage obligatoire de 8 semaines minimum en 3 ^{ème} année.		- BCC1 : Utiliser les outils numériques de référence - BCC2 : Exploiter des données à des fins d'analyse - BCC3 : S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère - BCC4 : Se positionner vis à vis d'un champ professionnel - BCC5 : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - BCC6 : Appréhender le monde des affaires - BCC7 : Utiliser des techniques et d'outils de gestion - BCC8 : Développer des pratiques professionnelles en gestion

4.3

Modules	ECTS
M1.1 Découvrir les fonctions des organisations	8
M1.2 Découvrir l'environnement économique et juridique des organisations	8
M1.3 Savoir utiliser les outils numériques et statistiques	8
M2.1 Analyser la performance des organisations	8
M2.2 Découvrir l'environnement économique et juridique des organisations	8
M2.3 Savoir utiliser les outils numériques et statistiques	8
M2.4 Communiquer de manière professionnelle	6
M3.1 Se représenter la vie des organisations	8
M3.2 Approfondir l'environnement économique et juridique des organisations	8
M3.3 Travailler en mode projet	8
M3.4 Communiquer de manière professionnelle	6
M4.1 Prendre des décisions stratégiques	8
M4.2 Approfondir l'environnement économique et juridique des organisations	8
M4.3 Agir en manager écoresponsable	8
M4.4 Construire son projet professionnel et universitaire	6
M5.1 Approfondir les fonctions des organisations (1)	8
M5.2 Approfondir les fonctions des organisations (2)	8
M5.3 Analyser et répondre à une problématique managériale (1)	8
M5.4 Construire son projet professionnel et universitaire	6
M6.1 Gérer les flux des organisations	8
M6.2 Agir en manager socio responsable	8
M6.3 Analyser et répondre à une problématique managériale (2)	8
M6.4 Construire son projet professionnel et universitaire	6

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
- La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1 Possibilité de poursuite en Master

5.2 La Licence mention Gestion parcours Sciences de Gestion offre de vastes débouchés professionnels :

- Dans les petites et moyennes organisations, les diplômés constituent de jeunes collaborateurs capables de prendre en charge en appui des dirigeants et directeurs, une grande diversité de tâches de nature administrative, managériale et opérationnelle.
- Dans les grandes organisations, quel que soit le secteur d'activité, les diplômés constituent des collaborateurs pouvant rejoindre les équipes rattachées aux cadres supérieurs exerçant les responsabilités de direction (direction commerciale et marketing, direction financière, direction du personnel, direction de centres de production, contrôle de gestion).

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1 Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.2 IAE de Tours
Licence de Sciences de Gestion
Bureau A 244
50 Avenue Jean Portalis
BP 607
37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence Professionnelle Mention Assurance, Banque, Finance,	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme La formation est articulée autour de deux grands axes. D'une part, des modules professionnels axés sur les connaissances des produits bancaires et les techniques de négociation nécessaires au métier de conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers. Et d'autre part, des modules plus disciplinaires et transversaux, dispensés par des enseignants chercheurs ou des spécialistes ou experts du domaine bancaire afin de développer les capacités d'analyse de l'environnement bancaire et les capacités d'adaptation aux évolutions du métier de conseiller clientèle.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) IAE Tours Val de Loire
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Ex : Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Licence : Licence Professionnelle Niveau II – Nomenclature française Niveau 6 – Nomenclature européenne CEC CEC : cadre européen des certifications.	3.2	Durée officielle du programme d'étude Pour une licence professionnelle : 1 année / 180 crédits ECTS
	Condition(s) d'accès		

Ce diplôme s'adresse aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac +2 :

Licence 2^{ème} année de Gestion, d'Economie, d'AES, de Droit.

DUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations), DUT Techniques de commercialisation (TC), BTS Banque, BTS NDRC (Négociation et Digitalisation de la Relation Client), BTS MOC (Management Commercial Opérationnel), BTS Professions immobilières, BTS Comptabilité et gestion. *Liste non exhaustive.*

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

Le cursus de la Licence Professionnelle Banque intègre des enseignements théoriques et pratiques organisés en Unités d'Enseignement (UE) regroupées sur deux semestres, des apprentissages de méthodes et d'outils, ainsi qu'une expérience professionnelle en agence bancaire de détail effectuée grâce à une alternance.

La formation propose également un enseignement de l'anglais bancaire et financier et de l'utilisation des outils informatiques.

La licence Professionnelle Banque est pilotée par l'IAE de Tours avec le soutien de l'école supérieure de la banque (ESB)

Exigences du programme

4.2

BCC1 : Comprendre l'environnement bancaire

BCC2 : Maîtriser les outils et méthodes bancaires

BCC3 : Gérer la relation client/prospect

BCC4 : Conseiller le client/prospect et proposer les solutions bancaires adaptés à ses besoins

BCC5 : Contribuer aux résultats de son établissement bancaire dans le respect des dispositifs réglementaires

BCC6 : Communiquer (oral et écrit) et développer son esprit d'analyse et de synthèse

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Modules	ECTS
M5.1 La Banque et le système bancaire-BCC1	2
M5.2 L'environnement juridique et fiscal-BCC1	8
M5.3 L'environnement réglementaire et Risques-BCC1	5
M5.4 Outils informatiques, numériques, digitaux et outils de langage-BCC2	2
M5.5 Outils de communication et de collaboration-BCC2	3
M5.6 Déclencher les prises de conscience-BCC3	2
M5.7 Qualifier les projets du client-BCC3	3
M5.8 Statuer sur l'opportunité de l'entrée en relation-BCC4	2
M5.9 Identifier les solutions-BCC4	3
M5.10 Traiter les besoins de financement-BCC4	3
M5.11 Remporter l'adhésion du client et assurer le suivi-BCC4	2
M5.12 Actionner les leviers de développement-BCC5	2
M5.13 Développer la satisfaction client-BCC5	2
M5.14 Contribuer à l'accroissement du PNB-BCC5	1
M5.15 Projet tutoré-BCC6	15
M5.16 Projet collectif et expérience professionnelle-BCC6	5

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement (UE) et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.
- Ainsi :
- Il y a compensation entre les éléments pédagogiques à l'intérieur d'une UE.
 - Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 - Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.
 - Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- La finalité de la Licence Professionnelle Banque est de permettre l'intégration professionnelle immédiate de l'étudiant. Toutefois, après quelques années d'expérience professionnelle sur le marché des particuliers, et avis de l'équipe pédagogique, le titulaire d'une licence Professionnelle Banque pourra solliciter une admission dans un Master Banque - Finance afin de se spécialiser en Gestion de Patrimoine ou d'intégrer un autre marché : Marché des professionnels ou Marché de l'entreprise.

- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
- Secteur professionnel visé :
Assurance, Banque, Finance
- Métier visé :
Chargé de clientèle sur le marché des particuliers

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- Formation en apprentissage

- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
- IAE de Tours
50 Avenue Jean Portalis
BP 607
37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- 7.1 Date
-

- 7.2 Signature
-

- 7.3 Qualité du signataire
-

- 7.4 Tampon ou cachet officiel
-

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s) 1.1 Date de naissance (jj/mm/aaaa) 1.3	Prénom(s) 1. 2. Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) 1. 4.
---	--

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 2.1 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 2.3 Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 2.5	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme 2.2 Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 2 1. 4
---	--

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme 3.1 Condition(s) d'accès 3.3	Durée officielle du programme d'étude 3. 2
--	---

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

- 4.2
- BCC1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques
 - BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
 - BCC3 Communiquer en contexte professionnel
 - BCC4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel
 - BCC5 Elaborer une vision stratégique en GRH
 - BCC6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH
 - BCC7 Mesurer et contrôler via les outils et méthodes de gestion en GRH
 - BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH
 - BCC9 Développer une culture managériale et organisationnelle
 - BCC10 Accompagner les comportements et postures au travail

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 9 (S9)	30
M92.1 Elaborer une vision stratégique en GRH-BCC5	9
M92.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH-BCC6	6
M92.3 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en GRH-BCC7	3
M92.4 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	8
M92.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	
M92.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1
M92.7 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3
Semestre 10 (S10)	30
M102.1 Elaborer une vision stratégique en GRH-BCC5	3
M102.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH-BCC6	4
M102.3 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en GRH-BCC7	1
M102.4 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M102.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	4
M102.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1
M102.7 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	15
M102.8 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	1

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 Mention Bien : entre 14 et 16/20
 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1

Accès à un niveau supérieur d'études

Doctorat (sous condition de l'obtention d'un M2 Recherche en double diplôme ou en suivant)

5.2

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

Directeur des Ressources Humaines DRH ou responsable de la fonction RH chargé de : la formation ou du recrutement ou des carrières ...etc.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1

Information complémentaire

6.2

Autre(s) source(s) d'information

IAE de Tours
 Licence de Sciences de Gestion
 Bureau A 244
 50 Avenue Jean Portalis
 BP 607
 37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1

Date

7.2

Signature

7.3

Qualité du signataire

7.4

Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études 	Exigences du programme
---	--

4.1 En présentiel, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

4.2 BCC1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques
BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
BCC3 Communiquer en contexte professionnel
BCC4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel
BCC5 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation
BCC6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure
BCC7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement
BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants
BCC9 Développer une culture managériale et organisationnelle
BCC10 Accompagner les comportements et postures au travail

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 9 (S9)	30
M94.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2
M94.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	3
M94.3 Contribuer à la transformation par le projet et la qualité-BCC4	6
M94.4 Elaborer une vision stratégique par l'approche systèmeBCC5	3
M94.5 Concevoir et/ou piloter des projets-BCC6	4
M94.6 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de projet-BCC7	2
M94.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	7
M94.8 Développer une culture managériale responsable-BCC9	3
Semestre 10 (S10)	30
M104.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	15
M104.2 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	15

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5.1	Accès à un niveau supérieur d'études Doctorat (sous condition de l'obtention d'un M2 Recherche en double diplôme ou en suivant)	5.2	Statut professionnel conféré (le cas échéant) Chef de projet Responsable de la qualité Responsable QHSE Project Management Officer Chargé d'affaires Consultant
-----	--	-----	---

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1	Information complémentaire	6.2	Autre(s) source(s) d'information IAE de Tours Licence de Sciences de Gestion Bureau A 244 50 Avenue Jean Portalis BP 607 37206 TOURS Cedex 03
-----	----------------------------	-----	---

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1	Date	7.2	Signature
7.3	Qualité du signataire	7.4	Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.	Prénom(s)
		2.	
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
		4.	

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
	Master Entrepreneuriat et management de projet parcours Exécutive Management des PME et Entrepreneuriat		Droit, Gestion et management des PME-PMI, Création, audit et reprise d'entreprise
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
	Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
	Français à l'exception des cours de langue	4	IAE Tours Val de Loire

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.	Durée officielle du programme d'étude
	Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	2	Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès		
	L'admission en master est ouverte à tous les titulaires d'un diplôme sanctionnant des études de premier cycle ou qui bénéficient d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

- 4.2
- BCC1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques
 - BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
 - BCC3 Communiquer en contexte professionnel
 - BCC4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel
 - BCC5 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation
 - BCC6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure
 - BCC7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement
 - BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants
 - BCC9 Développer une culture managériale et organisationnelle
 - BCC10 Accompagner les comportements et postures au travail

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 9 (S9)	30
M92.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	3
M92.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'un projets-BCC6	8
M92.3 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement-BCC7	8
M92.4 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	8
M92.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC5	3
M92.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	
Semestre 10 (S10)	30
M102.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	1
M102.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	12
M102.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M102.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3
M102.5 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation-BCC5	1
M102.6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure-BCC6	5
M102.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	3
M102.8 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	4

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 Mention Bien : entre 14 et 16/20
 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Ils concernent tous les secteurs. Les étudiants peuvent s'orienter vers trois principales activités :

- Devenir des "spécialistes PME" chez les partenaires professionnels (cabinets de conseil, organismes consulaires, collectivités territoriales ou établissements financiers),
- Devenir responsable administratif, cadre fonctionnel d'une moyenne entreprise ou encore responsable d'un centre de profit,
- Porter ou accompagner des projets de création ou de reprise d'entreprise.

Quelques exemples de fonctions pour lesquelles des étudiants ont été recrutés ces dernières années : responsable administratif, responsable du contrôle de gestion, ou encore responsable commercial ou chargé de portefeuille PME dans une banque ou dans un organisme d'accompagnement.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

IAE de Tours
 Licence de Sciences de Gestion
 Bureau A 244
 50 Avenue Jean Portalis
 BP 607
 37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date		Signature	
7.1		7.2	
Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel	
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	4.2	BCC1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés BCC3 Communiquer en contexte professionnel BCC4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel BCC5 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion organisationnel BCC6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance BCC7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de la performance BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en contrôle des gestion et audit organisationnel BCC9 Développer une culture managériale et organisationnelle BCC10 Accompagner les comportements et postures au travail
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		

Semestre 7 (S7)	30
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	0
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2
M7.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	
M7.6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC6	13
M7.7 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion et audit organisationnel-BCC5	6
M7.8 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de la performance/ outils de gestion-BCC7	5
Semestre 8 (S8)	30
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	1
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	
M8.7 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion et audit organisationnel-BCC5	1
M8.8 Mettre en œuvre des règles, des normes, et des démarche qualité en CGAO-BCC8	3
M8.9 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC7	2
Semestre 9 (S9)	30
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	6
M9.2 Elaborer une vision stratégique en contrôle de gestion et audit organisationnel-BCC5	2
M9.3 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC6	11
M9.4 Mettre en œuvre des règles, des normes, et des démarche qualité en CGAO-BCC8	4
M9.5 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	3
M9.6 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	2
M9.7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de la performance/ outils de gestion-BCC7	2
Semestre 10 (S10)	30
M10.1 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de la performance/ outils de gestion-BCC7	9
M10.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	13
M10.3 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2
M10.4 Mettre en œuvre des règles, des normes, et des démarche qualité en CGAO-BCC8	2
M10.5 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de la performance-BCC6	2
M10.6 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	2
M10.7 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	0

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Secteurs d'activité et métiers visés :

Experts comptables, comptables agréés, libéraux
Analyse et ingénierie financière
Audit et contrôle comptables et financiers
Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
Comptabilité
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
Contrôle de gestion
Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
Direction administrative et financière
Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises
Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
Management de groupe ou de service comptable
Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises
Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
Conseil en organisation et management d'entreprise

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

IAE de Tours
Licence de Sciences de Gestion
Bureau A 244
50 Avenue Jean Portalis
BP 607
37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

4.2 BCC1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques
BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
BCC3 Communiquer en contexte professionnel
BCC4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel
BCC5 Elaborer une vision stratégique financière
BCC6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion financière
BCC7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion financière
BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en finances
BCC9 Développer une culture managériale et organisationnelle
BCC10 Accompagner les comportements et postures au travail

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 7 (S7)	30
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	0
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2
M7.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	5
M7.6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion financière-BCC6	7
M7.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en Finance-BCC7	6
M7.8 Elaborer une vision stratégique financière-BCC5	7
Semestre 8 (S8)	30
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	1
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1
M8.7 Elaborer une vision stratégique financière-BCC5	1
M8.8 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion financière-BCC6	6
Semestre 9 (S9)	30
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	11
M9.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion financière-BCC6	12
M9.3 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en Finance-BCC8	7
Semestre 10 (S10)	30
M10.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	13
M10.2 Elaborer une vision stratégique financière-BCC5	8
M10.3 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion financière-BCC6	2
M10.4 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion financière-BCC7	5
M10.5 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M10.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Probablement un autre master plus spécialisé sur un métier, même si l'expérience est le critère le plus apprécié par les professionnels.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Secteurs d'activité et métiers visés :
Secteurs d'activité :
Etablissements bancaires (Centre d'affaires entreprises, agence bancaire ou siège social)
Sociétés de gestion de patrimoine
Département « Finance » des entreprises
Sociétés de conseil financier
Compagnies d'assurances
Métiers :
Chargé d'affaires Entreprises
Chargé d'affaires professionnels/PME
Analyste risques
Analyste financier
Responsable administratif et financier
Conseiller patrimonial
Auditeur financier

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

IAE de Tours
Licence de Sciences de Gestion
Bureau A 244
50 Avenue Jean Portalis
BP 607
37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date		Signature	
7.1		7.2	
Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel	
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.	Prénom(s)
		2.	
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
		4.	

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
	Master Ressources humaines vente parcours Gestion des ressources humaines & inclusion		Stratégie d'entreprise / Environnement et Responsabilité Sociale d'Entreprise / Ethique / Gestion du changement / Théorie des organisations / Droit du travail / Communication interne / Politique RH / Structures organisationnelles / Culture d'entreprise / Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences / Psychologie des organisations / Gestion de la formation / Recrutement/ Gestion de la mobilité et des carrières / Contrôle de gestion sociale / Marketing RH / Business Game / SIRH / SAP / Audit social / Méthodes de recherche en gestion / Techniques de collecte et d'analyse des données qualitatives et quantitatives / Gestion de projet / Anglais.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
	Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
	Français à l'exception des cours de langue	4	IAE Tours Val de Loire

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.	Durée officielle du programme d'étude
	Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	2	Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès		
	L'admission en master est ouverte à tous les titulaires d'un diplôme sanctionnant des études de premier cycle ou qui bénéficient d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

- 4.2
- BCC1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques
 - BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
 - BCC3 Communiquer en contexte professionnel
 - BCC4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel
 - BCC5 Elaborer une vision stratégique en GRH
 - BCC6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH
 - BCC7 Mesure et contrôler via les outils et méthodes de gestion en GRH
 - BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH
 - BCC9 Développer une culture managériale et organisationnelle
 - BCC10 Accompagner les comportements et postures au travail

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 7 (S7)	30
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	0
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2
M7.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	0
M7.6 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	5
M7.7 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH-BCC6	20
Semestre 8 (S8)	30
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	3
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	1
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	0
M8.7 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en GRH-BCC6	4
M8.8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	3
Semestre 9 (S9)	30
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	10
M9.3 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	1
M9.4 Elaborer une vision stratégique en GRH-BCC5	4
M9.5 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en GRH-BCC7	2
M9.6 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	2
M9.7 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	3
M9.8 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	0
Semestre 10 (S10)	30
M10.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	0
M10.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	19
M10.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	0
M10.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	1
M10.5 Elaborer une vision stratégique en GRH-BCC5	5
M10.6 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en GRH-BCC7	1
M10.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en GRH-BCC8	3
M10.8 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1

4.4 Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants. L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients. Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).

- Il n'y a pas de compensation entre les semestres

4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
Doctorat (sous condition de l'obtention d'un M2 Recherche en double diplôme ou en suivant)

5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
Directeur des Ressources Humaines DRH ou responsable de la fonction RH chargé de : la formation ou du recrutement ou des carrières ...etc.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1 Information complémentaire

6.2 Autre(s) source(s) d'information

IAE de Tours
Licence de Sciences de Gestion
Bureau A 244
50 Avenue Jean Portalis
BP 607
37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s) 1.1 Date de naissance (jj/mm/aaaa) 1.3	Prénom(s) 1. 2. Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) 1. 4.
---	--

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 2.1 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 2.3 Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 2.5	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme 2.2 Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 2 4
--	---

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme 3.1 Condition(s) d'accès 3.3	Durée officielle du programme d'étude 3. 2
--	---

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

----------------------	----------------------

4.1 En présentiel, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

- 4.2
- BCC1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques
 - BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
 - BCC3 Communiquer en contexte professionnel
 - BCC4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel
 - BCC5 Elaborer une vision stratégique en management et administration des entreprises
 - BCC6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en management et administration des entreprises
 - BCC7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en management et administration des entreprises
 - BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité
 - BCC9 Développer une culture managériale et organisationnelle
 - BCC10 Accompagner les comportements et postures au travail

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 9 (S9)	30
M9.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	8
M9.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	0
M9.3 Elaborer une vision stratégique en management et administration des entreprises-BCC5	6
M9.4 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en management et administration des entreprises-BCC7	6
M9.5 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	6
M9.6 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	4
Semestre 10 (S10)	30
M10.1 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés-BCC2	12
M10.4 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	2
M10.5 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	6
M10.2 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1
M10.3 Concevoir et/ou piloter de solutions de gestion en management et administration des entreprises-BCC6	9

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 Mention Bien : entre 14 et 16/20
 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1

Accès à un niveau supérieur d'études

Possibilité de faire un doctorat en couplant le master avec le master recherche et conseil en management

5.2

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

Les titulaires du MAE INM peuvent occuper des postes variés : chargé de projet, chef de projet, chargé d'affaire, responsable qualité, responsable production, conseil,...

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1

Information complémentaire

6.2

Autre(s) source(s) d'information

IAE de Tours
 Licence de Sciences de Gestion
 Bureau A 244
 50 Avenue Jean Portalis
 BP 607
 37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1

Date

7.2

Signature

7.3

Qualité du signataire

7.4

Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

4.2 BCC1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques
 BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
 BCC3 Communiquer en contexte professionnel
 BCC4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel
 BCC5 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation
 BCC6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure
 BCC7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement
 BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants
 BCC9 Développer une culture managériale et organisationnelle
 BCC10 Accompagner les comportements et postures au travail

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 7 (S7)	30
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	0
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2
M7.5 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'un projets-BCC6	12
M7.6 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement-BCC7	5
M7.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	8
M7.8 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	0
Semestre 8 (S8)	30
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	1
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	0
M8.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	3
M8.8 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation-BCC5	2
M8.9 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'un projets-BCC6	2
Semestre 9 (S9)	30
M91.1 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	6
M91.2 Elaborer une vision stratégique par l'approche système-BCC5	4
M91.3 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'un projets-BCC6	7
M91.4 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement-BCC7	3
M91.5 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	5
M9.6 Développer une culture managériale et organisationnelle responsable-BCC9	2
M91.7 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	3
Semestre 10 (S10)	30
M10.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	18
M10.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	3
M10.3 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	9

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Chef de projet
Responsable de la qualité
Responsable QHSE
Project Management Officer
Chargé d'affaires
Consultant

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

IAE de Tours
Licence de Sciences de Gestion
Bureau A 244
50 Avenue Jean Portalis
BP 607
37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

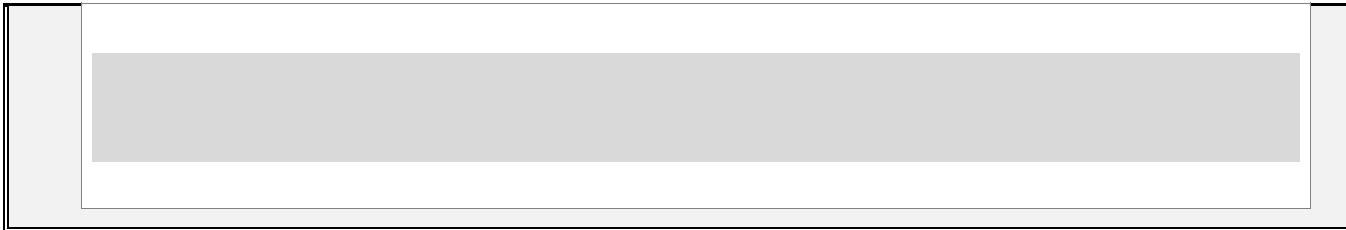
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.	Prénom(s)
		2.	
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
		4.	

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
	Master Entrepreneuriat et management de projet parcours Management des PME et Entrepreneuriat		Les principaux domaines d'études couverts par le diplôme du master relèvent des sciences de gestion et du management et plus spécifiquement du management de la PME (GRH de la PME, marketing responsable, business model et stratégie...) et de l'entrepreneuriat (création et reprise d'entreprise, innovation et créativité).
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
	Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
	Français à l'exception des cours de langue	4	IAE Tours Val de Loire

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.	Durée officielle du programme d'étude
	Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	2	Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès		
	L'admission en master est ouverte à tous les titulaires d'un diplôme sanctionnant des études de premier cycle ou qui bénéficient d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

- 4.2
- BCC1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques
 - BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
 - BCC3 Communiquer en contexte professionnel
 - BCC4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel
 - BCC5 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation
 - BCC6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure
 - BCC7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement
 - BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants
 - BCC9 Développer une culture managériale et organisationnelle
 - BCC10 Accompagner les comportements et postures au travail

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 7 (S7)	30
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	0
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2
M7.5 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'un projets-BCC6	12
M7.6 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement-BCC7	5
M7.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	8
M7.8 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	0
Semestre 8 (S8)	30
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	1
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	3
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	1
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	0
M8.7 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	3
M8.8 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation-BCC5	2
M8.9 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'un projets-BCC6	2
Semestre 9 (S9)	30
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	6
M9.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	2
M9.3 Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation-BCC5	4
M9.4 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure-BCC6	4
M9.5 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement-BCC7	6
M9.6 Développer une culture managériale et organisationnelle responsable-BCC9	8
Semestre 10 (S10)	30
M10.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	18
M01.2 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure-BCC6	3
M01.3 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants-BCC8	2
M01.4 Développer une culture managériale et organisationnelle responsable-BCC9	3
M01.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	4

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Le doctorat en sciences de gestion

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Ils concernent tous les secteurs. Les étudiants peuvent s'orienter vers trois principales activités :

- Devenir des "spécialistes PME" chez les partenaires professionnels (cabinets de conseil, organismes consulaires, collectivités territoriales ou établissements financiers),
- Devenir responsable administratif, cadre fonctionnel d'une moyenne entreprise ou encore responsable d'un centre de profit,
- Porter ou accompagner des projets de création ou de reprise d'entreprise.

Quelques exemples de fonctions pour lesquelles des étudiants ont été recrutés ces dernières années : responsable administratif, responsable du contrôle de gestion, ou encore responsable commercial ou chargé de portefeuille PME dans une banque ou dans un organisme d'accompagnement.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

IAE de Tours
Licence de Sciences de Gestion
Bureau A 244
50 Avenue Jean Portalis
BP 607
37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

Signature

7.1		7.2	
	Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.	Prénom(s)
		2.	
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
		4.	

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
	Master Management et administration des entreprise parcours Management double compétence		Master 1ère année : Stratégie d'entreprise, Marketing, gestion des ressources humaines, comptabilité financière, analyse financière, système d'information, excel, environnement juridique, environnement économique, projets, anglais, comptabilité de gestion, études qualitatives et quantitatives, management de la qualité, simulation de gestion, insertion professionnelle et conférences, stage (3 à 6 mois) et Mémoire professionnel
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		Master 2ème année : Politique économique et internationale, droit des affaires, droit du travail, comptabilité financière, contrôle de gestion, droit fiscal, démarche d'analyse stratégique, outils du pilotage stratégique et organisationnel, création d'entreprise, anglais, système d'information, gestion financière, problèmes financiers, management situationnel et GRH, problème GRH, marketing stratégique, problèmes marketing, technique et recherche d'emploi, développement personnel et conférences thématiques, simulation de gestion, projets de gestion, méthodologie et suivi de mémoire
	Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
	Français à l'exception des cours de langue	4.	IAE Tours Val de Loire

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.	Durée officielle du programme d'étude
	Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	2.	Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
	Condition(s) d'accès		

- 3.3 L'admission en master est ouverte à tous les titulaires d'un diplôme sanctionnant des études de premier cycle ou qui bénéficient d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels.
- L'inscription d'un étudiant en deuxième année de master peut être subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.
- Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'une Licence ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique autre que des licences de gestion, d'AES ou d'économie-gestion. C'est un diplôme double compétence donc la compétence initiale doit être différente de la gestion et du management.
- Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels. Les étudiants sont sélectionnés à l'entrée de la première année : dossier, entretien et score IAE-message

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
4.1 En présentiel, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, en formation continue	4.2 BCC1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés BCC3 Communiquer en contexte professionnel BCC4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel BCC5 Elaborer une vision stratégique en management et administration des entreprises BCC6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en management et administration des entreprises BCC7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en management et administration des entreprises BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité BCC9 Développer une culture managériale et organisationnelle BCC10 Accompagner les comportements et postures au travail

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 7 (S7)	30
M7.1 Réflexion et élaboration de la stratégie-BCC5	5
M7.2 Concevoir et/ou pilotager de solutions de gestion en management et administration des entreprises-BCC6	6
M7.3 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en management et administration des entreprises-BCC7	8
M7.4 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	6
M7.5 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	2
M7.6 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	2
M7.7 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1
Semestre 8 (S8)	30
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	2
M8.2 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1
M8.3 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2
M8.4 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	2
M8.5 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés-BCC2	15
M8.6 Concevoir et/ou pilotager de solutions de gestion en management et administration des entreprises-BCC6	6
M8.7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en management et administration des entreprises-BCC7	2
Semestre 9 (S9)	30
M9.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	8
M9.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	0
M9.3 Elaborer une vision stratégique en management et administration des entreprises-BCC5	6
M9.4 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en management et administration des entreprises-BCC7	6
M9.5 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	6
M9.6 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	4
Semestre 10 (S10)	30
M10.1 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés-BCC2	12
M10.4 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	2
M10.5 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	6
M10.2 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1
M10.3 Concevoir et/ou pilotager de solutions de gestion en management et administration des entreprises-BCC6	9

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 Mention Bien : entre 14 et 16/20
 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuivre en Master 2 spécialisé en gestion suite à l'obtention de la 1ère année et/ou en doctorat avec un complément donné par la possibilité de faire un double Master Recherche et Conseil en management

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Les titulaires du MAE sont capables d'occuper des responsabilités assez larges qui dépendent de leur formation initiale. Par exemple : responsable d'un service de gestion au sein d'une entreprise ; chargé d'études dans un organisme d'aménagement régional ; consultant dans une société-conseil ; chargé de clientèle dans un organisme bancaire ; cadre technico-commercial ; juriste d'entreprise ; chef de rayon ; directeur des ressources humaines ; attaché commercial ; responsable assurance qualité ; responsable de projets de développement ; chargé de communication ; technicien logistique ; responsable d'édition ; etc...

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Gautier Gond et Patricia Coutelle
 IAE de Tours
 Bureau A 244
 50 Avenue Jean Portalis
 BP 607
 37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

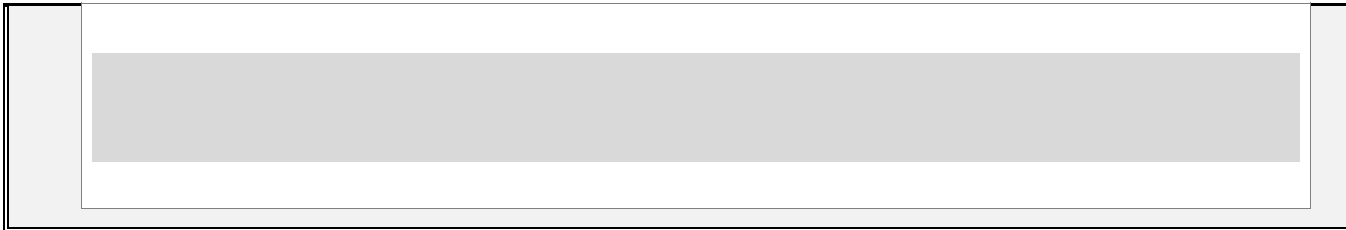
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	Analyse de l'expérience client; Gestion des réseaux sociaux; Approche transverse du Marketing; Management des contextes expérientiels ;- Comportement de consommation digital ; Marketing bancaire; Contexte multiculturel de la négociation; Marketing de l'innovation; Ethique des affaires; Méthodologie de mémoire et développement personnel; Display & Search ; Méthodologie et études qualitatives ; CRM ; Méthodologie et études quantitatives ; Management de la valeur ; Projets marketing appliqués; Plan marketing ; Stratégie digitale et mobile; Mémoire master professionnel	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		
	L'admission en master est ouverte à tous les titulaires d'un diplôme sanctionnant des études de premier cycle ou qui bénéficient d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels. La première année est assurée par le partenaire international, la seconde année et co-assurée par l'Université de Tours et le partenaire international		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel et en distanciel pour les cours dispensés par l'IAE	4.2	BCC1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés BCC5 Élaborer une vision stratégique en Marketing-Vente BCC6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en Marketing-Vente BCC7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en Marketing-Vente BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en Marketing-Vente BCC9 Développer une culture managériale et organisationnelle
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus			
4.3	Semestre 9 (S9)		30
	M9.1L S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC2		7
	M9.2L Élaborer une vision stratégique en Marketing-Vente-BCC5		11
	M9.3L Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en Marketing-Vente-BCC6		8
	M9.4L Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en Marketing-Vente-BCC8		2
	M9.5L Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9		2
	Semestre 10		30
	M10.1L Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en Marketing-Vente-BCC6		6
	M10.2L Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en Marketing-Vente-BCC7		4
	M10.3L Élaborer une vision stratégique en Marketing-Vente-BCC5		6
	M10.4L Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2		14

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité éventuelle de poursuite en thèse sous conditions

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Responsable / Assistant marketing
Chef de produit / projet marketing
Webmarketer
Chargé(e) d'études
Chargé(e) de communication
Responsable marketing digital / e-commerce
Responsable relation client

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

IAE Tours Val de Loire
Bureau A 244
50 Avenue Jean Portalis
BP 607
37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

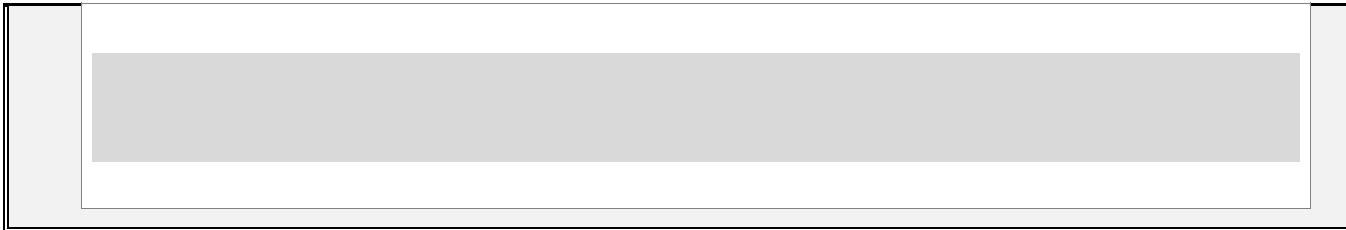
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.	Prénom(s)
		2.	
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
		4.	

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
	Master Marketing-Vente parcours Marketing Stratégique et Digital		Master 1ère année : Stratégie ; Théorie des Organisations ; Droit du travail ; Approche transversale du management (simulation) ; Statistiques fondamentales ; Statistiques approfondies ; Techniques qualitatives ; Systèmes d'information ; Informatique de gestion ; Comptabilité générale et analytique ; Gestion de projet ; Projets d'insertion professionnelle ; Anglais ; Gestion des ressources humaines ; Marketing ; Raisonnement financier ; Budget et contrôle de gestion ; Comportement du consommateur ; Communication et marketing direct ; Marketing BtoB ; Distribution multicanal ; Simulation marketing ; Projet d'étude marketing ; Négociation commerciale ; Sensibilisation à la recherche en marketing ; Projets d'insertion professionnelle ; Anglais + Contrat d'alternance ou stage (3 à 6 mois) et Mémoire professionnel
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		Master 2ième année : Management de la valeur ; Yield Management ; Plan marketing ; Customer Relationship Management ; Marketing de l'innovation ; Méthodologie de mémoires ; Méthodologie qualitative ; Méthodologie quantitative ; Comportement de consommation digitale ; Display & Search ; Gestion des Réseaux sociaux ; Stratégie digitale et mobile ; Tracking et gestion des données ; Développement d'outils digitaux ; Management des big datas ; Projets d'études ; Approche transversale du marketing ; English for Business ; Simulation Marketing ; Projets marketing appliqués ; Conférences professionnelles + Contrat d'alternance ou stage (4 à 6 mois) et mémoire de fin d'études
	Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.	IAE Tours Val de Loire
	Français à l'exception des cours de langue	4.	

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.	Durée officielle du programme d'étude
	Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	2.	Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS

Condition(s) d'accès

- 3.3 L'admission en master est ouverte à tous les titulaires d'un diplôme sanctionnant des études de premier cycle ou qui bénéficient d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 En présentiel, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Exigences du programme

- 4.2
- BCC1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques
 - BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
 - BCC3 Communiquer en contexte professionnel
 - BCC4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel
 - BCC5 Élaborer une vision stratégique en Marketing-Vente
 - BCC6 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en Marketing-Vente
 - BCC7 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en Marketing-Vente
 - BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en Marketing-Vente
 - BCC9 Développer une culture managériale et organisationnelle
 - BCC10 Accompagner les comportements et postures au travail

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3

Semestre 7 (S7)	30
M7.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	11
M7.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	8
M7.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	5
M7.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2
M7.5 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	0
M7.6 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	4
Semestre 8 (S8)	30
M8.1 S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	5
M8.2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16
M8.3 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	6
M8.4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	2
M8.5 Développer une culture managériale et organisationnelle-BCC9	1
M8.6 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	0
Semestre 9 (S9)	30
M9.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	0
M9.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	4
M9.3 Élaborer une vision stratégique en Marketing-Vente-BCC5	8
M9.4 Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en Marketing-Vente-BCC6	8
M9.5 Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en Marketing-Vente-BCC7	10
Semestre 10 (S10)	30
M10.1 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés-BCC2	16
M10.2 Communiquer en contexte professionnel-BCC3	5
M10.3 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en Marketing-Vente-BCC8	8
M10.4 Accompagner les comportements et postures au travail-BCC10	1

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 Mention Bien : entre 14 et 16/20
 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1

Accès à un niveau supérieur d'études

Possibilité éventuelle de poursuite en thèse sous conditions

5.2

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

Responsable / Assistant marketing
 Chef de produit / projet marketing
 Webmarketer
 Chargé(e) d'études
 Chargé(e) de communication
 Responsable marketing digital / e-commerce
 Responsable relation client

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1

Information complémentaire

6.2

Autre(s) source(s) d'information

IAE Tours Val de Loire
 Bureau A 244
 50 Avenue Jean Portalis
 BP 607
 37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1

Date

7.2

Signature

7.3

Qualité du signataire

7.4

Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s) 1.1 Date de naissance (jj/mm/aaaa) 1.3	Prénom(s) 1. 2. Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) 1. 4.
---	--

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 2.1 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 2.3 Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 2.5	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme 2.2 En première année : Stratégie d'entreprise, Marketing, gestion des ressources humaines, comptabilité financière, analyse financière, système d'information, excel, environnement juridique, environnement économique, projets, anglais, comptabilité de gestion, études qualitatives et quantitatives, management de la qualité, simulation de gestion, insertion professionnelle et conférences, stage (3 à 6 mois) et Mémoire professionnel En seconde année : Epistémologie de la recherche en sciences de gestion et du management; Méthodologie de recherche qualitative; Méthodologie de recherche quantitative; conseil et coaching, approche théorique d'une spécialisation thématique, Méthodologie de la recherche, Anglais pour la recherche, Méthodologie du mémoire. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 2 4
---	--

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme 3.1 Condition(s) d'accès 3.3	Durée officielle du programme d'étude 3. 2 Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
--	---

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études 4.1	Exigences du programme 4. 2 BCC1 S'appropriier les usages avancés et spécialisés des outils numériques BCC2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés BCC3 Communiquer en contexte professionnel BCC4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel BCC8 Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité
---	---

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 9 (S9)	30
M9.1D S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	12
M9.2D Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés-BCC2	12
M9.3D Contribuer à la transformation en contexte professionnel-BCC4	6
Semestre 10 (S10)	30
M10.1D S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques-BCC1	8
M10.2D Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité-BCC8	20
M10.3D Communiquer en contexte professionnel-BCC3	2

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Doctorat Sciences de Gestion

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

IAE de Tours
Licence de Sciences de Gestion
Bureau A 244
50 Avenue Jean Portalis
BP 607
37206 TOURS Cedex 03

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

Signature

7.1		7.2	
	Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné BUT Métiers du Multimédia et de l'Internet parcours Développement Web et Dispositifs Interactifs	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Domaines des nouvelles technologies, des médias et du web
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) IUT de Blois
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Bac+3 ; Grade de B.U.T. / Licence Professionnelle = niveau 6 CEC CEC : cadre européen des certifications	3.2	Durée officielle du programme d'étude B.U.T. 3 années / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études Formation en présentiel de 3 ans organisée en approche par compétences, d'un total de 2000 heures Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe 22 à 26 semaines de stage obligatoire réparties en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année pour les étudiants en initial, avec la possibilité de les faire à l'étranger. Ouvert à l'alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation à partir de la 2 ^{ème} et/ou de la 3 ^{ème} année	4.2	Exigences du programme Consultez la FICHE RNCP 35502 https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35502/
-----	---	-----	--

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3
- UE1s1 + UE1s2 Comprendre / 9 ects
 - UE2s1 + UE2s2 Concevoir / 8 ects
 - UE3s1 + UE3s2 Exprimer / 16 ects
 - UE4s1 + UE4s2 Développer / 15 ects
 - UE5s1 + UE5s2 Entreprendre / 12 ects
 - UE1s3 + UE1s4 Comprendre / 8 ects
 - UE2s3 + UE2s4 Concevoir / 8 ects
 - UE3s3 + UE3s4 Exprimer / 13 ects
 - UE4s3 + UE4s4 Développer / 18 ects
 - UE5s3 + UE5s4 Entreprendre / 13 ects
 - UE1s5 + UE1s6 Développer / 42 ects
 - UE2s5 + UE2s6 Entreprendre / 18 ects

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4
- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu.
 Les UE affectées de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne, sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Pas de mention pour le diplôme de B.U.T.

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1
- Le diplôme de B.U.T. est une formation à la fois générale et professionnelle, favorisant l'insertion directe dans la vie active ou la poursuite d'études avec un panel de possibilités particulièrement riche (Master, écoles d'ingénieurs.).

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2
- Non applicable

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2
- Contact secrétariat : 02 54 55 21 42
 @ : chef.departement.mmi.iut-blois@univ-tours.fr
 Page Web : <https://iut-blois.univ-tours.fr/version-francaise/navigation/formations/dut-metiers-du-multimedia-et-de-linternet>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1	Date 	7.2	Signature
7.3	Qualité du signataire 	7.4	Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné BUT Métiers du Multimédia et de l'Internet parcours Stratégie Communication numérique et Design d'expérience	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Domaines des nouvelles technologies, des médias et du web
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) IUT de Blois
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Bac+3 ; Grade de B.U.T. / Licence Professionnelle = niveau 6 CEC CEC : cadre européen des certifications	3.2	Durée officielle du programme d'étude B.U.T. 3 années / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études Formation en présentiel de 3 ans organisée en approche par compétences, d'un total de 2000 heures Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe 22 à 26 semaines de stage obligatoire réparties en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année pour les étudiants en initial, avec la possibilité de les faire à l'étranger. Ouvert à l'alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation à partir de la 2 ^{ème} et/ou de la 3 ^{ème} année	4.2	Exigences du programme Consultez la FICHE RNCP 35500 https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35500/
-----	---	-----	--

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3
- UE1s1 + UE1s2 Comprendre / 9 ects
 - UE2s1 + UE2s2 Concevoir / 8 ects
 - UE3s1 + UE3s2 Exprimer / 16 ects
 - UE4s1 + UE4s2 Développer / 15 ects
 - UE5s1 + UE5s2 Entreprendre / 12 ects
 - UE1s3 + UE1s4 Comprendre / 10 ects
 - UE2s3 + UE2s4 Concevoir / 12 ects
 - UE3s3 + UE3s4 Exprimer / 12 ects
 - UE4s3 + UE4s4 Développer / 13 ects
 - UE5s3 + UE5s4 Entreprendre / 13 ects
 - UE1s5 + UE1s6 Concevoir / 42 ects
 - UE2s5 + UE2s6 Entreprendre / 18 ects

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4
- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu.
 Les UE affectées de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne, sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Pas de mention pour le diplôme de B.U.T.

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1
- Le diplôme de B.U.T. est une formation à la fois générale et professionnelle, favorisant l'insertion directe dans la vie active ou la poursuite d'études avec un panel de possibilités particulièrement riche (Master, écoles d'ingénieurs.).

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2
- Non applicable

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2
- Contact secrétariat : 02 54 55 21 42
 @ : chef.departement.mmi.iut-blois@univ-tours.fr
 Page Web : <https://iut-blois.univ-tours.fr/version-francaise/navigation/formations/dut-metiers-du-multimedia-et-de-linternet>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date	Signature
7.1	7.2
Qualité du signataire	Tampon ou cachet officiel
7.3	7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné BUT Mesures Physiques parcours Techniques d'Instrumentation	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Physique, techniques d'instrumentation, matériaux et contrôles physico-chimiques
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) IUT de Blois
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Bac+3 ; Grade de B.U.T. / Licence Professionnelle = niveau 6 CEC CEC : cadre européen des certifications	3.2	Durée officielle du programme d'étude B.U.T. 3 années / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études Formation en présentiel de 3 ans organisée en approche par compétences, d'un total de 2000 heures Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe 22 à 26 semaines de stage obligatoire réparties en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année pour les étudiants en initial, avec la possibilité de les faire à l'étranger. Ouvert à l'alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation à partir de la 2 ^{ème} et/ou de la 3 ^{ème} année	4.2	Exigences du programme Consultez la FICHE RNCP https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35479/
-----	---	-----	--

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3
- UE1s1 + UE1s1 : Mener une campagne de mesures / 12 ects
 - UE2s1 + UE2s2 : Déployer la métrologie et la démarche qualité / 12 ects
 - UE3s1 + UE3s2 : Mettre en œuvre une chaîne de mesure et d'instrumentation / 12 ects
 - UE4s1 + UE4s2 : Caractériser des grandeurs physiques, chimiques et les propriétés d'un matériau / 12 ects
 - UE5s1 + UE5s2 : Définir un cahier des charges de mesures dans une démarche environnementale / 12 ects
 - UE1s3 + UE1s4 : Mener une campagne de mesures / 12 ects
 - UE2s3 + UE2s4 : Déployer la métrologie et la démarche qualité / 12 ects
 - UE3s3 + UE3s4 : Mettre en œuvre une chaîne de mesure et d'instrumentation / 12 ects
 - UE4s3 + UE4s4 : Caractériser des grandeurs physiques, chimiques et les propriétés d'un matériau / 12 ects
 - UE5s3 + UE5s4 : Définir un cahier des charges de mesures dans une démarche environnementale / 12 ects
 - UE1s5 + UE1s6 : Mener une campagne de mesures / 10 ects
 - UE2s5 + UE2s6 : Déployer la métrologie et la démarche qualité / 10 ects
 - UE3s5 + UE3s6 : Mettre en œuvre une chaîne de mesure et d'instrumentation/ 10 ects

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4
- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu.
 Les UE affectées de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne, sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Pas de mention pour le diplôme de B.U.T.

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1
- Le diplôme de B.U.T. est une formation à la fois générale et professionnelle, favorisant l'insertion directe dans la vie active ou la poursuite d'études avec un panel de possibilités particulièrement riche (Master, écoles d'ingénieurs.).

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2
- Non applicable

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1

6.2

Contact secrétariat : 02 54 55 21 18

@ : secretariat.mp.iut-blois@univ-tours.fr
chef.departement.mp.iut-blois@univ-tours.fr

Page Web : <https://iut-blois.univ-tours.fr/version-francaise/navigation/formations/dut-mesures-physiques>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1 Nom(s) 	1.2 Prénom(s)
1.3 Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4 Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1 Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2 Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 	2.4 Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5 Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.6

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1 Niveau du diplôme 	3.2 Durée officielle du programme d'étude
3.3 Condition(s) d'accès 	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1 Organisation des études 	4.2 Exigences du programme
---	--

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3
- UE1s1 + UE1s1 : Mener une campagne de mesures / 12 ects
 - UE2s1 + UE2s2 : Déployer la métrologie et la démarche qualité / 12 ects
 - UE3s1 + UE3s2 : Mettre en œuvre une chaîne de mesure et d'instrumentation / 12 ects
 - UE4s1 + UE4s2 : Caractériser des grandeurs physiques, chimiques et les propriétés d'un matériau / 12 ects
 - UE5s1 + UE5s2 : Définir un cahier des charges de mesures dans une démarche environnementale / 12 ects
 - UE1s3 + UE1s4 : Mener une campagne de mesures / 12 ects
 - UE2s3 + UE2s4 : Déployer la métrologie et la démarche qualité / 12 ects
 - UE3s3 + UE3s4 : Mettre en œuvre une chaîne de mesure et d'instrumentation / 12 ects
 - UE4s3 + UE4s4 : Caractériser des grandeurs physiques, chimiques et les propriétés d'un matériau / 12 ects
 - UE5s3 + UE5s4 : Définir un cahier des charges de mesures dans une démarche environnementale / 12 ects
 - UE1s5 + UE1s6 : Mener une campagne de mesures / 10 ects
 - UE2s5 + UE2s6 : Déployer la métrologie et la démarche qualité / 10 ects
 - UE3s5 + UE3s6 : Caractériser des grandeurs physiques, chimiques et les propriétés d'un matériau / 10 ects

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4
- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu.
 Les UE affectées de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne, sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Pas de mention pour le diplôme de B.U.T.

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1
- Le diplôme de B.U.T. est une formation à la fois générale et professionnelle, favorisant l'insertion directe dans la vie active ou la poursuite d'études avec un panel de possibilités particulièrement riche (Master, écoles d'ingénieurs.).

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2
- Non applicable

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1		6.2	Contact secrétariat : 02 54 55 21 18 @ : secretariat.mp.iut-blois@univ-tours.fr chef.departement.mp.iut-blois@univ-tours.fr Page Web : https://iut-blois.univ-tours.fr/version-francaise/navigation/formations/dut-mesures-physiques
-----	--	-----	--

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date 7.1 <table border="1" style="display: inline-table; width: 100px; height: 20px;"><tr><td style="width: 33%;"></td><td style="width: 33%;"></td><td style="width: 33%;"></td></tr></table>				Signature 7.2 <table border="1" style="display: inline-table; width: 300px; height: 20px;"></table>
Qualité du signataire 7.3 <table border="1" style="display: inline-table; width: 300px; height: 20px;"></table>	Tampon ou cachet officiel 7.4 <table border="1" style="display: inline-table; width: 300px; height: 20px;"></table>			

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

L

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

Formation en présentiel de 3 ans organisée en approche par compétences, d'un total de 2000 heures
Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe
22 à 26 semaines de stage obligatoire réparties en 2^{ème} et 3^{ème} année pour les étudiants en initial, avec la possibilité de les faire à l'étranger.
Ouvert à l'alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation à partir de la 2^{ème} et/ou de la 3^{ème} année

Exigences du programme

4.2

Consultez la FICHE RNCP
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35455/>

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

UE1s1 + UE1s2 Administrer les réseaux et l'Internet / 22 ects
UE2s1 + UE2s2 Connecter les entreprises et les usagers / 18 ects
UE3s1 + UE3s2 Créer des outils et applications informatiques pour les R&T / 20
UE1s3 + UE1s4 Administrer les réseaux et l'Internet / 11 ects
UE2s3 + UE2s4 Connecter les entreprises et les usagers / 19 ects
UE3s3 + UE3s4 Créer des outils et applications informatiques pour les R&T / 9 ects
UE4s3 + UE4s4 Administrer un système d'information sécurisé / 13 ects
UE5s3 + UE5s4 Surveiller un système d'information sécurisé / 8 ects
UE1s5 + UE1s6 Administrer les réseaux et l'Internet / 11 ects
UE2s5 + UE2s6 Connecter les entreprises et les usagers / 8 ects
UE3s5 + UE3s6 Créer des outils et applications informatiques pour les R&T / 10 ects
UE4s5+ UE4s6 Administrer un système d'information sécurisé / 13 ects
UE5s5+ UE5s6 Surveiller un système d'information sécurisé / 18 ects

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu.
Les UE affectées de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne, sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Pas de mention pour le diplôme de B.U.T.

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- | | |
|--|--|
| <p>5.1 Accès à un niveau supérieur d'études</p> <p>Le diplôme de B.U.T. est une formation à la fois générale et professionnelle, favorisant l'insertion directe dans la vie active ou la poursuite d'études avec un panel de possibilités particulièrement riche (Master, écoles d'ingénieurs.).</p> | <p>5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)</p> <p>Non applicable</p> |
|--|--|

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- | | |
|---------------------------------------|--|
| <p>6.1 Information complémentaire</p> | <p>6.2 Autre(s) source(s) d'information</p> <p>Contact secrétariat : +33 (0)2.54.55.21.17
 @ : rt.iut-blois@univ-tours.fr
 Page Web : https://iut-blois.univ-tours.fr/version-francaise/navigation/formations/dut-reseaux-et-telecommunications
 site national : http://www.iut-rt.net/</p> |
|---------------------------------------|--|

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- | | |
|--|--|
| <p>7.1 Date</p> <p><input type="text"/></p> | <p>7.2 Signature</p> <p><input type="text"/></p> |
| <p>7.3 Qualité du signataire</p> <p><input type="text"/></p> | <p>7.4 Tampon ou cachet officiel</p> <p><input type="text"/></p> |

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

Formation en présentiel de 3 ans organisée en approche par compétences, d'un total de 2000 heures
Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe
22 à 26 semaines de stage obligatoire réparties en 2^{ème} et 3^{ème} année pour les étudiants en initial, avec la possibilité de les faire à l'étranger.
Ouvert à l'alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation à partir de la 2^{ème} et/ou de la 3^{ème} année

Exigences du programme

4.2

Consultez la FICHE RNCP
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35457/>

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

UE1s1 + UE1s2 Administrer les réseaux et l'Internet / 22 ects
UE2s1 + UE2s2 Connecter les entreprises et les usagers / 18 ects
UE3s1 + UE3s2 Créer des outils et applications informatiques pour les R&T / 20
UE1s3 + UE1s4 Administrer les réseaux et l'Internet / 11 ects
UE2s3 + UE2s4 Connecter les entreprises et les usagers / 19 ects
UE3s3 + UE3s4 Créer des outils et applications informatiques pour les R&T / 9 ects
UE4s3 + UE4s4 Gérer les infrastructures des réseaux mobiles / 9 ects
UE5s3 + UE5s4 Mettre en œuvre des applications et des protocoles sécurisés pour l'internet des objets / 12 ects
UE1s5 + UE1s6 Administrer les réseaux et l'Internet / 11 ects
UE2s5 + UE2s6 Connecter les entreprises et les usagers / 8 ects
UE3s5 + UE3s6 Créer des outils et applications informatiques pour les R&T / 10 ects
UE4s5+ UE4s6 Gérer les infrastructures des réseaux mobiles / 14 ects
UE5s5+ UE5s6 Mettre en œuvre des applications et des protocoles sécurisés pour l'internet des objets / 17 ects

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu.
Les UE affectées de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne, sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Pas de mention pour le diplôme de B.U.T.

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- | | |
|--|--|
| <p>5.1 Accès à un niveau supérieur d'études</p> <p>Le diplôme de B.U.T. est une formation à la fois générale et professionnelle, favorisant l'insertion directe dans la vie active ou la poursuite d'études avec un panel de possibilités particulièrement riche (Master, écoles d'ingénieurs.).</p> | <p>5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)</p> <p>Non applicable</p> |
|--|--|

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- | | |
|---------------------------------------|--|
| <p>6.1 Information complémentaire</p> | <p>6.2 Autre(s) source(s) d'information</p> <p>Contact secrétariat : +33 (0)2.54.55.21.17
 @ : rt.iut-blois@univ-tours.fr
 Page Web : https://iut-blois.univ-tours.fr/version-francaise/navigation/formations/dut-reseaux-et-telecommunications
 site national : http://www.iut-rt.net/</p> |
|---------------------------------------|--|

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- | | |
|--|--|
| <p>7.1 Date</p> <p><input type="text"/></p> | <p>7.2 Signature</p> <p><input type="text"/></p> |
| <p>7.3 Qualité du signataire</p> <p><input type="text"/></p> | <p>7.4 Tampon ou cachet officiel</p> <p><input type="text"/></p> |

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné BUT Science et génie des matériaux parcours Métiers de la Caractérisation et de l'Expertise des Matériaux et Produits	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Le parcours « Métiers de la caractérisation et de l'expertise des matériaux et des produits » forme des diplômés capables de mettre en œuvre des méthodes de caractérisation pour s'assurer de la conformité du produit avec le cahier des charges et faire le lien entre paramètres de fabrication et propriétés du produit. Débouchés professionnels : métiers de la caractérisation des matériaux au sein d'un organisme de recherche ou d'un bureau d'études R&D, métiers de la qualité (contrôle des matériaux et des produits, analyses des avaries), métiers de la recherche en matériaux, métiers de l'expertise au sein d'un bureau de contrôle, métiers des contrôles non destructifs. Ce parcours repose sur l'acquisition des compétences suivantes : • Élaborer des matériaux • Éco-concevoir : du matériau au produit • Mettre en forme les matériaux • Caractériser des matériaux et des produits • Expertiser les matériaux et les produits
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) IUT de Blois
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Bac+3 ; Grade de B.U.T. / Licence Professionnelle = niveau 6 CEC CEC : cadre européen des certifications	3.2	Durée officielle du programme d'étude B.U.T. 3 années / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

Formation en présentiel de 3 ans organisée en approche par compétences, d'un total de 2000 heures
Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe
22 à 26 semaines de stage obligatoire réparties en 2^{ème} et 3^{ème} année pour les étudiants en initial, avec la possibilité de les faire à l'étranger.
Ouvert à l'alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation à partir de la 3^{ème} année

Exigences du programme

4.2

Consultez la FICHE RNCP
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35405>
/

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

UE1s1 + UE1s2 Elaborer: 16 ects
UE2s1 + UE2s2 Eco-concevoir : 14 ects
UE3s1 + UE3s2 Mettre en forme : 14 ects
UE4s1 + UE4s2 Caractériser : 16 ects
UE1s3 + UE1s4 Elaborer : 12 ects
UE2s3 + UE2s4 Eco-concevoir : 12 ects
UE3s3 + UE3s4 Mettre en forme : 12 ects
UE4s3 + UE4s4 Caractériser : 12 ects
UE5s3 + UE5s4 Expertiser : 12 ects
UE1s5 + UE1s6 Elaborer : 11 ects
UE2s5 + UE2s6 Eco-concevoir : 11 ects
UE3s5 + UE3s6 Mettre en forme : 11 ects
UE4s5 + UE4s6 Caractériser : 11 ects
UE5s5 + UE5s6 Expertiser : 16 ects

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu.
Les UE affectées de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne, sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Pas de mention pour le diplôme de B.U.T.

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- | | |
|--|--|
| <p>5.1 Accès à un niveau supérieur d'études</p> <p>Le diplôme de B.U.T. est une formation à la fois générale et professionnelle, favorisant l'insertion directe dans la vie active ou la poursuite d'études avec un panel de possibilités particulièrement riche (Master, écoles d'ingénieurs.).</p> | <p>5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)</p> <p>Non applicable</p> |
|--|--|

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- | | |
|--|---|
| <p>6.1 Information complémentaire</p> <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div> | <p>6.2 Autre(s) source(s) d'information</p> <p>Contact secrétariat : 02 54 55 21 06</p> <p>@ : secretariat.sgm.iut-blois@univ-tours.fr</p> <p>Page Web : https://iut-blois.univ-tours.fr/version-francaise/navigation/formations/dut-science-et-genie-des-materiaux</p> |
|--|---|

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- | | |
|---|--|
| <p>7.1 Date</p> <div style="border: 1px solid black; width: 150px; height: 20px; display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 33%;"></div> <div style="width: 33%;"></div> <div style="width: 33%;"></div> </div> | <p>7.2 Signature</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> |
| <p>7.3 Qualité du signataire</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> | <p>7.4 Tampon ou cachet officiel</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> |

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné BUT Science et génie des matériaux parcours Ingénierie des Matériaux et des Produits	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Le parcours « Métiers de l'ingénierie des matériaux et des produits » permet aux étudiants de mettre en place une démarche depuis la sélection et la conception des matériaux jusqu'à la réalisation du produit dans un contexte de développement durable. Débouchés professionnels : métiers en laboratoire de recherche et développement ou laboratoire matériaux et procédés (développement d'un nouveau matériau, intégration dans un nouveau dispositif, ...), métiers en Bureau d'Étude et des Méthodes (conception des produits, gestion des outillages, ...), métiers de la production au sein d'un atelier de production (industrialisation, méthode, fabrication, contrôle des procédés). Ce parcours repose sur l'acquisition des compétences suivantes : • Élaborer des matériaux • Éco-concevoir : du matériau au produit • Mettre en forme les matériaux • Caractériser des matériaux et des produits • Développer un produit de la conception à la réalisation
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) IUT de Blois
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Bac+3 ; Grade de B.U.T. / Licence Professionnelle = niveau 6 CEC CEC : cadre européen des certifications	3.2	Durée officielle du programme d'étude B.U.T. 3 années / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

Formation en présentiel de 3 ans organisée en approche par compétences, d'un total de 2000 heures
Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe
22 à 26 semaines de stage obligatoire réparties en 2^{ème} et 3^{ème} année pour les étudiants en initial, avec la possibilité de les faire à l'étranger.
Ouvert à l'alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation à partir de la 3^{ème} année

Exigences du programme

4.2

Consultez la FICHE RNCP
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35404/>

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

UE1s1 + UE1s2 Elaborer: 16 ects
UE2s1 + UE2s2 Eco-concevoir : 14 ects
UE3s1 + UE3s2 Mettre en forme : 14 ects
UE4s1 + UE4s2 Caractériser : 16 ects
UE1s3 + UE1s4 Elaborer : 12 ects
UE2s3 + UE2s4 Eco-concevoir : 12 ects
UE3s3 + UE3s4 Mettre en forme : 12 ects
UE4s3 + UE4s4 Caractériser : 12 ects
UE5s3 + UE5s4 Développer: 12 ects
UE1s5 + UE1s6 Elaborer : 11 ects
UE2s5 + UE2s6 Eco-concevoir : 11 ects
UE3s5 + UE3s6 Mettre en forme : 11 ects
UE4s5 + UE4s6 Caractériser : 11 ects
UE5s5 + UE5s6 Développer : 16 ects

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu.
Les UE affectées de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne, sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Pas de mention pour le diplôme de B.U.T.

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- | | |
|--|--|
| <p>5.1 Accès à un niveau supérieur d'études</p> <p>Le diplôme de B.U.T. est une formation à la fois générale et professionnelle, favorisant l'insertion directe dans la vie active ou la poursuite d'études avec un panel de possibilités particulièrement riche (Master, écoles d'ingénieurs.).</p> | <p>5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)</p> <p>Non applicable</p> |
|--|--|

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- | | |
|--|---|
| <p>6.1 Information complémentaire</p> <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div> | <p>6.2 Autre(s) source(s) d'information</p> <p>Contact secrétariat : 02 54 55 21 06</p> <p>@ : secretariat.sgm.iut-blois@univ-tours.fr</p> <p>Page Web : https://iut-blois.univ-tours.fr/version-francaise/navigation/formations/dut-science-et-genie-des-materiaux</p> |
|--|---|

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- | | |
|---|--|
| <p>7.1 Date</p> <div style="border: 1px solid black; width: 150px; height: 20px; display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 33%;"></div> <div style="width: 33%;"></div> <div style="width: 33%;"></div> </div> | <p>7.2 Signature</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> |
| <p>7.3 Qualité du signataire</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> | <p>7.4 Tampon ou cachet officiel</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> |

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 Temps plein : 550h + stage de 16 semaines minimum en entreprise ou alternance
- Formation ouverte en formation initiale, en formation continue, en apprentissage et en contrat de professionnalisation

Exigences du programme

- 4.2 BCC1 : Réaliser une réfraction/Conception de produits/services
- UE1.1 Utiliser les savoirs disciplinaires**
- EP 111 Manipuler les montages optiques physiques et géométriques
 - EP 112 Santé générale et oculaire, dépistage en santé oculaire et pharmacologie
 - EP 113 Anglais
 - EP 114 Développement Durable et outils numériques
- UE1.2 Réaliser un contrôle de la vue approfondi**
- EP 211 Réfraction
 - EP 212 Vision binoculaire
 - EP 213 Instrumentation optométrique
 - EP 214 Vision de l'enfant
- UE1.3 Projet tuteuré**
- BCC 2 : Acquérir les pratiques en contactologie et en Basse-Vision
- UE2.1 Acquérir les pratiques en contactologie**
- EP 121 Contactologie instrumentation
 - EP 122 Contactologie adaptation
- UE 2.2 Mettre en œuvre la prise en charge et l'instrumentation Basse-Vision**
- EP 221 Presbytie et optométrie gériatrique
 - EP 222 Le handicap visuel
 - EP 223 Instrumentation Basse-Vision
- UE2.3 Stage ou Période en apprentissage**
- [Fiche RNCP 40622](#)

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 Utiliser les savoirs disciplinaires / 10 ECTS
- Réaliser un contrôle de la vue approfondi / 13 ECTS
- Projet tuteuré / 7 ECTS
- Acquérir les pratiques en contactologie / 8 ECTS
- Mettre en œuvre la prise en charge et l'instrumentation Basse-Vision / 8 ECTS
- Stage ou Période en apprentissage / 14 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement (UE) et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.
- Ainsi :
- Il y a compensation entre les éléments pédagogiques à l'intérieur d'une UE.
 - Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 - Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.
- Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
- Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
- Mention Bien : entre 14 et 16/20
- Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1	Accès à un niveau supérieur d'études Pas de poursuite d'étude	5.2	Statut professionnel conféré (le cas échéant) Opticien-lunetier spécialiste en basse-vision Responsable technique optique basse-vision Technico-commercial optique basse-vision Assistant dans un cabinet d'ophtalmologistes ou un centre basse-vision Responsable technique instrumentation
-----	--	-----	---

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1	Information complémentaire	6.2	Autre(s) source(s) d'information mv.iut-blois@univ-tours.fr https://iut-blois.univ-tours.fr
-----	----------------------------	-----	---

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1	Date	7.2	Signature
7.3	Qualité du signataire	7.4	Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

--

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence Professionnelle - Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle Spécialité Amélioration Continue de la production Industrielle	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Système de Production : Stratégie Industrielle - Flux Internes – Qualité Hygiène Sécurité Environnement Méthodologie : Résolution de Problèmes - Méthodes d'Animation - Méthodes Industrielles - Maîtrise Statistique des Procédés Communication : Anglais - Relations Humaines - Droit du Travail – Sécurité Numérique Amélioration Continue : Animation de Chantier d'Amélioration Projet Tuteuré Stage Industriel
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) IUT de Blois
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC ;	3.2	Durée officielle du programme d'étude Licence professionnelle : 1 année / 60 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès DUT, BTS, VAE85, L2, VAE2002		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 En alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, en formation continue, en VAE 2002

Exigences du programme

- 4.2 BCC1 : Gestion et adaptation des processus de production
 UE1.1 **Organiser un système de Production** :
 EP1.1 Stratégie Industrielle,
 EP1.2 Flux Internes,
 EP1.3 QHSE (qualité, hygiène sécurité, environnement)
 UE1.2 **Suivre un Méthodologie** :
 EP2.1 Résolution de Problèmes,
 EP2.2 Méthodes d'animations,
 EP2.3 Méthodes Industrielles,
 EP2.4 Maîtrise Statistique des Procédés
 BCC 2 : Exploitation de données à des fins d'analyse
 UE2.1 **Communiquer** :
 EP3.1 Anglais professionnel,
 EP3.2 Relations Humaines,
 EP3.3 Droits du Travail / Sécurité Numérique
 UE2.2 **Piloter l'Amélioration Continue** :
 EP4.1 Animation de Chantier d'Amélioration
 BCC3 : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (RNCP40300BC05)
 UE3.1 S'intégrer en entreprise :
 EP5.1 **Projet Tutoré**
 EP5.3 **Période Entreprise**

 Fiche RNCP 40300
 Licence Professionnelle - Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle (fiche nationale)

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 Organiser un Système de Production / 10 ECTS
 Suivre une Méthodologie / 10 ECTS
 Communiquer / 10 ECTS
 Piloter l'Amélioration Continue / 10 ECTS
 Projet Tuteuré / 5 ECTS
 Stage Industriel / 15 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement (UE) et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.
- Ainsi :
- Il y a compensation entre les éléments pédagogiques à l'intérieur d'une UE.
 - Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 - Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.
 - Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 Mention Bien : entre 14 et 16/20
 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Pas de poursuite d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

En fonction de la taille de la structure :

- Responsable / adjoint au responsable de production
- Responsable / adjoint au responsable maintenance industrielle
- Responsable / adjoint au responsable qualité ou technique
- Responsable / adjoint au responsable d'organisation des flux
- Logisticien de production
- Technicien supérieur méthodes
- Technicien supérieur qualité
- animateur amélioration continue ou Lean

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Co Responsables de la Formation

Michaël BOULAY

Bruno VIGNOL

0254552175

secretariat.lp-gpi.iut-blois@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1	2.2
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	
2.3	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	2.4

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1	3.2
Condition(s) d'accès	
3.3	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
4.1	4.2

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3	UE 1 – Epistémologie et sciences sociales – 54h – 6 ECTS UE2 - Enjeux éducatifs et conceptions psychopédagogiques – 72h – 8 ECTS UE3 – Connaissance de l'environnement professionnel – 72h – 8 ECTS UE4 – Module d'approfondissement – problématiques, acteurs, réseaux – 72h – 4 ECTS UE5 – Projet tutoré collectif – 4 ECTS UE6 – Module d'approfondissement – méthodologies spécifiques – 78h – 6 ECTS UE7 – Outils pour la conduite de projet – 42h – 4 ECTS UE8 – Techniques d'expression et de documentation – 60h – 4 ECTS UE9 – Projet tutoré individuel (mémoire) – 8 ECTS UE10 – Stage – 8 ECTS
-----	---

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes		Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)	
4.4	Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales. Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement	4.5	Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études		Statut professionnel conféré (le cas échéant)	
5.1	La licence professionnelle vise une insertion professionnelle directe. Néanmoins, un petit effectif d'étudiants (3 à 4 poursuit) chaque année un cursus de master dans le champ de la médiation ou de la communication scientifique (Bordeaux, Grenoble, Strasbourg), de la médiation environnementale (Marseille) ou dans le champ plus large de l'éducation nationale (ESPE).	5.2	

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire		Autre(s) source(s) d'information	
6.1		6.2	Contact : Responsable de la formation : Sylvie Fortin Mel : sylvie.fortin@univ-tours.fr Tel : 02 47 36 75 36

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date		Signature	
7.1		7.2	
Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel	
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ANNEXE – Compétences attendues en fin de formation

UE 1 – Epistémologie et sciences sociales

Le candidat connaît les grands débats qui interrogent la place de la science et de la technique dans la société. Il est capable de restituer les principaux arguments qui animent les débats autour de questions vives telles les OGM, le nucléaire, du clonage, le changement climatique etc... Il sait faire la distinction entre les logiques économiques, les enjeux politiques ou citoyens, et les fondements d'un raisonnement ou d'une démonstration scientifique.

Il peut mettre en relation ses pratiques professionnelles avec les problématiques de la démocratisation culturelle. Il sait utiliser les résultats des enquêtes sociologiques pour connaître les publics réels ou potentiels de la culture scientifique.

Le candidat comprend le caractère culturel de ses représentations de la nature ; il montre un intérêt pour les logiques et les valeurs des sociétés et des cultures autres que la sienne.

UE2 - Enjeux éducatifs et conceptions psychopéda-gogiques

Le candidat peut justifier de ses pratiques professionnelles avec différents publics en se servant de références psychologiques sur les stades de développement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte et des référents psychosociologiques sur le fonctionnement des petits groupes.

Il comprend ce que le socio-constructivisme implique pour ses pratiques professionnelles. Il situe les évolutions sociologiques qui traversent nos sociétés dans le domaine des conceptions éducatives dans les champs de l'école, de la famille et des pratiques non formelles d'éducation (autoformation, nouveaux médias...)

UE 3. Connaissance de l'environnement professionnel

Dans son univers professionnel, il peut se repérer dans l'évolution des mouvements d'Éducation Populaire dans ses grandes phases de transformation. Il situe et peut décrire les origines et les orientations de trois réseaux, types d'institution, mouvements ou fédérations intervenant dans le domaine d'option complémentaire à la sienne (EE ou MS selon les cas).

Il sait décrire et commenter le fonctionnement d'une association loi 1901 et ses différentes instances et les critères de « non lucrativité ». Il connaît les règles des marchés publics,

UE 4. Approfondissement - Problématiques acteurs, réseaux

Il situe précisément les éléments d'histoire de son organisme, ses statuts et sait analyser les différentes composantes socio-économiques de l'exercice du métier.

Il connaît les enjeux d'actualité du champ par sa participation à des réseaux, journées professionnelles, colloques, groupes de travail....

Il situe les acteurs majeurs dans l'orientation du champ professionnel.

UE 5. Projets tutorés collectifs

Il peut présenter des comptes rendus d'observations d'interaction avec le public, et maîtrise des techniques d'entretiens semi-directifs.

Il a eu à contribuer à la conception pédagogique de son intervention et à prévoir une démarche intégrant plusieurs activités.

Il sait collaborer en équipe et décrire les étapes d'une démarche de projet d'action conduite dans son organisme

UE 6. Module d'approfondissement – Méthodologies spécifiques

Il identifie et peut décrire 4/5 courants dans l'éducation à l'environnement en précisant les approches. Il situe des travaux de recherche dans le domaine. Il peut argumenter ses choix professionnels d'intervention.

Il identifie les différents outils de médiation (expositions, conférences, ateliers) et sait en préciser les enjeux en terme pédagogique (quels outils pour quelles finalités, avec quels publics... ?). Il a expérimenté plusieurs de ces modes d'intervention.

UE7. Outils pour la conduite de projet

Il a conçu, négocié, conduit, évalué un projet éducatif de moyenne durée (d'au moins 3 à 5 mois en équipe ou en partenariat.) en l'inscrivant dans une visée éducative qu'il peut décrire et argumenter. Il a produit les documents de suivi et de valorisation de projets. Il connaît et comprend les logiques et les contraintes de plusieurs commanditaires et les échelles de territoires concernés.

Il sait monter un budget prévisionnel et produire des documents administratifs et réglementaires liés à la réalisation de projet. Il différencie compte d'exploitation et bilan, sait faire un calcul d'investissement, évaluer les charges de personnel au regard du temps d'intervention sur un projet...

UE 8. Techniques d'expression et de documentation

Il possède les qualités d'écoute, de présentation, d'élocution, de dialogue inhérentes à l'activité professionnelle dans des contextes d'interaction variés (face à face éducatif, présentation d'une exposition...)

Il peut réaliser une intervention courte dans son champ professionnel en langue étrangère auprès d'un public et/ou lire un document professionnel court en langue étrangère.

Il a eu à concevoir et réaliser des maquettes, panneaux d'exposition, plaquettes, outils pédagogiques.

Il sait vérifier les informations scientifiques qu'il manie et juger de la validité des sources qu'il consulte

UE 9. Projet tutoré individuel (mémoire)

Il a produit par écrit un document d'une cinquantaine de pages portant sur une question reliée à son champ professionnel en consultant des sources bibliographiques pluridisciplinaires valides. La qualité du document doit attester de la réflexivité professionnelle du candidat au regard d'un champ théorique cohérent

UE 10. Stage (12 semaines minimum – 16 maximum)

Il peut s'intégrer dans un organisme et en analyser le fonctionnement et le positionnement stratégique. Il est capable de concevoir, négocier et mettre en œuvre et évaluer un projet d'intervention pédagogique en participant à la création des supports adéquats.

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 	2.4	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 		
2.3		2.4	
2.5		2.4	

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel	4.2	RNCP38192 BCC1 Utiliser les outils numériques de référence BBC2 Exploiter des données à des fins d'analyse. Développer des compétences d'analyse et de réflexion permettant à l'étudiant de comprendre et de maîtriser différents types d'approche du langage et des langues ; - Acquérir des méthodes de travail nécessaires à ces capacités d'analyse et de réflexion et, par ce biais, favoriser l'élaboration d'un esprit critique fondamental à l'adaptabilité universitaire et professionnelle ; - Construire et préciser son objectif professionnel au travers de questionnements systématiques et diversifiés et de la mise en place progressive de l'autonomie nécessaire à l'indépendance professionnelle. - Connaissances générales théoriques et appliquées en sciences du langage et dans des domaines connexes - Mise en place progressive de spécialisations dans divers domaines ouvrant sur un débouché professionnel, perçues comme un corrélat nécessaire à la formation de base. BCC3 S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère BCC4 Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel. Autonomie et indépendance professionnelle (i.e. savoir trouver des ressources -personnes ou moyens- aidant à la mise en œuvre de son activité) BCC5 Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle BCC6 Analyser la diversité des langues du monde BCC7 Comprendre la complexité du langage humain et de son développement BCC8 Identifier la spécificité des situations de communication, et s'y adapter. Identifier les enjeux sociaux des pratiques langagières (i.e. adaptation de la langue au contexte)
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		

Liste des UE et EP de la licence par semestre et par module (pour le détail des points ECTS et coefficients, cf. Dossier maquette)

L1 - S1

Module 1 EP111 Introduction au langage humain
Module 1 EP112 Phonétique 1 : articulation et combinatoire
Module 2 EP121 Morphologie 1
Module 2 EP122 Sémantique 1 : le mot
Module 2 EP123 Typologie 1 : familles de langues
Module 3 Au choix allogène ou exclusif
Module 4 : Compétences transversales EP141 Langue A : anglais
Module 4 : Compétences transversales EP142 Langue : autre
Module 4 : Compétences transversales EP143 Expression écrite et orale
Module 4 : Compétences transversales EP144 Outils documentaires 1

L1- S2

Module 1 EP211 Langage écrit 1 : écritures et orthographe
Module 1 EP212 Discours 1 : linguistique textuelle
Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP221 Phonologie 1
Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP222 Syntaxe 1
Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP223 Enonciation
Module 3 Au choix Allogène ou exclusif
Module 4 : Compétences transversales EP241 Langue A : anglais
Module 4 : Compétences transversales EP242 Langue : autre
Module 4 : Compétences transversales EP243 Expression écrite et orale
Module 4 : Compétences transversales EP244 Outils documentaires 2
Module 4 : Compétences transversales EP245 Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)

L2 – S3

Module 1 EP311 Linguistique appliquée 1 : langage et cerveau
Module 1 EP312 Phonétique 2 : acoustique et perception
Module 1 EP313 Syntaxe 2
Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP321 Linguistique diachronique
Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP322 Sociolinguistique
Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP323 Langues des signes française 1
Module 3 Au choix Allogène ou exclusif
Module 4 : Compétences transversales EP341 Langue A : anglais
Module 4 : Compétences transversales EP342 Langue : autre
Module 4 : Compétences transversales EP343 Compétences numériques
Module 4 : Compétences transversales EP344 Transition écologique et sociale
Module 4 : Compétences transversales EP345 Outils documentaires 3
Module 4 : Compétences transversales EP346 Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)

L2 – S4

Module 1 EP411 Acquisition 1: langue maternelle
Module 1 EP412 Pragmatique
Module 1 EP413 Phonologie 2
Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP421 Morphologie 2
Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP422 Langage écrit 2: traitement normal et pathologique
Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP423 Sémantique 2 : la phrase
Module 3 Au choix Allogène ou exclusif
Module 4 : Compétences transversales EP441 Langue A : anglais
Module 4 : Compétences transversales EP442 Langue B
Module 4 : Compétences transversales EP443 Outils documentaires 4
Module 4 : Compétences transversales EP444 Raisonnement logique et argumentation
Module 4 : Compétences transversales EP445 Compétences numériques

L3 – S5

Module 1 EP511 Syntaxe 3
Module 1 EP512 Acquisition 2 : bilinguisme
Module 1 EP513 Linguistique appliquée 2: pathologies du langage (EN ANGLAIS)
Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP521 Discours 2 : analyse du discours
Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP522 Enquêtes de terrain
Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP523 Linguistique autre langue A
Module 3a Au choix Allogène ou exclusif
Module 3b (module 1 et 2 comme pré-requis) EP531 Statistiques pour l'analyse linguistique
Module 3b (module 1 et 2 comme pré-requis) EP532 Outils linguistiques 1
Module 3b (module 1 et 2 comme pré-requis) EP533 Typologie 2 : systèmes de signes
Module 4 : Compétences transversales EP541 Langue A : anglais

Module 4 : Compétences transversales EP542 Langue B
 Module 4 : Compétences transversales EP543 Compétences numériques
 Module 4 : Compétences transversales EP544 Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)
 Module 4 : Compétences transversales EP545 Maîtrise des techniques de la présentation orale

L3 – S6

Module 1 EP611 Histoire de la linguistique
 Module 1 EP612 Phonologie 3
 Module 1 EP613 Lecture critique d'article scientifique (EN ANGLAIS)
 Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP621 Français parlé
 Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP622 Typologie 3 : diversité
 Module 2 (module 1 comme pré-requis) EP623 Linguistique autre langue B
 Module 3a Au choix Alloène ou exclusif
 Module 3b (module 1 et 2 comme pré-requis) EP631 Langues des signes française 2
 Module 3b (module 1 et 2 comme pré-requis) EP632 Outils linguistiques 2
 Module 4 : Compétences transversales EP641 Langue A : anglais
 Module 4 : Compétences transversales EP642 Langue B
 Module 4 : Compétences transversales EP643 CERCIP

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - "Une compensation s'effectue sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules disciplinaires pondérés par les coefficients d'une part ainsi que sur la moyenne de l'ensemble des modules non disciplinaires d'autre part. Les modules se compensent entre eux au sein de l'année, mais la moyenne des modules non disciplinaires ne peut pas compenser une moyenne inférieure à 10/20 aux modules disciplinaires.
 - Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
 - Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 - Mention Bien : entre 14 et 16/20
 - Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Masters pour les métiers de l'enseignement en premier cycle et en second cycle (MEEF), masters en Communication, en Sémiologie, en Linguistique Appliquée, en Pathologies et Troubles du Langage, en Interprétariat en Langues des Signes (LSF), en Gestion et Promotion de la Santé, en Sociolinguistique, en didactique des Langues, en Français Langue Etrangère, entre autres

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1 Un enseignement de Langue des Signes Françaises (LSF) est ajouté à la formation en L2 et L3, et permet à l'étudiant d'obtenir un niveau reconnu de LSF (total de 58HTD sur les deux années).

Dans le cadre du MOBIL, les étudiants sont sensibilisés au projet professionnel. Cette EP peut faire l'objet d'un point bonifiant sous conditions de validation des travaux demandés.

Les étudiants ont la possibilité de partir un ou deux semestres à l'étranger par le biais des échanges Erasmus et des conventions d'échanges internationales. Des conventions avec des Universités Européennes sont mises en place pour faciliter les échanges ERASMUS. Les étudiants de L3 peuvent effectuer un séjour Erasmus d'une durée d'un semestre (S5 ou S6) ou d'une année entière (S5+S6) dans les universités suivantes : Université d'Oldenburg (Allemagne), Université de Potsdam (Allemagne), Université de Sienne (Italie), Université autonome de Barcelone (Espagne), Université Nouvelle de Lisbonne (Portugal). Les mobilités ne se limitent pas aux séjours Erasmus : d'autres destinations peuvent être proposées pour une mobilité hors Europe (par exemple le Liban).

6.2 Contact :

Département des Sciences du langage
Université François-Rabelais
3, rue des Tanneurs
37000 TOURS
Tél. secrétariat: 02.47.36.66.34

Site web : <http://lettres.univ-tours.fr/sdl>

Responsable de la mention : Valérie Rochaix, Racha Zebib

valerie.rochaix@univ-tours.fr
racha.zebib@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

--	--	--

7.2 Signature

--

7.3 Qualité du signataire

--

7.4 Tampon ou cachet officiel

--

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

--

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	Cette double licence, comprenant les enseignements fondamentaux du droit français, tant privé que public, l'initiation au droit de l'Union européenne, l'apprentissage des grands systèmes juridiques étrangers, la maîtrise de deux langues étrangères, atteste des compétences juridiques et linguistiques des diplômés. En L3, les étudiants choisissent une spécialisation en droit privé ou en droit public.	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel, sans stage de professionnalisation obligatoire (mais stage volontaires possibles). Séjour à l'étranger possibles à partir de la L3.	4.2 RNCP39173 et RNCP38186 -Utiliser les outils numériques de référence -Exploiter des données à des fins d'analyse -S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère -Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel -Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle -Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et au moins dans deux langues étrangères -Interagir en fonction des enjeux culturels et civilisationnels -Agir dans le cadre d'une culture des organisations à dimension internationale -Identifier et résoudre un problème juridique -Situer un problème de droit dans son contexte -Agir et communiquer dans un contexte juridique
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus	
4.3 2 modules fondamentaux de droit français par semestre, soit 12 modules soit 96 ECTS 2 modules de langues appliquées au droit (anglais et langue B) par semestre, soit 12 modules soit 96 ECTS 1 module de spécialité (introductions au droit en anglais et en langue B) par semestre, soit 6 modules soit 24 ECTS 1 module transversal (compétences juridiques et internationales transversales) par semestre soit 6 modules soit 36 ECTS	
Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. - Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants. - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées. - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;	Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine) 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien >= 16/20
5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME	
Accès à un niveau supérieur d'études 5.1 Poursuite d'études en master ou concours.	Statut professionnel conféré (le cas échéant) 5.2
6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE	
Information complémentaire	Autre(s) source(s) d'information

6.1 La double licence est déclinée dès la L1 en trois parcours : anglais/allemand, anglais/espagnol, anglais italien. Les étudiants ont aussi la possibilité de demander à suivre le module « Politiques et Relations Internationales », en fonction des capacités du module. La formation met l'accent sur la rigueur dans l'apprentissage des fondamentaux du droit français mais aussi de deux droits de pays non-francophones (dont nécessairement l'anglais). Les enseignements techniques en langues ont vocation à développer à la fois les capacités linguistiques et les compétences professionnelles des étudiants. Les compétences rédactionnelles, d'analyse, de synthèse ainsi que de coordination du travail en équipe sont particulièrement mises en avant.

6.2 <https://lettres.univ-tours.fr/version-francaise/departements/droit-langues>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
	<i>Doit être identique à l'arrêté d'accréditation du diplôme et dans langue originale. Précisez si c'est 'un double diplôme ou d'un diplôme conjoint. Pour les diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle ou de Master, cet intitulé est défini par un nom de domaine et de mention.</i>		<i>Enumérez les différentes matières étudiées par le diplômé.</i>
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
	<i>Informations sur le nom officiel de l'établissement qui délivre le diplôme. Il est d'usage de préciser le Ministère de rattachement.</i>		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
	<i>Préciser si tout ou partie des enseignements ont lieu dans une langue étrangère</i>		<i>Dans le cas de double diplôme, les deux établissements sont listés dans cette rubrique.</i>

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
	<i>Grade de Master : Niveau I — niveau 7 CEC ; Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II — niveau 6 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.</i>		<i>Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS ; Pour une licence professionnelle : 1 année / 180 crédits ECTS ; Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.</i>
3.3	Condition(s) d'accès		
	<i>Indiquer les prérequis et les voies d'accès au diplôme concerné. Ex : Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.</i>		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*

Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1 *Poursuite d'études possibles.
Ex : possibilité de poursuite en Master*

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant-e*

Autre(s) source(s) d'information

6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné LANGUE ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme *Langue A : anglais ; *Langue B : allemand, chinois, espagnol italien (au choix) ; *Langue C : allemand, chinois, espagnol italien (au choix) .- Laboratoire des langues (Langues A et B) .- Langue orale et écrite (Langues A et B) .- Grammaire/ Traduction (Langues A et B) .- Interprétation (Langues A et B) .- Civilisation (Langues A et B) .- Ressources documentaires (Langues A et B) .- Communication/ Français .- Droit .- Économie .- Gestion .- Informatique .- Langue C
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Université de Tours
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Ex : Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Licence, niveau II – Niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 3 ans
3.3	Condition(s) d'accès Baccalauréat		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel	4.2	RNCP39173 - Synthétiser et/ou rédiger des supports de communication variés en français et dans deux langues étrangères* - Utiliser une troisième langue étrangère (niveau B1) - S'approprier et mobiliser le vocabulaire d'un champ professionnel en langues étrangères - Traduire, analyser et interpréter des contenus d'informations générales - Interagir à l'oral en français et dans deux langues étrangères dans un cadre professionnel (conversations, réunions, présentations, etc.) - Comprendre et interpréter des ressources en langues étrangères - Mobiliser une bonne connaissance des faits de civilisation, notamment socio-économique, des pays des langues étudiées en vue de la prise de décision - Prendre en compte les éléments de communication non verbale dans les contextes culturels étudiés - Effectuer une veille de l'actualité et internationale à partir de sources fiables pour les besoins de l'entreprise ou de l'organisation - Mobiliser une culture commerciale, juridique et économique au bénéfice de l'international - Se comporter conformément aux usages en contexte professionnel international. - Déployer les connaissances acquises en économie, droit, communication, gestion, informatique, etc. - Être capable de rédiger un rapport d'activité professionnelle en langue étrangère - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus			
4.3	180 ECTS Module 1 Langue A (anglais) 40ECTS Module 2 Langue B (allemand, chinois, espagnol ou italien) 40ECTS Module 3 Matières d'application (communication/ français, droit, économie, gestion, informatique) 40ECTS Module 4 transversal 30ECTS Mobilité à l'étranger 30ECTS (possibilité 120ECTS)		
Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes		Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)	

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- Possibilité de poursuite en Master
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- Mobilité à l'étranger obligatoire au S6.
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
- Direction.lea@univ-tours.fr
<https://lettres.univ-tours.fr/version-francaise/departements/l-e-a>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- 7.1 Date
- 7.2 Signature
- 7.3 Qualité du signataire
- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	Littérature française Littérature comparée Langue française Langues et littératures anciennes	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel

4.2

RNCP40181

Doté d'une solide culture générale, le futur diplômé est formé pour être capable de :

- S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère;
- Contextualiser et interpréter les sources, documents et textes anciens et modernes ;
- Analyser de façon critique les processus de production des informations, des savoirs et des discours;
- Exploiter des données à des fins d'analyse ;
- Identifier la spécificité des situations de communication et s'y adapter;
- Utiliser les outils numériques de référence ;
- Se positionner vis à vis d'un champ professionnel ;
- Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

La Licence comprend 4 Modules : Module « Lettres » (6x8 ECTS), Module « Parcours littéraires » (6x8 ECTS), Module à choix (dont module de renforcement « Littérature et culture contemporaine ») (6x8 ECTS), Module « Compétences transversales » (4x6 ECTS).

Liste des EP par module :

a) S1,

-Module « Lettres » : Littérature française XIXe (1) ; Littérature française XIXe (2) ; au choix : Littérature française XIXe – Histoire littéraire ou Littérature grecque

-Module « Parcours littéraires » : Langue et littérature latines ou Langue et littérature grecque; au choix: Littérature comparée ou Langue grecque apprentissage accéléré

-Module à choix

-Module « Compétences transversales » : Langue vivante ; Expression écrite ; Outils linguistiques ; Visite de la BU

b) S2,

-Module « Lettres » : Littérature française XXe-XXIe siècles (1) ; Littérature française XXe-XXIe siècles (2) ; au choix : Littérature française XXe – Histoire littéraire ou Littérature latine

-Module « Parcours littéraires » : Langue et littérature latines ou Langue et Littérature grecques ; au choix : Littérature comparée ou Langue grecque apprentissage accéléré

-Module à choix

-Module « Compétences transversales » : Langue vivante ; Expression écrite ; Outils d'analyse stylistique ; Recherche documentaire BU ; MOBIL

c) S3,

-Module « Lettres » : Littérature française XVIIe (1) ; Littérature française XVIIe (2) ; L'éloquence par la pratique. Techniques oratoires

-Module « Parcours littéraires » : Langue et littérature latines ou Langue et littérature grecques; au choix : Littérature comparée, Littérature française du XVIIe siècle - Histoire littéraire ou Langue grecque approfondissement, Littérature grecque

-Module à choix

-Module « Compétences transversales » : Langue vivante ; Méthodologie de l'écriture universitaire : la dissertation ; Compétences numériques ; Cours en ligne BU : plagiat et identité numérique ; MOBIL

d) S4,

-Module « Lettres » : Littérature française XVIIIe (1) ; Littérature française XVIIIe (2) ; Histoire de la langue

-Module « Parcours littéraires » : Langue et littérature latines ou Langue et littérature grecques ; au choix : Littérature comparée, Littérature française du XVIIIe siècle – Histoire littéraire // ou Langue grecque approfondissement, Auteur et thème latins

-Module à choix

-Module « Compétences transversales » : Langue vivante ; Méthodologie de l'écriture universitaire : pratiques argumentatives ; Compétences numériques ; Cours en ligne BU (recherche d'information sur internet) ; Transition écologique et sociale

d) S5,

-Module « Lettres » : Littérature française Moyen Âge (1) ; Littérature française Moyen Âge (2) ; Stylistique ; Grammaire de la phrase simple

-Module « Parcours littéraires » : au choix : Langue et littérature latines, ou Langue et littérature grecques, ou Théories littéraires ; au choix : Littérature comparée, Littérature française du Moyen Âge – Histoire littéraire ou Langue grecque, Approfondissement en latin, Auteur grec (prose)

-Module à choix

-Module « Compétences transversales » : Langue vivante ; Atelier de lecture ; Compétences numériques ; CERCIP

d) S6,

-Module « Lettres » : Littérature française XVIe (1) ; Littérature française XVIe (2) ; Stylistique ; Grammaire de la phrase complexe

-Module « Parcours littéraires » : au choix : Langue et littérature latines, ou Langue et littérature grecque, ou Histoire littéraire du livre ; au choix : Littérature comparée, histoire littéraire XVIe // ou Version grecque, Linguistique et thème latins, Auteur grec (poésie)

-Module à choix

-Module « Compétences transversales » : Langue vivante ; Atelier d'écriture ; MOBIL

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Le diplômé de la licence de Lettres peut accéder à des filières universitaires de niveau Master (en Lettres, métiers de la culture et du spectacle, métiers du livre, sciences de l'information et de la communication). Il dispose en outre des connaissances et des méthodes permettant l'accès à des formations appliquées dans l'enseignement (masters métiers de l'enseignement: professorat des écoles, enseignement du second degré, professions éducatives non-enseignantes de l'Education Nationale), en vue de carrières administratives (IPAG), dans la perspective des métiers de la culture, du journalisme et de la communication, des sciences politiques et sociales, de la documentation ou de la gestion des ressources humaines.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 Dans le cadre du MOBIL, les étudiants sont sensibilisés au projet professionnel.
- Le projet européen de l'Alliance NEOLAiA, co-financé par l'Union Européenne, offre aux étudiants de Tours de multiples possibilités, avec ou sans mobilité (Focus Academy, Summer School, Stages, CERCIP engagement bénévole, NEOTeAch). Pour plus de précisions, consulter le site <https://www.univ-tours.fr/neolaia/neolaia-opportunités-etudiantes>

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 <https://lettres.univ-tours.fr/version-francaise/departements/lettres-arts-du-spectacle>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1	2.2
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	
2.3	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	2.4

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1	3.2
Condition(s) d'accès	
3.3	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel	4.2	RNCP40120 Utiliser les outils numériques de référence Exploiter des données à des fins d'analyse S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère Se positionner vis à vis d'un champ professionnel Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et dans une langue étrangère ou régionale Contextualiser des productions dans une aire linguistique et culturelle donnée Analyser les productions en langue étrangère ou régionale Maîtrise de la langue anglaise, maîtrise des outils d'analyse de la langue anglaise et des produits culturels du monde anglophone.
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus			
4.3	60 crédits ECTS par année d'études, répartis dans les modules suivants à chaque semestre :		
Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes		Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)	
4.4	Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. - Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants. - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées. - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;	4.5	Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien >= 16/20
5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME			
Accès à un niveau supérieur d'études		Statut professionnel conféré (le cas échéant)	
5.1	Masters recherche ou MEEF	5.2	
6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE			
Information complémentaire		Autre(s) source(s) d'information	
6.1	Possibilité de partir un semestre ou une année à l'étranger étudier dans une université partenaire.	6.2	direction.anglais@univ-tours.fr
7. VALIDATION DU SUPPLEMENT			
Date		Signature	
7.1		7.2	

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence mention Langues, littératures et Civilisations Étrangères et Régionales, Parcours Anglais/Espagnol	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme La double licence Anglais/Espagnol LLCER vise à développer et consolider des compétences à la fois linguistiques, méthodologiques et culturelles dans les domaines anglophone et hispanophone. Les enseignements proposés dans le cadre de la licence se structurent autour de trois grands axes : -la langue (techniques de traduction, la grammaire, la linguistique), -la littérature (anglaise, américaine, espagnole et hispano-américaine), -la civilisation (anglaise, américaine, espagnole et hispano-américaine) auxquels viennent s'ajouter une deuxième langue vivante, la maîtrise des compétences numériques et des arts visuels à partir de la deuxième année (peinture et cinéma) des pays de langues espagnole et anglaise.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Anglais Espagnol Français		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau II – Niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude Trois années, soit six semestres (180 crédits ECTS)
3.3	Condition(s) d'accès Inscription automatique en première année pour les titulaires d'un baccalauréat général ou technologique (ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique). Examen du dossier par une commission pédagogique constituée de trois membres de l'équipe pédagogique pour un dossier d'étudiant (conventions avec les CPGE par exemple). Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 En présentiel. L'étudiant peut toutefois partir dès la deuxième année suivre son cursus dans une université partenaire, pour un ou deux semestres (voir cadre 6.1).

4.2 RNCP40120
Les compétences acquises permettront à l'étudiant de :

- se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours dans différents contextes et ce, tant dans sa langue maternelle qu'en anglais ou en espagnol,
- traduire de la langue anglaise ou espagnole vers la langue maternelle et réciproquement,
- comparer trois systèmes linguistiques, le maternel et ceux d'une langue étrangère (domaines d'application : traductologie, traduction, métiers de l'enseignement, didactique, linguistique, etc.),
- réaliser à l'écrit comme à l'oral des analyses et des synthèses,
- mettre en relation les productions linguistiques et culturelles à différentes époques,
- mobiliser des connaissances historiques et littéraires, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les domaines géographiques, politiques et culturels relevant de la langue maternelle, de l'anglais et de l'espagnol. Les connaissances et compétences en anglais et en espagnol sont donc étroitement liées aux deux autres axes, civilisationnel et littéraire, la maîtrise de la langue, sa compréhension et sa pratique constituant le socle d'une expression construite et réfléchie. Elle est condition d'un échange fructueux qui passe par la compréhension, l'analyse et la communication et est à la fois véhicule, instrument et reflet d'un solide enrichissement culturel. La littérature, l'histoire et les arts constituent un ensemble soudé et indissociable qui permet de mieux comprendre un passé plus ou moins lointain, mais aussi de s'ouvrir au monde contemporain et d'avoir une vue d'ensemble des réalités anglophone et hispanophone.

Utiliser les outils numériques de référence
Exploiter des données à des fins d'analyse
S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère
Se positionner vis à vis d'un champ professionnel
Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
Contextualiser et interpréter les sources, documents et textes anciens et modernes
Identifier la spécificité des situations de communication et s'y adapter
Analyser de façon critique les processus de production des informations, des savoirs et des discours

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 Chaque année d'études s'organise autour de 6 modules dont 5 sont mutualisés : 2 modules disciplinaires d'anglais et 2 modules disciplinaires d'espagnol, comprenant de la langue (traduction et grammaire) et de la civilisation ou de la littérature mais aussi de la pratique de la langue orale et de l'analyse de l'image (peinture et cinéma). Un module de « Compétences transversales » (mutualisé lui aussi) permet à l'étudiant de pratiquer une deuxième langue vivante tout au long de sa licence, de continuer à travailler le français et de renforcer ses compétences numériques. **Enfin un module « spécifique » s'attache à étudier des domaines communs aux deux disciplines.**

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *À la suite de leur licence, les étudiants peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant dans l'un de nos Masters, qui sont dans la continuité de la licence LLCER : le Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation), qui prépare aux métiers de l'enseignement (premier et second degrés), ou le Master Recherche qui prépare au Doctorat.*

Dans la mesure où elle implique de solides connaissances en langue, un bagage culturel indéniable, la maîtrise des TIC, des techniques d'analyse et de synthèse et plus généralement des méthodes et un savoir-faire, la formation de licence permet également aux étudiants de se présenter aux concours de la fonction publique avec de réelles chances de succès ou, si tel est leur souhait, de préparer dans le cadre d'un master ou d'une école spécialisée leur avenir dans d'autres domaines.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Le titulaire d'une double licence anglais/espagnol peut aussi compléter sa formation dans d'autres domaines et intégrer le monde professionnel notamment dans les secteurs d'activité suivants :
- Enseignement : professorat des Écoles, du secondaire, FLE
 - Traduction - Interprétariat,
 - Commerce import-export,
 - Journalisme - Presse - Édition,
 - Métiers de la communication,
 - Tourisme,
 - Édition,
 - Médiation interculturelle, etc.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1 Dans le cadre du programme Erasmus +, l'étudiant peut partir en mobilité dès la L2 dans l'une de nos universités partenaires:

- University College London (UCL)
- Queen Mary University of London
- University of Roehampton (Londres)
- University of Sheffield
- Aston University (Birmingham)
- Trinity College

Mais aussi aux USA ou en Australie. Pour la liste complète des universités partenaires (plus d'une vingtaine), **consulter le site.**

-Universités espagnoles : Córdoba ; Granada ; Jaén ; Madrid (Complutense) ; Málaga ; Murcia ; Salamanca ; Santiago de Compostela ; Valencia ; Valladolid ; Vitoria ; Zaragoza.

Mais aussi en Amérique latine:

-Universidad Nacional de La Plata (Argentine)

-Universidad Nacional de Colombia (Colombie)

-Universidad San José (Costa Rica)

6.2 Consulter le site de l'université François-Rabelais : www.univ-tours.fr

L'observatoire de la vie étudiante : www.univ-tours.fr/chiffresove

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

--	--	--

7.2 Signature

--

7.3 Qualité du signataire

--

7.4 Tampon ou cachet officiel

--

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

--

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence mention Langues, littératures et Civilisations Étrangères et Régionales, Parcours Anglais/Italien	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme La double licence Anglais/Italien LLCER vise à développer et consolider des compétences à la fois linguistiques, méthodologiques et culturelles dans les domaines anglophone et italophones. Les enseignements proposés dans le cadre de la licence se structurent autour de trois grands axes : -la langue (techniques de traduction, la grammaire, la linguistique), -la littérature (anglaise, américaine, espagnole et hispano-américaine), -la civilisation (anglophone et, italophone)
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Anglais Espagnol Français		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau II – Niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude Trois années, soit six semestres (180 crédits ECTS)
3.3	Condition(s) d'accès Inscription automatique en première année pour les titulaires d'un baccalauréat général ou technologique (ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique). Examen du dossier par une commission pédagogique constituée de trois membres de l'équipe pédagogique pour un dossier d'étudiant (conventions avec les CPGE par exemple). Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel. L'étudiant peut toutefois partir dès la deuxième année suivre son cursus dans une université partenaire, pour un ou deux semestres.

4.2 RNCP40120
Les compétences acquises permettront à l'étudiant de :

- se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours dans différents contextes et ce, tant dans sa langue maternelle qu'en anglais ou en italien,
- traduire de la langue anglaise ou italienne vers la langue maternelle et réciproquement,
- comparer trois systèmes linguistiques, le maternel et ceux d'une langue étrangère (domaines d'application : traductologie, traduction, métiers de l'enseignement, didactique, linguistique, etc.),
- réaliser à l'écrit comme à l'oral des analyses et des synthèses,
- mettre en relation les productions linguistiques et culturelles à différentes époques,
- mobiliser des connaissances historiques et littéraires, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les domaines géographiques, politiques et culturels relevant de la langue maternelle, de l'anglais et de l'italien.

Les connaissances et compétences en anglais et en italien sont donc étroitement liées aux deux autres axes, civilisationnel et littéraire, la maîtrise de la langue, sa compréhension et sa pratique constituant le socle d'une expression construite et réfléchie. Elle est condition d'un échange fructueux qui passe par la compréhension, l'analyse et la communication et est à la fois véhicule, instrument et reflet d'un solide enrichissement culturel. La littérature, l'histoire et les arts constituent un ensemble soudé et indissociable qui permet de mieux comprendre un passé plus ou moins lointain, mais aussi de s'ouvrir au monde contemporain et d'avoir une vue d'ensemble des réalités anglophone et italophone.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 Chaque année d'études s'organise autour de 6 modules dont 5 sont mutualisés : 2 modules disciplinaires d'anglais et 2 modules disciplinaires d'italien, comprenant de la langue (traduction et grammaire) et de la civilisation ou de la littérature mais aussi de la pratique de la langue orale et de l'analyse de l'image (peinture et cinéma). Un module de « Compétences transversales » mutualisé permet à l'étudiant de pratiquer une deuxième langue vivante tout au long de sa licence, de continuer à travailler le français et de renforcer ses compétences numériques.

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
- La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 À la suite de leur licence, les étudiants peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant dans l'un de nos Masters, qui sont dans la continuité de la licence LLCER : le Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation), qui prépare aux métiers de l'enseignement (premier et second degrés), ou le Master Recherche qui prépare au Doctorat.

Dans la mesure où elle implique de solides connaissances en langue, un bagage culturel indéniable, la maîtrise des TIC, des techniques d'analyse et de synthèse et plus généralement des méthodes et un savoir-faire, la formation de licence permet également aux étudiants de se présenter aux concours de la fonction publique avec de réelles chances de succès ou, si tel est leur souhait, de préparer dans le cadre d'un master ou d'une école spécialisée leur avenir dans d'autres domaines.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Le/la titulaire d'une double licence anglais/italien peut aussi compléter sa formation dans d'autres domaines et intégrer le monde professionnel notamment dans les secteurs d'activité suivants :
- Enseignement : professorat des Écoles, du secondaire, FLE
 - Traduction - Interprétariat,
 - Commerce import-export,
 - Journalisme - Presse - Édition,
 - Métiers de la communication,
 - Tourisme,
 - Édition,
 - Médiation interculturelle, etc.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 Dans le cadre du programme Erasmus +, l'étudiant peut partir en mobilité dès la L2 dans l'une de nos universités partenaires.

- Universités anglophones :

- University College London (UCL)
- Queen Mary University of London
- University of Roehampton (Londres)
- University of Sheffield
- Aston University (Birmingham)
- Trinity College (Dublin)

Mais aussi aux USA ou en Australie. Pour la liste complète des universités partenaires (plus d'une vingtaine),

- Universités italophones :

- Université de Pérouse
- Université Ca' Foscari de Venise

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 Consulter le site de l'université de Tours : www.univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence mention Langues, littératures et Civilisations Étrangères et Régionales, Parcours Espagnol	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme La licence d'Espagnol LLCER vise à développer et consolider des compétences à la fois linguistiques, méthodologiques et culturelles dans le domaine hispanique. Les enseignements proposés dans le cadre de la licence se structurent autour de quatre grands axes : - la langue (techniques de traduction, la grammaire, la linguistique), - la littérature (espagnole et hispano-américaine), - la civilisation (espagnole et hispano-américaine) - les arts visuels et scéniques (espagnols et hispano-américains). A ces axes viennent s'ajouter une deuxième langue vivante, la maîtrise des compétences numériques, la culture générale des pays de langue espagnole et, en troisième année, une initiation à la didactique ainsi qu'à la recherche, préparant les étudiants à une éventuelle poursuite d'études dans l'un de ces domaines.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français et espagnol		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Licence, niveau 6 – Niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude Trois années / six semestres / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Inscription automatique en première année pour les titulaires d'un baccalauréat général ou technologique (ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique). Examen du dossier par une commission pédagogique constituée de trois membres de l'équipe pédagogique pour un dossier d'étudiant (conventions avec les CPGE par exemple). Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 En présentiel. L'étudiant peut toutefois partir dès la deuxième année suivre son cursus dans une université partenaire, pour un ou deux semestres (voir cadre 6.1).

Exigences du programme

- 4.2 RNCP40120
- Le futur professionnel est formé pour être capable de :
- S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère ;
 - Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et dans une langue étrangère ou régionale ;
 - Exploiter des données à des fins d'analyse ;
 - Contextualiser des productions dans une aire linguistique et culturelle donnée ;
 - Analyser les productions en langue étrangère ou régionale ;
 - Utiliser les outils numériques de référence.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 Chaque année d'études s'organise autour de 4 modules :
- 2 modules disciplinaires exclusivement réservés aux étudiants inscrits dans la filière, comprenant, respectivement : les enseignements de littérature, de civilisation et d'analyse de l'image (pour le module 1) et les enseignements de grammaire, linguistique, traduction et langue (pour le module 2). Chacun de ces deux modules donne accès à 8 crédits ECTS.
 - 1 module au choix parmi l'offre des autres départements et filières (module 3). À partir de la L2, ce module peut également être un module de renforcement disciplinaire, qui lui permettra d'approfondir ses connaissances culturelles sur l'Espagne et les pays d'Amérique latine. Ce module donne également accès à 8 crédits ECTS.
 - 1 module de « Compétences transversales » (module 4) qui permet à l'étudiant de pratiquer une deuxième langue vivante tout au long de sa licence, de continuer à travailler le français, de renforcer ses compétences numériques et sa culture générale, ainsi que de préparer sa poursuite d'études ou son insertion professionnelle. Ce dernier module donne accès à 6 crédits ECTS.

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 À la suite de leur licence, les étudiants peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant dans l'un de nos Masters, qui sont dans la continuité de la licence LLCER : le Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation), qui prépare aux métiers de l'enseignement (premier et second degrés), ou le Master Métiers des Langues et de la Culture, qui prépare au Doctorat.

Dans la mesure où elle implique de solides connaissances en langue, un bagage culturel indéniable, la maîtrise des TIC, des techniques d'analyse et de synthèse et plus généralement des méthodes et un savoir-faire, la formation de licence permet également aux étudiants de se présenter aux concours de la fonction publique avec de réelles chances de succès ou, si tel est leur souhait, de préparer dans le cadre d'un master ou d'une école spécialisée leur avenir dans d'autres domaines, tels que la traduction ou la gestion culturelle.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Le titulaire d'une licence d'espagnol peut aussi compléter sa formation dans d'autres domaines et intégrer le monde professionnel notamment dans les secteurs d'activité suivants :
- Enseignement : professorat des Écoles, du secondaire, FLE
 - Traduction - Interprétariat,
 - Commerce import-export,
 - Journalisme - Presse - Édition,
 - Métiers de la communication,
 - Tourisme,
 - Édition,
 - Médiation interculturelle, etc.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 Dans le cadre du programme Erasmus +, l'étudiant peut partir en mobilité dès la L2 dans l'une de nos universités partenaires en Espagne :
- Córdoba ; Granada ; Jaén ; Madrid (Complutense) ; Málaga ; Murcia ; Salamanca ; Santiago de Compostela ; Valencia ; Valladolid ; Vitoria ; Zaragoza.
- Il peut également réaliser un semestre ou une année en Amérique latine dans le cadre du programme de mobilité hors Europe, grâce à l'une des conventions bilatérales avec les établissements partenaires suivants :
- Universidad Nacional de La Plata (Argentine)
 - Universidad de Valparaíso (Chili)
 - Universidad Católica de Temuco (Chili)
 - Universidad Nacional de Colombia (Colombie)
 - Universidad de Costa Rica (Costa Rica)
 - Uninter (Mexique)
 - Universidad Veracruzana (Mexique)
 - Universidad Ricardo Palma (Pérou).

L'étudiant peut également compléter sa formation par un engagement dans la vie du département, soit en assumant une fonction de délégué, soit en participant à l'organisation du festival culturel « Hispanofolies » qui a lieu annuellement.

Enfin, il peut participer au programme de mobilité BIP (Blended Intensif Programmes) de l'agence Erasmus +, ce qui lui confère un nombre de crédits ECTS variable selon la spécialité de chaque programme BIP, ou encore à une mission de l'université européenne Neolaia, dont l'université de Tours est membre, ce qui lui confère 2 ou 3 crédits ECTS selon les semestres.

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 Contact du ou de la responsable de formation : direction-espagnol@univ-tours.fr

Pour plus d'informations, consulter le site de l'université de Tours : www.univ-tours.fr et plus particulièrement celui de la Faculté de Lettres et langues : <https://lettres.univ-tours.fr/>

Voir également les enquêtes et statistiques sur les étudiants :

<https://www.univ-tours.fr/formations/qualite-des-formations/enquetes-et-statistiques-sur-les-etudiants>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Qualité du signataire

7.3

Signature

7.2

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel, expérience professionnelle et stage obligatoire, dispense d'assiduité possible.	4.2	RNCP39789 RNCP39789BC01 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques RNCP39789BC02 - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés RNCP39789BC03 - Communication spécialisée pour le transfert de connaissances RNCP39789BC04 - Appui à la transformation en contexte professionnel RNCP39789BC05 - Analyser et mettre en perspective des productions dans le domaine de la littérature, des arts et de la culture RNCP39789BC06 - Produire des contenus écrits en français ou dans une langue étrangère, à forte valeur ajoutée et dans différents formats médiatiques RNCP39789BC07 - Élaborer et médiatiser des contenus en français ou dans une langue étrangère en les adaptant à une diversité de publics RNCP39789BC08 - Produire et diffuser de nouveaux savoirs ou une création originale impliquant la littérature, les arts, l'écriture RNCP39789BC09 - Recueillir, compiler et analyser des données	
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus			30
	UE7.1 Cours théoriques			16
	EP7.1.1 Médiation culturelle		4	
	EP7.1.2 Musiques actuelles (théorie et analyse)		4	
	EP7.1.3 Histoire des arts du spectacle		4	
	EP7.1.4 Dramaturgies modernes et contemporaines		4	
	UE7.2 Etudes appliquées			8
	EP7.2.1 Gestion et financement		2	
	EP7.2.2 Organisation de projets culturels		2	
	EP7.2.3 Initiation à l'économie des arts du spectacle		2	
	EP7.2.4. Anglais			
	EP7.2.4.a Anglais		2	
	EP7.2.4.b Lectures performées en anglais		2	
	UE7.3 Professionnalisation			6
	EP7.3.1 Enseignements complémentaires (au choix avec écrit de synthèse)			
	EP7.3.1a Langue vivante (autre que anglais)		2	
	EP7.3.1b Projet tuteuré		2	
	EP7.3.1c Cours dans une autre discipline (à déterminer selon accord)		2	
	EP7.3.1d Séminaire de recherche		2	
	EP7.3.1e MOOC		2	
	EP7.3.1f Théâtre en anglais (accompagnement de projet)		2	
	EP7.3.2 Méthodologie du travail universitaire		2	
	EP7.3.3 Conception de candidatures et recherche de stages		2	

	30
UE8.1 Cours théoriques	12
EP8.1.1 Histoire des politiques culturelles	4
EP8.1.2 Recherche et création dans les spectacles vivants musicaux	4
EP8.1.3 Spectacles contemporains (théorie et analyse)	4
UE8.2 Etudes appliquées	6
EP8.2.1 Marketing et communication	2
EP8.2.2 Actualités du monde de la culture	2
EP8.2.3. Anglais	
EP8.2.3.a Anglais	2
EP8.2.3.b Lectures performées en anglais	2
UE8.3 Professionnalisation	12
EP8.3 Stage (280h minimum) dans une structure culturelle et rédaction d'un écrit universitaire (avec soutenance ou entretien de suivi)	12
	30
UE9.1 Cours théoriques	17
EP9.1.1 Sociologie de la culture et de ses publics	4
EP9.1.2 Autres arts de la scène	4
EP9.1.3 Histoire du cinéma/Histoires au cinéma	4
EP9.1.4 Recherche et création en théâtre	5
UE9.2 Etudes appliquées	9
EP9.2.1 Approches de la scénographie	2
EP9.2.2 Droit des auteurs	2
EP9.2.3 Actions de médiation culturelle	2
EP9.2.4 Education Artistique et Culturelle	3
UE9.3 Professionnalisation	4
EP9.3.1 Enseignements complémentaires (au choix avec écrit de synthèse)	
EP9.3.1 a Langue vivante (autre que anglais)	2
EP9.3.1 b Projet tuteuré	2
EP9.3.1 c Cours dans une autre discipline (à déterminer selon accord)	2
EP9.3.1 d Séminaire de recherche	2
EP9.3.1 e MOOC	2
EP9.3.1 f Théâtre en anglais (accompagnement de projet)	2
EP9.3.2 Techniques de prise de parole et de présentation orale	2
	30
UE10.1 Cours théoriques	10
EP10.1.1 Recherche et création dans les arts audiovisuels	5
EP10.1.2 Arts populaires, arts savants	5
UE10.2 Etudes appliquées	8
EP10.2.1 Approches festivalières en arts du spectacle	2
EP10.2.2 Création éditoriale de contenus numériques	2
EP10.2.3 Création de structure (association, compagnie, tiers-lieu, etc.)	2
EP10.2.4 Anglais	2
UE10.3 Professionnalisation	12
EP10.3.1 Stage (560h minimum) dans une structure culturelle et rédaction d'un écrit universitaire (avec soutenance devant jury)	12

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite d'études possibles : doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable de formation : Delphine Robic-Diaz
Delphine.robicdiaz@univ-tours.fr
Gestionnaire pédagogique : Cyrille Malapert
Cyrille.malapert@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel	4.2 (Inspirées par la fiche RNCP https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39789/#anchor3) Compétences scientifiques, rédactionnelles et orales - savoir rédiger le compte rendu ou la synthèse d'un article, d'une conférence, d'un colloque - connaître les courants contemporains de la recherche en littérature, sciences de l'Antiquité et/ou sciences humaines - définir une problématique et mener une argumentation suivie - exposer oralement les objectifs, les méthodes et les conclusions d'un travail personnel de recherche - manier les outils bibliographiques, élaborer une bibliographie raisonnée - exploiter des moteurs de recherche et des bases de données - composer un travail selon les normes éditoriales, maîtriser le traitement informatique d'un texte (normes typographiques, mise en page, indexation) - être capable de rédiger le résumé d'un travail de recherche en langue étrangère
--------------------------	---

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 Parcours lettres : 1. L'accent est mis sur l'approfondissement des enseignements fondamentaux de la licence Pour la spécialisation lettres modernes - littérature française (3 séminaires obligatoires par semestre, coefficient 3) - littérature comparée (1 séminaire obligatoire par semestre, coefficient 1) - stylistique (1 séminaire obligatoire aux S7 et S8, coefficient 1) Pour la spécialisation lettres classiques : - langues et littératures anciennes (3 séminaires de latin, 3 séminaires de grec par semestre, coefficients 2, 2 et 1) Cet approfondissement assure au titulaire de ce diplôme une solide base pour une éventuelle préparation ultérieure aux concours de l'agrégation de lettres modernes et de lettres classiques (les enseignements de la spécialisation lettres classiques sont d'ailleurs largement mutualisés avec les cours de préparation aux concours). 2. Par ailleurs, une ouverture à d'autres domaines de spécialité, distincts, mais complémentaires et susceptibles d'intéresser les étudiants du parcours « lettres », est proposée, par le biais des enseignements de tronc commun et des enseignements transversaux : - tronc commun avec le parcours « Création de projets culturels en arts du spectacle » (cours sur le théâtre et le cinéma), aux semestres 7, 8 et 9 (coefficient 3 en M1, 4 en M2) - séminaires transversaux proposés en commun avec les enseignants-chercheurs d'anglais, aux semestres 7 et 8 (coefficient 1) 3. En spécialisation lettres modernes comme en spécialisation lettres classiques, les programmes des séminaires proposés offrent une très grande diversité ; ils sont en relation étroite avec les domaines de spécialité scientifique des enseignants-chercheurs ; ils sont conçus comme une véritable initiation à la recherche ; ces programmes peuvent d'ailleurs aussi, le cas échéant, être conçus en relation avec l'actualité scientifique des équipes de recherche (colloques, journées d'études, auxquels les étudiants de master sont systématiquement invités à participer) ; dans tous les cas, le parcours « lettres » du master LAH est fortement adossé aux équipes de recherche de rattachement des membres de l'équipe pédagogique. 4. C'est pourquoi le mémoire de recherche constitue un élément clé du parcours « lettres » du master, avec une progressivité entre le M1 (mémoire entre 30 et 50 pages, coeff. 10) et le M2 (mémoire entre 50 et 80 pages, coefficient 15) ; le mémoire, préparé tout au long de l'année sous la direction d'un enseignant-chercheur, donne lieu à une soutenance qui est l'occasion, pour l'étudiant, de formuler pour la première fois le bilan d'un travail de recherche approfondi (corpus, problématique, principales conclusions, éventuelles difficultés ou apories, éventuelles perspectives d'approfondissement).

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.
Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
Doctorat
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
Site Filière lettres/Arts du spectacle de l'Université de Tours :
<https://lettres.univ-tours.fr/version-francaise/departements/lettres-arts-du-spectacle>
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
Secrétariat Filière Lettres (Français, Latin, Grec, Littérature comparée)
Université de Tours
3, rue des Tanneurs
37000 Tours
02 47 36 65 94

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- 7.1 Date
- 7.2 Signature
- 7.3 Qualité du signataire
- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné <i>Doit être identique à l'arrêté d'accréditation du diplôme et dans langue originale. Précisez si c'est 'un double diplôme ou d'un diplôme conjoint, Pour les diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle ou de Master, cet intitulé est défini par un nom de domaine et de mention.</i>	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme <i>Enumérez les différentes matières étudiées par le diplômé.</i>
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme <i>Informations sur le nom officiel de l'établissement qui délivre le diplôme. Il est d'usage de préciser le Ministère de rattachement.</i>		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) <i>Dans le cas de double diplôme, les deux établissements sont listés dans cette rubrique.</i>

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme <i>Grade de Master : Niveau II – niveau 6 CEC ; Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau I – niveau 7 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.</i>	3.2	Durée officielle du programme d'étude <i>Pour une licence : 3 années / 6 semestres / 180 crédits ECTS ; Pour une licence professionnelle : 2 semestres / 180 crédits ECTS Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.</i>
3.3	Condition(s) d'accès <i>Indiquer les prérequis et les voies d'accès au diplôme concerné. Ex : Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.</i>		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnel et stage obligatoire.....*

Exigences du programme

4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé.*

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1 *Poursuite d'études possibles.*

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, Mobil....*

Autre(s) source(s) d'information

6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master bi-national « Etudes italiennes/Histoire de l'art », parcours « Métiers des Langues et de la Culture », mentions « Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales » ou « Histoire de l'art » ; Laurea magistrale Italianistica o Storia dell'arte (Tours, Pérouse, Venise)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Langue et Littérature italienne (de la Renaissance à nos jours) ; Culture, Arts, Histoire, Histoire des idées en Italie ; critique littéraire ; Civilisation italienne ; Philologie italienne ; -L'histoire de l'art occidental de l'antiquité à nos jours (séminaires spécialisés) ; Méthodologie des sciences humaines
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Université de Tours ; Università degli Studi di Perugia ; Università Ca' Foscari di Venezia
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I-niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années/4 semestres/120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire à ce Master les étudiants titulaires d'une Licence d'Italien ou d'Histoire de l'art ou une autre Licence (dans ce cas, l'admission sera soumise à VAE)		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 Organisation des études en présentiel. Le parcours professionnalisant (ouvert exclusivement à l'Université de Pérouse) prévoit un stage obligatoire organisé à l'initiative de l'université italienne partenaire.

4.2 **RNCP40098**

- Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
- Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- Contribuer à la transformation en contexte professionnel
- Analyser et mettre en perspective des productions issues de l'aire culturelle et linguistique étudiée
- Produire du contenu, y compris en contexte numérique en français et dans la langue étudiée
- Produire et diffuser de nouveaux savoirs sur les aires linguistiques et socio-culturelles

Le diplômé acquerra une parfaite connaissance de la langue et de culture de deux pays : la France et l'Italie. Il sera à même de produire et d'interpréter des textes dans les deux langues dans un cadre social et professionnel. Il maîtrisera les instruments épistémologiques propres aux systèmes universitaires italiens et français. Il sera à même d'être médiateur entre les deux cultures.

- il maîtrisera les techniques de la recherche en histoire de l'art, en histoire, en sociologie et en anthropologie
- il aura une pratique du discours de l'histoire de l'art, de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie et des disciplines sœurs
- il aura une formation à la fois professionnelle et à la recherche

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 **M1**

S7. UE1-Savoirs spécialisés en études italiennes anciennes et modernes, 15 p. ECTS ; UE2-Savoirs spécialisés en Histoire de l'art italien, 5 p. ECTS ; UE3-Méthode et savoirs linguistiques en langue italienne, 8 p. ECTS ; UE4-Vers une pratique en Histoire de l'art: 2 p. ECTS

S8. UE5-Savoirs spécialisé en Etudes italiennes anciennes et modernes: 8 p. ECTS ; UE6-Savoirs spécialisés en Histoire de l'art italien : 5 p. ECTS ; UE7-Savoirs linguistiques: langue italienne: 3 p. ECTS; UE8-Pratiques professionnelles: 14 p. ECTS

M2

S9. UE1-Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes, 15 p. ECTS; UE2- Cours mutualisés: 15 p. ECTS

S10 UE3-, Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes: 6 p. ECTS; UE 4-Pratiques de la recherche : mémoire: 24 p. ECTS

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

L'étudiant pourra s'orienter vers un Doctorat d'Etudes italiennes ou d'Histoire de l'art ou bien intégrer le monde professionnel international. La spécificité du diplôme bi-national facilite l'accès à des carrières internationales.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Métiers de la communication et de la culture (institutions européennes), médiation culturelle, gestion des biens culturels, attaché de presse, édition, organisation d'événements, traduction (littéraire et média), tourisme, enseignement, recherche.

- métiers de la recherche scientifique et de la valorisation de la recherche scientifique : universités, grands organismes, entreprises ou collectivités locales (doctorat, ingénieur d'étude...)
- métiers de l'enseignement en France et à l'étranger (éducation nationale, éducation supérieure)
- métiers de la culture et du tourisme (conservateurs, attaché de conservation, documentaliste, métiers de l'exposition et la médiation culturelle, de l'édition, de l'animation culturelle, conférenciers, documentalistes, guides, tourisme, marché de l'art)
- types d'emplois : ingénieur de recherche, assistant recherche et développement, chargé de mission, enseignant-chercheur, enseignant du second degré, formateur

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1 Il s'agit d'un diplôme de Master bi-national en collaboration avec deux universités italiennes : l'Università degli Studi di Perugia et l'Università Ca' Foscari de Venise. L'étudiant inscrit à l'Université de Tours accomplit sa première année à Tours et la deuxième année, au choix, à Pérouse ou à Venise. Lors de la première année à Tours l'étudiant a une formation bi-disciplinaire en Etudes italiennes et Histoire de l'art. Lors de sa deuxième année dans l'une des deux universités partenaires, l'étudiant se spécialise dans sa discipline majeure : « Études italiennes/Italianistica » ou « Histoire de l'art-Storia dell'arte ». Par ailleurs, à l'Université de Pérouse, l'étudiant a la possibilité de choisir un parcours professionnalisant qui implique un stage dans une institution culturelle italienne. La mobilité étudiante est facilitée par l'existence d'un échange Erasmus avec les deux universités partenaires.

6.2 Les responsables de cette formation sont :

Cristina Terrile, Julien Noblet.

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

----------------------	----------------------

4.1 Premier semestre du M1 en France, second semestre à SFU, M2 à SFU (avec rédaction du TER avec Tours)

4.2 RNCP39506

Le diplômé est :

- capable d'analyser ou d'élaborer du matériel pédagogique et didactique.
- capable d'analyser des situations diverses en matière de politique linguistique et éducative, et de proposer des solutions adaptées en fonction des contextes
- capable de monter des projets dans le domaine linguistique et éducatif, en français langue étrangère et seconde, en contexte français ou étranger
- en situation de pouvoir assurer des enseignements en français langue étrangère, seconde et d'insertion
- capable de porter un regard réflexif sur sa pratique, de l'interroger et de l'enrichir par l'apport des recherches actualisées sur le sujet
- capable de mener des recherches et d'enseigner à des étudiants en contexte universitaire

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Maquette de M1 S7 et S8		Semestre 7 à Tours		
FLE Parcours Formation Duale Enseignement du/en français en Colombie Britannique		Volume Horaire		
		CM	P	ÉD1
S7				148
M7.1 Sociolinguistique et contextualisation				44
EP1 Sociolinguistique : approches de la variation et des contacts de langues		16	4	20
EP2 Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications		18	6	24
M7.2 Langues et apprentissage				64
EP3 Appropriation des langues, théories de la communication, réception		18	6	24
EP4 Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire		16	4	20
EP5 Au choix:				20
EP5.a Séquences de classe		7	13	
EP5.b Langue étrangère - le niveau B2 voire C1 en anglais et en français constituant un prérequis pour l'accès au parcours FD-FLS, le caractère obligatoire du cours Langue étrangère ne se justifie pas. Il est toutefois maintenu en option, afin de répondre à de possibles demandes de perfectionnement linguistique.		0	18	
M7.3 Didactique des langues et pratiques réflexives				40
EP6 Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues		16	4	20
EP7 Évaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches		16	4	20
L'UE 4, dont l'intitulé est tributaire des intitulés de la formation canadienne, comprend une partie de réflexion sur l'insertion professionnelle.				

S8 - CANADA			
M8.1 Introduction à la pratique professionnelle			210
EP8 Introduction à la pratique professionnelle	0	210	210
M8.2 Introduction à l'enseignement du/en français en contextes canadiens			52
EP9 Introduction à l'enseignement du/en français en contextes canadiens	0	52	52

Maquette de M2 S9 et S10 Semestre 9 et 10 à Vancouver avec Simon Fraser University

S9 - CANADA			
M9.1 Didactique du français			52
EP10 Au choix:			52
EP10.a Didactique du français langue seconde - Français de base	0	52	
EP10.b Didactique du français en immersion ou au programme francophone	0	52	
M9.2 Didactique des matières			156
EP11 Au choix: 3 EP parmi les 6			156
EP11.a Diversité et éducation: théories, politiques, pratiques	0	52	
EP11.b Didactique des sciences au secondaire	0	52	
EP11.c Didactique des mathématiques au secondaire	0	52	
EP11.d Didactique des sciences humaines au secondaire	0	52	
EP11.e Mesures et évaluation en éducation environnementale	0	52	
EP11.f Autre cours dans l'offre de formation de SFU	0	52	
S10			
M10.1 Stage et Travail d'Etude et de Recherche (TER)			67
EP12 Stage (11 semaines) et rapport - EP mutualisé avec l'UE EDUC 405 (PDP)	0	52	52
EP13 TER - Travail d'étude et de recherche - Ecrit professionnel (rédigé en français) sur la base du projet professionnel individuel de l'étudiant, évalué par un TER - Travail d'étude et de recherche	0	15	15
Total général			685

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Secrétariat : cindy.carlos@univ-tours.fr

Responsables de formation à Tours : Marc Debono
marc.debono@univ-tours.fr

Responsable pédagogique du programme pour SFU : Danièle Moore : dmoore@sfu.ca

**Directrice adjointe
du BAFF,
responsable
administrative de
la FD :**

Isabelle Côté :
educ_baff@sfu.ca

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

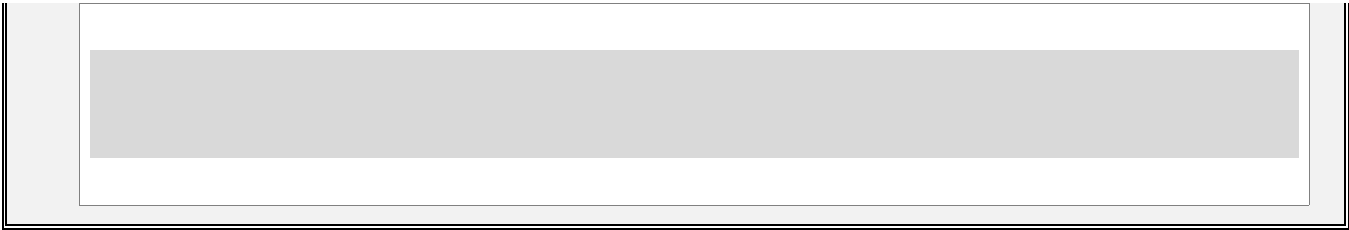
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
Condition(s) d'accès 			

3.3

Mention de licence d'entrée dans le master :

Licence du domaine Lettres & Langues, assortie du parcours FLE de Licence 3 ou du D.U. FLE (validation d'acquis possible pour les autres cas)

M1 ou M2 MEF

Licence + expérience suffisante d'enseignement du FLE

Professeurs des écoles en poste et professeurs de langue du secondaire

Critères d'examens des dossiers :

1) Eligibilité aux modalités distancielles :

Salarié

Demandeur d'emploi (orienter obligatoirement vers le SUFCO si Assedic)

Résidence à l'étranger

En situation de handicap

Au cas par cas dans d'autres situations (congé parental, contraintes familiales, éloignement d'un centre universitaire)

2) Prérequis universitaires :

- Licence 3 (ou équivalent) + DUFLE, option FLE
- DAEFLE : une convention est passée entre Angers et l'Alliance Française de Paris : les titulaires du DAEFLE sont orientés vers l'université d'Angers
- Pour les licences Sciences de l'éducation et Sciences du langage (sans FLE, ou expérience insuffisante) : pertinence et qualité du parcours académique
- Titulaire du M1 ou M2 MEEF : avec U123 obligatoire
- Pertinence et qualité du projet de stage et / ou de mémoire
- Pertinence et qualité de la lettre de motivation
- Pour les diplômés étrangers, (*avec traduction en français, certifiée conforme*), la commission d'admission interuniversitaire statue sur les équivalences (à indiquer)

3) Cohérence entre le M1 et le projet

- Pour le M1 : Projet de stage (incluant une thématique problématisée en vue de la rédaction d'un écrit long de type mémoire ou rapport de stage). Degré de préparation de ces éléments

4) Pour les étudiants issus d'un système universitaire étranger :

Niveau C2 du CECRL/Excellent niveau en français

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

En distanciel

Exigences du programme

4.2

RNCP39506

Le diplômé est :

- capable d'analyser ou d'élaborer du matériel pédagogique et didactique.
- capable d'analyser des situations diverses en matière de politique linguistique et éducative, et de proposer des solutions adaptées en fonction des contextes
- capable de monter des projets dans le domaine linguistique et éducatif, en français langue étrangère et seconde, en contexte français ou étranger
- en situation de pouvoir assurer des enseignements en français langue étrangère, seconde et d'insertion
- capable de porter un regard réflexif sur sa pratique, de l'interroger et de l'enrichir par l'apport des recherches actualisées sur le sujet
- capable de mener des recherches et d'enseigner à des étudiants en contexte universitaire

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Master 1 indifférencié (4 ECTS par UE sauf l'UE 101 : 12 ECTS)

S7 et S8 : formation annualisée
M7.8 M1 indifférencié
UE 101 Réflexions et pratiques professionnelles : stage et bilan réflexif
UE 102 Langue vivante étrangère - offre à distance : anglais
UE 103 Apprendre à distance, méthodologie et accompagnement
UE 104 Enseigner et apprendre les langues avec le numérique
UE 105 Sociolinguistique et enseignement des langues
UE 106 Evaluation
UE 107 Interaction et acquisition des langues
UE 108 Dimensions culturelles et enjeux d'appropriation
UE 109 Enseigner les langues, entre théorie et pratique
UE au choix : 4 UE au choix parmi les quatorze UE (110 à 123)
UE 110 Grammaire et enseignement des langues
UE 111 Grands courants de l'éducation et de la pédagogie non disponible en 2024/25
UE 112 Langues du monde : diversité et statut des langues non disponible en 2024/25
UE 113 Didactique de la littérature
UE 114 Diversité des situations d'apprentissage et d'enseignement du français : FLE/S, FLM
UE 115 Enseignement de l'oral et de l'écrit
UE 116 Enseignement du FLE sur objectifs spécifiques (FOS)
UE 117 Formation d'enseignants réflexifs de langue
UE 118 Francophonie et littératures francophones dans l'enseignement du FLE/S
UE 119 Découvrir la diversité des langues et des cultures en contextes éducatifs
UE 120 Langues de France : approche sociolinguistique et politique linguistique
UE 121 Le français langue de scolarisation : réflexions et pratiques pédagogiques
UE 122 Initiation à la recherche [recommandée en vue d'une poursuite d'étude en recherche]
UE 123 Introduction à la didactique des langues vivantes - Le cas du FLE

En M2, deux voies :

Pas de S9 et S10 : formation M2 annualisée
M9.1 Diversité, altérité, francophonies (UE mutualisée)
EP1.1 Politiques linguistiques, structurations institutionnelles, problématiques d'intervention en francophonies
EP1.2 Plurilinguisme et interculturalité
M9.2 Démarches et postures de chercheur (UE mutualisée, cf. p. suivante)
EP2.1 Epistémologie
EP2.2 Méthodologie
EP2.3 Ateliers
M9.3 Secteurs de la recherche, insertion professionnelle, accompagnement
EP3.1 Institutions, organismes (internationaux)
EP3.2 Professionnalités
EP3.4 Langue étrangère [EP mutualisée]
EP3.3 Contextes et évolutions
M9.4 Sociolinguistique, appropriation, formation (UE mutualisée - 2 EP au choix)
EP4 Au choix (2 EP parmi 8 EP):
EP4.1a Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant
EP4.2b Terrains et pratiques, de l'analyse à l'intervention
EP4.3c Distanciels : approches et enjeux
EP4.4d Structuration des organismes de formation linguistique
EP4.5e L'apprentissage des langues en contexte scolaire
EP4.6f Objectifs spécifiques et langue professionnelle
EP4.7g Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation
EP4.8h Offre de formation université partenaire
M9.5 Processus de la recherche
EP5.1 Recherche de terrain ou recherche théorique ou stage obligatoire (300h)
EP5.2 TER pré-finalisé
EP5.3 Carnets d'étude, réflexivité
EP5.4 Travaux d'équipe
EP5.5 Présentations académiques
M9.6 Travail d'Etudes et de Recherche (TER)
M9.6 Travail d'Etudes et de Recherche (TER)

Pas de S9 et S10 : formation M2 annualisée
M9.1 Politiques, institutions, pluralité
EP1.1 Politiques linguistiques, structurations institutionnelles, problématiques d'intervention en francophonies
EP1.2 Plurilinguisme et interculturalité
EP1.3 Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant
M9.2 Formation et pluralité
EP2.1 Terrains et pratiques, de l'analyse à l'intervention
EP2.2 Distanciels : approches et enjeux
EP2.3 Structuration des organismes de formation linguistique
M9.3 Terrains et publics (2 EP au choix)
EP3 Au choix (2 EP parmi 4 EP):
EP3.1a L'apprentissage des langues en contexte scolaire
EP3.2b Objectifs spécifiques et langue professionnelle
EP3.3c Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation
EP3.4d Offre de formation université partenaire
M9.4 Accompagnement à l'insertion professionnelle
EP4.1 Expériences professionnelles et ressources
EP4.2 Insertion professionnelle : réflexivité, analyse et accompagnement aux présentations académiques
EP4.3 Langue étrangère
M9.5 Stage et TER
M9.5 Stage et TER

Master 2 R

Master 2 Pro

ECTS M2R : 9.1 : 8 ; 9.2 : 4 ; 9.3 : 7 ; 9.4 : 4 ; 9.5 : 24 ; 9.6 : 13

ECTS M2Pro : 9.1 : 15 ; 9.2 : 15 ; 9.3 : 10 ; 9.4 : 3 ; 9.5 : 17

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite en études de doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Secrétariat : cindy.carlos@univ-tours.fr

Responsables de formation : huver@univ-tours.fr ;
lorilleux@univ-tours.fr ; pierozak@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master FLE/S SODIQ (Sociolinguistique, Didactique, Qualitatif)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme FLE généraliste ; politique linguistique ; plurilinguisme ; sociolinguistique ; didactique des langues ; interculturel ; francophonie ; coopération linguistique ; ingénierie de formation ; FOS ; TICE ; qualitatif ; réflexivité ; appropriation
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau II – niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
	Condition(s) d'accès		

- 3.3 Mention de licence d'entrée dans le master :
- Licence du domaine Lettres & Langues, assortie du parcours FLE de Licence 3 ou du D.U. FLE (validation d'acquis possible pour les autres cas)
 - Licences du domaine SHS acceptables si complétées par des acquis complémentaires (expérience professionnelle, DU FLE)
 - M1 ou M2 MEF
 - Licence + expérience suffisante d'enseignement du FLE
 - Professeurs des écoles en poste et professeurs de langue du secondaire
- Critères d'examens des dossiers :
1. Prérequis universitaires :
 - Licence 3 (ou équivalent) avec module ou option FLE / licence autre accompagnée d'un DU FLE
 - DAEFLE : une convention est passée entre Angers et l'Alliance Française de Paris : les titulaires du DAEFLE sont orientés vers l'université d'Angers
 - Pour les licences Sciences de l'éducation et Sciences du langage (sans FLE, ou expérience insuffisante) : pertinence et qualité du parcours académique
 - Titulaire du M1 ou M2 MEEF : avec U123 obligatoire
 - Pertinence et qualité du projet de stage et / ou de mémoire
 - Pertinence et qualité de la lettre de motivation
 - Pour les diplômes étrangers, (*avec traduction en français, certifiée conforme*), la commission d'admission interuniversitaire statue sur les équivalences (à indiquer)
 2. Expérience dans le domaine :
 - Stages d'observation, stages d'enseignement, bénévolat, expérience professionnelle, dans le domaine de l'enseignement du FLE/S, de l'enseignement des langues, ou des domaines proches (interculturel, accompagnement social, accueil des publics migrants, coopération internationale) si justification dans la candidature d'un lien de cohérence avec le parcours et/ou le projet professionnel.
 3. Cohérence entre le M1 et le projet
 - Pour le M1 : Projet de stage (incluant une thématique problématisée en vue de la rédaction d'un écrit long de type mémoire ou rapport de stage). Degré de préparation de ces éléments
 3. Pour les étudiants issus d'un système universitaire étranger :
Niveau C2 du CECRL/Excellent niveau en français

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 M1 indifférencié pro / recherche : cours en présentiel sur 2 semestres avec 3 demi-journées hebdomadaires réservées pour les stages, 100h de stage à réaliser sur l'année.
- M2 option pro : cours au premier semestre, second semestre réservé pour le stage, 300h à réaliser sur l'année.
- M2 option recherche : cours au premier semestre, second semestre consacré à la rédaction du TER, participation requise aux séminaires mensuels de l'équipe de recherche Dynadiv.

Exigences du programme

- 4.2 **RNCP39506**
- Le diplômé est :
- capable d'analyser ou d'élaborer du matériel pédagogique et didactique.
 - capable d'analyser des situations diverses en matière de politique linguistique et éducative, et de proposer des solutions adaptées en fonction des contextes
 - capable de monter des projets dans le domaine linguistique et éducatif, en français langue étrangère et seconde, en contexte français ou étranger
 - en situation de pouvoir assurer des enseignements en français langue étrangère, seconde et d'insertion
 - capable de porter un regard réflexif sur sa pratique, de l'interroger et de l'enrichir par l'apport des recherches actualisées sur le sujet
 - capable de mener des recherches et d'enseigner à des étudiants en contexte universitaire

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

FLEB : 3000 - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualifié		Volume Horaire	
S1		CM	TD
			316
M2.1 Sociolinguistique et diversité des situations			44
EP1 Sociolinguistique : approches de la variation et des contacts de langues	10	4	20
EP2 Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	10	6	24
M2.2 Langues et apprentissage			100
EP3 Appropriation des langues et théories de la communication	10	0	24
EP4 Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête	20	0	20
EP5 Descripteurs linguistiques et didactique de la grammaire	10	4	20
EP6 Séquences de classe	7	13	20
EP7 Langue étrangère	0	18	18
M2.3 Didactique des langues et pratiques réflexives			78
EP8 Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues	10	4	20
EP9 Evaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches	10	4	20
EP10 Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formations professionnelles de recherche	4	20	20

L2		Volume Horaire	
			214
M3.1 Formations, cultures, multilinguisme, langues			70
EP11 Initiatives, innovations, éducation : les langues, l'apprentissage	10	10	20
EP12 Culture, interculturel et identité en classe de langue : usages et implications didactiques	10	4	20
EP13 Numérique et appropriation des langues : usages et problématiques	10	4	20
EP14 Langue étrangère	0	10	10
M3.2 Didactique des langues et professionnalisation			80
EP15 Texte littéraire et didactique des langues	20	0	20
EP16 Elaborer un projet professionnel/projet de classe : enjeux, protocoles, méthodologies et réflexivité	0	20	20
EP17 FLS/O et didactique de l'oral et de l'écrit	7	10	20
EP18 Multilinguisme, alphabétisations, littératies	7	10	20
M3.3 Approches sociales des langues			40
EP19 Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone	10	10	20
EP20 Langues, sociétés : mines, courants, notions, enjeux	20	0	20
M3.4 TER à partir du stage			20
EP21 TER à partir du stage professionnel : réflexions et écriture	0	20	20

FLEB : 3000 - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualifié		Volume Horaire	
		CM	TD
			379
M4.1 Aménagements linguistiques		24	0
EP22 Contacts de langues, appropriations, interventions		24	0
EP24 Approches de la description des langues en contextes de diversité		10	0
M4.2 Intervention, identité, réflexivité			54
EP25 Théories, dimensions linguistiques, interventions		24	0
EP26 Passer l'altérité dans l'interdisciplinaire		6	0
EP27 Réflexivités : Diversité des approches		18	0
M4.3 Vers l'emploi			34
EP28 Langue étrangère		0	10
EP29 Accroissement à la recherche d'emploi		0	10
M4.4 Orientation pro : Se situer, intervenir, encadrer			72
EP30 Diffuser et appropriations du français : évolutions, actualisations, interprétations		10	10
EP31 Bilan de compétences		0	12
EP32 Encadrer l'étudiant en situation de formation (linguistique)		0	12
EP33 Contextes et pratiques d'intervention, projet professionnel		6	20
M4.5 Orientation Pro : enseigner en contextes			84
EP34 Français langue seconde : enjeux politiques et aspects didactiques		10	0
EP35 Outils d'enseignement et de formation : de la genèse à l'élaboration		10	10
EP36 Apprentissages et enseignements précoces des langues		10	10
EP37 L'enseignement du français aux publics dits « spécifiques »		12	0
EP38 Numérique et langues : usages, démarches, enjeux		12	0
M4.6 Orientation Recherche : Approches en recherche (mutualisation)			40
EP40 Méthodologies		15	0
EP41 Ateliers recherche		0	10
EP40 Epistémologie		15	0
M4.7 Orientation Recherche : Produire la recherche			10
EP42 Séminaire de recherche		0	10
EP43 Bilan d'étape de TER			

FLEB : 3000 - Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualifié		Volume Horaire	
S10		CM	TD
			194
M10.1 Orientation Pro : Interventions situées			66
EP44 Structure de l'emploi, droit du travail et des associations		0	6
EP45 Pratique professionnelle et réflexivité		0	36
EP46 Communications orales et écrites		10	0
EP47 Stage et écrit professionnel - stage en responsabilité (enseignement et encadrement) de 300h, sur la base du projet professionnel individuel de l'étudiant, évalué par un TER - Travail d'étude et de recherche			
M10.2 Orientation Recherche : Processus de la recherche			40
EP48 Recherche et réflexivité dans le métier de chercheur		10	0
EP49 Ecrire et exposer en situation académique : usages, démarches, enjeux		10	0
EP50 Séminaire de recherche 2		0	10
EP51 Stage obligatoire (300h) ou recherche de terrain ou recherche théorique		0	0
EP52 Manuscrit présoigné		0	0
EP53 Présentation de Travail d'Etudes et de Recherche (TER)		0	0

ECTS par UE :

7.1 : 6 ; 7.2 : 15 ; 7.3 : 9

8.1 : 8 ; 8.2 : 8 ; 8.3 : 4 ; 8.4 : 10

9.1 : 6 ; 9.2 : 6 ; 9.3 : 2 9.4 : 6 ; 9.5 : 10 ; 9.6 : 9 ; 9.7 : 7

10.1 : 30 ; 10.2 : 30

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Secrétariat : cindy.carlos@univ-tours.fr

Responsables de formation : malo.morvan@univ-tours.fr (M1 et M2 option pro) ; marc.debono@univ-tours.fr (M2 option recherche)

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Journalisme	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Savoirs fondamentaux : Géopolitique, Histoire politique, Economie, Droit, Sciences de l'info-com, Cultures numériques, Savoirs journalistiques : Professional English, Sources de l'information, déontologie, Sémiologie, Insertion professionnelle, Histoire des médias, Economie des médias, Droit de la presse et du web, Sociologie des médias, Création média, Master class et conférences, Pratiques journalistiques : Actu et Revue de presse, Genres journalistiques, Photoreportage, SR-SE, Osint et Sécurité informatique, Enquête-Investigation, Multimédia et Réseaux sociaux, Presse écrite print et web, Radio-Son-Podcast, TV-Image-MoJo, Datajournalisme, Cartographie-infographie, Fact-checking, EMI, Journalisme et Innovation, Portfolio, Stages Recherche appliquée : Mémoire, Soutenance
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français et anglais		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en master journalisme tous les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac+3 (licence ou diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique) ayant satisfait aux épreuves de sélection (dossier d'admissibilité et entretien d'admission). Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 En présentiel, avec stage de 16 à 22 semaines obligatoire. Deuxième année de master possible en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou à l'étranger dans une université partenaire.

Exigences du programme

- 4.2 Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques, Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés, Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances, Contribuer à la transformation en contexte professionnel, Rechercher et collecter de l'information, Respecter les enjeux éthiques et juridiques de la diffusion d'information, Concevoir, traiter et élaborer de l'information pour différents genres médiatiques, Prendre en compte les publics, Partager des savoirs et éduquer aux médias et à l'information (Fiche RNCP 38173).

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 SEMESTRE 7
M7.1 Savoirs fondamentaux – 8 ECTS
M7.2 Savoirs journalistiques – 8 ECTS
M7.3 Pratiques journalistiques – 12 ECTS
M7.4 Recherche appliquée – 2 ECTS
SEMESTRE 8
M8.1 Savoirs fondamentaux – 6 ECTS
M8.2 Savoirs journalistiques – 10 ECTS
M8.3 Pratiques journalistiques – 9 ECTS
M8.4 Recherche appliquée – 5 ECTS
SEMESTRE 9
M9.1 Projets éditoriaux – 9 ECTS
M9.2 Savoirs journalistiques – 3 ECTS
M9.3 Pratiques journalistiques – 9 ECTS
M9.4 Spécialisations médias – 9 ECTS
SEMESTRE 10
M10.1 Projets éditoriaux – 11 ECTS
M10.2 Savoirs journalistiques – 3 ECTS
M10.3 Pratiques journalistiques – 5 ECTS
M10.4 Spécialisations médias – 11 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
 - Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
 - Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- | | |
|---|---|
| 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
Possibilité de poursuite en doctorat de Sciences de l'information et de la communication. | 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
Journaliste titulaire au bout de 12 mois de carte de presse (au lieu de 24 mois), du fait de la reconnaissance professionnelle du diplôme (voir par ailleurs). |
|---|---|

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- | | |
|---|---|
| 6.1 Information complémentaire
16 à 22 semaines de stages sur les deux années (en France ou à l'étranger)
Deuxième année de master possible à l'étranger
Deuxième année de master possible en alternance
Diplôme agréé par la CPNEJ (branche professionnelle)
École membre de la CEJ - Conférence des écoles de journalisme (15 cursus reconnus) | 6.2 Autre(s) source(s) d'information
Responsable du diplôme : Laurent Bigot
Secrétariat pédagogique : Valérie Lagrange
Pour en savoir plus : www.epjt.fr
Pour nous joindre : 02 47 36 75 72 / contact@epjt.fr |
|---|---|

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- | | |
|--|--|
| 7.1 Date
<div style="border: 1px solid black; width: 150px; height: 20px; margin-top: 5px;"></div> | 7.2 Signature
<div style="border: 1px solid black; width: 350px; height: 20px; margin-top: 5px;"></div> |
| 7.3 Qualité du signataire
<div style="border: 1px solid black; width: 350px; height: 20px; margin-top: 5px;"></div> | 7.4 Tampon ou cachet officiel
<div style="border: 1px solid black; width: 350px; height: 20px; margin-top: 5px;"></div> |

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Domaine : Arts, Lettres et Langues Mention : Sciences du langage, parcours Linguistique Avancée et Description des Langues (LADL) ; ce parcours est co-accrédité par les Universités d'Orléans et de Tours	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Linguistique générale : morphophonologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, énonciation, analyse du discours, diachronie, typologie linguistique, outils informatiques d'analyse linguistique.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Université François-Rabelais de Tours et Université d'Orléans
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC (cadre européen des certifications)	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès L'inscription en M1 "Linguistique Avancée et Description des Langues" se fait sur avis de la Commission pédagogique, qui examine en particulier si la formation antérieure des candidat(e)s comporte des enseignements de Linguistique en nombre suffisant. Peuvent s'inscrire de plein droit en M2 "Linguistique Avancée et Description des Langues" les étudiants ayant réussi l'année de M1, du même parcours, à l'Université de Tours. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission pédagogique, qui examine en particulier si la formation antérieure des candidat(e)s comporte des enseignements de linguistique en nombre suffisant. Pour l'accès au M2 comme au M1, les étudiants non titulaires d'un diplôme français devront en outre faire la preuve de connaissances solides en français, oral comme écrit (entretien, tests organisés par le Centre Universitaire pour l'Enseignement du Français aux Étrangers -CUEFEE- ou les CEF).		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel ; visioconférence pour certains séminaires mutualisés avec Orléans.

4.2 Aptitudes et compétences acquises par le diplômé :
RNCP38696
Socle de connaissances solide en linguistique générale (de la phonétique et phonologie à l'énonciation en passant par la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique) nécessaire pour poursuivre la recherche dans des domaines variés de la linguistique.

Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale

Identifier et étudier le fonctionnement de langues diverses du monde dans une approche diachronique ou synchronique.

Identifier différents courants et perspectives théoriques en sciences du langage, dans les différents domaines de la discipline en lien avec une démarche de recherche.

Se positionner au sein des différents courants et approches qui coexistent dans la discipline dans le but de développer un esprit critique pour la recherche ou des milieux applicatifs.

Utiliser des outils technologiques et numériques en vue de traiter des données linguistiques variées (écrit, oral, signe, etc.) dans une perspective qualitative, quantitative ou mixte.

Analyser des situations ou contextes au sein desquels la parole, le discours et les langues ont un impact sociétal.

Mettre en œuvre des compétences critiques et réflexives pour mener des enquêtes de terrain, une méthodologie de l'observation/de l'expérimentation en lien avec des objectifs de recherche en sciences du langage.

Constituer et analyser un corpus, constituer des bases de données et mener une analyse statistique, en utilisant du matériel et des logiciels d'analyse de données ou de cartographie linguistique, notamment en vue de leur didactisation.

Produire des documents permettant de rendre compte d'une activité critique scientifique en sciences du langage.

Travail en autonomie.

Capacité à mener des travaux en équipe.

4.3 Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

Semestre 7	30 ECTS
Théorie du langage et concepts linguistiques (1)	4
Epistémologie des sciences humaines	4
Élaboration du projet professionnel ou de recherche	2
Variationist Sociolinguistics	4
Origine des langues et du langage	4

Séminaires au choix

3 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :

Introduction à l'analyse contrastive	4
Linguistique française	4
Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (1)	4
1 séminaire choisi dans l'offre de formation SDLOrléans	4

Semestre 8	30 ECTS
------------	---------

Théorie du langage et concepts linguistiques (2)	4
Langue vivante: anglais pour la linguistique	2
Outils informatiques d'analyse linguistique	4
Historical Linguistics: principles and methods	4
Lexique et énonciation : construction du sens	4

Séminaires au choix

3 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :

Linguistique française	4
Linguistique anglaise : morphophonologie	4
Linguistique africaine	4
1 séminaire choisi dans l'offre de formation SDLOrléans	4

Semestre 9	30 ECTS
------------	---------

Sémantique des interactions	5
Langue vivante: anglais pour la linguistique	2
Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi	2
Typologie des langues	4
Linguistique de l'espéranto et des langues construites	4
Langue, discours, opérations de mise en discours	4

Séminaires au choix

2 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :

Linguistique française : invariants langagiers	3
Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (2)	3
Linguistique allemande	3
1 séminaire choisi dans l'offre de formation SDLOrléans	3

Semestre 10	30 ECTS
-------------	---------

Catégories en linguistique et transcatégorisation	4
Mémoire de recherche	26

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour le semestre 10 prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite d'études possible en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

La profession de linguiste/chercheur en linguistique ne fait pas partie des professions réglementées.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

En plus de la formation en linguistique générale, une ouverture est proposée par les séminaires à choix :

- linguistique française
- linguistique anglaise
- linguistique africaine
- linguistique de l'espéranto et des langues construites
- linguistique allemande
- outils informatiques appliqués à l'analyse linguistique

Certains cours sont délivrés en anglais
Nos étudiants ont accès au programme Erasmus+ ainsi qu'au programme Neolaia

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Co-responsable de la mention à Tours:

Mme Fabienne TOUPIN

Fabienne.toupin@univ-tours.fr

Responsable du parcours : M. Sylvester OSU

sylvester.osu@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

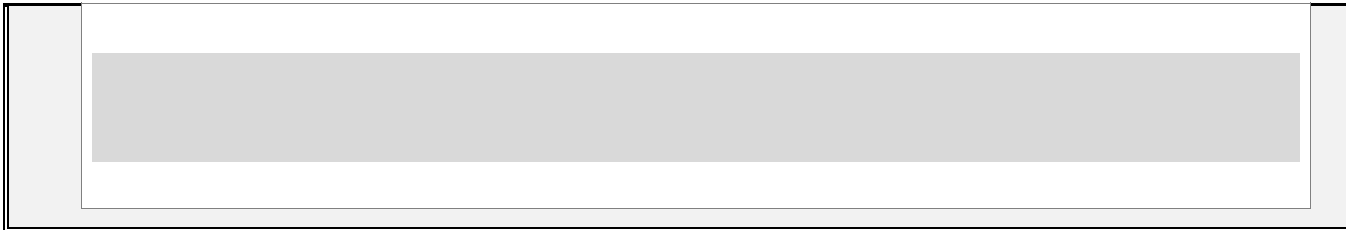
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master mention LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (LEA). Parcours Langues, Affaires, Négociation Interculturelle Anglais - Allemand Espagnol Italien	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Langues et cultures étrangères (anglais, allemand, italien, espagnol), droit, économie, opérations financières à l'international, négociation, interculturalité, relations commerciales, administration des ventes.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de MASTER – niveau Bac +5 - 120 crédits européens ECTS Niveau nomenclature française : I Niveau nomenclature européenne (CEC cadre européen des certifications) : 7	3.2	Durée officielle du programme d'étude Les études conduisant au grade de MASTER sont organisées sur deux années universitaires constituées chacune de 2 semestres d'enseignement, sous la forme de parcours – type de formation initiale et continue. Deux stages obligatoires. TOTAL : 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Sélection à l'entrée en master 1 ^{ère} année – Niveau C1 en français pour les étudiants étrangers Niveau C1 en anglais et langue B (allemand, espagnol, italien) Prérequis en droit et/ou économie et/ou gestion		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	Etudes en présentiel, avec stage en entreprise obligatoire en semestre 8 et semestre 10	4.2 RNCP39263 -Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques. -Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés -Contribuer à la transformation en contexte professionnel -Mobiliser les savoirs et aptitudes linguistiques, sociolinguistiques, culturels et interculturels en français et dans au moins deux langues -Mobiliser la culture des organisations à dimension internationale -Piloter les différentes étapes de la gestion d'un projet international en cadre professionnel -Mobiliser la communication en contexte professionnel en français et dans au moins deux langues étrangères
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus	

Activités visées :

- Négociation interculturelle internationale
- Contribution à l'élaboration d'une stratégie de développement d'une organisation (développement commercial, financier, marketing, RH, juridique international, etc.)
- Contribution à l'élaboration de nouveaux produits, processus ou services, impliquant la pratique des langues étrangères ou la connaissance d'une aire géographique ou culturelle (tourisme, patrimoine, industrie, commerce, services, audiovisuel, etc.).
- Conception et gestion de contenus de communication dans plusieurs langues (communication d'entreprise, digitale, ou technique, internationale, événementielle, publicitaire, touristique, etc.)
- Traductions, rédactions, synthèses et valorisation d'informations, à l'oral et à l'écrit dans plusieurs langues

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Prendre en compte les variations culturelles (sociales, géographiques ou historiques) et linguistique dans la prise de décision
- Communiquer dans les langues de travail en maniant les structures grammaticales, lexicales et idiomatiques appropriées
- Interpréter les éléments, valeurs et références culturels dans le texte écrit ou oral (y compris les présupposés, les allusions et les stéréotypes)
- Rédiger conformément aux codes culturels, aux conventions de genre et aux normes rhétoriques
- Analyser les besoins du client pour définir les objectifs stratégiques et opérationnels dans un contexte international
- Identifier et traiter les risques pouvant entraver le projet et prévoir les solutions pour les gérer et assurer la continuité des activités/
Assurer la continuité des activités en gérant les risques pouvant entraver un projet
- Mesurer et évaluer les retombées d'un projet dans les pays concernés

- Élaborer des supports de communication en français et dans deux langues étrangères dans un contexte professionnel.
- Traduire et interpréter des documents complexes à vocation professionnelle
- Interagir à l'écrit et à l'oral en français et dans deux langues étrangères dans un cadre professionnel (échanges, réunions, présentations, etc.)
- Proposer des solutions qui prennent en compte les enjeux de civilisation, notamment socio-économiques, et les contextes culturels des pays des langues étudiées
- Utiliser à bon escient de façon critique et dans une démarche éthique les nouvelles technologies de l'intelligence artificielle (aide à la rédaction, traduction automatique, etc)

Intitulés et organisation des modules:

M7.1	Langue A
M7.2	Langue B (espagnol, allemand, italien)
M7.3	Economie et Marketing
M7.4	Environnement professionnel
M8.1	Langues
M8.2	Droit, fiscalité, marketing
M8.3	Environnement professionnel
M8.4	Stage en entreprise à l'étranger
M9.1	Langues
M9.2	Affaires et commerce international
M9.3	Environnement professionnel, interculturalité, tourisme
M10.1	Stage en entreprise

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1		5.2	Après avoir effectué des stages et acquis des compétences professionnelles complémentaires, dans le cadre du master, l'étudiant peut accéder aux secteurs d'activités suivants : -commerce international (sociétés françaises ou étrangères des secteurs du transport, communication, import-export, ou organismes à vocation internationale) -administration -gestion -tourisme -traduction et interprétariat. Type d'emplois accessibles : - Consultant en développement et en coopération internationale - Négociateur en affaires internationales - Ingénieur d'affaires à l'international / business developer - Chargé de mission import-export - Manager de la distribution internationale - Concepteur de produits touristiques - Responsable de programmation touristique - Responsable qualité et service relations clientèles - Responsable management interculturel - Consultant en management d'entreprise - Chargé de développement RH - Responsable du personnel expatrié - Chargé de la gestion interculturelle des ressources humaines - Interprète-médiateur - Attaché culturel - Chargé de communication (événementielle, marketing, patrimoine) - Chargé de développement de contenus numériques et audiovisuels - Chargé de développement de site web plurilingue - Chargé de mission événementielle
-----	--	-----	--

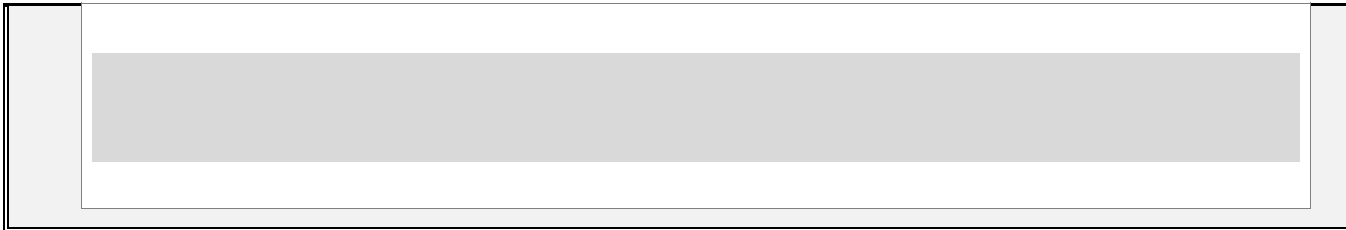
6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire		Autre(s) source(s) d'information	
6.1	Stage obligatoire à l'étranger en première année Stage obligatoire, en France ou à l'étranger en deuxième année	6.2	Site de l'Université de Tours : https://www.univ-tours.fr/formations/master-arts-lettres-langues-mention-langues-etrangees-appliquees-parcours-langues-affaires-negociation-interculturelle

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date		Signature	
7.1		7.2	
Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel	
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant-e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Domaine Arts, Lettres, Langues-Mention LLCER	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Parcours Métiers des langues et de la culture : études anglophones, germanophones ou hispanophones ; culture, Langue, littérature, civilisation, arts et médias ; Traduction de spécialité ; méthodologie de la recherche ; ouverture professionnelle
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Dans le cadre de conventions de double diplôme : Université de Tours (France) Universidad Nacional de Colombia (Bogota, Colombie) et Universidad de Murcia (Murcie, Espagne)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Anglais, Espagnol ou Allemand (cours de spécialités) et Français (tronc commun)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau I – Niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en M1 tous les étudiants titulaires d'une licence d'anglais, d'espagnol ou d'allemand ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. La maîtrise de la langue française, niveau C1, est requise pour les étudiants internationaux.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel	4.2 RNCP40098 BC02: Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (tous les EP de cette formation permettent de mobiliser des savoirs hautement spécialisés et de développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines) BC03: Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (dans tous les EP permettent d'identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation ; les modules 1 et 2 des 4 semestres visent à développer des compétences orales et rédactionnelles dans au moins une langue étrangère) BC04: Appui à la transformation en contexte professionnel BC05: Analyser et mettre en perspective des productions issues de l'aire culturelle et linguistique étudiée BC06: Traduire des textes ou des discours depuis et vers une langue étrangère ou régionale BC07: Produire du contenu, y compris en contexte numérique en français et dans la langue étudiée (le Module 4 de chaque semestre met particulièrement l'accent sur la compétence suivante : rédiger des articles, des rapports, des synthèses et des bilans dans plusieurs langues)
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus Master 1- semestre 7 (30 ects)	

M7.1 Études culturelles (8 ects)

1. Introduction aux études culturelles
2. Théories et politiques
3. Centres et périphéries

M7.2 Littératures et civilisations de spécialité (10 ects)

Au choix : Littérature + civilisation OU Littérature (2 langues) OU civilisation (2 langues)

Langues proposées : allemand, anglais, espagnol

M7.3 Langues et traductions de la recherche (6 ects)

Allemand, anglais ou espagnol

M7.4 Élaboration du projet professionnel ou de recherche (6 ects)

1. Élaboration du projet de recherche
2. Au choix (ces EP peuvent être remplacés par des actions Neolaia) :
 - a. Présence à 2 ateliers de recherche ou journées d'études ou colloques ou manifestations culturelles
 - b. Ouverture professionnelle
 - c. Participation à un cours du master ADS

Master 1 – semestre 8 (30 ects)**M8.1 Études culutuelles (6 ects)**

1. Théories et politiques
2. Médias, arts, cultures populaires

M8.2 Littératures et civilisations de spécialité (10 ects)

Au choix : Littérature + civilisation OU Littérature (2 langues) OU civilisation (2 langues)

Langues proposées : allemand, anglais, espagnol

M8.3 Langues et traductions de la recherche (6 ects)

Allemand, anglais ou espagnol

M8.4 Élaboration du projet professionnel ou de recherche (8 ects)

1. Rapport de recherche et entretien de suivi
2. Au choix (ces EP peuvent être remplacés par des actions Neolaia) :
 - a. Présence à 2 ateliers de recherche ou journées d'études ou colloques ou manifestations culturelles
 - b. Ouverture professionnelle
 - c. Participation à un cours du master ADS

Master 2 – semestre 9 (30 ects)**M9.1 Études culturelles (6 ects)**

Médias, arts, cultures populaires

M9.2 Littératures et civilisations de spécialité (10 ects)

Au choix : Littérature + civilisation OU Littérature (2 langues) OU civilisation (2 langues)

Langues proposées : anglais, espagnol

M9.3 Langues et traductions de la recherche (6 ects)

Anglais ou espagnol

M9.4 Élaboration du projet professionnel ou de recherche (8 ects)

1. Recherche
2. Au choix (ces EP peuvent être remplacés par des actions Neolaia) :
 - a. Présence à 2 ateliers de recherche ou journées d'études ou colloques ou manifestations culturelles
 - b. Ouverture professionnelle
 - c. Participation à un cours du master ADS

Master 2 – semestre 10 (30 ects)**M10.1 Études culturelles (6 ects)**

1. Théories, politiques et sociétés

M10.2 Littératures et civilisations de spécialité (10 ects)

Au choix : Littérature + civilisation OU Littérature (2 langues) OU civilisation (2 langues)

Langues proposées : anglais, espagnol

M10.3 Accompagnement de la recherche (6 ects)

Suivi individuel

Pré-doctoriales (cet EP peut être remplacé par des actions Neolaia)

M10.4 Mémoire et soutenance (8 ects)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1 Poursuite possible d'études en Doctorat

5.2 Secteurs d'activité :

- Recherche en sciences de l'homme et des sociétés
- Écriture d'ouvrages
- Enseignement secondaire et supérieur, formation des maîtres,
- Préparation et correction en édition et presse
- Communication
- Coordination d'édition
- Traduction, interprétariat
- Expertise et conseil dans les domaines culturels anglophones, germanophones et hispanophones.

Métiers : Tous les métiers nécessitant un niveau Bac + 5 et la maîtrise des langues allemande, anglaise ou espagnole et de leurs domaines culturels respectifs

- Accès à la préparation du Doctorat — prérequis pour le métier d'enseignant-chercheur dans les universités ou de chercheur dans le cadre d'institutions nationales ou internationales, publiques ou privées
- Accès au concours de l'Agrégation
- Enseignant du secondaire et du supérieur, formation des maîtres
- Professeur de langues vivantes
- Accompagnateur de séjours linguistiques
- Chargé de communication, des relations extérieures, des relations presse
- Rédacteur/traducteur
- Interprète de liaison, Coordonnateur des relations internationales
- Responsable de l'information et de la communication
- Responsable événement
- Représentant d'agence réceptive
- Médiateur interculturel
- Documentaliste relatif aux domaines anglophone, germanophone, hispanophone
- Lecteur pour des maisons d'édition, responsable de collection

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1

Pour les **étudiant.e.s germanistes**, l'année de M2 se déroule dans le cadre d'un séjour d'études ERASMUS+ qui peut être effectué dans une des universités partenaires allemandes (Paderborn, Bochum, Bremen...). À l'université de Paderborn, avec laquelle un accord ERASMUS+ a spécifiquement été créé pour ce Master, les étudiant.e.s seront accueilli.e.s à la Fakultät für Kulturwissenschaften qui propose en son sein une formation de Master interdisciplinaire « Kultur und Gesellschaft » alliant Études germaniques et Études romanes, entre autres combinaisons possibles (Gender Studies, Digital Humanities, Médias).

Le mémoire de recherche en M2 sera encadré par un.e enseignant.e germaniste de Tours, éventuellement en concertation avec un.e collègue allemand.e. La date de soutenance du mémoire tiendra compte des spécificités du calendrier universitaire allemand.

En M1 les **étudiants anglicistes** ont la possibilité d'effectuer une période d'études dans l'un des établissements suivants :

- Queen Mary University of London, University of Sheffield, Aston University (Birmingham) et Trinity College Dublin.

Les étudiant.es anglicistes peuvent également bénéficier de contrats de lecteurs dans des universités partenaires (Irlande, Royaume-Uni et Etats-Unis). Aux Etats-Unis, ils doivent suivre 3 cours de leur choix par semestre.

6 postes sont offerts sous réserve de la décision finale de l'université partenaire :

aux États-Unis, University of Colorado, University of North Texas, University of Michigan (2 postes);
au Royaume-Uni, University of Strathclyde (Glasgow) ;
et en Irlande, Trinity College (Dublin).

Modalités de validation : les cours de M1 et M2 offerts à Tours peuvent être préparés et validés depuis l'étranger après avoir obtenu l'accord des professeurs concernés. Les cours suivis aux USA peuvent donner droit à l'obtention de crédits ECTS

Durée du programme : une année universitaire.

6.2

Responsable de la Mention LLCER et du parcours Métiers des langues et de la culture : études anglophones, germanophones et hispanophones ; responsable de la spécialité anglais dans ce parcours :

Mme Anne ULLMO [anne.ullmo@univ-tours.fr]

Responsable de la spécialité espagnol :

Mme Marie-Hélène SOUBEYROUX

[marie-helene.soubeyroux@univ-tours.fr]

Responsable de la spécialité allemand :

Mme Sylvie TOSKER-ANGOT

[sylvie.toskerangot@univ-tours.fr]

Secrétaire pédagogique : **Mme Séverine CARVALHO**

[severine.carvalho@univ-tours.fr]

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant-e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Arts, Lettres, Langues mention Sciences du Langage, parcours « Acquisition (a)typique et linguistique formelle »	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Linguistique et domaines des sciences du Langage, Linguistique appliquée, Psycholinguistique
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Master Niveau I – niveau du CEC :7	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'une licence sciences du langage ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel	4.2	RNCP38696 -Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés -Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances -Contribuer à la transformation en contexte professionnel -Se positionner au sein des courants et approches en sciences du langage pour mener à bien un processus de recherche -Mener des travaux d'analyse en lien avec le langage humain -Repérer des interactions entre territoires et langage -Contribuer à mettre en œuvre un processus de recherche impliquant les sciences du langage -Développer une expertise linguistique permettant de répondre à des besoins de recherche et socioprofessionnels - Connaissances générales théoriques et appliquées en sciences du langage et dans des domaines connexes - Mise en place de spécialisations dans divers domaines ouvrant sur un débouché professionnel, perçues comme un corrélat nécessaire à la formation de base. - Capacités d'analyse - Esprit critique - Construction du raisonnement scientifique - Autonomie et indépendance professionnelle - Acquisition de méthodes d'analyse - Méthodologie du travail universitaire et de la discipline - Préparation au travail en équipe - Capacité organisationnelle
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		

UE 71 Compétences transversales 1 (5 ECTS)

EP1 Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques (5 ECTS)

EP2 Élaboration du projet professionnel ou de recherche (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL) (0 ECTS)

UE72 Linguistique formelle (10 ECTS)

EP1 Syntaxe avancée (5 ECTS)

EP2 Phonologie avancée (5 ECTS)

UE73 Psycholinguistique 1 (10 ECTS)

EP1 Langage et cognition (mutualisé avec le CFUO) (5 ECTS)

EP2 Développement normal et pathologique du langage (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie) (5 ECTS)

UE74 À choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL) (5 ECTS)

UE81 Compétences transversales 2 (8 ECTS)

EP1 Méthodologie : Statistiques (5 ECTS)

EP2 Méthodologie : Collecte et analyse de données (3 ECTS)

UE82 Psycholinguistique 2 (12 ECTS)

EP1 Syntaxe et acquisition (mutualisé avec le CFUO) (6 ECTS)

EP2 Plurilinguisme et pathologie du langage (mutualisé avec le CFUO) (6 ECTS)

UE83 Sémantique et pragmatique avancée (5 ECTS)

UE84 Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL) (5 ECTS)

UE91 Compétences transversales 3 (5 ECTS)

EP1 Méthodologie : Anglais pour la recherche (cours en anglais) (4 ECTS)

EP2 Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL) (1 ECTS)

UE92 Psycholinguistique 3 (10 ECTS)

EP1 Langage dans l'autisme (5 ECTS)

EP2 Phonologie et acquisition (mutualisé avec le CFUO) (5 ECTS)

UE93 Discours (5 ECTS)

UE94 Cognition et développement (8 ECTS)

EP1 Vieillesse cognitive et neurocognitive (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie) (4 ECTS)

EP2 Autisme et trouble du développement (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie) (4 ECTS)

UE95 UE à choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (2 ECTS)

UE101 Séminaire de recherche (en langue anglaise) (0 ECTS)

UE102 Structuration et normes d'un document scientifique (0 ECTS)

UE103 Mémoire (30 ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Doctorat en Sciences du langage ; Doctorat en linguistique

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Trois UE obligatoires sont entièrement enseignées en langue anglaise.
Les étudiants ont la possibilité de partir un ou deux semestres à l'étranger par le biais d'échanges Erasmus mis en place par le Département des SDL. Des conventions ont été signées avec les universités européennes suivantes : Université de Brême (Allemagne), Université de Constance (Allemagne), Université d'Oldenburg (Allemagne), Université de Potsdam (Allemagne), Université de Sienne (Italie) et Université Autonome de Barcelone (Espagne).

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Contact :
Département des Sciences du langage
Université François-Rabelais
3, rue des Tanneurs
37000 TOURS
Tél. secrétariat: 02.47.36.66.34
Site web : <http://lettres.univ-tours.fr/sdl>
Responsables du parcours: Sandrine Ferré et Philippe Prevost
sandrine.ferre@univ-tours.fr
philippe.prevost@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

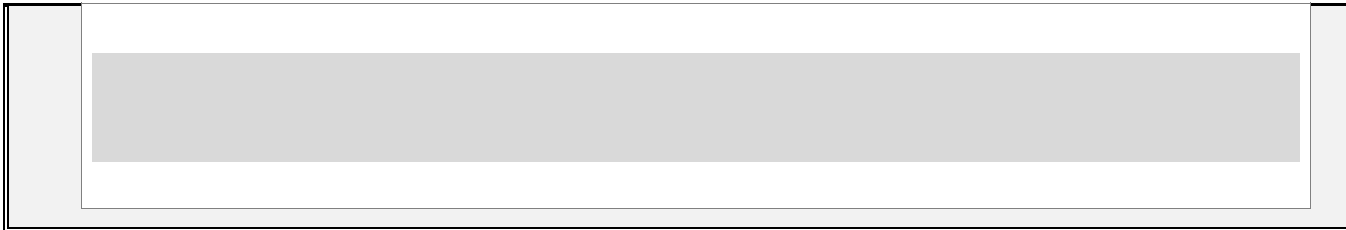
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études 	4.2	Exigences du programme
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus 		

Le master 1 se décompose en 2 semestres avec des UE communes au sein de la mention Biologie santé qui regroupe 5 masters et des UE de spécialités propres à Biologie et Imagerie Multimodale. Le semestre 8 comporte un stage de 7 semaines. Le master 2 se décompose aussi en 2 semestres avec le semestre 9 qui comporte 8 UE d'enseignement, le semestre 10 étant dédié au stage.

En détail les UE enseignées

Semestre 7

- Découverte du monde socioprofessionnel
- Anglais
- Biologie Moléculaire
- Physiologie moléculaire et signalisation
- Biologie structurale
- Physique en santé et radioactivité

Semestre 8

- Anglais
- Méthodologie de la recherche en Biologie Santé et Projet Scientifique
- Techniques et principes des méthodes d'imagerie
- Informatique et traitement d'image
- 1 UE optionnelle au choix
- Stage en laboratoire

Semestre 9

- Effets biologiques et Radioprotection
- Imagerie par rayons X et radiothérapie externe
- Techniques et fondamentaux d'imagerie médicale : médecine nucléaire
- Techniques et fondamentaux d'imagerie médicale : RMN, US
- Approches multiplexes et traitement de données – dispositifs médicaux
- Les radiopharmaceutiques en imagerie diagnostique- fondamentaux

2 UE de parcours de spécialisation

- Radiopharmaceutiques :
 - Les radiopharmaceutiques – spécialisation 1 Radiochimie, dossier du médicament
 - Radiopharmaceutiques - spécialisation 2, Approches thérapeutiques
- Imagerie
 - Imagerie avancée 1 - Thérapie par US, µbulle
 - Imagerie avancée 2 - Quantification

Semestre 10

- Stage de 4 à 6 mois

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite d'études possibles vers un Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Possibilité d'effectuer les stages à l'étranger

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Contact, responsable de la formation...

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Santé publique Parcours Economie et gestion des structures sanitaires et sociales (EG3S)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Formation interdisciplinaire associant notamment les domaines suivants : santé publique (épidémiologie, économie de la santé, prévention et promotion de la santé), sociologie, psychologie, droit et éthique, gestion et management.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 7 Master 1 et 2	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres et 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Licences notamment dans les domaines suivant : Sciences de la vie – Gestion – Psychologie – Sociologie - Sciences de l'éducation - Sciences sanitaires et sociales – Droit Grade licence des études paramédicales. VAE ou sur dossier		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel principalement	4.2	Le Master permet de former des professionnels aptes à gérer et manager des structures sanitaires ou sociales et à inscrire ses organisations dans le cadre de politiques publiques visant à maîtriser les dépenses et à rationaliser les structures. Après avoir suivi ce Master, l'étudiant sera capable de : a) Initier, développer ou évaluer des projets d'établissements et de services en santé, médico-social et social en cohérence avec les besoins de la population. b) Mettre en oeuvre une gestion et un management performants au niveau de structures sanitaires et/ou sociales ; c) Développer des programmes de recherche dans le champ de l'évaluation des services de santé, du médico-social et social.
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus			
4.3	M7.1 Méthodologie et consolidation	9 ECTS	
	M.7.2 Organisation sanitaire et sociale	9 ECTS	
	2 UE à choisir parmi 3 :		
	M7.3a Santé et développement	6 ECTS	
	M7.3b Exclusion, pauvreté et prévention	6 ECTS	
	M7.3c Dépendance et vieillissement	6 ECTS	
	M8.1 Mémoire et stage	8 ECTS	
	M8.2 Organisation sanitaire et sociale	9 ECTS	
	2 UE à choisir parmi 3 :		
	M8.3a Santé et développement	6 ECTS	
	M8.3b Exclusion, pauvreté et prévention	6 ECTS	
	M8.3c Dépendance et vieillissement	6 ECTS	
	M8.4 Langues étrangères	1 ECTS	
	M9.1EG3S Economie et solidarité	9 ECTS	
	M9.2EG3S Droit et santé	6 ECTS	
	M9.3EG3S Gestion structures sanitaires/sociales	12 ECTS	
	M9.4EG3S Consolidation	3 ECTS	
	M10.1EG3S Droit et comptabilité	4 ECTS	
	M10.2EG3S Conduite et évaluation de projets	6 ECTS	
	M10.3EG3S Options	3 ECTS	
	M10.4EG3S Méthodologie et consolidation	2 ECTS	
	M10.5EG3S Emploi	0 ECTS	
	M10.6EG3S Mémoire	10 ECTS	
	M10.7EG3S Stage et soutenance	5 ECTS	

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuivre en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable pédagogique : M. Patrick LEGROS
Contact : Secrétariat du département de santé publique
+33 (0)247366171
magali.hogrel@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Santé publique Parcours Management Ethique et Education en Santé (MEES)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Formation interdisciplinaire associant notamment les domaines suivants : santé publique (épidémiologie, économie de la santé, prévention et promotion de la santé), sociologie, psychologie, droit et éthique, gestion et management.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 7 Master 1 et 2	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres et 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Licences notamment dans les domaines suivant : Sciences de la vie – Gestion – Psychologie – Sociologie - Sciences de l'éducation - Sciences sanitaires et sociales – Droit Grade licence des études paramédicales. VAE ou sur dossier		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel principalement	4.2	Le Master permet de former des professionnels aptes à gérer et manager des structures sanitaires ou sociales et à inscrire ses organisations dans le cadre de politiques publiques visant à maîtriser les dépenses et à rationaliser les structures. Après avoir suivi ce Master, l'étudiant sera capable de : a) Initier, développer ou évaluer des projets d'établissements et de services en santé, médico-social et social en cohérence avec les besoins de la population. b) Mettre en oeuvre une gestion et un management performants au niveau de structures sanitaires et/ou sociales ; c) Développer des programmes de recherche dans le champ de l'évaluation des services de santé, du médico-social et social. d) Développer une démarche éthique au regard des processus de gestion et de management en santé, médico-social et social.
	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		
4.3	M7.1 Méthodologie et consolidation	9 ECTS	
	M.7.2 Organisation sanitaire et sociale	9 ECTS	
	2 UE à choisir parmi 3 :		
	M7.3a Santé et développement	6 ECTS	
	M7.3b Exclusion, pauvreté et prévention	6 ECTS	
	M7.3c Dépendance et vieillissement	6 ECTS	
	M8.1 Mémoire et stage	8 ECTS	
	M8.2 Organisation sanitaire et sociale	9 ECTS	
	2 UE à choisir parmi 3 :		
	M8.3a Santé et développement	6 ECTS	
	M8.3b Exclusion, pauvreté et prévention	6 ECTS	
	M8.3c Dépendance et vieillissement	6 ECTS	
	M8.4 Langues étrangères	1 ECTS	
	UE 9.1 : Contexte du système de santé, environnement et politiques de santé	2 ECTS	
	UE 9.2 : Management des structures en santé	4 ECTS	
	UE 9.3 : Processus formatifs et profession de santé	4 ECTS	
	UE 9.4 : Recherche et analyse de pratiques (cours en présentiel + stage 7 semaines)	15 ECTS	
	UE 9.5 : Langue étrangère	2 ECTS	
	UE 9.6 : Module d'approfondissement	3 ECTS	
	UE 10.1 : Management de la qualité et gestion des risques	4 ECTS	
	UE 10.2 : Management des structures de santé	4 ECTS	
	UE 10.3 : Dynamiques partenariales, réflexivité en formation	4 ECTS	
	UE 10.4 : Recherche et analyse de pratiques (cours en présentiel + stage 8 semaines)	16 ECTS	
	UE 10.5 : Langue étrangère	2 ECTS	

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuivre en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable pédagogique : Pr Emmanuel RUSCH
Contact : Secrétariat du département de santé publique
+33 (0)247366171
magali.hogrel@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Santé publique Parcours Prévention Et Promotion de la Santé (PEPS)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Formation interdisciplinaire associant notamment les domaines suivants : santé publique (épidémiologie, économie de la santé, prévention et promotion de la santé), sociologie, psychologie, droit et éthique, gestion et management.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 7 Master 1 et 2	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres et 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Licences notamment dans les domaines suivant : Sciences de la vie – Gestion – Psychologie – Sociologie - Sciences de l'éducation - Sciences sanitaires et sociales – Droit Grade licence des études paramédicales. VAE ou sur dossier		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études En présentiel principalement	4.2	Exigences du programme Le Master permet de former : des professionnels aptes à porter et conduire des projets en promotion de la santé, en prévention ou en éducation thérapeutique et à utiliser à bon escient des outils favorisant des changements de comportement. Après avoir suivi ce Master, l'étudiant sera capable de : a) Initier, développer ou évaluer des programmes d'action en prévention et promotion de la santé efficaces et efficaces ; b) Mettre en oeuvre une gestion et un management performants au niveau de structures sanitaires et/ou sociales ; c) Développer des programmes de recherche dans le champ de l'évaluation des services de santé.
-----	---	-----	---

4.3	M7.1 Méthodologie et consolidation	9 ECTS
	M.7.2 Organisation sanitaire et sociale	9 ECTS
	<u>2 UE à choisir parmi 3 :</u>	
	M7.3a Santé et développement	6 ECTS
	M7.3b Exclusion, pauvreté et prévention	6 ECTS
	M7.3c Dépendance et vieillissement	6 ECTS
	M8.1 Mémoire et stage	8 ECTS
	M8.2 Organisation sanitaire et sociale	9 ECTS
	<u>2 UE à choisir parmi 3 :</u>	
	M8.3a Santé et développement	6 ECTS
	M8.3b Exclusion, pauvreté et prévention	6 ECTS
	M8.3c Dépendance et vieillissement	6 ECTS
	M8.4 Langues étrangères	1 ECTS
	M9.1PEPS Prévention, santé, promotion santé	2 ECTS
	M9.2PEPS Actions sur les comportements	9 ECTS
	M9.3PEPS Epidémiologie et évaluation	6 ECTS
	M9.4PEPS Droit et santé	6 ECTS
	M9.5PEPS Méthodologie de recherche	3 ECTS
	M9.6PEPS Gestion de projets	2 ECTS
	M9.7PEPS Consolidation	2 ECTS
	M10.1PEPS Méthodes, outils : sciences médicales	2 ECTS
	M10.2PEPS Gestion de projets	2 ECTS
	M10.3PEPS Domaines d'actions	4 ECTS
	M10.4PEPS Populations	4 ECTS
	<u>1 UE à choisir parmi 2 :</u>	
	M10.5PEPS Education santé, thérapeutique	6 ECTS
	M10.6PEPS Evaluation en santé	6 ECTS
	M10.7PEPS Consolidation	1 ECTS
	M10.8PEPS Emploi	1 ECTS
	M10.9PEPS Stage et mémoire	10 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuivre en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable pédagogique : Pr Emmanuel RUSCH
Contact : Secrétariat du département de santé publique
+33 (0)247366171
magali.hogrel@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

Les candidats à une inscription en vue du certificat de capacité d'orthophoniste justifient

- soit du baccalauréat
- soit d'un diplôme d'accès aux études universitaires
- soit d'un diplôme français ou étranger admis en équivalence du baccalauréat en application de la réglementation nationale
- soit d'une qualification ou d'une expérience jugées suffisantes, conformément aux dispositions de l'article L.613-5 du code de l'éducation

L'admission des candidats est précédée de la procédure de préinscription prévue aux articles L612-3 et L.612-3-2 du code de l'éducation et organisée selon les dispositions du chapitre II du titre Ier du livre VI du même code.

Les étudiants admis produisent, au plus tard le premier jour de la rentrée, un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession d'orthophoniste.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 La formation est assurée en présentiel, à temps plein. Elle s'inscrit dans la formation initiale, comporte 10 semestres de formation et se compose de 2 cycles :
- le 1^{er} cycle comprend 6 semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens correspondant au niveau licence
 - le 2^{ème} cycle comprend 4 semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens au niveau master

Exigences du programme

- 4.2 Les objectifs du Cycle 1 sont :
- L'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales indispensables à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste
 - L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
 - L'acquisition de connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique de l'orthophonie.
- L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique permettant à l'étudiant de commencer à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste.
- Les objectifs du Cycle 2 sont :
- L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession d'orthophoniste complétant et approfondissant celles acquises au cours du cycle précédent ;
 - L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ;
 - Une formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances qui est la conséquence directe des progrès de la recherche faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles ;
 - L'acquisition des compétences génériques nécessaires à la communication de l'orthophoniste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri-professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie.
- L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique permettant à l'étudiant de maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

SEMESTRE 1 ORTHOPHONIE		30 ECTS	10 UE
UE 1.1.1 Introduction aux sciences du langage			4 ECTS
UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologie du développement			4 ECTS
UE 1.3.1 Sciences de l'éducation			3 ECTS
UE 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société			3 ECTS
UE 2.1 Notion de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique			3 ECTS
UE 2.2.1 Neurosciences 1			3 ECTS
UE 2.3.1 Etude de l'audition			3 ECTS
UE 4.1 Connaissance et historique de la profession			3 ECTS
UE 8.4 Langues 1			2 ECTS
UE 8.7 Formation aux compétences socles en numérique			2 ECTS

SEMESTRE 2 ORTHOPHONIE		30 ECTS	11 UE
UE 1.1.2 Connaissances fondamentales en sciences du langage			4 ECTS
UE 1.2.2 Psychologie sociale et théories de la communication			3 ECTS
UE 2.2.2 Neurosciences 2			3 ECTS
UE 2.3.3 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation			3 ECTS
UE 2.4 Pédiatrie et troubles du développement			4 ECTS
UE 3.1 Physique générale et acoustique			3 ECTS
UE 3.2 Imagerie, Explorations et investigations			3 ECTS
UE 8.1 Infectiologie et hygiène			1 ECTS
UE 8.2 Formation aux gestes et aux soins d'urgence niv. 2			1 ECTS
UE 9.1 Concepts et savoirs de base en santé publique			2 ECTS
UE 6.1 Stage de découverte 1 : Stage en milieu scolaire			3 ECTS

SEMESTRE 3 ORTHOPHONIE		30 ECTS	10 UE
UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique			4 ECTS
UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie			4 ECTS
UE 2.6 Psychiatrie			3 ECTS
UE 2.7 Notions de pharmacologie			2 ECTS
UE 5.4.1 Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles			4 ECTS
UE 7.1 Documentation et bibliographie			2 ECTS
UE 7.2 Statistiques 1			3 ECTS
UE 8.5 Langues 2			2 ECTS
UE 9.2 Intervention et promotion de la santé			3 ECTS
UE 6.2 Stage découverte 2 : personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil			3 ECTS

SEMESTRE 4 ORTHOPHONIE		30 ECTS	8 UE
UE 1.1.4 Connaissances fondamentales en sciences du langage appliquées à l'orthophonie			4 ECTS
UE 1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie			4 ECTS
UE 1.3.2 Apprentissages et didactique			3 ECTS
UE 2.3.2 Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises			4 ECTS
UE 5.1.1 Troubles du langage oral et de la communication			4 ECTS
UE 5.2.1 Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture			4 ECTS
UE 5.3.1 Aspect développemental de la cognition mathématique			4 ECTS
UE 6.3 Stage découverte 3 : milieux d'exercice, en libéral et en structures de soins			3 ECTS

SEMESTRE 5 ORTHOPHONIE		30 ECTS	8 UE
UE 2.3.4 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation			4 ECTS
UE 2.5 Gériatrie			3 ECTS
UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie			4 ECTS
UE 5.1.2 Bilan et évaluation du langage oral et de la communication			3 ECTS
UE 5.2.2 Troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme			3 ECTS
UE 5.3.2 Troubles de la cognition mathématique			4 ECTS
UE 5.4.2 Bilan et évaluation des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales			3 ECTS
UE 6.4 Stage d'observation auprès d'orthophonistes			6 ECTS

SEMESTRE 6 ORTHOPHONIE		30 ECTS	9 UE	
UE 4.3 Démarche clinique et intervention orthophonie			3 ECTS	
UE 5.4.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales			3 ECTS	
UE 5.5.1 Bilan et évaluation dans le cadre des troubles de l'audition			4 ECTS	
UE 5.6.1 Bilan et évaluation des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation			3 ECTS	
UE 5.7.1 Aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie			4 ECTS	
UE 5.8.1 Connaissances théoriques et cliniques et répercussions du handicap sur le langage et la communication			2 ECTS	
UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'articles			3 ECTS	
UE 8.6 Langues 3			2 ECTS	
UE 6.5 Stage clinique 1			6 ECTS	
SEMESTRE 7 ORTHOPHONIE		30 ECTS	11 UE	
UE 5.1.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication			3 ECTS	
UE 5.1.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques			3 ECTS	
UE 5.2.3 Bilan et évaluation du langage écrit, de l'écriture et du graphisme			3 ECTS	
UE 5.7.2 Intervention orthophonique en aphasiologie			3 ECTS	
UE 5.7.5 Bilan et évaluation des troubles cognitivo-linguistiques acquis			2 ECTS	
UE 5.8.2 Handicap 2 : Intervention spécifiques en orthophonie dans le cadre du handicap			2 ECTS	
UE 7.5 Méthodologie du mémoire			3 ECTS	
UE 8.8 Module de formation aux compétences socles au numérique en santé			2 ECTS	
UE 12.1 Optionnelle obligatoire			3 ECTS	
UE 6.6 Stage clinique 2			3 ECTS	
UE 6.9 Stage de sensibilisation à la recherche			3 ECTS	
SEMESTRE 8 ORTHOPHONIE		30 ECTS	9 UE	
UE 5.2.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme			3 ECTS	
UE 5.3.3 Bilan et évaluation de la cognition mathématique			3 ECTS	
UE 5.5.2 Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd			3 ECTS	
UE 5.6.2 Intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation			2 ECTS	
UE 5.7.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives			3 ECTS	
UE 5.7.7 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans les troubles développementaux			4 ECTS	
UE 7.5 Méthodologie du mémoire			3 ECTS	
UE 12.2 Optionnelle obligatoire			3 ECTS	
UE 6.7 Stage clinique 3			6 ECTS	
SEMESTRE 9 ORTHOPHONIE		30 ECTS	13 UE	ECTS
UE 4.4 Éducation Thérapeutique du Patient				2 ECTS
UE 5.3.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de la cognition mathématique				2 ECTS
UE 5.5.3 Intervention orthophonique auprès des personnes présentant des surdités acquises				2 ECTS
UE 5.6.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement				2 ECTS
UE 5.7.4 Bilan, évaluation et intervention dans le cadre des syndromes démentiels				2 ECTS
UE 5.7.6 Intervention orthophonique dans les troubles cognitivo-linguistique acquis				2 ECTS
UE 5.7.8 Evaluation, bilan et intervention dans le cadre des dysarthries neurologiques				2 ECTS
UE 7.3 Statistiques 2				2 ECTS
UE 7.5 Méthodologie du mémoire				5 ECTS
UE 8.3 Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels				1 ECTS
UE 9.3 Ethique et Déontologie				3 ECTS
UE 12.3 Optionnelle				3 ECTS
UE 6.8 Stage clinique 4				2 ECTS
SEMESTRE 10 ORTHOPHONIE		30 ECTS	6 UE	
UE 4.5 Relation Thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique				2 ECTS
UE 10.1 Evaluation des Pratiques Professionnelles				1 ECTS
UE 11 Séminaires professionnels				2 ECTS
UE 12.4 Optionnelle				3 ECTS
UE 6.8 Stage clinique 4				11 ECTS
UE 7.5 méthodologie du mémoire				11 ECTS
TOTAL			95 UE	300 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant
- L'absence de validation d'un ou de plusieurs stages au titre d'une année donnée entraîne le redoublement de l'étudiant.
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Le certificat de capacité d'orthophoniste est délivré aux étudiants ayant :

- validé l'ensemble des enseignements et des stages correspondant aux deux cycles de formation ;
- obtenu le certificat de compétences cliniques ;
- et soutenu leur mémoire avec succès.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Le grade master conféré au diplôme permet l'accès au doctorat, sous réserve de l'obtention d'un avis favorable de l'école doctorale sollicitée.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Orthophoniste

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Parcours personnalisé de l'étudiant :

Stages réalisés (volumes horaires minimum) :

- Stages découvertes
 - o milieu scolaire (80 heures)
 - o personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil (105 heures)
 - o milieux d'exercice, libéral et structure de soins (120 heures)
- Stages cliniques auprès d'orthophonistes (1270 heures)

UE Optionnelles réalisées :

Parcours Recherche Acquisition (A)typique du langage et Linguistique Formelle : OUI / NON

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Scolarité :

ortho@med.univ-tours.fr

Directeur de formation :

directeur.orthophonie@univ-tours.fr

Responsable pédagogique

pedagogie.orthophonie@univ-tours.fr

Responsable Formation Clinique

stage.orthophonie@univ-tours.fr

Responsable Mémoires et Recherche

memoire.orthophonie@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1 <i>Doit être identique à l'arrêté d'accréditation du diplôme et dans langue originale. Précisez si c'est 'un double diplôme ou d'un diplôme conjoint, Pour les diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle ou de Master, cet intitulé est défini par un nom de domaine et de mention.</i>	2.2 <i>Enumérez les différentes matières étudiées par le diplômé.</i>
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	
2.3 <i>Informations sur le nom officiel de l'établissement qui délivre le diplôme. Il est d'usage de préciser le Ministère de rattachement.</i>	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5 <i>Préciser si tout ou partie des enseignements ont lieu dans une langue étrangère</i>	2.4 <i>Dans le cas de double diplôme, les deux établissements sont listés dans cette rubrique.</i>

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1 <i>Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC ; Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.</i>	3.2 <i>Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS ; Pour une licence professionnelle : 1 année / 180 crédits ECTS Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.</i>
Condition(s) d'accès	
3.3 <i>Indiquer les prérequis et les voies d'accès au diplôme concerné. Ex : Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.</i>	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant-e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

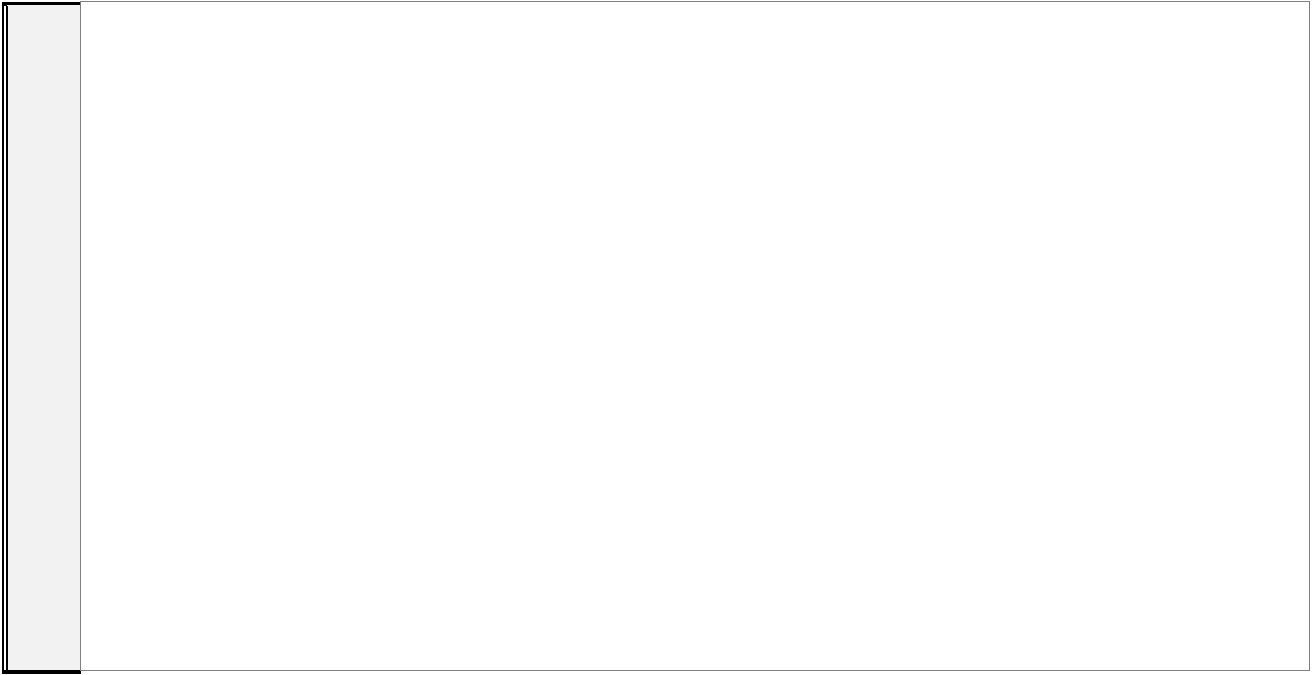
Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	Identiques au 4.3	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		
	Peuvent présenter leur candidature en vue d'une admission dans les études conduisant au certificat de capacité d'orthoptiste les candidats justifiant : – soit du baccalauréat ; – soit du diplôme d'accès aux études universitaires ; – soit d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence du baccalauréat en application de la réglementation nationale ; – soit d'une qualification ou d'une expérience jugées suffisantes, conformément aux dispositions de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel, avec expérience en milieu professionnel intégrée à la formation (stages)	4.2	Réalisation de bilans en vue du diagnostic orthoptique et réalisation d'explorations fonctionnelles. Réalisation de soins, de traitements orthoptiques individuels et d'actes techniques. Prévention et dépistage des troubles visuels. Education thérapeutique dans le domaine de l'orthoptie auprès du patient et de son entourage. Organisation et coordination des activités. Gestion des ressources. Veille professionnelle et évolution des pratiques professionnelles. Réalisation de travaux de recherches en orthoptie. Formation et information des professionnels et futurs professionnels.
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		

UE1 Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie 3 ECTS
 UE2 Optique géométrique, optique physiologique 3 ECTS
 UE3 Réfraction 4 ECTS
 UE4 Physiologie du système visuel, physiologie neuro sensorielle 3 ECTS
 UE5 Vision monoculaire, acuités visuelles et leurs anomalies 3 ECTS
 UE6 Anglais 6 ECTS
 UE7 Anatomie et histologie de l'appareil oculomoteur et de la vision 2 ECTS
 UE8 Physiologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire 3 ECTS
 UE9 Physiopathologie de l'oculomotricité et de la vision binoculaire 4 ECTS
 UE10 Explorations fonctionnelles 3 ECTS
 UE11 Bilan orthoptique 5 ECTS
 UE12 Déontologie et éthique : historique de la profession 1 ECTS
 UE13 Hygiène et gestion des risques 1 ECTS
 UE14 Pathologies sensorimotrices 2 ECTS
 UE15 Prise en charge des pathologies sensorimotrices 6 ECTS
 UE16 Pathologies ophtalmologiques et générales 2 ECTS
 UE17 Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales 4 ECTS
 UE18 Psychologie, psychopathologie, neurophysiologie 2 ECTS
 UE19 Pharmacologie et thérapeutique 1 ECTS
 UE20 Contactologie 2 ECTS
 UE21 Statistiques, épidémiologie, santé publique 4 ECTS
 UE22 Pathologies neuro-ophtalmologiques 3 ECTS
 UE23 Prise en charge orthoptique des pathologies neuro ophtalmologiques 7 ECTS
 UE24 Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation visuelle 3 ECTS
 UE25 Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle 6 ECTS
 UE26 Basse vision 6 ECTS
 UE27 Bilan et prise en charge de la basse vision 7 ECTS
 UE28 Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique 1 ECTS
 UE29 Vision et troubles d'apprentissages 5 ECTS
 UE30 Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan et prise en charge 6 ECTS
 UE31 Dépistage visuel ; aptitudes visuelles et ergonomie visuelle 3 ECTS
 UE32 Communication, éducation thérapeutique 2 ECTS
 UE33 Imagerie et technologies de la communication 2 ECTS
 UE34 Exercice de la profession d'orthoptiste : législation, réglementation et gestion 1 ECTS
 UE35 Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques 4 ECTS
 UE36 Bilans orthoptiques pré et postopératoires, principes des techniques chirurgicales 2 ECTS
 UE37 Diagnostic et projet de soins 3 ECTS
 UE38 Travail de fin d'études 8 ECTS
 UE39 Coopération, coordination avec les différents acteurs 1 ECTS
 UEL Unité d'enseignement libre 4 ECTS
 UE40 Accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes 1 ECTS
 UE41 Gestes et soins d'urgence 1 ECTS
 Stages 40 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information
 concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés, soit en présentiel.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

4.5 Non applicable.

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1 Possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2 Orthoptiste

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1 Non applicable

Autre(s) source(s) d'information

6.2

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence professionnelle "Bio-industries et biotechnologies" parcours "Contrôle qualité en biotechnologies" (CQBio)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Analyses instrumentales (spectroscopiques, chromatographiques), contrôle microbiologique, qualification d'appareils et validation de méthodes, exploitation des résultats. Réglementation pharmaceutique, gestion des risques. Connaissances fondamentales en biologie cellulaire, biochimie, immunologie et bioproduction.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau II - niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 1 année, 60 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès bac+2 validé (BTS, licence ou BUT 2 ^e année...) dans un domaine correspondant aux enseignements de la licence pro, par exemple : BTS bioanalyses et contrôles, chimie.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 Les enseignements se font généralement en présentiel, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
À défaut d'une alternance, un stage est exigé.

Exigences du programme

- 4.2 Le diplôme est défini dans la fiche RNCP 40411 (valable jusqu'à fin 2029).
Le futur professionnel est formé pour être capable de :
- réaliser des analyses instrumentales
 - contrôler la qualité de produits pharmaceutiques
 - interpréter et présenter des résultats analytiques
 - comparer les performances de différentes techniques
 - s'intégrer rapidement dans un laboratoire industriel
 - respecter les réglementations

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 Modules d'enseignement et ECTS :
- | | |
|---|---------|
| 1. Enseignement scientifique fondamental | 4 ECTS |
| 2. Introduction à la bioproduction | 6 ECTS |
| 3. Contrôle microbiologique industriel | 4 ECTS |
| 4. Techniques analytiques | 8 ECTS |
| 5. Organisation en milieu industriel (HSE, gestion des risques, management de la qualité) | 7 ECTS |
| 6. Réglementation du biomédicament | 1 ECTS |
| 7. Analyse des données scientifiques | 2 ECTS |
| 8. Suivi et entretien des équipements | 4 ECTS |
| 9. Mise au point et validation de méthodes analytiques | 2 ECTS |
| 10. Communication professionnelle | 2 ECTS |
| 11. Projet tuteuré | 10 ECTS |
| 12. Apprentissage : 7,5 mois ou Stage : 12 à 16 semaines | 10 ECTS |

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement (UE) et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.
- Ainsi :
- Il y a compensation entre les éléments pédagogiques à l'intérieur d'une UE.
 - Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 - Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.
 - Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- | | |
|----------------------|-------------------|
| Mention Passable : | entre 10 et 12/20 |
| Mention Assez Bien : | entre 12 et 14/20 |
| Mention Bien : | entre 14 et 16/20 |
| Mention Très Bien : | >= 16/20 |

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 La poursuite en Master n'est pas prévue après une licence professionnelle, mais elle est exceptionnellement possible.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Technicien supérieur ou assistant d'ingénieur en contrôle qualité dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, cosmétique ou agro-alimentaire

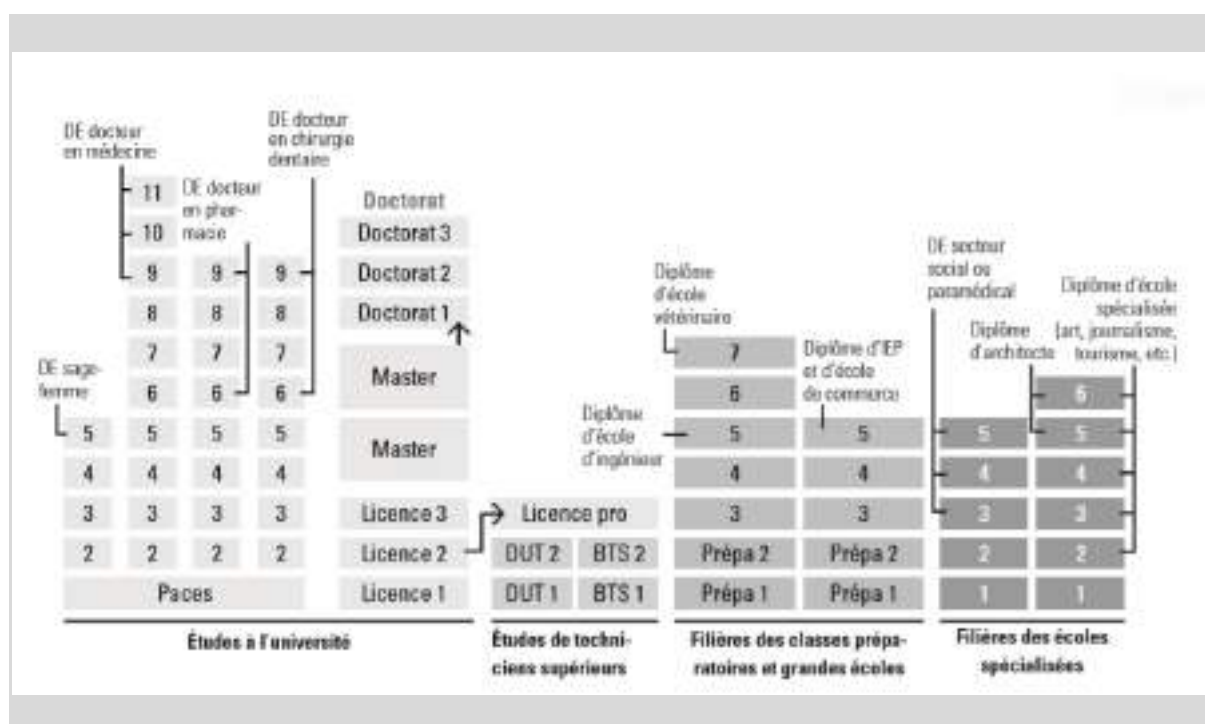
6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1	Information complémentaire L'alternance ou le stage ont lieu dans un laboratoire de contrôle qualité ou de recherche et développement de l'industrie pharmaceutique, cosmétique ou agro-alimentaire.	6.2	Autre(s) source(s) d'information Pour toute demande d'information : licpro.cqbio@univ-tours.fr
-----	--	-----	--

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1	Date Qualité du signataire	7.2	Signature Tampon ou cachet officiel
-----	--	-----	---

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.
Ex : possibilité de poursuite en Master*

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant-e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

L'ensemble des cours a lieu en présentiel à la faculté de Pharmacie de l'Université de Tours, en alternance – sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation – avec des périodes en structure professionnelle.

Exigences du programme

4.2

L'objectif est de former des professionnels en charge du regroupement, de la gestion et du contrôle de la cohérence et de la qualité des données issues de projets de recherche clinique.

Le futur professionnel est formé pour être capable de :

- produire un e-CRF opérationnel à partir d'un protocole d'étude clinique et assurer le suivi de cette étude jusqu'au gel de la base de données, au moyen d'un logiciel métier.
- maîtriser les grands concepts de la recherche clinique (éléments méthodologiques, raisonnement permettant de comprendre la démarche d'une étude clinique et la sécurité qui l'entoure), les normes en vigueur et la réglementation entourant un essai clinique
- connaître les Systèmes de Gestion de Bases de Données (SGBD), la conduite de projet, et savoir s'exprimer en anglais professionnel

La mise en situation pratique des étudiants à travers le projet tuteuré et l'apprentissage leur confèrent un savoir être en milieu professionnel en plus d'une première expérience.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

UE 1 Initiation à la recherche clinique – 3 ECTS

UE 2.1 Data-management - Mise en place d'un projet : Base de données cliniques – 7 ECTS

UE 2.2 Data-management - Mise en place d'un projet : Interactivité d'un e-CRF – 4 ECTS

UE 3.1 Data-management - Suivi de projet – 3 ECTS

UE 3.2 Data-management - Clôture de projet – 5 ECTS

UE 4 Connaissances techniques générales – 4 ECTS

UE 5 Connaissance du milieu professionnel et anglais – 3 ECTS

UE 6.1 Projet tuteuré – 12 ECTS

UE 6.2 Apprentissage et/ou stage – 19 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.4

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens, où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.

- Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement (UE) et des blocs de connaissances et de compétences (BCC) ainsi que celle des crédits correspondants.

Ainsi :

- Il y a compensation entre les EP à l'intérieur d'une UE.

- Il y a compensation entre les UE au sein d'un BCC, sauf pour le BCC6 (UE6.1 et UE6.2) pour lequel les deux UE doivent être validées.

- les BCC1 (UE1), BCC4 (UE4) et BCC5 (UE5) se compensent. En revanche, les BCC2 (UE2.1 et UE2.2), BCC3 (UE3.1 et UE3.2) et BCC6 (UE6.1 et UE6.2) doivent tous être validés.

- Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20

Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20

Mention Bien : entre 14 et 16/20

Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Le diplôme étant professionnalisant, les étudiants n'ont pas vocation à poursuivre leurs études mais sont préparés pour une insertion professionnelle dès la fin de la formation.

Néanmoins, une poursuite en Master reste possible.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Gestionnaire de données d'études cliniques

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

[Lien vers fiche RNCP ?](#)

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

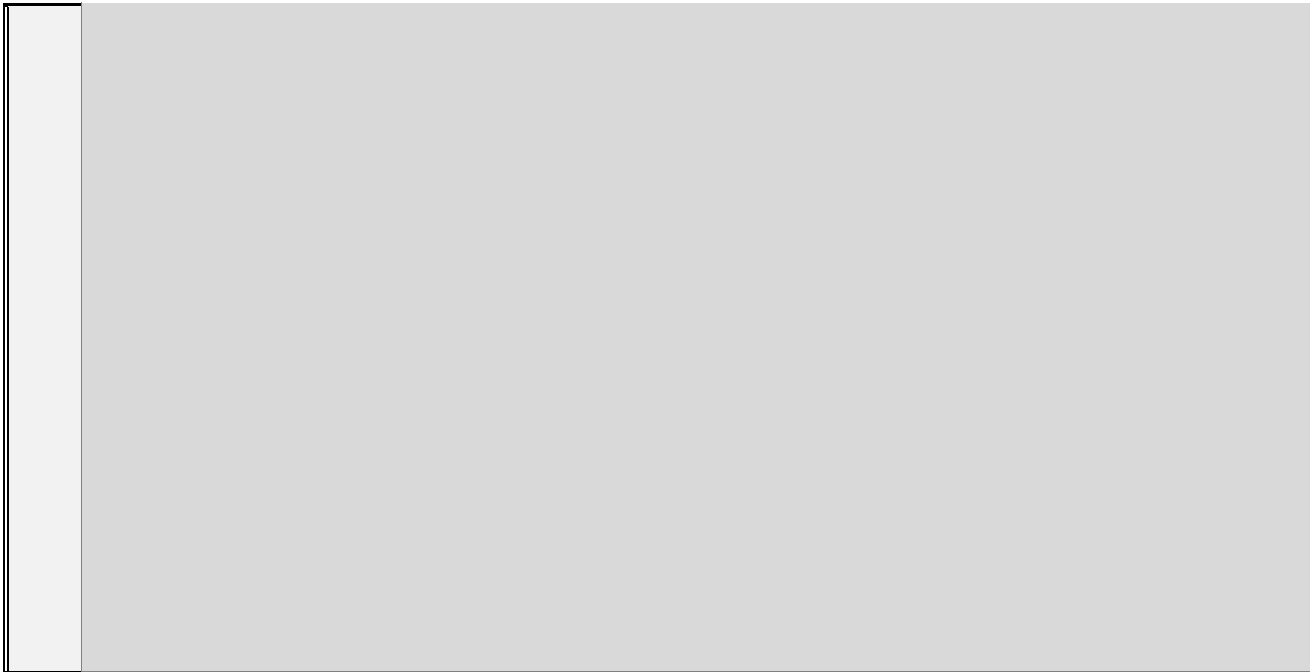
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence Professionnelle - Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation-Eco-conception de matières Naturelles: extraction et contrôle (EcoNat)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Phytochimie ; biotechnologies ; Opérations unitaires ; Eco-procédés extractifs ; réglementation, sourcing RSE ; Analyse en matrice complexe (chromatographie et spectroscopie) ; évaluation biologique préliminaire ; évaluation sensorielles ; compétences numériques ; anglais professionnel
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Ex : Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 6	3.2	Durée officielle du programme d'étude 1 année / 2 semestres /60 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Sur dossiers, BTS Bioanalyse et Contrôle, BTS Métiers de la Chimie, BTS Bioqualité, BTSA BioQualim, L2 Sciences de la vie, L2 Chimie, ou autres formation en lien avec les sciences végétales, le génie des procédés ou les sciences analytiques		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel, en alternance avec contrat d'apprentissage, en alternance avec contrat de professionnalisation ; Avec expérience en milieu professionnel intégrée à la formation (stages)

4.2 *Compétences transversales*

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Concevoir un ingrédient cosmétique, pharmaceutique
- Veiller à l'application des procédés de fabrication des produits de santé et cosmétiques
- Veiller à l'application des technologies et vérifier le fonctionnement des équipements de fabrication et de contrôle
- Détecter et corriger des problèmes dans un processus d'amélioration continue
- Analyser caractériser et contrôler une matière première, et réaliser une étude de stabilité, une analyse sensorielle selon les exigences en vigueur
- Participer aux étapes de validation et de vérification en continu
- Formaliser des documents, procédures et rapports d'analyse
- Participer à l'ensemble du processus d'amélioration continue, à la gestion documentaire, à la détection et la correction des problèmes qualité

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

- Module 1.1. Matières premières 9 ECTS
- Module 1.2. Eco-production d'ingrédients 9 ECTS
- Module 1.3. Naturalité, Réglementation et sourcing 3 ECTS
- Module 1.4. Projet tuteuré EcoLab 9 ECTS
- Module 1.5. Apprentissage/Stage 15 ECTS
- Module 1.6. Analyse en matrice complexe 6 ECTS
- Module 1.7. Evaluation et sécurité 3 ECTS
- Module 1.8. Environnement industriel 2 ECTS
- Module 1.9. Outils numériques 3 ECTS
- Module 1.10. Anglais professionnel 1 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement (UE) et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.
- Ainsi :
- Il y a compensation entre les éléments pédagogiques à l'intérieur d'une UE.
 - Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 - Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.
 - Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1 Non concerné

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2
- Assistant ingénieur
 - Technicien supérieur en développement/fabrication/production en industrie pharmaceutique ou cosmétique
 - Technicien supérieur laboratoire de contrôle
 - Technicien supérieur assurance qualité
 - Technicien supérieur en recherche et développement

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2
- Contact : lp.econat@univ-tours.fr
Responsable de formation Pr L Boudesocque-Delaye
Leslie.boudesocque@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.
Ex : possibilité de poursuite en Master*

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant-e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné LP Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation parcours Formulation et contrôle qualité des cosmétiques	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Connaissance des ingrédients cosmétique et formulation des produits cosmétiques Contrôle qualité des ingrédients et produits cosmétiques Essai des cosmétiques Affaires technico-réglementaires cosmétiques Assurance qualité
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Ex : Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 6	3.2	Durée officielle du programme d'étude 1 année / 2 semestres /60 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès L2 Sciences et techniques, BTS Bioanalyses et Contrôles / Métiers de la Chimie/ Métiers de l'esthétique, parfumerie, cosmétique, BUT 2 chimie parcours matériaux et produits formulés		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

- 4.1 la formation a eu lieu :
en présentiel
- En alternance sous contrat d'apprentissage ;
 - En alternance sous contrat de professionnalisation ;
 - Avec expérience en milieu professionnel intégrée à la formation (stages) ;

- 4.2
- Concevoir un produit cosmétique
 - Veiller à l'application des procédés de fabrication des produits cosmétiques
 - Veiller à l'application des technologies et vérifier le fonctionnement des équipements de fabrication et de contrôle
 - Détecter et corriger des problèmes dans un processus d'amélioration continue
 - Analyser caractériser et contrôler une matière première, un produit fini et réaliser une étude de stabilité, une analyse ensorielle selon les exigences en vigueur
 - Réaliser les étapes de qualification au sein d'une unité de fabrication, des équipements de contrôle ou des systèmes d'information
 - Participer aux étapes de validation et de vérification en continu
 - Exploiter les statistiques nécessaires à la validation de méthodes, à la mise en œuvre et à la Maîtrise Statistiques des Procédés
 - Déployer les concepts normatifs et la réglementation cosmétique en vigueur
 - Effectuer de la veille technologique et réglementaire pour actualiser les procédures et anticiper sur la conformité
 - Formaliser des documents, procédures et rapports d'analyse
 - Participer à l'ensemble du processus d'amélioration continue, à la gestion documentaire, à la détection et la correction des problèmes qualité

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3
- UE1 Outils scientifiques indispensables 3 ECTS
- UE2 Formulation cosmétique 10 ECTS
- UE3 Contrôle qualité des matières premières et produits cosmétiques 10 ECTS
- UE4 Environnement Industriel cosmétique 7 ECTS
- UE5 Communication professionnelle et outils numériques 3 ECTS
- UE6 Projet tuteuré- CosmétoLab 9 ECTS
- UE7 Apprentissage 18 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4
- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement (UE) et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.
- Ainsi :
- Il y a compensation entre les éléments pédagogiques à l'intérieur d'une UE.
 - Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 - Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.
 - Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
- Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
- Mention Bien : entre 14 et 16/20
- Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1 Le diplôme ne permet pas un accès à un niveau supérieur

5.2 Technicien supérieur en formulation des cosmétiques /
contrôle qualité des ingrédients et produits cosmétiques/
en essais des cosmétiques
Assistant technico-réglementaire
Assistant Assurance Qualité

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1 Information complémentaire
Apprentissage ou stage de 16 semaines en entreprise
du domaine cosmétique

6.2 Autre(s) source(s) d'information
<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/40500/>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

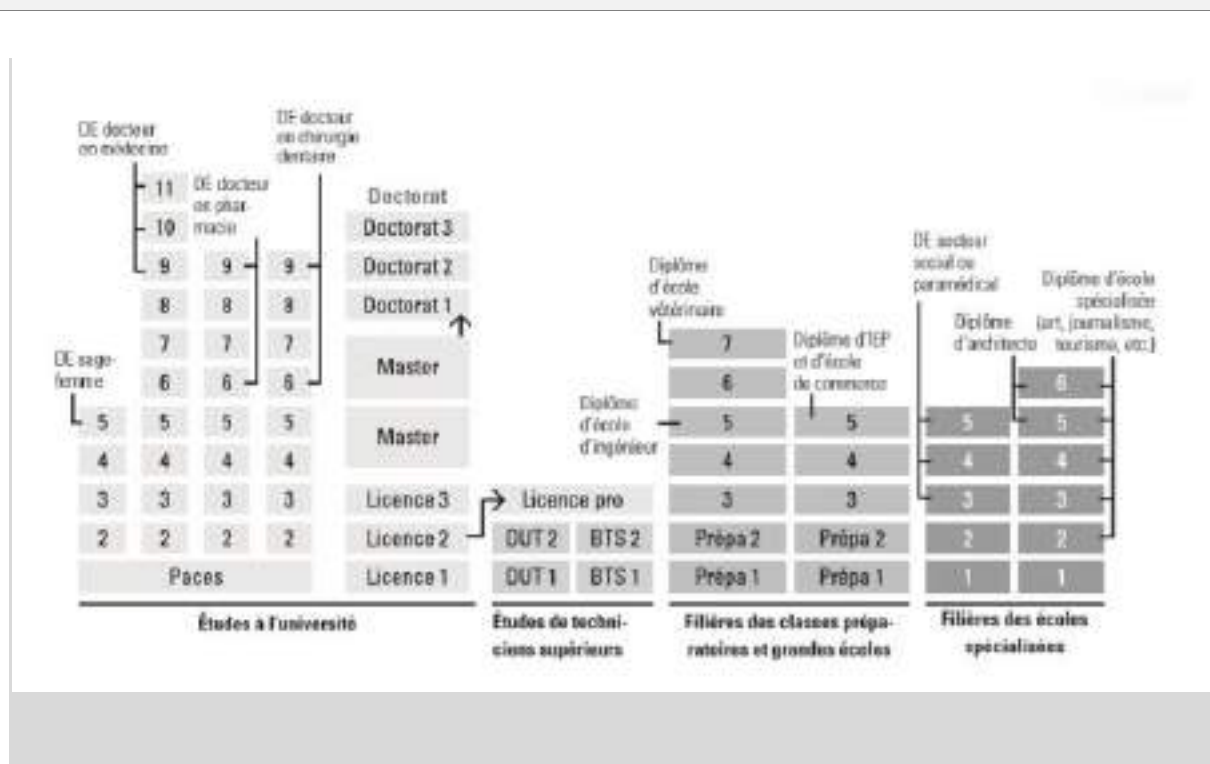
7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.
Ex : possibilité de poursuite en Master*

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant-e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master « Sciences du Vivant » Parcours « Management des Bioproductions »	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Bioproduction et Biotechnologies industrielles Génie des bioprocédés Assurance qualité Réglementation des Biomédicaments Management de projet
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 100% Français (à l'exception des cours de langue)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 6 (master 1) Niveau 7 (master 2)	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Master 1 (sur dossier et entretien <i>via</i> monmaster.gouv.fr) : - licence 3 ou équivalent (BUT, etc) en Sciences du Vivant, Bioprocédés ou équivalent. - VAE - VAPP Master 2 (sur dossier et entretien <i>via</i> e-candidat) : - master 1 ou équivalent en Sciences du Vivant, Bioprocédés ou équivalent. - 5 ^e année validée de pharmacie filière industrie - Ingénieur en Sciences du vivant, ou équivalent - VAE - VAPP		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 Master 1 : - En présentiel. - Avec expérience en milieu professionnel intégrée à la formation (stage 7 semaines ou plus) Master 2 : - En présentiel. - En alternance sous contrat d'apprentissage (CFA-LEEM) - En alternance sous contrat de professionnalisation	4.2 L'objectif de ce parcours est de fournir aux étudiants des connaissances et compétences à l'interface des sciences du vivant et des sciences de l'ingénieur (génie des bioprocédés) ainsi qu'en management de projet et en gestion de la qualité. Le titulaire du parcours pourra piloter des projets de développement, d'optimisation ou de transposition industrielle de procédés de production de biomédicaments ou autres produits issus des biotechnologies. Les compétences acquises permettront également au diplômé d'occuper un poste en affaires réglementaires ou en assurance qualité.
--	--

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 **M1, semestre 7**
- M7.1 Fondamentaux et compétences transversales**
- UE S7.1.1 : *Anglais* : 20h – 3 ECTS
- UE S7.1.2 : *Gestion de projet et outils d'aide à l'insertion professionnelle* : 20h – 3 ECTS
- UE S7.1.3 : *Bases fondamentales en biologie* : 20h – 3 ECTS
- UE S7.1.4 : *Introduction aux Biotechnologies* : 20h – 3 ECTS
- M7.2.C Biotechnologies industrielles**
- UE S7.2.C : *Biotechnologies industrielles* : 74h – 8 ECTS
- M7.3.C Analyses de données de contrôle**
- UE S7.3.C : *Analyses de données de contrôle* : 30h – 5 ECTS
- M7.4.C Outils de l'ingénieur**
- UE S7.4.C : *Outils de l'ingénieur* : 29h – 5 ECTS
- M1, semestre 8**
- M8.1 Compétences transversales**
- UE S8.1.1 : *Anglais* : 20h – 3 ECTS
- UE S8.1.2 : *Gestion de projet et outils d'aide à l'insertion professionnelle* : 10h – 3 ECTS
- UE S8.1.3 : *Projet Expérimental Interdisciplinaire* : 26h – 3 ECTS
- M8.2.C Stage ou projet tutoré**
- UE S8.2.C : *Stage ou projet tutoré* : 7 semaines – 6 ECTS
- M8.3.C Développement de procédés**
- UE S8.3.C : *Développement de procédés* : 62h – 6 ECTS
- M8.4.C Transposition industrielle**
- UE S8.4.C : *Transposition industrielle* : 42h – 6 ECTS
- M8.5.C Réglementation et qualité des biomédicaments**
- UE S8.5.C : *Réglementation et qualité des biomédicaments* : 22h – 3 ECTS
- M2, semestre 9**
- M9.1.C Anglais scientifique**
- UE S9.1.C : *Anglais scientifique* : 30h – 3 ECTS
- M9.2.C Bioproductions industrielles**
- UE S9.2.C.1 : *Ingénierie et optimisation des bioprocédés* : 59h – 4 ECTS
- UE S9.2.C.2 : *Applications bioindustrielles* : 32h – 2 ECTS
- M9.3.C Management de la qualité**
- UE S9.3.C.1 : *Management de la qualité/HSE/Gestion des risques* : 61h – 5 ECTS
- UE S9.3.C.2 : *Réglementation des biomédicaments* : 30h – 3 ECTS
- M9.4.C Management de projet**
- UE S9.4.C.1 : *Organisation, planification et suivi des essais* : 30h – 3 ECTS
- UE S9.4.C.2 : *Gestion de projet* : 51h – 4 ECTS
- UE S9.4.C.3 : *Projet étudiant* : 77h – 6 ECTS
- M2, semestre 10**
- M10.1.C Stage ou apprentissage**
- UE S9.1.C : *Stage ou apprentissage* : 30 ECTS
- En formation initiale : stage de 6 mois
- En formation en apprentissage : 8 mois en entreprise

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant-e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en :
- Doctorat ès sciences,
- Ecole d'ingénieurs, de commerce, etc.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Responsable production,
Responsable R&D,
Responsable assurance-qualité,
Chargé d'affaires réglementaires.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable M1 : Jillian MARC
jillian.marc@univ-tours.fr
Responsable M2 : Laurence DOUZIECH EYROLLES
douziech.eyrolles@univ-tours.fr
Contact LEEM-CFA : Eymerick BLANCONNIER
e.blanconnier@leem-apprentissage.org

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

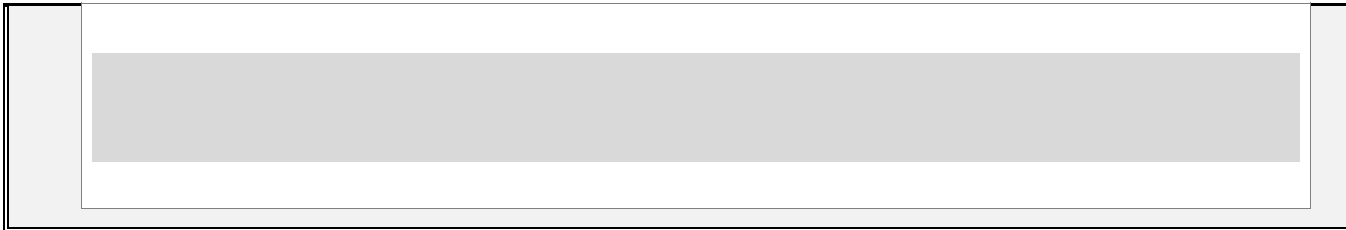
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de Sciences Technologies Santé Mention Biologie Santé Parcours Qualité et Gestion des Risques en Santé	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Qualité et réglementation Audit-certification-accréditation Gestion des risques en santé Assurance qualité en santé Vie du médicament Ressources humaines et management Biologie moléculaire et biochimie Signalisation cellulaire Statistiques – Analyse des données Anglais Méthodologie de la recherche en Biologie Santé
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue et de certaines conférences proposées aux étudiants		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I, Niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années – 4 semestres – 120 ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Les conditions d'accès en M1 sont l'obtention d'une licence générale de biologie ou équivalent Bac+3 dans les domaines des sciences du vivant. Les conditions d'accès en M2 sont la réussite de la première année de master de Biologie-Santé (M1) ou équivalent.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel aux semestres 7 et 8.
En présentiel et en alternance aux semestres 9 et 10
Expérience en milieu professionnel intégrée à la formation au semestre 10.

4.2 Le diplômé est formé pour être capable de :

- Disposer d'une culture de base scientifique dans mes domaines de la biologie et de la santé.
- Disposer d'une expertise dans le domaine de la qualité, de la gestion des risques en santé, des outils d'analyse d'amélioration, de management et de ressources humaines.
- Utiliser différentes méthodes de recueil et de traitement quantitatif et qualitatif pour analyser des données, ainsi que les outils de numérisation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 Le programme de formation est composé d'un enseignement théorique (cours, conférences, travaux dirigés) et d'une formation pratique à la recherche (travaux pratiques et stages en services qualité, en entreprise ou en organisme publique).

Les enseignements théoriques ont lieu principalement au cours des deux premiers semestres du master. La formation pratique à la recherche commence au semestre 8 par un stage de 6 semaines puis concerne tout le semestre 10 qui se déroule en alternance avec un stage professionnel, qui donne lieu à la rédaction et la soutenance orale d'un mémoire de en juin.

Semestre 7: Formation théorique et pratique de 250h (30 ECTS) : tronc commun de 130h (Anglais, Conférences de professionnels de la recherche, Méthodes et analyses de données expérimentales, Biologie moléculaire, Signalisation et communications cellulaires) + 3 unités d'enseignement de parcours de 40h chacune (Biologie structurale, immunologie fondamentale, Vie du médicament et qualité).

Semestre 8: Formation théorique et pratique de 180h (30 ECTS) : tronc commun de 60h (Anglais, Méthodologie de la recherche en Biologie-Santé et stage de 6 à 7 semaines) + 2 unités d'enseignement de parcours de 40h chacune (biochimie des substances naturelles et Assurance qualité en santé) + 1 unité d'enseignement optionnelle de 40h (au choix: Cellules souches ou Neuropharmacologie moléculaire).

Semestre 9 : La formation théorique correspond à une offre 219 heures (30 ECTS).

Cet enseignement comprend un tronc commun constitué de 4 unités d'enseignement :

Maitrise et gestion des risques (56h)

Les outils de la qualité en santé (58h)

Management - Ressources humaines (53h)

Cadre réglementaire - Anglais (52h)

Semestre 10: ce semestre se fait en alternance:

15 ECTS pour l'apprentissage : stage professionnel

15 ECTS pour les enseignements de filière de spécialisation

Deux spécialisations possible, une à choisir:

Spécialisation industrie (154h) incluant 5 UE (Management-qualité, généralités ; Management-qualité, Focus ; ICH Q9 ; Médicaments et patients; Gestion de projets)

Spécialisation établissement de santé incluant 5 UE (Audit-certification-accréditation; recherche biomédicale; patient et qualité; qualité-sécurité; Gestion de projets)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Qualiticien / Ingénieur qualité

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Formation en alternance en Master 2

Autre(s) source(s) d'information

6.2

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-biologie-sante-parcours-qualite-et-gestion-des-risques-en-sante>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s) 1.1 Date de naissance (jj/mm/aaaa) 1.3	Prénom(s) 1.2 Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) 1.4
---	--

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 2.1 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 2.3 Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 2.5	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme 2.2 Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 2.4
--	---

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme 3.1 Condition(s) d'accès	Durée officielle du programme d'étude 3.2
--	--

- 3.3 Master 1 sur dossier via monmaster.gouv.fr
- licence 3 ou équivalent (BUT, etc) en Sciences du Vivant, Bioprocédés ou équivalent.
 - VAE
 - VAPP

Accès direct en Master 2 sur dossier *via* e-candidat hors parcours M1 I2VB

- master 1 ou équivalent en Sciences du Vivant ou équivalent.
- 5^e année validée de pharmacie filière industrie
- Internes en pharmacie ou médecine
- Ingénieur en Sciences du vivant, ou équivalent
- VAE
- VAPP

Bases requises :

- **Compétences et connaissances dans les matières disciplinaires suivantes :**

Microbiologie qui peut se décliner en microbiologie générale et/ou moléculaire et/ou environnementale, et/ou médicale et/ou génétique microbienne.

Bactériologie et Virologie et Parasitologie.

Biologie moléculaire et cellulaire.

Immunologie notamment anti-infectieuse

- **Niveau B2 acquis en anglais et Niveau C1 acquis en français (pour les étudiants étrangers)**

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

Master 1 :

- En présentiel.
- Avec expérience en milieu professionnel intégrée à la formation (stage 7 semaines ou plus)

Master 2 :

- En présentiel.
- Avec expérience en milieu professionnel intégrée à la formation (stage de 6 mois ou plus)

Exigences du programme

4.2

Les diplômés du Master I2VB maîtrisent les bases scientifiques en immunologie, microbiologie, infectiologie et biotechnologies, ainsi que les outils technologiques associés. Ils sont capables d'analyser les interactions hôte-pathogène, de conduire un projet de recherche ou de développement, et de répondre aux enjeux actuels en santé, infectiologie et biothérapies.

Selon l'option choisie en M2 :

- Infectiologie Cellulaire et Moléculaire

Expertise en biotechnologies, interactions hôte-pathogène et maladies infectieuses, pour des applications en recherche et industrie.

- Immunité et Biomédicaments

Compétences en immunologie, vaccinologie, anticorps thérapeutiques et biothérapies, appliquées à la recherche biomédicale et au développement de traitements innovants.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Master 1

M7.1 Fondamentaux et compétences transversales (BCC1, BCC2, BCC3, BCC4)

EP7.1.1 Anglais 20h – 3 ECTS

EP7.1.2 Gestion de projet et outils d'aide à l'insertion professionnelle 20h – 3 ECTS

EP7.1.3 Bases fondamentales en biologie 20h – 3 ECTS

EP7.1.4 Introduction aux Biotechnologies 20h - 3 ECTS

M7.2.A Immunité et Interactions (BCC2, BCC3)

EP7.2.A.1 Immunologie 40h – 5 ECTS

EP7.2.A.2 Interactions moléculaires et infectiologie I 44h – 4 ECTS

M7.3.A Evolution et adaptation des microorganismes (BCC1, BCC2, BCC3)

EP7.3.A Evolution et adaptation des microorganismes 34h – 5 ECTS

M7.4.A Physiopathologies infectieuses (BCC2, BCC3)

EP7.4.A Physiopathologies infectieuses 30h – 4 ECTS

M8.1 Compétences transversales (BCC1, BCC3, BCC4)

EP8.1.1 Anglais 20h – 3 ECTS

EP8.1.2 Gestion de projet et outils d'insertion professionnelle 10h – 2 ECTS

EP8.1.3 Envir. juridique et réglementaire des industries en biotechnologies 20h – 3 ECTS

EP8.2.1 Projet Expérimental Interdisciplinaire 26h – 3 ECTS

M8.2 Stage ou projet tutoré (BCC1, BCC2, BCC3, BCC4)

EP8.2.1 Stage au moins 7 semaines – 5 ECTS

M8.3.A Thérapies anti-infectieuses (BCC2, BCC3)

EP8.3.A Thérapies anti-infectieuses 42h – 5 ECTS

M8.4.A Vecteurs et émergences de pathologies infectieuses (BCC2, BCC3)

EP8.4.A Vecteurs et émergences de pathologies infectieuses 30h – 5 ECTS

M8.5.A Interactions moléculaires en infectiologie (BCC2, BCC3)

EP8.5.A Interactions moléculaires et infectiologie II 41h – 4 ECTS

Master 2

M9.1A Compétences transversales (BCC1, BCC2, BCC3)

EP9.1.A.1 Gestion de projet et communication 15h – 3 ECTS

EP9.1.A.2 Bio-informatique 25h – 3 ECTS

M9.2A Fondamentaux en infectiologie (BCC2, BCC3)

EP9.2.A.1 Tout savoir sur l'immunologie 35h – 3 ECTS

EP9.2.A.2 Immunité des muqueuses 20h – 3 ECTS

EP9.2.A.3 Maladies infectieuses 30h – 3 ECTS

Option ICM

M9.3.A.a ICM Infectiologie appliquée (BCC1, BCC2, BCC3)

EP9.3.A.a.1 Apport des nouvelles technologies en infectiologie 25h – 3 ECTS

EP9.3.A.a.2 Interactions hôtes-pathogènes 25h – 3 ECTS

M9.4.A.a ICM Meilleure compréhension du dialogue pathogène hôte (BCC2, BCC3)

EP9.4.A.a.1 Mécanismes moléculaires de la virulence et de la résistance 55h – 4 ECTS

EP9.4.A.a.2 Agents infectieux et cancer 20h – 2 ECTS

EP9.4.A.a.3 Persistance et réservoir des pathogènes 30h - 3 ECTS

Option I&B

M9.3.A.b I&B Bloc d'UE au choix (BCC1, BCC2, BCC3)

EP9.3.A.b.1.a = EP9.3.A.a.1 Apport des nouvelles technologies en infectiologie 25h – 3 ECTS

EP9.3.A.b.1.b = EP9.3.A.a.2 Interactions hôtes-pathogènes 25h – 3 ECTS

ou

EP9.3.A.b.2.a Biologie de la cellule cancéreuse 20h – 3 ECTS

EP9.3.A.b.2.b Ciblage par anticorps des récepteurs membranaires 32h – 3 ECTS

M9.4.A.b I&B Du design à la conception du biomédicament (BCC1, BCC2, BCC3)

EP9.4.A.b.1 Vaccinome, adjuvant et modulation de la réponse immunitaire 30h – 3 ECTS

EP9.4.A.b.2 Nouvelles approches thérapeutiques 50h – 4 ECTS

EP9.4.A.b.3 De l'ingénierie au développement de biomédicaments 20h – 2 ECTS

M10.1.A Stage 6 mois – 30 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

- Ingénieur d'études, ingénieur de recherche
- Personnel des agences mondiales de santé
- Chercheur, enseignant-chercheur après une poursuite d'études doctorales
- Cadre hospitalo-universitaire
- Cadre administratif des Universités ou des EPST
- Technico-commercial des laboratoires
- Emplois liés à la vulgarisation scientifique (dans le domaine journalistique ou associatif)

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Le diplôme comprend en M1 un stage de 7 semaines et en M2 un stage de 6 mois. Les stages peuvent être réalisés à l'étranger.
En M1 : montage et réalisation d'un projet
En M2 : organisation d'un congrès scientifique - initiation à la création d'entreprise.

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsables du parcours I²VB

M1 : Emilie Camiade
Emilie.camiade@univ-tours.fr

M2 : Isabelle Dimier-Poisson & Anne di Tommaso
Isabelle.dimier-poisson@univ-tours.fr
Anne.ditommaso@univ-tours.fr

Association des Masters Infectiologie et Biomédicaments (AMIB) :
<https://www.univ-tours.fr/campus/vie-associative/annuaire-des-associations-etudiantes/association-des-masters-infectiologie-et-biomedicaments-2>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

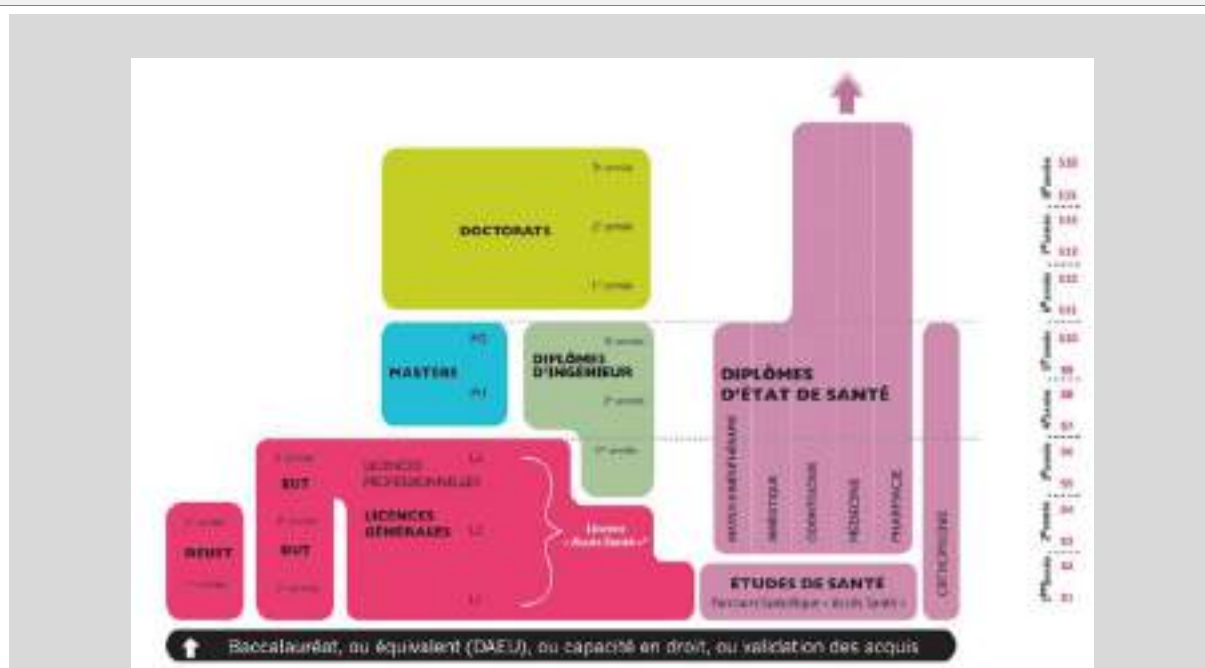
7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR





EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné LICENCE « Sciences, Technologies, Santé » Mention « Chimie » Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme La Licence de Sciences, Technologies, Santé, Mention Chimie se fait en 3 ans qui a pour vocation de former les étudiants aux grands domaines de la chimie moderne :
-----	---	-----	--

2.3

Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

chimie moléculaire, chimie analytique, chimie inorganique, chimie des matériaux, chimie physique et chimie du vivant afin de résoudre des problèmes complexes et de trouver des solutions innovantes dans ces différentes disciplines scientifiques.

La mention Chimie permet d'acquérir les fondements et les concepts de la chimie pour former les futurs cadres des entreprises travaillant dans les domaines suivants :

- synthèse de molécules d'intérêts : synthèse organique, catalyse, chimie médicinale
- sciences des matériaux
- analyses chimiques
- étude à l'interface avec la biologie
- caractérisation physico-chimique.

Cette formation vise à développer l'ouverture d'esprit, la curiosité et la rigueur scientifique de l'étudiant.

A l'issue de cette formation, nos diplômés seront capables, à divers degrés de performance :

- d'appréhender l'origine des phénomènes chimiques et leurs interactions avec les autres disciplines scientifiques ;
- de développer une démarche scientifique et maîtriser l'approche expérimentale ;
- de maîtriser les concepts, les techniques et les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique et macroscopique ;
- d'acquérir une maturité dans la résolution de problèmes en chimie ;

- de maîtriser l'outil informatique dans le calcul scientifique, l'acquisition et le traitement de l'information.

Parce que la chimie est avant tout une science expérimentale, parce que l'expérience intervient dans chacune des étapes de la démarche scientifique, parce qu'une démarche scientifique rigoureuse développe l'observation, l'investigation, la créativité et l'analyse critique, l'expérience est mise au cœur de l'enseignement de la discipline, en cours et lors des séances de travaux pratiques. Ainsi, les étudiants de cette licence acquerront à la fois des compétences générales en chimie, avec un savoir-faire expérimental très fort pour ce domaine ou l'expérience est primordial.

Les étudiants se destinant aux carrières de l'enseignement : préparation au Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré (CAPES) de Physique-Chimie, mais aussi au Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel (CAPLP) section Mathématiques-Sciences Physiques, ou encore au Professorat des écoles pourront, par un choix d'UE en physique, acquérir les notions requises pour intégrer ces formations.

Cette licence vise à donner une formation technique et théorique suffisamment généraliste pour permettre aux étudiants une poursuite d'études dans tout type de Master relevant du domaine.

Les débouchés de la Licence mention Chimie sont :

La recherche et le développement: Masters locaux ou autres.

L'Education et la Formation: Master Métiers de l'Enseignement, Education et Formation.

Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)	
2.5	Français à l'exception des cours de langue	2.4	Université François Rabelais de Tours

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME			
Niveau du diplôme		Durée officielle du programme d'étude	
3.1	Grade de Licence : Niveau I – niveau 7 CEC ;	3.2	Pour une licence : 3 années / 6 semestres / 180 crédits ECTS ;
Condition(s) d'accès			
3.3	Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. - <u>À l'entrée du L1</u> : Être titulaire d'un bac scientifique ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. - <u>À l'entrée du L2</u> : Être titulaire du L1 ou étudiant de classes préparatoires ou étudiant ayant un BUT 2 ou BTS à dominante scientifique ayant obtenu une validation d'acquis. - <u>À l'entrée du L3</u> : Être titulaire d'un L2 scientifique à dominante chimie ou chimie/physique ou chimie/biologie, ou étudiant sortant de classes préparatoires, ou un bon étudiant sortant d'IUT ou de BTS ayant obtenu une validation d'acquis.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS	
Organisation des études	Exigences du programme

4.1	Les enseignements sont réalisés en présentiels.	4.2 Tout titulaire du diplôme de la Licence Sciences, Technologies, Santé mention Chimie peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes : - Préparation et réalisation d'expérimentations, de tests ou d'essais en laboratoire et analyse de la pertinence des résultats. - Participation à la gestion et à la résolution de problèmes dans les différents domaines de la chimie. - Transmission du savoir à caractère scientifique dans le cadre d'animations scientifiques, de communications, d'enseignement. Mise au point de techniques et de procédures pour la production ou l'analyse de composés chimiques. Compétences ou capacités évaluées 1) Compétences disciplinaires spécifiques - Avoir acquis les notions fondamentales en chimie. - Avoir l'ouverture d'esprit, la curiosité et la rigueur scientifique. - Pouvoir reconnaître les éléments chimiques, la nomenclature courante en chimie, savoir représenter une molécule, interpréter les liaisons chimiques, prévoir des réactions chimiques. - Connaître les mécanismes des principales réactions, savoir faire la synthèse d'une molécule organique. - Savoir maîtriser les techniques de purification des composés organiques. - Utiliser les principales techniques de spectroscopie (IR, UV, visible, RMN...). - Maîtriser les concepts, les techniques et les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques et comprendre leurs propriétés. - Développer une démarche scientifique et maîtriser l'approche expérimentale. - Maîtriser l'outil informatique dans le calcul scientifique, l'acquisition et le traitement de l'information. - Savoir faire des recherches bibliographiques. 2) Compétences scientifiques générales - Comprendre et résoudre les problèmes de chimie en utilisant de manière pertinente les connaissances scientifiques, théoriques et pratiques acquises. - Etre capable d'adopter une démarche multidisciplinaire en chimie, chimie-physique. - Explorer un sujet de recherche et ses limites. - Savoir rechercher une explication théorique des faits expérimentaux, faire le lien entre les notions théoriques enseignées en cours et les phénomènes observés. - Maîtriser au moins une langue étrangère. - Savoir réaliser des mesures et les analyser, savoir réaliser des ajustements techniques. - Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.
-----	---	---

- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.
- Elaborer des rapports d'études à partir des résultats de tests et d'essais.

3) Compétences transversales

- Savoir gérer son projet personnel (recherche d'un stage...), autonomie.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Pouvoir synthétiser et analyser des informations scientifiques et techniques ; savoir rédiger un mémoire ; savoir concevoir un poster et l'exposer oralement.
- Savoir travailler en équipe ; savoir s'intégrer dans un milieu professionnel.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Communiquer de façon claire et rigoureuse, à l'oral et à l'écrit, en Français et en Anglais, dans un langage scientifique propre à la chimie.

Maîtriser les outils de bases informatiques (bureautique et spécifique) et les technologies indispensables à une communication professionnelle.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

Tous les semestres sont construits à partir d'un principe modulaire (2+1 modules disciplinaires et un module de compétences transversales). A partir du S2 les étudiants selon ce principe modulaire construisent leur projet professionnel. En effet, le choix du troisième module disciplinaire permet de suivre une mineure physique. La licence de chimie présente 2 parcours : L chimie et L.AS chimie qui ne diffèrent que par leurs modules 3 de L1, le module santé étant totalement intégré en L.AS1 chimie, et en plus des 4 modules en L.AS2 et 3. Dans le cadre de la bonification des notes MOBIL (1, 2, 3) et les CERCIPs surnuméraires sont pris en compte.

S1 :

M1.1 physico-chimie 1 : 8 ECTS

M1.2 physico-chimie 2 et chimie organique 1 : 8 ECTS

M1.3 mathématiques et physique 1 : 8 ECTS ou M1.3 santé : 8 ECTS

M1.4 langues et outils 1 : 6 ECTS

S2 :

M2.1 chimie inorganique et organique 2 : 8 ECTS

M2.2 chimie-physique 3 : 8 ECTS

M2.3 mathématiques appliquées, chimie et société ou physique 2 : 8 ECTS

M2.4 langues et outils 2, MOBIL 1 : 6 ECTS

S3 :

M3.1 liaisons chimiques et chimie organique 3 : 8 ECTS

M3.2 physico-chimie 4, chimie inorganique et environnement 2 : 8 ECTS

M3.3 techniques d'analyse, chimie assistée par logiciels, pratiques expérimentales : 8 ECTS

M3.4 langues et outils 3, MOBIL 2 : 6 ECTS

S4 :

M4.1 séparation et analyses, diffraction et spectroscopies, électrochimie : 8 ECTS

M4.2 thermodynamique en solution et chimie de coordination : 8 ECTS

M4.3 chimie du solide, biomolécules ou physique 3 : 8 ECTS

M4.4 langues et outils 4, CERCIP TES (transition écologique et sociale) : 6 ECTS

S5 :

M5.1 RMN et électrochimie avancées : 8 ECTS

M5.2 chimie organique 4 et cinétique avancée : 8 ECTS

M5.3 chimie organométallique, ouverture vers les masters partie 1 : 8 ECTS

M5.4 langues et outils 5, CERCIP au choix, MOBIL 3 : 6 ECTS

S6 :

M6.1 thermodynamique des systèmes réels, chimie de l'eau et des solvants : 8 ECTS

M6.2 chimie organique 5 et catalyse : 8 ECTS

M6.3 macromolécules et ouverture vers les masters partie 2 : 8 ECTS

M6.4 langues et outils 6, stage ou projet expérimental : 6 ECTS

Pour obtenir son année il faut une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux modules 1 et 2 de l'année, et, une moyenne sur l'ensemble des modules de l'année supérieure ou égale à 10/20.

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.
Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien $\geq$ 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Masters
Ecoles d'ingénieurs

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Secteurs d'activités :
Ces professionnels travaillent en laboratoire au sein d'entreprises industrielles, d'organismes de recherches, de structures de développement, de contrôle, de collectivités territoriales, de services de l'Etat en relation avec différents services et intervenants (production, études, qualité, clients, fournisseurs). Ce diplôme prépare également aux métiers de l'enseignement.
Types d'emplois accessibles
- Technicien(ne) supérieur(e) /de laboratoire/en recherche-développement
- Assistant(e) en laboratoire publique ou privé
- Chargé(e)s d'études/Chargé(e) de communication scientifique, responsable qualité
- Chargé(e) d'affaires, chef de production
- Opérateur(trice) de fabrication
Métiers de la fonction publique
Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :
- K2107 Enseignement général du second degré
- H1210 Intervention technique en études, recherche et développement
- H1503 Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle
- H2301 Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique
- K2106 Enseignement des écoles.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 Le département de Chimie compte actuellement 3 accords européens prioritaires avec les Universités d'Umea (Suède), de Belfast (Irlande) et de Cordoue (Espagne). Il existe notamment des parcours type clé en main à Umea pour les parcours à majeur chimie organique, chimie analytique ou chimie physique. Chaque année, il y a entre 1 et 3 mobilités sortantes vers ces destinations. D'autres accords ont aussi été signés au niveau international (Canada, Corée, Australie,...) pour lesquels la sélection du candidat est plus importante.

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		- Algèbre : algèbre linéaire et bilinéaire, théorie des groupes, théorie des anneaux - Analyse : fonctions à une ou plusieurs variables, suites et séries de fonctions, équations différentielles - Topologie : topologie des espaces métriques, application aux espaces vectoriels. - Probabilités et statistiques
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études 	4.2	Exigences du programme
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus 		

1.2 Analyse 1 : 8 ECTS
1.3 Option physique ou informatique : 8 ECTS
1.4 Module complémentaire : 6 ECTS
- Programmation Python ou Architecture et système : 4 ECTS
- Anglais : 2 ECTS
- Méthodologie
- Outils documentaires

2.1 Algèbre 2 : 8 ECTS
2.2 Analyse 2 : 8 ECTS
2.3 Option physique ou information : 8 ECTS
2.4 Module complémentaire : 6 ECTS
- Programmation Python : 2 ECTS
- Anglais : 2 ECTS
- Méthodologie
- MOBIL

3.1 Algèbre 3 : 8 ECTS
3.2 Analyse 3 : 8 ECTS
3.3 Arithmétique et structures mathématiques : 8 ECTS
- Arithmétique : 4 ECTS
- Structures mathématiques : 4 ECTS
3.4 Module complémentaire : 6 ECTS
- Programmation : 2 ECTS
- Anglais : 2 ECTS
- Compétences numériques : 2 ECTS

4.1 Algèbre 4 : 8 ECTS
4.2 Analyse 4 : 8 ECTS
4.3 Probabilités et fonctions de plusieurs variables : 8 ECTS
- Probabilités : 4 ECTS
- Fonctions de plusieurs variables : 4 ECTS
4.4 Module complémentaire : 6 ECTS
- Modélisation : 2 ECTS
- Anglais : 2 ECTS
- Cours TES : 2 ECTS

5.1 Algèbre 5 : 8 ECTS
5.2 Intégration : 8 ECTS
5.3 Topologie : 8 ECTS
5.4 Module complémentaire : 6 ECTS
- Initiation à l'enseignement et à la recherche : 2 ECTS
- Anglais : 2 ECTS
- CERCIP : 2 ECTS

6.1 Algèbre 6 : 8 ECTS
6.2 Calcul différentiel et équations différentielles : 8 ECTS
6.3 Probabilités et statistiques : 8 ECTS
6.4 Module complémentaire :
- Initiation à l'enseignement et à la recherche : 4 ECTS
- Anglais : 2 ECTS

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- Possibilité de poursuivre en Master
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
- Responsable : Romain Gicquaud

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- 7.1 Date
- 7.2 Signature
- 7.3 Qualité du signataire
- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné <i>Doit être identique à l'arrêté d'accréditation du diplôme et dans langue originale. Précisez si c'est 'un double diplôme ou d'un diplôme conjoint, Pour les diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle ou de Master, cet intitulé est défini par un nom de domaine et de mention.</i>	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme <i>Enumérez les différentes matières étudiées par le diplômé.</i>
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme <i>Informations sur le nom officiel de l'établissement qui délivre le diplôme. Il est d'usage de préciser le Ministère de rattachement.</i>	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) <i>Dans le cas de double diplôme, les deux établissements sont listés dans cette rubrique.</i>
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens <i>Préciser si tout ou partie des enseignements ont lieu dans une langue étrangère</i>		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme <i>Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC ; Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.</i>	3.2	Durée officielle du programme d'étude <i>Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS ; Pour une licence professionnelle : 1 année / 180 crédits ECTS Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.</i>
3.3	Condition(s) d'accès <i>Indiquer les prérequis et les voies d'accès au diplôme concerné. Ex : Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.</i>		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia.....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme 	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès 		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études 	4.2	Exigences du programme
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus 		

Elément pédagogique	ECTS
EP1.1.1 Histoire de la Terre	2
EP1.1.2 Dynamique interne	3
EP1.1.3 Cycle superficiel	3
EP1.2.1 Ressources pour la vie	3
EP1.2.2 Changements globaux	3
EP1.2.3 Chimie 1: Introduction	2
EP1.3.1 Diversité du monde vivant	8
EP1.4.1 Anglais	2
EP1.4.2 Calculus 1	2
EP1.4.3 Outils bureautiques et documentaires	2
EP2.1.1 Processus de surface et évolution de la biosphère	4
EP2.1.2 Cartographie géologique 1 et géologie de terrain	4
EP2.2.1 Géodynamique interne et Tectonique globale 1	2
EP2.2.2 Physique de la Terre	2
EP2.2.3 Processus endogènes 1	4
EP2.3.1 Ecologie 1	3
EP2.3.2 Chimie 2: Thermodynamique	3
EP2.3.3 Cristallographie	2
EP2.4.1 Anglais	2
EP2.4.2 Calculus 2	2
EP2.4.3 Méthodologie scientifique	2
EP2.4.4 MOBIL	
EP3.1.1 Cartographie géologique 2	2
EP3.1.2 Géologie structurale 1	3
EP3.1.3 Géodynamique interne et Tectonique globale 2	3
EP3.2.1 Sols: interface fragile	3
EP3.2.2 Risques naturels 1	2
EP3.2.3 Géomorphologie quantitative	3
EP3.3.1 Processus endogènes 2: Magmatisme	3
EP3.3.2 Géophysique interne	3
EP3.3.3 Physique ondulatoire	2
EP3.4.1 Anglais	2
EP3.4.2 Mathématiques pour Géosciences	2
EP3.4.3 Transition écologique et sociale	2
EP3.4.4 MOBIL	
EP4.1.1 Géophysique de surface	3
EP4.1.2 Pétrographie sédimentaire	4
EP4.1.3 Géologie et Patrimoine	1
EP4.2.1 Géochimie des eaux	2
EP4.2.2 Géochimie isotopique	3
EP4.2.3 Processus endogènes 3: Métamorphisme	3
EP4.3.1 Ecole de terrain: Processus et roches volcaniques	2
EP4.3.2 Agriculture et Environnement	2
EP4.3.3a Ecole de terrain: Géodynamique du Massif Armoricaïn	4
EP4.3.3b Ecologie 2	4
EP4.4.1 Anglais	2
EP4.4.2 Statistiques pour Géosciences	2
EP4.4.3 Compétences numériques	2
EP5.1.1a Géologie de la France	4
EP5.1.2a Ecole de terrain: Structure et évolution de la chaîne Alpine	4
EP5.1.1b Polluants chimiques	3
EP5.1.2b Réhabilitation des milieux pollués	3
EP5.1.3b Gestion et prévention des déchets	2
EP5.2.1 Cartographie géologique 3	2
EP5.2.2 Hydrologie	2

EP5.2.3 Hydrogéologie	2
EP5.2.4 Risques naturels 2	2
EP5.3.1 Ecole de terrain: Hydrométrie, Hydrogéologie et Qualité des eaux	4
EP5.3.2 Ecole de terrain: Qualité des sols	2
EP5.3.3 Systèmes d'Information Géographique	2
EP5.4.1 Anglais	2
EP5.4.2 CERCIP	1
EP5.4.3 Tableurs et statistiques	3
EP5.4.4 MOBIL	
EP6.1.1 Géoressources et Environnement	4
EP6.1.2 Bassins sédimentaires	3
EP6.1.3 Processus endogènes 4	1
EP6.2.1 Techniques de terrain	4
EP6.2.2 Mesure du temps en Géosciences	4
EP6.3.1a Ecole de terrain: Cartographie géologique	5
EP6.3.2a Géologie structurale 2	3
EP6.3.1b Transition agroécologique	4
EP6.3.2b Transition énergétique	4
EP6.4.1 Anglais	2
EP6.4.2 Programmation	2
EP6.4.3 Estimation spatiale	1
EP6.4.4 Stage en milieu professionnel	1

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
 - Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 - Mention Bien : entre 14 et 16/20
 - Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
- 5.1 Possibilité de poursuite en Master
- 5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
- 6.1 Stage obligatoire en 3^{ème} année, possibilité de mobilité d'études ou de stage.
- 6.2 Responsable de la mention : Aurélien Lacoste, aurelien.lacoste@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date		Signature	
7.1		7.2	
Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel	
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s) 	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa) 	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence Sciences de la vie – parcours Biodiversité-Ecologie-Evolution Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Diversité du monde vivant- Biologie cellulaire & Histologie- Structure chimique de la matière- Biophysique- Démarche expérimentale & Méthodologie- Outils mathématiques-Anglais--
-----	---	-----	--

2.3	Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Outils documentaires- Biochimie structurale- Génétique mendélienne et moléculaire— Ecologie- Ethologie- Chimie organique - Processus de surface et Evolution de la biosphère- Informatique- Physiologie animale-- Biologie cellulaire et signalisation- Physiologie végétale- Introduction au développement végétal- Introduction au développement animal- Microbiologie générale- Géosciences : Sols interfaces fragiles- Géosciences : Risques naturels- Sensibilisation aux Licences et Masters Prof.- Transition écologique et sociétale- Métabolisme et enzymologie- Biologie moléculaire- Biologie de la reproduction et développement animal et végétal- Exploration du vivant (Méthodologie- Outils d'analyse-Pharmacologie)- Biotechnologies animales et végétales- Physiologie sensorielle et Neurosciences- Ecologie – Ethologie- Communication cellulaire Statistiques appliquées à la biologie- Ateliers interdisciplinaires- Compétences numériques- Génétique des populations- Ecologie- Biodiversité- Relations plantes-organisme- Projet expérimental transdisciplinaire- Ecologie sensorielle- Anatomie et Physiologie animale- Plantes et changements climatiques- Outils moléculaires- Statistiques appliquées à la biologie- Génétique et évolution- Développement du vivant, Evolution, Adaptation- Interactions des gènes aux écosystèmes- Biologie du comportement et conservation- Evolution de la nutrition carbonée chez les plantes et substances végétales- Biotechnologies vertes
	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Ex : Français à l'exception des cours de langue	2.4
3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME		
3.1	Niveau du diplôme Niveau II- Niveau 6 CEC	3.2 Durée officielle du programme d'étude 3 années/180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique (DAU-B).	
4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS		
Organisation des études		Exigences du programme

4.1 Présentiel

4.2 RNCP 24530

M1.1 Diversité du monde vivant 1

M1.2 Biologie cellulaire, Histologie, Démarche expérimentale

M1.3 Biophysique Structure chimique de la matière

M1.4 Compétences transversales

M2.1 Biochimie-Génétique

M2.2 Diversité du monde vivant 2, Ecologie, Ethologie

M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences

ou

M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences

M2.4 Compétences transversales

M3.1 Physiologie animale & Biologie cellulaire

M3.2 Physiologie végétale, développement animal et végétal

M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience

ou

M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience

M3.4 Compétences transversales

M4.1 Métabolisme et Biologie moléculaire²

M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant

ou

M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant

M4.3 Module de parcours (1 option au choix)

M4.4 Compétences transversales

M5.1 BEE Génétique des populations/Ecologie ou Réponses des plantes

M5.2 BEE Relations plantes-organismes et projet transdisciplinaire

M5.3 BEE Anatomie-Physiologie animale et Ecologie sensorielle

ou

M5.4 BEE Compétences transversales

M6.1 BEE Génétique évolutive, Développement, adaptation

M6.2 Interaction des gènes aux écosystèmes

M6.3 BEE (1 option au choix a ou b1+b2)

M6.4 BEE Compétences transversales

RNCP24530BC01_Usages digitaux et numériques

RNCP24530BC02_Analyse d'un questionnaire en mobilisant des

RNCP24530BC03_Exploitation de données à des fins d'analyse

RNCP24530BC04_Identification d'un questionnaire au sein d'un

RNCP24530BC05_Expression et communication écrite et orale

RNCP24530BC06_Mise en œuvre de méthodes et d'outils d'un cha

RNCP24530BC07_Positionnement vis-à-vis d'un champ profession

RNCP24530BC08_Action en responsabilité au sein d'une organisat

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

M1.1 Diversité du monde vivant 1 M1.2 Biologie cellulaire, Histologie, Démarche expérimentale M1.3 Biophysique Structure chimique de la matière M1.4 Compétences transversales	Diversité du monde vivant EP1.2.1 Biologie cellulaire et Histologie EP1.2.2 Démarche expérimentale et Méthodologie EP1.3.1 Biophysique EP1.3.2 Structure chimique de la matière EP1.4.1 Anglais EP1.4.3 Compétences numériques EP1.4.4 Outils documentaires EP1.4.2 Outils mathématiques
M2.1 Biochimie-Génétique M2.2 Diversité du monde vivant 2, Ecologie, Ethologie M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences OU M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences M2.4 Compétences transversales	EP2.1.1 Biochimie structurale EP2.1.2 Génétique mendélienne et moléculaire 1 EP2.2.1 Diversité du monde vivant 2 EP2.2.2a Ecologie EP2.2.2b Ethologie EP2.3.1 Chimie organique EP2.3.2a Biophysique EP2.3.1 Chimie organique EP2.3.2b Processus de surface et Evolution de la biosphère EP2.4.1 Anglais EP2.4.4 Démarche expérimentale et Méthodologie EP2.4.5 MOBIL EP2.4.2 Outils mathématiques EP2.4.3 Informatique
M3.1 Physiologie animale & Biologie cellulaire M3.2 Physiologie végétale, développement animal et végétal	EP3.1.1 Physiologie animale EP3.1.2 Biologie cellulaire et signalisation

M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience	EP3.2.1 Physiologie végétale EP3.2.2 Introduction au développement végétal EP3.2.3 Introduction au développement animal
OU M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience	EP3.3.1 Génétique mendélienne et moléculaire 2 EP3.3.2a Microbiologie générale
M3.4 Compétences transversales	EP3.3.1 Génétique mendélienne et moléculaire 2 EP3.3.2b1 Géosciences: Sols : interfaces fragiles EP3.3.2b2 Géosciences: Risques naturels EP3.4.1 Anglais EP3.4.2 Sensibilisation aux formations professionnelles EP3.4.3 Transition écologique et sociétale EP3.4.4 MOBIL
M4.1 Métabolisme et Biologie moléculaire2	EP4.1.1 Métabolismes et enzymologie EP4.1.2 Biologie moléculaire
M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant	EP4.2.a.1 Biologie de la reproduction et développement animal EP4.2.a.2 Biologie de la reproduction et développement végétal
OU M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant	EP4.2.b.1 Exploration du vivant : Méthodologie EP4.2.b.3 Exploration du vivant : Pharmacologie EP4.2.b.2 Exploration du vivant : Outils d'analyse
M4.3 Module de parcours (1 option au choix)	EP4.3.a Biotechnologies animales et végétales EP4.3.b Physiologie sensorielle et Neurosciences EP4.3.c Ecologie-Ethologie EP4.3.d Communication cellulaire
M4.4 Compétences transversales	EP4.4.1 Anglais EP4.4.2 Statistiques appliquées à la biologie EP4.4.3 Ateliers interdisciplinaires EP4.4.4 Compétences numériques (PIX)
M5.1 BEE Génétique des populations/Ecologie ou Réponses des plantes	EP5.1.1 BEE Génétique des populations

M5.2 BEE Relations plantes-organismes et projet transdisciplinaire M5.3 BEE Anatomie-Physiologie animale et Ecologie sensorielle ou M5.4 BEE Compétences transversales	EP5.1.2a BEE Ecologie-Biodiversité EP5.2.1 BEE Relations plantes-organismes EP5.2.2 BEE Projet expérimental transdisciplinaire EP5.3.1 BEE Ecologie sensorielle EP5.3.2a BEE Anatomie et Physiologie animale EP5.3.2b Plantes et changements climatiques EP5.4.1 BEE Anglais EP5.4.2 BEE Statistiques appliquées à la biologie EP5.4.3 BEE Outils moléculaires EP5.4.4 BEE MOBIL
M6.1 BEE Génétique évolutive, Développement, adaptation M6.2 Interaction des gènes aux écosystèmes M6.3 BEE (1 option au choix a ou b1+b2) M6.4 BEE Compétences transversales	EP6.1.1 BEE Génétique et évolution EP6.1.2 BEE Développement du vivant, Evolution, Adaptation (vide) EP6.3a BEE Biologie du comportement et conservation EP6.3b.2 BEE Biotechnologies vertes EP6.3b.1 BEE Evolution de la nutrition carbonée et des substances végétales chez les plantes EP6.4.1 BEE Anglais EP6.4.2 BEE Statistiques appliquées à la biologie EP6.4.3 BEE CERCIP

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
Possibilité de Poursuite en Master, Ecole d'Ingénieurs

- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
Stage non obligatoire possible en L1, L2, L3

- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
Renault Sylvaine, responsable Licence Sciences de la vie
sylvaine.renault@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- 7.1 Date

- 7.2 Signature

- 7.3 Qualité du signataire

- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1 <i>Doit être identique à l'arrêté d'accréditation du diplôme et dans langue originale. Précisez si c'est 'un double diplôme ou d'un diplôme conjoint, Pour les diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle ou de Master, cet intitulé est défini par un nom de domaine et de mention.</i>	2.2 <i>Enumérez les différentes matières étudiées par le diplômé.</i>
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	
2.3 <i>Informations sur le nom officiel de l'établissement qui délivre le diplôme. Il est d'usage de préciser le Ministère de rattachement.</i>	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5 <i>Préciser si tout ou partie des enseignements ont lieu dans une langue étrangère</i>	2.4 <i>Dans le cas de double diplôme, les deux établissements sont listés dans cette rubrique.</i>

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1 <i>Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC ; Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.</i>	3.2 <i>Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS ; Pour une licence professionnelle : 1 année / 180 crédits ECTS ; Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.</i>

Condition(s) d'accès

- 3.3 *Indiquer les prérequis et les voies d'accès au diplôme concerné.*
Ex : Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.*

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.
Ex : possibilité de poursuite en Master*

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

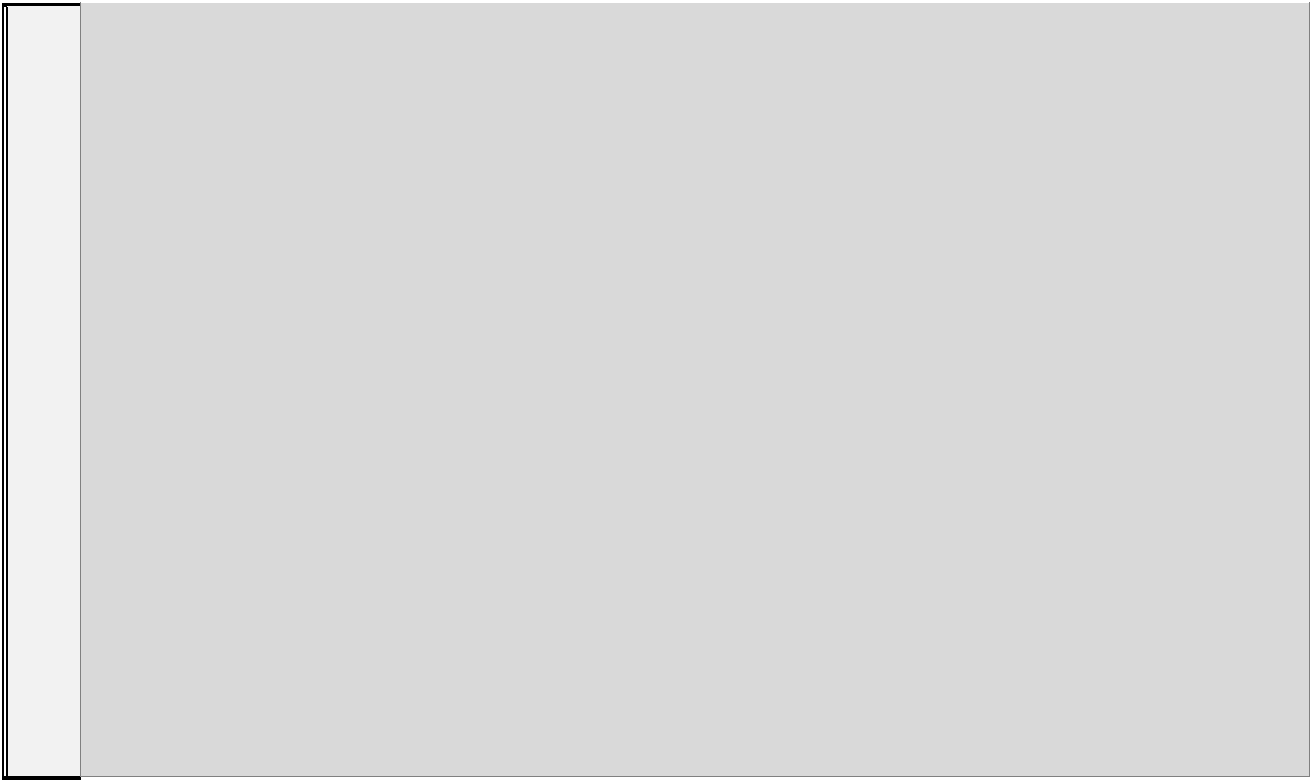
Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME	
1.1	1.2
Nom(s)	Prénom(s)
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4
2. INFORMATION SUR LE DIPLOME	
2.1	2.2
Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
Licence Sciences de la vie – parcours Biologie Santé – Accès Santé	Diversité du monde vivant- Biologie cellulaire & Histologie- Structure chimique de la matière- Biophysique- Démarche expérimentale & Méthodologie- Outils mathématiques-Anglais--
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	

2.3	Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Outils documentaires- Biochimie structurale- Génétique mendélienne et moléculaire— Ecologie- Ethologie- Chimie organique - Processus de surface et Evolution de la biosphère- Informatique- Physiologie animale-- Biologie cellulaire et signalisation- Physiologie végétale- Introduction au développement végétal- Introduction au développement animal- Microbiologie générale- Géosciences : Sols interfaces fragiles- Géosciences : Risques naturels- Sensibilisation aux Licences et Masters Prof.- Transition écologique et sociétale- Métabolisme et enzymologie- Biologie moléculaire- Biologie de la reproduction et développement animal et végétal- Exploration du vivant (Méthodologie- Outils d'analyse-Pharmacologie)- Biotechnologies animales et végétales- Physiologie sensorielle et Neurosciences- Ecologie – Ethologie- Communication cellulaire Statistiques appliquées à la biologie- Ateliers interdisciplinaires- Compétences numériques- Biologie cellulaire et moléculaire- Immunologie- Stratégies moléculaires d'étude de la cellule – Virologie- Physiopathologie des voies circulatoire- Bactériologie- Physiologie des régulations - Neuro-anatomie- Biomolécules : Structure-Fonctions- Projet expérimental transdisciplinaire- Physiologie de la nutrition- Biotechnologies et Bioproductions- Biologie de la reproduction- Neurosciences comportementales- Microbiologie appliquée- Enzymes – Fonctions- Pharmacologie et Biochimie cellulaire- Génétique humaine
	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Ex : Français à l'exception des cours de langue	2.4
3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME		
3.1	Niveau du diplôme Niveau II- Niveau 6 CEC	3.2
		Durée officielle du programme d'étude 3 années/180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique (DAU-B).	
4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS		
	Organisation des études	Exigences du programme

4.1 Présentiel- stage

4.2 RNCP 24530

M1.1 Diversité du monde vivant 1

M1.2 Biologie cellulaire, Histologie, Démarche expérimentale

M1.3 Biophysique Structure chimique de la matière

M1.4 Compétences transversales

M2.1 Biochimie-Génétique

M2.2 Diversité du monde vivant 2, Ecologie, Ethologie

M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences

ou

M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences

M2.4 Compétences transversales

M3.1 Physiologie animale & Biologie cellulaire

M3.2 Physiologie végétale, développement animal et végétal

M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience

ou

M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience

M3.4 Compétences transversales

M4.1 Métabolisme et Biologie moléculaire²

M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant

ou

M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant

M4.3 Module de parcours (1 option au choix)

M4.4 Compétences transversales

M5.1 BS Biologie cellulaire, Immunologie, Statistiques

M5.2 BS Compétences disciplinaires BS 1 (1 option au choix)

M5.3 BS Compétences disciplinaires BS 2 (1 option au choix a ou b1+b2 ou c)

M5.4 BS Compétences transversales

M6.1 BS Compétences disciplinaires BS 1 (1 option au choix)

M6.2 BS Compétences disciplinaires BS 2 (1 option au choix)

M6.3 BS Compétences disciplinaires BS 3 (au choix a1+a2 ou b)

M6.4 BS Compétences transversales

RNCP24530BC01_Usages digitaux et numériques
RNCP24530BC02_Analyse d'un questionnaire en mobilisant des
RNCP24530BC03_Exploitation de données à des fins d'analyse
RNCP24530BC04_Identification d'un questionnaire au sein d'un
RNCP24530BC05_Expression et communication écrite et orale
RNCP24530BC06_Mise en œuvre de méthodes et d'outils d'un cha
RNCP24530BC07_Positionnement vis-à-vis d'un champ profession
RNCP24530BC08>Action en responsabilité au sein d'une organisat

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

M1.1 Diversité du monde vivant 1	Diversité du monde vivant
M1.2 Biologie cellulaire, Histologie, Démarche expérimentale	EP1.2.1 Biologie cellulaire et Histologie EP1.2.2 Démarche expérimentale et Méthodologie
M1.3 Biophysique Structure chimique de la matière	EP1.3.1 Biophysique EP1.3.2 Structure chimique de la matière
M1.4 Compétences transversales	EP1.4.1 Anglais EP1.4.3 Compétences numériques EP1.4.4 Outils documentaires EP1.4.2 Outils mathématiques
M2.1 Biochimie-Génétique	EP2.1.1 Biochimie structurale EP2.1.2 Génétique mendélienne et moléculaire 1
M2.2 Diversité du monde vivant 2, Ecologie, Ethologie	EP2.2.1 Diversité du monde vivant 2 EP2.2.2a Ecologie EP2.2.2b Ethologie
M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences	EP2.3.1 Chimie organique EP2.3.2a Biophysique
ou	
M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences	EP2.3.1 Chimie organique EP2.3.2b Processus de surface et Evolution de la biosphère
M2.4 Compétences transversales	EP2.4.1 Anglais EP2.4.4 Démarche expérimentale et Méthodologie EP2.4.5 MOBIL EP2.4.2 Outils mathématiques EP2.4.3 Informatique
M3.1 Physiologie animale & Biologie cellulaire	EP3.1.1 Physiologie animale EP3.1.2 Biologie cellulaire et signalisation
M3.2 Physiologie végétale, développement animal et végétal	EP3.2.1 Physiologie végétale EP3.2.2 Introduction au développement végétal EP3.2.3 Introduction au développement animal
M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience	EP3.3.1 Génétique mendélienne et moléculaire 2 EP3.3.2a Microbiologie générale
ou	
M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience	EP3.3.1 Génétique mendélienne et moléculaire 2

M3.4 Compétences transversales	EP3.3.2b1 Géosciences: Sols : interfaces fragiles
	EP3.3.2b2 Géosciences: Risques naturels
	EP3.4.1 Anglais
	EP3.4.2 Sensibilisation aux formations professionnelles
	EP3.4.3 Transition écologique et sociétale
	EP3.4.4 MOBIL
M4.1 Métabolisme et Biologie moléculaire2	EP4.1.1 Métabolismes et enzymologie
	EP4.1.2 Biologie moléculaire
M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant	EP4.2.a.1 Biologie de la reproduction et développement animal
	EP4.2.a.2 Biologie de la reproduction et développement végétal
ou	
M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant	EP4.2.b.1 Exploration du vivant : Méthodologie
	EP4.2.b.3 Exploration du vivant : Pharmacologie
	EP4.2.b.2 Exploration du vivant : Outils d'analyse
M4.3 Module de parcours (1 option au choix)	EP4.3.a Biotechnologies animales et végétales
	EP4.3.b Physiologie sensorielle et Neurosciences
	EP4.3.c Ecologie-Ethologie
	EP4.3.d Communication cellulaire
M4.4 Compétences transversales	EP4.4.1 Anglais
	EP4.4.2 Statistiques appliquées à la biologie
	EP4.4.3 Ateliers interdisciplinaires
	EP4.4.4 Compétences numériques (PIX)
M5.1 BS Biologie cellulaire, Immunologie, Statistiques	EP5.1.1 BS Biologie cellulaire et moléculaire
	EP5.1.2 BS Immunologie
	EP5.1.3 BS Statistiques appliquées à la biologie
M5.2 BS Compétences disciplinaires BS 1 (1 option au choix)	EP5.2a BS Stratégies moléculaires d'étude de la cellule
	EP5.2b BS Virologie
	EP5.2c BS Physiopathologie des voies circulatoires
M5.3 BS Compétences disciplinaires BS 2 (1 option au choix a ou b1+b2 ou c)	EP5.3a BS Bactériologie
	EP5.3b.1 BS Physiologie des régulations2
	EP5.3b.2 BS Neuro-anatomie
	EP5.3c BS Biomolécules : Structure-Fonctions
M5.4 BS Compétences transversales	EP5.4.1 BS Projet expérimental transdisciplinaire
	EP5.4.2 BS Anglais
	EP5.4.3BS MOBIL
M6.1 BS Compétences disciplinaires BS 1 (1 option au choix)	EP6.1a BS Physiologie de la nutrition

M6.2 BS Compétences disciplinaires BS 2 (1 option au choix)

EP6.1b BS Biotechnologies et Bioproductions

EP6.1c BS Biologie de la reproduction

EP6.2a BS Neurosciences comportementales

EP6.2b BS Microbiologie appliquée

EP6.2c BS Enzymes-Fonctions

M6.3 BS Compétences disciplinaires BS 3 (au choix a1+a2 ou b)

EP6.3a.1 BS Immunologie

EP6.3a.2 BS Pharmacologie et Biochimie cellulaire

EP6.3b BS Génétique humaine : maladies héréditaires, Cancer et Evolution

M6.4 BS Compétences transversales

EP6.4.1 BS Anglais

EP6.4.2 BS Statistiques appliquées à la biologie

EP6.4.3 BS CERCIP

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
- La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
Possibilité de Poursuite en Master, Ecole d'Ingénieurs

5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

6.1 Information complémentaire
BIP Maltraitance infantile (Neolaia) pouvant remplacer Module Neurosciences (L3)
Stage non obligatoire possible en L1, L2, L3

6.2 Autre(s) source(s) d'information
Renault Sylvaine, responsable Licence Sciences de la vie
Sylvaine.renault@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1 <i>Doit être identique à l'arrêté d'accréditation du diplôme et dans langue originale. Précisez si c'est 'un double diplôme ou d'un diplôme conjoint, Pour les diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle ou de Master, cet intitulé est défini par un nom de domaine et de mention.</i>	2.2 <i>Enumérez les différentes matières étudiées par le diplômé.</i>
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	
2.3 <i>Informations sur le nom officiel de l'établissement qui délivre le diplôme. Il est d'usage de préciser le Ministère de rattachement.</i>	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5 <i>Préciser si tout ou partie des enseignements ont lieu dans une langue étrangère</i>	2.4 <i>Dans le cas de double diplôme, les deux établissements sont listés dans cette rubrique.</i>

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1 <i>Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC ; Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.</i>	3.2 <i>Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS ; Pour une licence professionnelle : 1 année / 180 crédits ECTS ; Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.</i>

Condition(s) d'accès

- 3.3 *Indiquer les prérequis et les voies d'accès au diplôme concerné.*
Ex : Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.*

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.
Ex : possibilité de poursuite en Master*

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

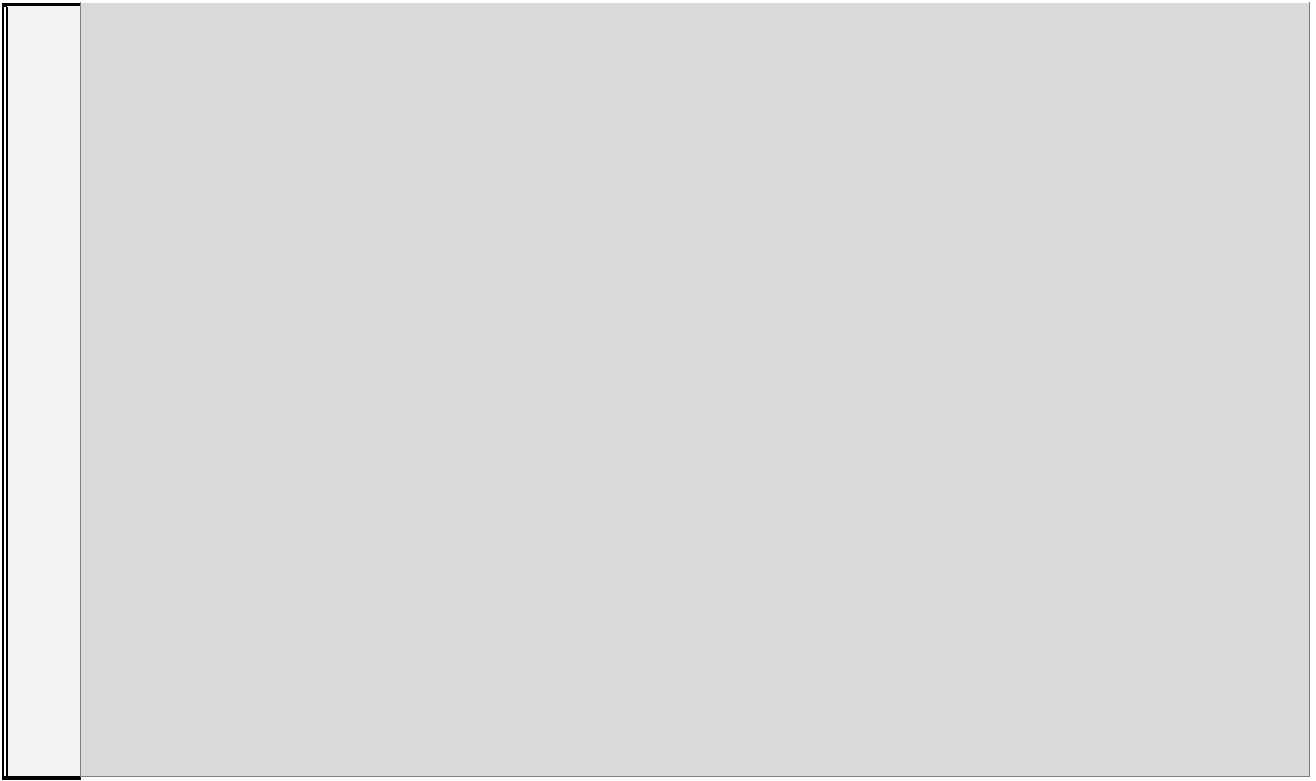
Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
	Date de naissance (jj/mm/aaaa)		Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3		1.4	

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
	Licence Sciences de la vie – parcours International		Diversité du monde vivant- Biologie cellulaire & Histologie- Structure chimique de la matière- Biophysique- Démarche expérimentale & Méthodologie- Outils mathématiques-Anglais-- Outils documentaires- Biochimie structurale- Génétique mendélienne et moléculaire— Ecologie- Ethologie- Chimie organique - Processus de surface et Evolution de la biosphère- Informatique- Physiologie animale-- Biologie cellulaire et signalisation- Physiologie végétale- Introduction au développement végétal- Introduction au développement animal- Microbiologie générale- Géosciences : Sols interfaces fragiles- Géosciences : Risques naturels- Sensibilisation aux Licences et Masters Prof.- Transition écologique et sociétale- Métabolisme et enzymologie- Biologie moléculaire- Biologie de la reproduction et développement animal et végétal- Exploration du vivant (Méthodologie- Outils d'analyse-Pharmacologie)- Biotechnologies animales et végétales- Physiologie sensorielle et Neurosciences- Ecologie – Ethologie- Communication cellulaire Statistiques appliquées à la biologie- Ateliers interdisciplinaires- Compétences numériques-
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		Semestre 5 ou Semestre 6 ou Semestre 5 et 6 dans une Université étrangère.
	Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		

2.5	L1 : Français à l'exception des cours de langue L2 : 50% des enseignements en anglais L3 : Au moins 1 semestre dans une université à l'étranger, langue utilisée en fonction de l'université choisie (anglais le plus fréquent)	2.4	
3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME			
Niveau du diplôme		Durée officielle du programme d'étude	
3.1	Niveau II- Niveau 6 CEC	3.2	3 années/180 crédits ECTS
Condition(s) d'accès			
3.3	Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique (DAU-B).		
4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS			
Organisation des études		Exigences du programme	

-
- M1.1 Diversité du monde vivant 1
 - M1.2 Biologie cellulaire, Histologie, Démarche expérimentale
 - M1.3 Biophysique Structure chimique de la matière
 - M1.4 Compétences transversales

-
- M2.1 Biochimie-Génétique
 - M2.2 Diversité du monde vivant 2, Ecologie, Ethologie
 - M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences
 - ou
 - M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences
 - M2.4 Compétences transversales

-
- M3.1 Physiologie animale & Biologie cellulaire
 - M3.2 Physiologie végétale, développement animal et végétal
 - M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience

OU

M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience

M3.4 Compétences transversales

M4.1 Métabolisme et Biologie moléculaire²

M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant

OU

M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant

M4.3 Module de parcours (1 option au choix)

M4.4 Compétences transversales

Semestre 5 à l'étranger

Semestre 6 à l'étranger

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

M1.1 Diversité du monde vivant 1 M1.2 Biologie cellulaire, Histologie, Démarche expérimentale M1.3 Biophysique Structure chimique de la matière M1.4 Compétences transversales	Diversité du monde vivant EP1.2.1 Biologie cellulaire et Histologie EP1.2.2 Démarche expérimentale et Méthodologie EP1.3.1 Biophysique EP1.3.2 Structure chimique de la matière EP1.4.1 Anglais EP1.4.3 Compétences numériques EP1.4.4 Outils documentaires EP1.4.2 Outils mathématiques
M2.1 Biochimie-Génétique M2.2 Diversité du monde vivant 2, Ecologie, Ethologie M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences ou M2.3 Biophysique, Chimie ou Géosciences M2.4 Compétences transversales	EP2.1.1 Biochimie structurale EP2.1.2 Génétique mendélienne et moléculaire 1 EP2.2.1 Diversité du monde vivant 2 EP2.2.2a Ecologie EP2.2.2b Ethologie EP2.3.1 Chimie organique EP2.3.2a Biophysique EP2.3.1 Chimie organique EP2.3.2b Processus de surface et Evolution de la biosphère EP2.4.1 Anglais EP2.4.4 Démarche expérimentale et Méthodologie EP2.4.5 MOBIL EP2.4.2 Outils mathématiques EP2.4.3 Informatique
M3.1 Physiologie animale & Biologie cellulaire M3.2 Physiologie végétale, développement animal et végétal M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience	EP3.1.1 Physiologie animale EP3.1.2 Biologie cellulaire et signalisation EP3.2.1 Physiologie végétale EP3.2.2 Introduction au développement végétal EP3.2.3 Introduction au développement animal EP3.3.1 Génétique mendélienne et moléculaire 2

ou	EP3.3.2a Microbiologie générale
M3.3 Génétique, Microbiologie ou Géoscience	EP3.3.1 Génétique mendélienne et moléculaire 2 EP3.3.2b1 Géosciences: Sols : interfaces fragiles EP3.3.2b2 Géosciences: Risques naturels
M3.4 Compétences transversales	EP3.4.1 Anglais EP3.4.2 Sensibilisation aux formations professionnelles EP3.4.3 Transition écologique et sociétale EP3.4.4 MOBIL
M4.1 Métabolisme et Biologie moléculaire²	EP4.1.1 Métabolismes et enzymologie EP4.1.2 Biologie moléculaire
M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant	EP4.2.a.1 Biologie de la reproduction et développement animal EP4.2.a.2 Biologie de la reproduction et développement végétal
ou	
M4.2 Biologie de la reproduction ou Exploration du vivant	EP4.2.b.1 Exploration du vivant : Méthodologie EP4.2.b.3 Exploration du vivant : Pharmacologie EP4.2.b.2 Exploration du vivant : Outils d'analyse
M4.3 Module de parcours (1 option au choix)	EP4.3.a Biotechnologies animales et végétales EP4.3.b Physiologie sensorielle et Neurosciences EP4.3.c Ecologie-Ethologie EP4.3.d Communication cellulaire
M4.4 Compétences transversales	EP4.4.1 Anglais EP4.4.2 Statistiques appliquées à la biologie EP4.4.3 Ateliers interdisciplinaires EP4.4.4 Compétences numériques (PIX)
Semestre 5 à l'étranger	
Semestre 6 à l'étranger	

Système de notation et, le cas échéant,
information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue
d'origine)

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
Possibilité de Poursuite en Master, Ecole d'Ingénieurs

- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
Programme Erasmus +

- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
Renault Sylvaine, responsable Licence Sciences de la vie
Sylvaine.renault@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- 7.1 Date

- 7.2 Signature

- 7.3 Qualité du signataire

- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1 <i>Doit être identique à l'arrêté d'accréditation du diplôme et dans langue originale. Précisez si c'est 'un double diplôme ou d'un diplôme conjoint, Pour les diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle ou de Master, cet intitulé est défini par un nom de domaine et de mention.</i>	2.2 <i>Enumérez les différentes matières étudiées par le diplômé.</i>
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	
2.3 <i>Informations sur le nom officiel de l'établissement qui délivre le diplôme. Il est d'usage de préciser le Ministère de rattachement.</i>	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5 <i>Préciser si tout ou partie des enseignements ont lieu dans une langue étrangère</i>	2.4 <i>Dans le cas de double diplôme, les deux établissements sont listés dans cette rubrique.</i>

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1 <i>Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC ; Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.</i>	3.2 <i>Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS ; Pour une licence professionnelle : 1 année / 180 crédits ECTS Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.</i>

Condition(s) d'accès

- 3.3 *Indiquer les prérequis et les voies d'accès au diplôme concerné.*
Ex : Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.*

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.
Ex : possibilité de poursuite en Master*

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

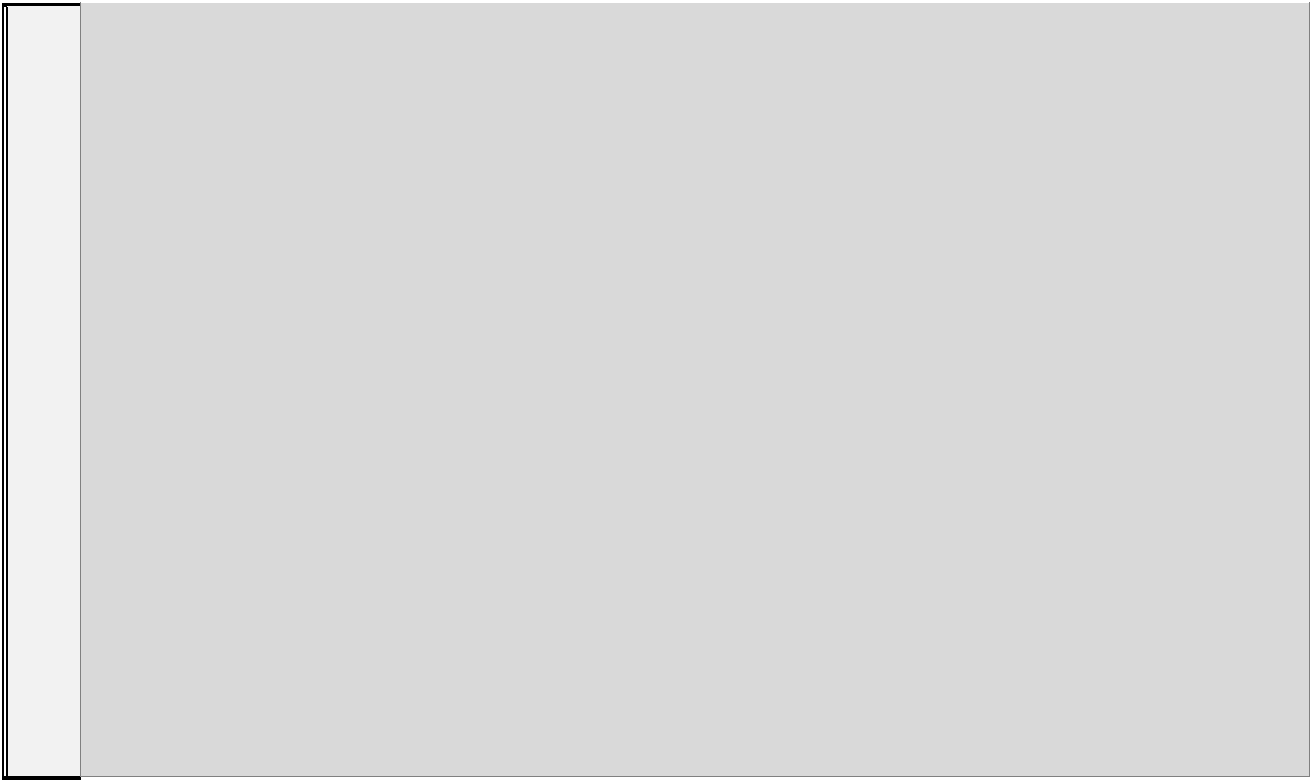
Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence Physique	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Mécaniques Newtonienne, des systèmes et des solides et analytique, Introduction à l'hydrodynamique, Relativité, Astrophysique -Électricité, Optique géométrique et ondulatoire, Électromagnétisme, Électrodynamique, Électronique analogique -Oscillateurs, ondes et diffusion -Thermodynamique, Physique statistique, Physique des solides, Physique quantique Informatique Python, Physique numérique, Physique expérimentale Outils mathématiques pour la physique, Analyse, Algèbre Anglais
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau II – niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 3 années/6 semestres/180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1

Présentiel avec stage optionnel intégré à la formation

4.2

(Voir aussi Fiche RNCP24519)

Utiliser les outils numériques de référence

Exploiter des données à des fins d'analyse

S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Résoudre un problème en sciences physiques, développer des modèles

Mener des expérimentations dans le domaine de la physique, effectuer des mesures et interpréter les résultats

(voir les 8 Blocs de Compétence pour chaque module dans le cadre 4.3)

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

(entre parenthèses les numéros des 8 Blocs de Compétence de la fiche RNCP 38978)

EP1.1.1 Outils mathématiques pour la physique 1 (1,2,5)

EP1.1.2 Mécanique 1 (1,2,3,5)

EP1.2.1 Électricité 1 (1,2,3,5)

EP1.2.2 Optique géométrique (1,2,3,5)

EP1.2.3 Outils mathématiques pour la physique 2 (1,2,5)

EP1.3.1 Analyse 1 (1,5)

EP1.4.1a Informatique Python 1 (1,2,3,4,5)

EP1.4.1b NEOLAIA

EP1.4.3 MOTEX (5,6)

EP1.4.2 Anglais (5,6)

EP1.4.4 Outils documentaires (4,5)

EP2.1.2 Oscillateurs (1,2,3,5)

EP2.1.1 Mécanique 2 (1,2,3,5)

EP2.2.1 Analyse 2 (1,5)

EP2.2.2 Électrostatique (1,2,5)

EP2.3.1 Algèbre 1 (1,5)

EP2.4.1 Électricité 2 (1,2,5)

EP2.4.2 Physique expérimentale et de la mesure (1,2,3,5,6,8)

EP2.4.3a Anglais (5,6)

EP2.4.3b NEOLAIA

EP2.4.5 MOBIL (5,6,7,8)

EP3.1.1 Algèbre 2 (1,5)

EP3.1.2 Électromagnétisme 1 (1,2,5)

EP3.2.1 Mécanique Newtonienne avancée (1,2,5)

EP3.2.2 Introduction à l'hydrodynamique (1,2,5)

EP3.2.3.a Électronique analogique (1,2,3,5)

EP3.2.3.b Astrophysique (1,2,5)

EP3.3.1 Analyse 3 (1,5)

EP3.4.2 Anglais (5,6)

EP3.4.3 MOBIL (5,6,7,8)

EP3.4.4 Compétences numériques (4,5)

EP3.4.1a Informatique Python 2 et Physique numérique (1,2,3,4,5)

EP3.4.1b NEOLAIA

EP4.1.1 Électromagnétisme 2 (1,2,5)

EP4.1.2 Ondes et diffusion (1,2,5)

EP4.2.1 Thermodynamique 1 (1,2,5)

EP4.2.2 Mécanique des systèmes et des solides (1,2,5)

EP4.3.1 Analyse 4 (1,5)

EP4.3.2 Algèbre 3 (1,5)

EP4.4.2a Anglais (5,6)

EP4.4.2b NEOLAIA

EP4.4.3 TES (5,6,7,8)

EP4.4.1 Physique expérimentale 2 (1,2,3,5,6,8)

EP5.1.1 Optique ondulatoire (1,2,5)

EP5.1.2 Thermodynamique 2 (1,2,5)

EP5.1.3 Physique expérimentale 3 (1,2,3,5,6,8)

EP5.2.1 Physique quantique 1 (1,2,5)

EP5.2.2a Mécanique analytique (1,2,5)

EP5.2.2b Préparation aux concours de recrutement des enseignants des 1er ou 2d degré (6,7)

EP5.3.1 Analyse 5 (1,5)

EP5.4.1a Physique numérique (1,2,3,4,5)

EP5.4.1b NEOLAIA

EP5.4.2 Anglais (5,6)

EP5.4.3 CERCIP (5,6,7,8)

EP5.4.4 MOBIL (5,6,7,8)

EP6.1.1 Physique quantique 2 (1,2,5)

EP6.1.2 Physique expérimentale 4 (1,2,3,5,6,8)

EP6.2.1 Physique statistique (1,2,5)

EP6.2.2 Physique des solides (1,2,5)

EP6.3.1 Relativité (1,2,5)

EP6.3.2a Électrodynamique (1,2,5)

EP6.3.2b Préparation aux concours de recrutement des enseignants des 1er ou 2d degré (6,7)

EP6.4.1 Analyse 6 (1,5)

EP6.4.2a Anglais (5,6)

EP6.4.3a Ouverture professionnelle (1,2,3,4,5,6,7,8)

EP6.4.3b NEOLAIA

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- Possibilité de poursuite en Master
- Accès aux concours de recrutement des enseignants des 1er ou 2d degré

- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1 MOBIL : module d'orientation, de bilan et d'insertion en Licence
CERCIP : activités sportives, culturelles/artistiques, engagement étudiant (prévention, associatif), l'insertion professionnelle, santé étudiante ou transition écologique au choix de l'étudiant.
NEOLAIA :

6.2 Responsable de la formation : Xavier Martin

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1 <i>Doit être identique à l'arrêté d'accréditation du diplôme et dans langue originale. Précisez si c'est 'un double diplôme ou d'un diplôme conjoint, Pour les diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle ou de Master, cet intitulé est défini par un nom de domaine et de mention.</i>	2.2 <i>Enumérez les différentes matières étudiées par le diplômé.</i>
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	
2.3 <i>Informations sur le nom officiel de l'établissement qui délivre le diplôme. Il est d'usage de préciser le Ministère de rattachement.</i>	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5 <i>Préciser si tout ou partie des enseignements ont lieu dans une langue étrangère</i>	2.4 <i>Dans le cas de double diplôme, les deux établissements sont listés dans cette rubrique.</i>

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1 <i>Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC ; Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.</i>	3.2 <i>Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS ; Pour une licence professionnelle : 1 année / 180 crédits ECTS Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.</i>
Condition(s) d'accès	
3.3 <i>Indiquer les prérequis et les voies d'accès au diplôme concerné. Ex : Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.</i>	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence Professionnelle <u>Mention</u> : Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation <u>Parcours</u> : Analyse Sensorielle et Qualité	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme - Analyse sensorielle - Informatique et statistiques appliquées à l'analyse sensorielle - Technologie, techniques d'analyse et de caractérisation - Hygiène et contrôle qualité - Normes et Management de la qualité - Neurosciences sensorielles - Marketing - Anglais - Communication - Veille documentaire
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 6	3.2	Durée officielle du programme d'étude 1 année / 2 semestres / 60 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Formation accessible aux étudiants titulaires d'un Bac + 2 (L2 Sciences de la vie ou chimie, BTS, ...) ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique, dans un domaine de formation compatible avec celui de la licence professionnelle. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 La formation est ouverte à la formation initiale, à la formation continue et à la formation par apprentissage.

- 4.2
- Maîtrise des épreuves sensorielles : tests consommateurs, méthodes descriptives, tests discriminatifs
 - Maîtrise des tests statistiques paramétriques, non paramétriques et des tests descriptifs multidimensionnels.
 - Mise en place et réalisation de protocoles expérimentaux en analyse sensorielle pour répondre aux problématiques industrielles (études de cas).
 - Maîtrise des logiciels de traitement statistique des données et de la mise en place des tests sensoriels (FIZZ, XLstat,...).
 - Maîtrise des différentes méthodes et techniques d'analyses physico-chimiques.
 - Maîtrise des méthodes et des normes en qualité. Accréditation et certification.
 - Maîtrise du suivi de la conformité d'un produit en chaîne de production.
 - Être capable de mettre en application les techniques et les outils du marketing stratégique et opérationnels.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation										
Parcours : Analyse Sensorielle et Qualité										
		BCC*				Poids		Heures		
		1	2	3	4	Coef.	ECTS	CM	TD	TP
M5.1 Informatique et statistiques appliquées à l'analyse sensorielle				1		3	4	10	25	15
M5.2 Métrologie sensorielle		1				4	6	24	8	20
M5.3 Stratégies sensorielles des industriels		1				5	7	11	12	20
M5.4 Technologie, techniques d'analyse et de caractérisation			1			3	5	20	10	20
M5.5 Hygiène et contrôle qualité			1			4	5	15	15	
M5.6 Professionnalisation					2	2	3		50	
EP5.6.1 Anglais					1	1	1		25	
EP5.6.2 Communication et veille					1	1	2		25	
M6.1 Neurosciences sensorielles et Marketing				1		2	4	35	20	25
M6.2 Le sensoriel comme outil scientifique et industriel		1				3	7	22	15	23
M6.3 Normes et Management de la qualité			1			4	6	15	10	10
M6.4 Projet Tutoré					1	3	5			
M6.5 Stage (12 à 16 semaines) ou mission d'apprentissage					1	5	8			
Total général						38	60	152	165	133
* Blocs de connaissances et de compétences (BCC)										
BCC1 Méthodes et techniques d'analyse sensorielle										
BCC2 Qualité et Techniques d'analyses										
BCC3 Outils scientifiques et techniques										
BCC4 Professionnalisation										

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement (UE) et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.
- Ainsi :
- Il y a compensation entre les éléments pédagogiques à l'intérieur d'une UE.
 - Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 - Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.
 - Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
 - Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 - Mention Bien : entre 14 et 16/20
 - Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1 L'objectif final de cette formation est la professionnalisation. Toutefois, la poursuite d'étude en Master ou école d'ingénieur est possible.

5.2 Secteurs d'activités
Le parcours Analyse Sensorielle et Qualité a pour objectif de former des technicien(ne)s supérieur(e)s capables de travailler chez des prestataires en analyse sensorielle et tests consommateurs, dans des sociétés de conseil et d'expertise, dans des industries agro-alimentaires, en cosmétologie et en parfumerie, dans des laboratoires d'analyses sensorielles et physico-chimiques.
Les méthodes et techniques en analyse sensorielle enseignées peuvent s'appliquer également dans les secteurs suivants : l'industrie automobile, l'industrie textile, l'emballage, les matériaux, l'environnement, le marketing sensoriel.

Types d'emplois accessibles

Le professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Chargé(e) d'études en analyse sensorielle et tests consommateurs.
- Technicien(ne) en laboratoire d'analyse sensorielle (secteur alimentaire et non alimentaire).
- Technicien(ne) en recherche et développement (domaine alimentaire).
- Technicien(ne) en contrôle et analyse des produits alimentaires et des produits cosmétiques.
- Assistant(e) qualité.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1 Les étudiant(e)s en formation initiale peuvent effectuer leur stage professionnel de fin d'étude dans différents secteurs d'activités et milieux professionnels en France ou à l'étranger.
Les étudiant(e)s en formation par alternance peuvent réaliser leur apprentissage dans des entreprises de différents secteurs d'activités basées en France.

Autre(s) source(s) d'information

6.2 Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Université de Tours, Faculté Sciences et Techniques, Département professionnel Agros sciences, filière Sensorielle

Responsables de la formation

Mme Borianna ATANASOVA (atanasova@univ-tours.fr)
M Alexandre SURGET (alexandre.surget@univ-tours.fr)
M Nicolas PEINEAU (peineau@univ-tours.fr)

Contact (secrétariat)

Formation initiale : Mme Valérie Vigeant (valerie.vigeant@univ-tours.fr); Tél. : 02 47 36 72 94
Apprentissage : Mme Sandra Metrot (sandra.metrot@cfa-univ.fr); 02 47 36 73 88

Informations sur le parcours Analyse Sensorielle et Qualité

<http://agros sciences.univ-tours.fr/>

<http://sciences.univ-tours.fr>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

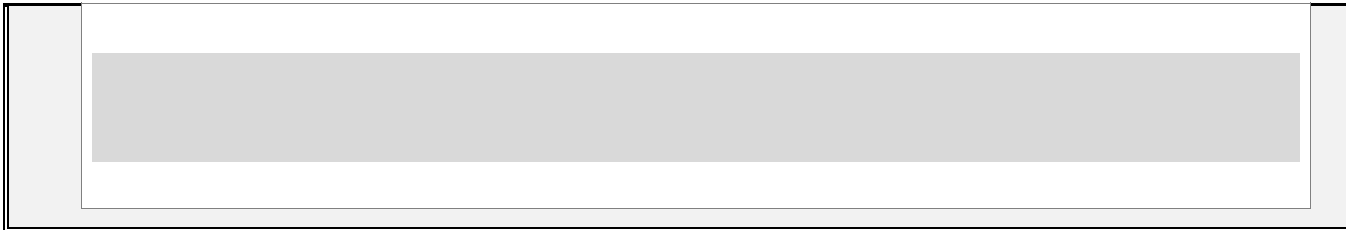
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence professionnelle Productions Animales, parcours Durabilité et Valorisation des Produits de l'Elevage	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Biologie animale Zootechnie (production animale) Hygiène et process alimentaire Environnement et sécurité Management de projets Communication professionnelle
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 6	3.2	Durée officielle du programme d'étude 1 année / 2 semestres /60 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Titulaire d'un diplôme bac+2 européen en biologie ou agriculture, VAE		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études En alternance sous contrat d'apprentissage ou formation initiale	4.2	Exigences du programme Le futur professionnel est formé pour être capable de : • Caractériser le fonctionnement d'un élevage ou d'une entreprise de production animale dans ses dimensions techniques, économiques, environnementales et humaines • Réaliser des opérations de contrôle ou de diagnostic sur les lieux de production et/ou de transformation des produits animaux • Analyser le marché, les filières, les débouchés, l'état de la concurrence, afin de situer l'exploitation agricole dans son environnement • Élaborer, suivre et contrôler une démarche qualité • Mettre en œuvre une démarche RSE dans une entreprise ou une filière en utilisant les méthodes de diagnostic de la durabilité spécifiques à chaque production
-----	---	-----	---

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3	Bloc Compétences 1 : Conseil en élevage - M5.1 biologie et techniques d'élevage - M5.3 les filières de production animale - M6.1 pratiques durables de valorisation des produits Bloc Compétences 2 : Assistant.e qualité - M5.2 de l'animal au produit de qualité - M6.2 transformation et gestion de la qualité Bloc Compétences 3 : Savoir faire professionnel - M5.4 méthodologie professionnelle - M6.3 information et communication - M6.4 projet tuteuré - M6.5 Mission/Stage	Crédits 8 8 6 8 6 6 4 6 8
-----	--	---

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu, sauf pour la mission/stage évaluée en fin de parcours.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement (UE) et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.
- Ainsi :
- Il y a compensation entre les éléments pédagogiques à l'intérieur d'une UE.
 - Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
 - Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.
 - Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
 - Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 - Mention Bien : entre 14 et 16/20
 - Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| 5.1 | Accès à un niveau supérieur d'études
La licence professionnelle permet d'accéder à des emplois, la poursuite d'études n'est pas privilégiée. | 5.2 | Statut professionnel conféré (le cas échéant) |
|-----|---|-----|---|

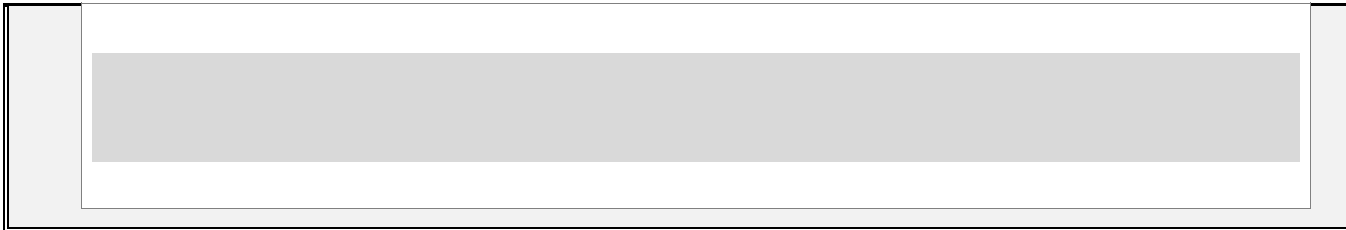
6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

- | | | | |
|-----|----------------------------|-----|---|
| 6.1 | Information complémentaire | 6.2 | Autre(s) source(s) d'information
Fiche RNCP en cours de validation |
|-----|----------------------------|-----|---|

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

- | | | | |
|-----|-----------------------|-----|---------------------------|
| 7.1 | Date
05 | 7.2 | Signature |
| 7.3 | Qualité du signataire | 7.4 | Tampon ou cachet officiel |

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.
Ex : possibilité de poursuite en Master*

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant-e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	Les principaux domaines couverts par le diplôme sont : - l'insertion professionnelle (avec des éléments pédagogiques spécifiques à chaque semestre, des stages en milieu professionnel (M1, M2) ou contrat d'apprentissage (M2). - les outils essentiels aux études en écologie et évolution (Anglais; Statistiques, Sciences -omics, Systèmes d'information géographique, Génétique des populations; Ecologie quantitative; Systématique et biodiversité; Evolution et phylogénie; Changements globaux: menaces et solutions). - les thématiques spécifiques à la spécialité Plantes et Société (Diversité des plantes, Botanique, Substances végétales, Sélection et amélioration végétale, Agroécologie, Réglementation des ressources végétales, Physiologie végétale, Interaction des plantes avec leurs environnements biotiques et abiotiques, Relations inter-organismes, Services écosystémiques, Phytoremédiation, Plantes et paysages ruraux et urbains).	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
Condition(s) d'accès			

3.3

Peuvent postuler en première année, tous les étudiants titulaires d'une Licence Sciences de la Vie ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique.

La candidature s'effectue sur la plateforme nationale Mon Master (<https://monmaster.gouv.fr/formation>).

Les dossiers sont examinés par un jury de sélection qui tient compte des critères suivants :

- Obtention d'une Licence de Sciences de la vie ou bac+3 en biologie ou expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master : biologie végétale, agronomie, biodiversité, botanique.
- Résultats académiques obtenus dans les spécialités du master.
- Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master.
- Stages potentiellement effectués.

Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1

En présentiel.

Un stage obligatoire de 7 à 8 semaines en M1.

En M2, un stage obligatoire de 6 mois ou possibilité d'effectuer l'année en apprentissage.

4.2

Les étudiants acquièrent les compétences dans le cadre d'un Master Biodiversité, écologie, évolution (RNCP39185).**RNCP39185BC01 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques****Liste de compétences :**

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le domaine concerné
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.2 Système d'information géographique
 EP7.1.3 Sciences omiques
 M7.3 Génétique des populations 1
 EP7.5.1 Analyses de données
 EP7.5.2 Outils statistiques
 EP8.1.2 Conduite de projets
 EP8.2.1 Génétique des populations 2
 EP8.2.2 Evolution et phylogénie
 M8.5 Stage
 EP9.1.1 Productions agricoles et environnement
 EP9.1.2 Transition agroécologique
 EP9.2.1 Substances végétales et valorisation
 EP9.2.2 Extraction et analyse des substances végétales
 EP9.3.1 Plantes et paysages
 EP9.3.2 Phytoingénierie des paysages
 M10.1 Stage

RNCP39185BC02 – Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés**Liste de compétences :**

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.2 Système d'information géographique
 EP7.1.3 Sciences omiques
 M7.2 Relations inter-organismes
 M7.3 Génétique des populations 1
 EP7.4.1 Outils disciplinaires et ouvertures professionnelles
 EP7.4.2 Plantes et défis sociétaux
 EP7.5.1 Analyses de données
 EP7.5.2 Outils statistiques
 EP8.1.2 Conduite de projets
 EP8.2.1 Génétique des populations 2
 EP8.2.2 Evolution et phylogénie
 EP8.3.1 Performances des plantes face aux bioagresseurs
 EP8.3.2 Performances des plantes en milieux contraints
 EP8.3.3 Sélection et amélioration des plantes
 M8.4 Diversité des plantes d'intérêt
 M8.5 Stage
 EP9.1.1 Productions agricoles et environnement
 EP9.1.2 Transition agroécologique
 EP9.2.1 Substances végétales et valorisation
 EP9.2.2 Extraction et analyse des substances végétales
 EP9.3.1 Plantes et paysages
 EP9.3.2 Phytoingénierie des paysages
 EP9.4.2 Cadres juridiques et réglementaires des ressources végétales
 M10.1 Stage

RNCP39185BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances**Liste de compétences :**

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.1 Anglais
 EP7.1.2 Système d'information géographique
 EP7.1.3 Sciences omiques
 M7.2 Relations inter-organismes

M7.3 Génétique des populations 1
 EP7.4.1 Outils disciplinaires et ouvertures professionnelles
 EP7.4.2 Plantes et défis sociétaux
 EP7.5.1 Analyses de données
 EP7.5.2 Outils statistiques
 EP8.1.1 Anglais
 EP8.1.2 Conduite de projets
 EP8.2.1 Génétique des populations 2
 EP8.2.2 Evolution et phylogénie
 EP8.3.1 Performances des plantes face aux bioagresseurs
 EP8.3.2 Performances des plantes en milieux contraints
 EP8.3.3 Sélection et amélioration des plantes
 M8.4 Diversité des plantes d'intérêt
 M8.5 Stage
 EP9.1.1 Productions agricoles et environnement
 EP9.1.2 Transition agroécologique
 EP9.2.1 Substances végétales et valorisation
 EP9.2.2 Extraction et analyse des substances végétales
 EP9.3.1 Plantes et paysages
 EP9.3.2 Phytoingénierie des paysages
 EP9.4.1 Anglais
 M10.1 Stage

RNCP39185BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel

Liste de compétences :

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.2 Système d'information géographique
 M7.2 Relations inter-organismes
 EP7.4.1 Outils disciplinaires et ouvertures professionnelles
 EP7.4.2 Plantes et défis sociétaux
 EP8.1.2 Conduite de projets
 EP8.2.2 Evolution et phylogénie
 EP8.3.3 Sélection et amélioration des plantes
 M8.4 Diversité des plantes d'intérêt
 M8.5 Stage
 EP9.1.1 Productions agricoles et environnement
 EP9.1.2 Transition agroécologique
 EP9.2.1 Substances végétales et valorisation
 EP9.3.1 Plantes et paysages
 EP9.3.2 Phytoingénierie des paysages
 EP9.4.2 Cadres juridiques et réglementaires des ressources végétales
 M10.1 Stage

RNCP39185BC05 - Contextualiser une problématique liée à la biodiversité, son état et son évolution

Liste de compétences :

- Identifier les déterminants à l'origine de la diversité biologique ainsi que les forces évolutives à l'origine de l'évolution du vivant
- Mobiliser les ressources pour identifier des enjeux de recherche et/ou de gestion de la biodiversité
- Articuler les concepts d'écologie et d'évolution de la biodiversité
- Identifier des solutions de gestion adaptées aux enjeux biodiversité de territoires ou/et de types d'écosystèmes donnés

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.2 Système d'information géographique
 EP7.1.3 Sciences omiques
 M7.2 Relations inter-organismes
 M7.3 Génétique des populations 1
 EP7.4.2 Plantes et défis sociétaux
 EP7.5.1 Analyses de données
 EP7.5.2 Outils statistiques
 EP8.2.1 Génétique des populations 2
 EP8.2.2 Evolution et phylogénie
 EP8.3.1 Performances des plantes face aux bioagresseurs
 EP8.3.2 Performances des plantes en milieux contraints
 EP8.3.3 Sélection et amélioration des plantes
 M8.4 Diversité des plantes d'intérêt
 M8.5 Stage
 EP9.1.1 Productions agricoles et environnement
 EP9.1.2 Transition agroécologique
 EP9.3.1 Plantes et paysages

EP9.3.2 Phytoingénierie des paysages
M10.1 Stage

RNCP39185BC06 - Collecter et gérer les données liées à la biodiversité

Liste de compétences :

- Concevoir un plan d'échantillonnage ou un plan expérimental permettant de décrire ou de caractériser la biodiversité et son évolution spatio-temporelle en fonction d'objectifs fondamentaux ou de gestion
- Collecter des données liées à la biodiversité en utilisant les outils et méthodes adaptés à l'objet étudié
- Respecter le cadre réglementaire d'étude de la biodiversité, et les principes éthiques environnementaux
- Respecter les règles associées au(x) mode(s) de gestion d'un territoire donné
- Organiser le recueil, le stockage, et l'accessibilité des données collectées concernant la biodiversité

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.2 Système d'information géographique
EP7.1.3 Sciences omiques
M7.3 Génétique des populations 1
EP7.5.1 Analyses de données
EP7.5.2 Outils statistiques
EP8.2.1 Génétique des populations 2
EP8.2.2 Evolution et phylogénie
M8.5 Stage
EP9.1.2 Transition agroécologique
EP9.3.1 Plantes et paysages
EP9.3.2 Phytoingénierie des paysages
M10.1 Stage

RNCP39185BC07 - Analyser les données liées à la biodiversité

Liste de compétences :

- Choisir une démarche- d'analyse statistique adaptée à des données liées à la biodiversité et aux objectifs fondamentaux ou de gestion
- Utiliser les outils informatiques pour analyser les données liées à la biodiversité (logiciel d'analyses statistiques, traitement d'image, SIG)
- Décrire l'état de la biodiversité et prédire son évolution spatio-temporelle en utilisant des descripteurs et modèles adaptés aux données et objectifs fondamentaux ou de gestion

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.2 Système d'information géographique
EP7.1.3 Sciences omiques
M7.3 Génétique des populations 1
EP7.5.1 Analyses de données
EP7.5.2 Outils statistiques
EP8.2.1 Génétique des populations 2
EP8.2.2 Evolution et phylogénie
M8.5 Stage
EP9.1.2 Transition agroécologique
EP9.3.1 Plantes et paysages
EP9.3.2 Phytoingénierie des paysages
M10.1 Stage

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

Plantes et Société		Poids		Heures		
		Coeff.	ECTS	CM	TD	TP
		9	30	76	96	69
M7.1-P&S Outils		3	9	14	31	30
	EP7.1.1 Anglais	1	3	0	25	0
	EP7.1.2 Système d'information géographique	1	3	4	6	15
	EP7.1.3 Sciences omiques	1	3	10	0	15
M7.2-P&S Relations inter-organismes		2	6	26	14	10
M7.3-P&S Génétique des populations 1		1	3	11	6	8
M7.4-P&S Ouvertures professionnelles		1	6	15	19	6
	EP.7.4.1 Outils disciplinaires et ouvertures professionnelles		3	0	15	0
	EP.7.4.2 Plantes et défis sociétaux	1	3	15	4	6
M7.5-P&S Biostatistiques et analyses de données		2	6	10	25	15
	EP7.5.1 Analyses de données	1	3	0	25	
	EP7.5.2 Outils statistiques	1	3	10	0	15
		10	30	94	62	47
M8.1-P&S Outils		2	6	0	28	0
	EP8.1.1 Anglais	1	3	0	25	0
	EP8.1.2 Conduite de projets	1	3	0	3	0
M8.2-P&S Evolution et biodiversité		2	6	23	8	19
	EP8.2.1 Génétique des populations 2	1	3	13	8	4
	EP8.2.2 Evolution et phylogénie	1	3	10	0	15
M8.3-P&S Adaptabilité des plantes		3	9	45	12	18
	EP8.3.1 Performances des plantes face aux bio	1	3	15	4	6
	EP8.3.2 Performances des plantes en milieux d	1	3	15	4	6
	EP8.3.3 Sélection et amélioration des plantes	1	3	15	4	6
M8.4-P&S Diversité des plantes d'intérêt		2	6	26	14	10
M8.5-P&S Stage		1	3	0	0	0
		11	30	163	60	43
M9.1-P&S Culture durable		3	8	49	12	14
	EP9.1.1 Productions agricoles et environnemen	2	6	35	8	7
	EP9.1.2 Transition agroécologique	1	2	14	4	7
M9.2-P&S Phytovalorisation		3	8	50	10	15
	EP9.2.1 Substances végétales et valorisation	2	6	40	10	0
	EP9.2.2 Extraction et analyse des substances vé	1	2	10	0	15
M9.3-P&S Paysages		3	8	49	12	14
	EP9.3.1 Plantes et paysages	2	6	35	8	7
	EP9.3.2 Phytoingénierie des paysages	1	2	14	4	7
M9.4-P&S Outils		2	6	15	26	0
	EP9.4.1 Anglais	1	3	0	16	0
	EP9.4.2 Cadres juridiques et réglementaires de	1	2	15	0	0
	EP9.4.3 Outils d'insertion professionnelle	0	1	0	10	0
		9	30			
M10.1-P&S stage		9	30			
Totaux		39	120	333	217	159

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Le module est acquis et capitalisé dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les modules qui le composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : note ≥ 10 et $< 12/20$
Mention Assez Bien : note ≥ 12 et $< 14/20$
Mention Bien : note ≥ 14 et $< 16/20$
Mention Très Bien : note $\geq 16/20$

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

Domaines professionnels visés

Ce parcours de master a pour objectif de former des experts de la valorisation des végétaux dans des contextes de développement durable et de changement sociétal. Les étudiants auront acquis des compétences applicables dans trois secteurs principaux :

- Le végétal comme source de nourriture dans un contexte de production durable et d'agroécologie,
- Le végétal comme source de molécules à haute valeur ajoutées dans les domaines pharmaceutiques, cosmétiques et phytosanitaires,
- Le végétal comme élément essentiel de l'aménagement des paysages ruraux, urbains et perturbés

La formation ouvre sur un nombre de métiers variés touchant les secteurs de l'agronomie, la phytovalorisation et du paysage.

Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'étude

Les diplômés pourront prétendre à exercer les métiers de chercheurs, ingénieurs, enseignants, animateurs, responsables « recherche et développement », consultants, cadres de l'industrie et des administrations, et ce, à l'échelle locale, nationale et internationale :

- Réalisation de diagnostics agro-environnementaux,
- Études réglementaires (études d'impact, dossiers sites classés),
- Conception, mise en œuvre, suivi des programmes de sélection, de croisement, de multiplication et de conservation des espèces végétales,
- Conception de méthodes de valorisation des co-produits végétaux,
- Mise en œuvre du programme d'actions d'alternatives aux pesticides,
- Éco-conception ou réhabilitation d'espaces urbains durables,
- Réalisation et supervision de diagnostics écologiques de sites en voie d'aménagement,
- Coordination d'un travail d'équipe pour la production de substances naturelles à haute valeur ajoutée (pharmaceutique, cosmétique, biocarburants),
- Veille bibliographique sur les pistes d'innovations techniques, économiques, sociales en agroécologie, dans le cadre d'une approche agrosystémique,
- Animation de groupes de travail sur la biodiversité cultivée et des démarches de sélection participative,
- Élaboration de protocoles, conduite d'expériences au laboratoire, analyse et synthèse des résultats,
- Élaboration d'un plan d'actions « trame verte et bleue »
- Exploitation de la biodiversité en vue de sourcing, de molécules d'intérêt
- Développement d'une plateforme de bioproduction d'actifs en système microbien
- Analyse chimique et caractérisation des activités biologiques des extraits végétaux
- Cartographie de la biodiversité végétale sous SIG (Système d'Information Géographique)

Types d'emplois accessibles

- chargé d'études environnement et biodiversité
- botaniste
- chargé de mission en valorisation agricole
- consultant biodiversité
- ingénieur R&D en substances végétales
- ingénieur production dans les biotechnologies
- chargé d'études trame verte et urbanisme
- ingénieur en expérimentation végétale

- chercheur, enseignant-chercheur après une poursuite d'études en doctorat dans la recherche publique ou privée
- sélectionneur

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1 Les étudiant(e)s peuvent effectuer leurs stages dans différents milieux professionnels (recherche, entreprise, association, collectivité ...) en France ou à l'étranger (dans le cadre d'une mobilité Erasmus+ en Europe ou dans le cadre d'une mobilité Hors-Europe).

Le parcours « Plantes et Société » est lié par convention à l'Université de Poitiers. Il ouvre en M1 alternativement une année sur deux, à l'Université de Tours ou à l'Université de Poitiers (le M2 se poursuit à l'Université d'ouverture en M1).

Autre(s) source(s) d'information

6.2 **Contact des responsables de la formation**

Mention Biodiversité Ecologie et Evolution :

Elisabeth HUGUET et Olivier PICHON.

Master 1 Parcours Plantes et Société :

Olivier PICHON.

Master 2 Parcours Plantes et Société :

Eric DUCOS (pour apprentissage, Christelle DUTILLEUL).

Adresse mail de contact du Parcours Plantes et Société :

olivier.pichon@univ-tours.fr

Informations sur le Parcours Plantes et Société

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-biodiversite-ecologie-et-evolution-parcours-plantes-et-societe-culture-durable-paysage-et-phytovalorisation>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

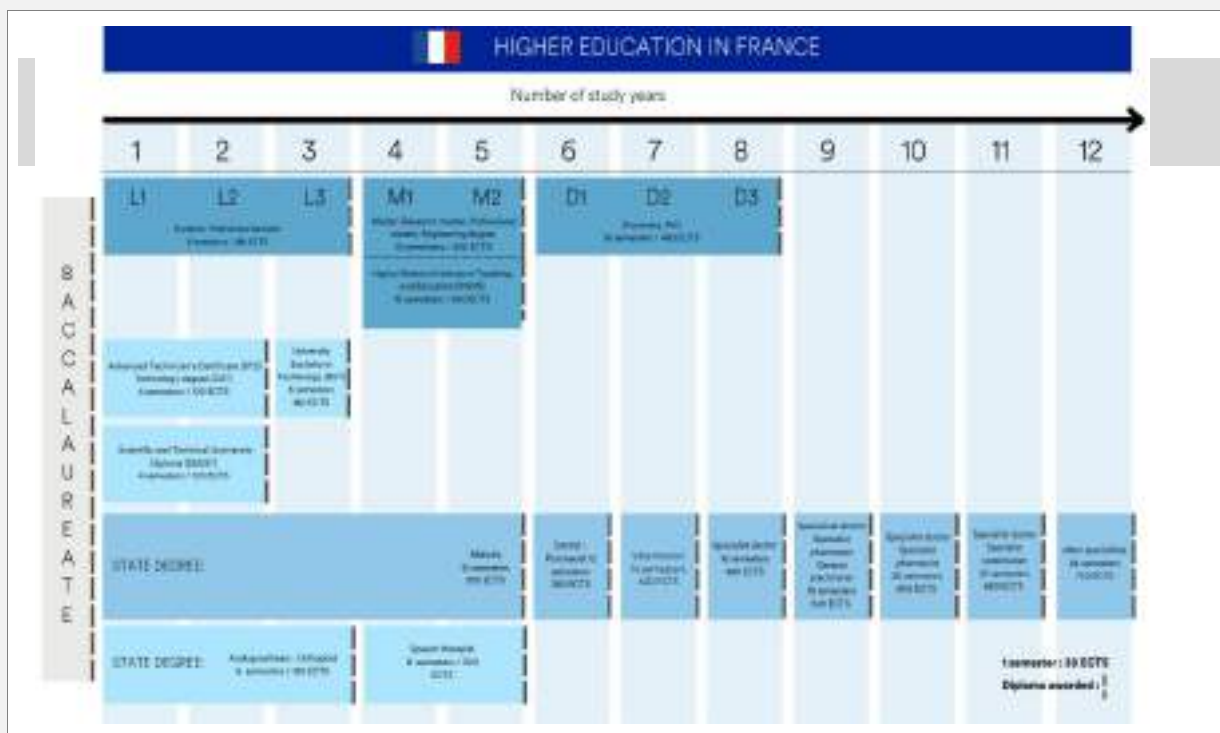
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR





Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Biodiversité Ecologie Evolution – Parcours Insectes et environnement durable	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Les principaux domaines couverts par le diplôme sont : - l'insertion professionnelle (avec des éléments pédagogiques spécifiques à chaque semestre, un projet tutoré de 3 semestres, deux stages en milieu professionnel de 8 semaines et de 6 mois). - les outils essentiels aux études en écologie (Anglais; Statistiques, Sciences -omics, Systèmes d'information géographique). - les matières disciplinaires générales essentielles en écologie et évolution (Génétique des populations; Ecologie quantitative; Ecologie comportementale; Ecologie sensorielle; Systématique et biodiversité; Evolution et phylogénie; Changements globaux: menaces et solutions). - les thématiques spécifiques à la spécialité Insectes et Environnement Durable (Morphologie fonctionnelle et développement des insectes, Relations inter-organismes, Services écosystémiques et innovations technologiques ; Insectes comme vecteurs de pathogènes ; Biocontrôle : protection agroécologique des systèmes cultivés ; Changements globaux, adaptations et conservation).
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
-----	--	-----	---

Condition(s) d'accès

3.3

Peuvent postuler en première année, tous les étudiants titulaires d'une Licence Sciences de la Vie ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique.

La candidature s'effectue sur la plateforme nationale Mon Master (<https://monmaster.gouv.fr/formation>).

Les dossiers sont examinés par un jury de sélection qui tient compte des critères suivants :

- Obtention d'une Licence de Sciences de la vie ou bac+3 en biologie ou expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master : Biologie évolutive, biologie des organismes et des populations.
- Résultats académiques obtenus dans les spécialités du master.
- Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master.
- Stages effectués.

Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 En présentiel avec deux stages obligatoires.

4.2 Les étudiants acquièrent les compétences dans le cadre d'un Master Biodiversité, écologie, évolution (RNCP39185).

RNCP39185BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

Liste de compétences :

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le domaine concerné
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.2 Système d'information géographique
EP7.1.3 Sciences omiques
EP7.1.4 Insertion professionnelle et projet tutoré
EP7.2.2 Morphologie fonctionnelle et développement des insectes
EP7.3.2 Génétique des populations 1
EP7.3.3 Ecologie quantitative
M7.4 Services écosystémiques et innovations technologiques
EP7.5.1 Stage de terrain
EP7.5.2 Outils statistiques
EP8.1.3 Projet tutoré
EP8.2.1 Génétique des populations 2
EP8.2.2 Systématique et biodiversité
EP8.2.3 Evolution et phylogénie
EP8.3.3 Changements globaux : menaces et solutions
M8.4 Stage
EP9.1.2 Projet tutoré
M9.2 Insectes comme vecteurs de pathogènes
M9.3 Biocontrôle : protection agroécologique des systèmes cultivés
M9.4 Changements globaux, adaptations et conservation
EP9.5.1 Stage de terrain
EP9.5.2 Outils statistiques
M10.1 Stage

RNCP39185BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

Liste de compétences :

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.2 Système d'information géographique
EP7.1.3 Sciences omiques
EP7.1.4 Insertion professionnelle et projet tutoré
EP7.2.1 Relations inter-organismes
EP7.2.2 Morphologie fonctionnelle et développement des insectes
EP7.3.1 Ecologie comportementale 1
EP7.3.2 Génétique des populations 1
EP7.3.3 Ecologie quantitative
M7.4 Services écosystémiques et innovations technologiques
EP7.5.1 Stage de terrain
EP7.5.2 Outils statistiques
EP8.1.3 Projet tutoré
EP8.2.1 Génétique des populations 2
EP8.2.2 Systématique et biodiversité
EP8.2.3 Evolution et phylogénie
EP8.3.1 Ecologie comportementale 2
EP8.3.2 Ecologie sensorielle
EP8.3.3 Changements globaux : menaces et solutions
M8.4 Stage
EP9.1.2 Projet tutoré
M9.2 Insectes comme vecteurs de pathogènes
M9.3 Biocontrôle : protection agroécologique des systèmes cultivés

M9.4 Changements globaux, adaptations et conservation
EP9.5.1 Stage de terrain
EP9.5.2 Outils statistiques
M10 Stage

RNCP39185BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Liste de compétences :

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.1 Anglais
EP7.1.2 Système d'information géographique
EP7.1.3 Sciences omiques
EP7.1.4 Insertion professionnelle et projet tutoré
EP7.2.1 Relations inter-organismes
EP7.2.2 Morphologie fonctionnelle et développement des insectes
EP7.3.1 Ecologie comportementale 1
EP7.3.2 Génétique des populations 1
EP7.3.3 Ecologie quantitative
M7.4 Services écosystémiques et innovations technologiques
EP7.5.1 Stage de terrain
EP7.5.2 Outils statistiques
EP8.1.1 Anglais
EP8.1.3 Projet tutoré
EP8.2.1 Génétique des populations 2
EP8.2.2 Systématique et biodiversité
EP8.2.3 Evolution et phylogénie
EP8.3.1 Ecologie comportementale 2
EP8.3.2 Ecologie sensorielle
EP8.3.3 Changements globaux : menaces et solutions
EP8.4.1 Rapport de stage
EP8.4.2 Soutenance
EP9.1.2 Projet tutoré
M9.2 Insectes comme vecteurs de pathogènes
M9.3 Biocontrôle : protection agroécologique des systèmes cultivés
M9.4 Changements globaux, adaptations et conservation
EP9.5.1 Stage de terrain
EP9.5.2 Outils statistiques
EP9.10.1 Rapport de stage
EP9.10.2 Soutenance

RNCP39185BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel

Liste de compétences :

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.2 Système d'information géographique
EP7.1.4 Insertion professionnelle et projet tutoré
EP7.2.1 Relations inter-organismes
M7.4 Services écosystémiques et innovations technologiques
EP7.5.1 Stage de terrain
EP8.1.2 Insertion professionnelle
EP8.1.3 Projet tutoré
EP8.2.3 Evolution et phylogénie
EP8.3.3 Changements globaux : menaces et solutions
M8.4 Stage
EP9.1.1 Insertion professionnelle
EP9.1.2 Projet tutoré
M9.2 Insectes comme vecteurs de pathogènes
M9.3 Biocontrôle : protection agroécologique des systèmes cultivés

M9.4 Changements globaux, adaptations et conservation
EP9.5.1 Stage de terrain
M10 Stage

RNCP39185BC05 - Contextualiser une problématique liée à la biodiversité, son état et son évolution

Liste de compétences

- Identifier les déterminants à l'origine de la diversité biologique ainsi que les forces évolutives à l'origine de l'évolution du vivant
- Mobiliser les ressources pour identifier des enjeux de recherche et/ou de gestion de la biodiversité
- Articuler les concepts d'écologie et d'évolution de la biodiversité
- Identifier des solutions de gestion adaptées aux enjeux biodiversité de territoires ou/et de types d'écosystèmes donnés

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.2.1 Relations inter-organismes
EP7.3.1 Ecologie comportementale 1
EP7.3.2 Génétique des populations 1
EP7.3.3 Ecologie quantitative
EP7.1.4 Insertion professionnelle et projet tutoré
EP7.5.1 Stage de terrain
EP8.1.3 Projet tutoré
EP8.2.1 Génétique des populations 2
EP8.2.2 Systématique et biodiversité
EP8.2.3 Evolution et phylogénie
EP8.3.1 Ecologie comportementale 2
EP8.3.3 Changements globaux : menaces et solutions
EP9.1.2 Projet tutoré
M9.2-INS Insectes comme vecteurs de pathogènes
M9.3-INS Biocontrôle : protection agroécologique des systèmes cultivés
M9.4-INS Changements globaux, adaptations et conservation
EP9.5.1 Stage de terrain

RNCP39185BC06 - Collecter et gérer les données liées à la biodiversité

Liste de compétences

- Concevoir un plan d'échantillonnage ou un plan expérimental permettant de décrire ou de caractériser la biodiversité et son évolution spatio-temporelle en fonction d'objectifs fondamentaux ou de gestion
- Collecter des données liées à la biodiversité en utilisant les outils et méthodes adaptés à l'objet étudié
- Respecter le cadre réglementaire d'étude de la biodiversité, et les principes éthiques environnementaux
- Respecter les règles associées au(x) mode(s) de gestion d'un territoire donné
- Organiser le recueil, le stockage, et l'accessibilité des données collectées concernant la biodiversité

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.2 Système d'information géographique
EP7.1.3 Sciences omiques
EP7.3.2 Génétique des populations 1
EP7.3.3 Ecologie quantitative
EP7.5.1 Stage de terrain
EP7.5.2 Outils statistiques
EP8.2.1 Génétique des populations 2
EP8.2.2 Systématique et biodiversité
M8.4-INS Stage
M9.4-INS Changements globaux, adaptations et conservation
EP9.5.1 Stage de terrain
EP9.5.2 Outils statistiques
M10.1-INS Stage

RNCP39185BC07 - Analyser les données liées à la biodiversité

Liste de compétences

- Choisir une démarche d'analyse statistique adaptée à des données liées à la biodiversité et aux objectifs fondamentaux ou de gestion
- Utiliser les outils informatiques pour analyser les données liées à la biodiversité (logiciel d'analyses statistiques, traitement d'image, SIG)
- Décrire l'état de la biodiversité et prédire son évolution spatio-temporelle en utilisant des descripteurs et modèles adaptés aux données et objectifs fondamentaux ou de gestion

Modules et Eléments pédagogiques permettant d'acquérir les compétences correspondantes :

EP7.1.2 Système d'information géographique
EP7.1.3 Sciences omiques

EP7.3.2 Génétique des populations 1
EP7.3.3 Ecologie quantitative
EP7.5.1 Stage de terrain
EP7.5.2 Outils statistiques
EP8.2.1 Génétique des populations 2
EP8.2.2 Systématique et biodiversité
M8.4-INS Stage
M9.4-INS Changements globaux, adaptations et conservation
EP9.5.1 Stage de terrain
EP9.5.2 Outils statistiques
M10.1-INS Stage

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

	Mention (UE)	Parcours Insectes et Environnement Durable	Coeff	ECTS	CM	TD	TP
S7			24	30	125	95	101
	M7.1-INS Outils		4	8	14	41	30
		EP7.1.1 Anglais	1	2	0	25	0
		EP7.1.2 Système d'information géographique	1	2	4	6	15
		EP7.1.3 Sciences omiques	1	2	10	0	15
		EP7.1.4 Insertion professionnelle et projet tutoré	1	2	0	10	0
	M7.2-INS Biologie des insectes et des interactions		6	6	42	14	14
		EP7.2.1 Relations inter-organismes	4	4	26	14	10
		EP7.2.2 Morphologie fonctionnelle et développement des insectes	2	2	16	0	4
	M7.3-INS Ecologie et évolution		6	6	28	22	15
		EP7.3.1 Ecologie comportementale 1	2	2	10	10	0
		EP7.3.2 Génétique des populations 1	2	2	11	6	8
		EP7.3.3 Ecologie quantitative	2	2	7	6	7
	M7.4-INS Services écosystémiques et innovations technologiques		4	6	31	14	11
	M7.5-INS Expérimentation et analyses		4	4	10	4	31
		EP7.5.1 Stage de terrain	2	2	0	4	16
		EP7.5.2 Outils statistiques	2	2	10	0	15
S8			24	30	69	71	41
	M8.1-INS Outils		6	6	0	51	0
		EP8.1.1 Anglais	2	2	0	25	0
		EP8.1.2 Insertion professionnelle		1	0	6	0
		EP8.1.3 Projet tutoré	4	3	0	20	0
	M8.2-INS Evolution et biodiversité		6	9	31	8	31
		EP8.2.1 Génétique des populations 2	2	3	13	8	4
		EP8.2.2 Systématique et biodiversité	2	3	8	0	12
		EP8.2.3 Evolution et phylogénie	2	3	10	0	15
	M8.3-INS Insectes et environnement		6	9	38	12	10
		EP8.3.1 Ecologie comportementale 2	2	3	12	8	0
		EP8.3.2 Ecologie sensorielle	2	3	16	4	0
		EP8.3.3 Changements globaux : menaces et solutions	2	3	10	0	10
	M8.4-INS Stage		6	6	0	0	0
		EP8.4.1 Rapport de stage	3	3	0	0	0
		EP8.4.2 Soutenance	3	3	0	0	0
S9			24	30	112	84	84
	M9.1-INS Projet professionnel		4	5	0	32	20
		EP9.1.1 Insertion professionnelle		1	0	12	0
		EP9.1.2 Projet tutoré	4	4	0	20	20
	M9.2-INS Insectes comme vecteurs de pathogènes		4	6	32	20	4
	M9.3-INS Biocontrôle : protection agroécologique des systèmes cultivés		4	6	38	10	8
	M9.4-INS Changements globaux, adaptations et conservation		4	6	32	20	4
	M9.5-INS Expérimentation et analyses		8	7	10	2	48
		EP9.5.1 Stage de terrain	4	4	0	2	38
		EP9.5.2 Outils statistiques	4	3	10	0	10
S10			24	30	0	0	0
	M10.1-INS Stage		24	30	0	0	0
		EP9.10.1 Rapport de stage	12	15	0	0	0
		EP9.10.2 Soutenance	12	15	0	0	0
Total			96	120	306	260	226

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Le module est acquis et capitalisé dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

Domaines professionnels visés

Ce parcours de master a pour objectif de former des experts des sciences de l'insecte, possédant des compétences applicables aux secteurs de la protection et conservation de la biodiversité, l'agronomie, l'agro-alimentaire et la santé publique. Les étudiants formés seront des acteurs de la valorisation des sciences de l'insecte dans des contextes de développement durable et de changement sociétal. Les étudiants seront en particulier formés :

- aux mécanismes éco-évolutifs modulant la biodiversité (de l'échelle moléculaire à l'échelle populationnelle) et à la mise en œuvre de mesures de conservation de la biodiversité.
- aux méthodes de biocontrôle permettant la protection durable des agrosystèmes et des forêts.
- aux domaines innovants de l'insecte comme source de bioconversion et de nourriture dans un contexte de production durable.
- aux domaines des insectes comme vecteurs de pathologies humaines, animales et végétales.

La formation ouvre sur un nombre de métiers variés touchant les secteurs : agriculture-paysage, alimentation-agroalimentaire, environnement-déchets, enseignement-formation et santé publique.

Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'étude

Le parcours « Insectes et environnement durable » vise à préparer les diplômés dans les domaines de l'écologie, de la gestion et la conservation de la biodiversité et de l'environnement, de la protection durable des cultures et des forêts, de la mise en place de nouvelles filières en agro-alimentaire et en gestion des déchets, ainsi que dans le diagnostic et la lutte contre des insectes vecteurs de maladies. Les diplômés pourront prétendre à exercer les métiers de chercheurs, ingénieurs, enseignants, animateurs, responsables « recherche et développement », consultants, cadres de l'industrie et des administrations, et ce, à l'échelle locale, nationale et internationale. Les titulaires de ce diplôme pourront exercer dans les secteurs de la protection de la biodiversité en milieux naturels et anthropisés. Ils pourront s'insérer en entreprises privées ou publiques dans les domaines de l'environnement, l'agriculture, l'industrie alimentaire. Ils pourront également s'insérer dans la fonction publique, l'enseignement ou dans le milieu associatif.

Types d'emplois accessibles

- Ingénieur d'études dans des organismes de recherche publics ou en entreprise.
- Chargé de mission environnement et développement durable, éco-conseiller
- Chargé de mission en agro-écologie
- Animateur et/ou formateur nature et environnement
- Entrepreneur (PME-PMI)
- Chef de projet / consultant
- Consultant en transfert technologique
- Chargé de projets alternatifs aux pesticides
- Chercheur, Enseignant-chercheur après une poursuite d'études en doctorat dans la recherche publique ou privée

Information complémentaire

6.1

Les étudiant(e)s peuvent effectuer leurs stages dans différents milieux professionnels (recherche, entreprise, association, ...) en France ou à l'étranger (dans le cadre d'une mobilité Erasmus+ en Europe ou dans le cadre d'une mobilité Hors-Europe).

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Contact des responsables de la formation

Mention Biodiversité Ecologie et Evolution :

Elisabeth Huguet et Olivier Pichon.

Master 1 Parcours Insectes et Environnement Durable :

Franck Dedeine et Marie Zimmermann.

Master 2 Parcours Insectes et Environnement Durable :

Marlène Goubault et Elisabeth Huguet.

Adresse mail de contact du Parcours Insectes et Environnement Durable :

master.insectes@univ-tours.fr

Informations sur le Parcours Insectes et Environnement Durable

Modules ; Flyer et vidéo de présentation :

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-biodiversite-ecologie-et-evolution-parcours-insectes-et-environnement-durable>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

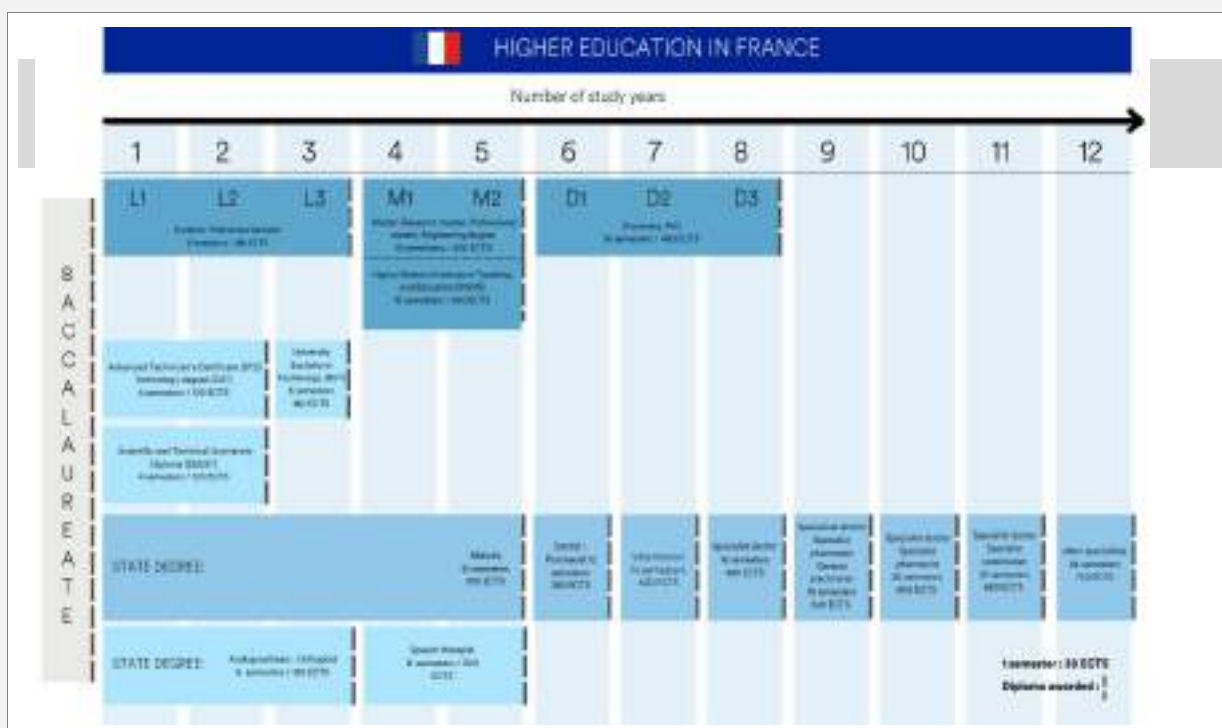
Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Biologie, Agros sciences – Parcours Durabilité et Qualité dans les filières de Productions Animales	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Les principaux domaines couverts par le diplôme sont : - les matières disciplinaires générales essentielles en biologie, agros sciences (Physiologie de la nutrition et apports nutritionnels, Technologie et process alimentaire, Sécurité alimentaire et référentiels qualité, Du contrôle au management de la qualité) - les matières disciplinaires spécifiques à la spécialité Durabilité et Qualité dans les filières de Productions Animales (Filières de productions animales, zootechnie, Santé et Bien-être animal, Grands enjeux et actualité des filières, Développement durable, Outils scientifiques et techniques, Demandes sociétales et innovations, Alimentation et formulation) - les outils scientifiques et techniques essentiels aux études en biologie, agros sciences (avec des éléments pédagogiques à chaque semestre) - l'insertion professionnelle (avec des stages ou apprentissage)
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
	Condition(s) d'accès		

- 3.3 Peuvent postuler en première année, les étudiant·e·s titulaires d'une Licence Sciences de la Vie ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique.

La candidature s'effectue sur la plateforme nationale Mon Master (<https://monmaster.gouv.fr/formation>).

Les dossiers sont examinés par un jury de sélection qui tient compte des critères suivants :

- Obtention d'une Licence de Sciences de la vie ou bac+3 en biologie ou expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master : Agronomie, Filières de Productions Animales, Qualité
- Résultats académiques obtenus dans les spécialités du master.
- Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master.
- Stages effectués.

Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1 Organisation des études

En présentiel

Un stage obligatoire de 7 à 8 semaines en M1.

En M2, obligatoirement une année en apprentissage (ou stage de 6 mois si formation initiale).

4.2 Exigences du programme

Les étudiant·e·s acquièrent les compétences dans le cadre d'un Master Biologie Agrosciences (RNCP39507).

4.3 Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

			Poids		Heures		
			Coef.	ECTS	CM	TD	TP
(vide)				0			
	(vide)			0			
	(vide)			0			
S7			30	30	78	128	43
	M7.1 Physio de la nutrition et apports nutritionnels		7	7	25	16	11
		M7.1 Physio de la nutrition et apports nutritionnels	7	7	25	16	11
	M7.2 Outils scientifiques et techniques		9	9	8	53	13
		M7.2_EP1 Anglais	3	3		24	
		M7.2_EP2 Statistiques	3	3	8	6	10
		M7.2_EP3 Techniques de communication	3	3		11	3
		M7.2_EP4 Positionnement professionnel		0		12	
	M7.3 Technologie et process alimentaire		7	7	19	22	8
		M7.3 Technologie et process alimentaire	7	7	19	22	8
	M7.4_PA Filières de productions animales		7	7	26	37	11
		M7.4_PA Filières de productions animales	7	7	26	37	11
S8			30	30	71	103	27
	M8.1 Sécurité alimentaire et référentiels qualité		7	7	25	10	17
		8.1_EP1 Hygiène et sécurité alimentaire	4	4	21	3	6
		8.1_EP2 Référentiels qualité	3	3	4	7	11
	M8.2 Outils scientifiques et techniques		5	5		34	
		M8.2_EP1 Anglais	3	3		24	
		M8.2_EP2 Marketing	2	2		10	
	M8.3_PA Zootechnie		6	6	31	36	10
		M8.3_PA_EP1 Alimentation animale	3	3	10	15	10
		M8.3_PA_EP2 Sélection et reproduction animales	3	3	21	21	
	M8.4_PA Santé et bien-être animal		6	6	15	23	
		M8.4_PA Santé et bien-être animal	6	6	15	23	
	M8.5_PA Stage		6	6			
		M8.5_PA Stage	6	6			
S9			30	30	21	147	28
	M9.1_PA Grands enjeux et actualité des filières		7	7	15	15	
		M9.1_PA Grands enjeux et actualité des filières	7	7	15	15	
	M9.3_PA Développement durable		7	7		40	4
		M9.3_PA Développement durable	7	7		40	4
	M9.4_PA Outils scientifiques et techniques		9	9		60	
		M9.4_PA_EP1 Anglais	3	3		12	
		M9.4_PA_EP2 Statistiques	3	3		18	
		M9.4_PA_EP3 Management de projet	3	3		24	
		M9.4_PA_EP4 Positionnement professionnel		0		6	
	M9.2_PA Du contrôle au management de la qualité		7	7	6	32	24
		M9.2_EP1 Contrôle qualité	3	3	6	4	20
		M9.2_PA EP2 Management de la qualité	3	3		16	4
		M9.2_PA EP3 Sécurité	1	1		12	
S10			30	30	30	127	20
	M10.1_PA Demandes sociétales et innovations		5	5	30	40	20
		M10.1_PA Demandes sociétales et innovations	5	5	30	40	20
	M10.2_PA Alimentation et formulation		5	5		40	
		M10.2_PA Alimentation et formulation	5	5		40	
	M10.3_PA Outils scientifiques et techniques		8	8		47	
		M10.3_PA_EP1 Anglais	3	3		12	
		M10.3_PA_EP2 Statistiques	3	3		9	
		M10.3_PA_EP3 Techniques de communication	2	2		20	
		M10.3_PA_EP4 Positionnement professionnel		0		6	
	M10.4_PA Apprentissage ou stage		12	12			
		M10.4_PA Apprentissage ou stage	12	12			
Total général			120	120	200	505	118

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

[Poursuite d'études en Doctorat](#)

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-biologie-agrosciences-parcours-durabilite-et-qualite-dans-les-filieres-de-productions-animales>

<https://agrosciences.univ-tours.fr/version-francaise/filieres-animales/master-durabilite-et-qualite-dans-les-filieres-deproductions-animales>

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsables formation : charlotte.lecureuil@univ-tours.fr ou marie.saint-dizier@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

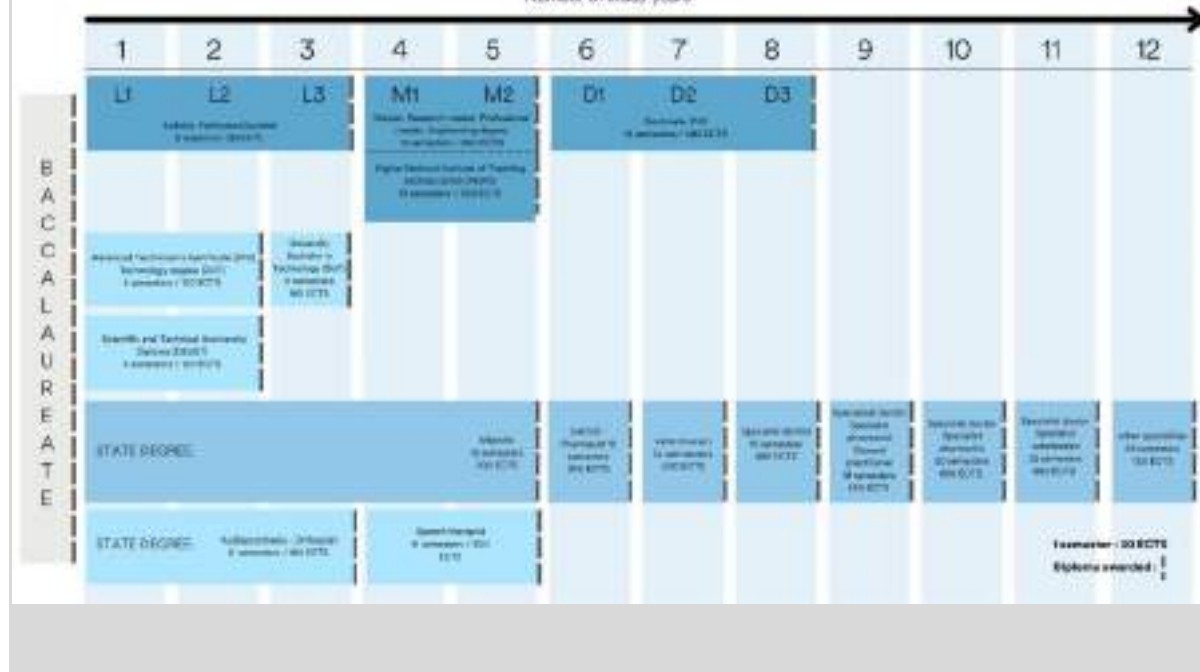
Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

HIGHER EDUCATION IN FRANCE

Number of study years



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master Biologie, Agros sciences – Parcours Sensoriel, Innovation & Qualité	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Les principaux domaines couverts par le diplôme sont : - les matières disciplinaires générales essentielles en biologie, agros sciences (Physiologie de la nutrition et apports nutritionnels, Technologie et process alimentaire, Sécurité alimentaire et référentiels qualité, Du contrôle au management de la qualité) - les matières disciplinaires spécifiques à la spécialité Sensoriel, Innovation & Qualité (Neurosciences Sensorielles et Cognitives, Technologie de l'Innovation, Découverte de l'Evaluation Sensorielle, Métrologie Sensorielle, Marketing et Sensoriel, Etudes Sensorielles appliquées aux Problématiques Industrielles, Du Contrôle au Management de la Qualité, Innovation, Projet & Réalisation) - les outils scientifiques et techniques essentiels aux études en biologie, agros sciences (avec des éléments pédagogiques à chaque semestre) - l'insertion professionnelle (avec des stages et/ou apprentissage)
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
	Condition(s) d'accès		

- 3.3 Peuvent postuler en première année, les étudiant·e·s titulaires d'une Licence Scientifique (Sciences de la Vie, Chimie ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique.

La candidature s'effectue sur la plateforme nationale Mon Master (<https://monmaster.gouv.fr/formation>).

Les dossiers sont examinés par un jury de sélection qui tient compte des critères suivants :

- Obtention d'une Licence Sciences de la vie, Chimie ou d'un bac+3 (BUT, Licence Professionnelle) en biologie, chimie, sciences de l'alimentation et nutrition, qualité, cosmétologie ou expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master : Sensoriel, Innovation et/ou Qualité
- Résultats académiques obtenus dans les spécialités du master.
- Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master.
- Stages effectués.

Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

En présentiel

Un stage obligatoire de 8 à 16 semaines en M1. En M2, obligatoirement une année en apprentissage (ou stage de 4 à 6 mois si formation initiale).

Exigences du programme

4.2

Les étudiant·e·s acquièrent les compétences dans le cadre d'un Master Biologie Agrosciences (RNCP39507).

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Mention	Biologie, agrosciences																			
Parcours 2 Sensoriel, innovation et qualité			BCC										Poids							
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Coeff.	ECTS						
(vide)																				
	(vide)	(vide)																		
S7				3	2		1	1			1	1	30	30						
	M7.1 Physio de la nutrition et apports nutritionnels			1							1		8	8						
	M7.1 Physio de la nutrition et apports nutritionnels			1							1		8	8						
	M7.2 Outils scientifiques et techniques			1	2							1	6	6						
	M7.2_EP1 Anglais				1								3	3						
	M7.2_EP2 Statistiques				1								3	3						
	M7.2_EP3 Techniques de communication				1								0	0						
	M7.2_EP4 Positionnement professionnel											1	0	0						
	M7.3 Technologie et process alimentaire			1			1						8	8						
	M7.3 Technologie et process alimentaire			1			1						8	8						
	M7.4_S Neurosciences sensorielles et cognitives							1					8	8						
	M7.4_S Neurosciences sensorielles et cognitives							1					8	8						
S8			2		1	1	1				2	1	30	30						
	M8.1 Sécurité alimentaire et référentiels qualité		2								1		7	7						
	M8.1_EP1 Hygiène et sécurité alimentaire		1										4	4						
	M8.1_EP2 Référentiels qualité		1								1		3	3						
	M8.2 Outils scientifiques et techniques				1						1		5	5						
	M8.2_EP1 Anglais				1								3	3						
	M8.2_EP2 Marketing										1		2	2						
	M8.3_S Technologie et innovation						1						6	6						
	M8.3_S Technologie et innovation						1						6	6						
	M8.4_S Découverte de l'évaluation sensorielle					1							6	6						
	M8.4_S Découverte de l'évaluation sensorielle					1							6	6						
	M8.5_S Stage ou projet tutoré											1	6	6						
	M8.5_S Stage ou projet tutoré											1	6	6						
S9			2		1	2	2	1			2		30	30						
	M9.1_S Métrologie sensorielle					1							6	6						
	M9.1_S Métrologie sensorielle					1							6	6						
	M9.3_S Entreprises, outils professionnels, enjeux sociétaux				1		1	1			1		6	6						
	M9.3_S_EP1 Anglais				1								2	2						
	M9.3_S_EP2 Fonctionnement des entreprises et						1						2	2						
	M9.3_S_EP3 Marketing et Sensoriel							1			1		2	2						
	M9.4_S Etudes sensorielles appliquées aux problématiques industrielles					1							6	6						
	M9.4_S Etudes sensorielles appliquées aux problématiques agroalimentaires					1							6	6						
	M9.5_S Optimisation des produits agroalimentaires						1				1		6	6						
	M9.5_S Optimisation des produits agroalimentaires						1				1		6	6						
	M9.2_S Du contrôle au management de la qualité		2										6	6						
	M9.2_EP1 Contrôle qualité		1										3	3						
	M9.2_EP2 Management de la qualité		1										3	3						
S10						1	1					1	30	30						
	M10.1_S Innovation, projet et réalisation					1	1						15	15						
	M10.1_S Innovation, projet et réalisation					1	1						15	15						
	M10.2_S Apprentissage ou stage 6 mois											1	15	15						
	M10.2_S Apprentissage ou stage											1	15	15						
Total général			4	3	4	4	5	2			5	3	120	120						

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

[Poursuite d'études en Doctorat](#)

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-biologie-agrosciences-parcours-sensoriel-et-innovation>

<https://agrosciences.univ-tours.fr/version-francaise/analyse-sensorielle/master-sensoriel-et-innovation-en-agroalimentaire>

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsables formation : alexandre.surget@univ-tours.fr et boriana.atanasova@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

HIGHER EDUCATION IN FRANCE

Number of study years

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
B A C C A L A U R E A T E	L1 Building Performance Consultant 3 semesters / 90 ECTS	L2	L3	M1 General Research/master Professional Master: Engineering Science specialisation: 300 ECTS	M2	D1 Diploma 18 semesters / 540 ECTS	D2	D3				
				Higher Technical Institute of Training Technical School Specialty 3 semesters / 90 ECTS								
	Applied Technicians Certificate (DIT) 1 semester / 30 ECTS		Scientific Bachelor in Technology (DIT) 3 semesters 90 ECTS									
	Scientific and Technical Secondary 3 semesters / 90 ECTS											
	STATE DEGREE			Bachelor 3 semesters / 90 ECTS		Master 2 semesters / 60 ECTS	PhD 3 semesters / 90 ECTS	State and doctoral 3 semesters / 90 ECTS	Doctorate 3 semesters / 90 ECTS	Doctorate 3 semesters / 90 ECTS	Doctorate 3 semesters / 90 ECTS	Other possible 3 semesters / 90 ECTS
	STATE DEGREE	Autonomous / Unilateral 3 semesters / 90 ECTS		Specialized 3 semesters / 90 ECTS								1 semester / 30 ECTS Diploma awarded : 1

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
	<i>Doit être identique à l'arrêté d'accréditation du diplôme et dans langue originale. Précisez si c'est 'un double diplôme ou d'un diplôme conjoint, Pour les diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle ou de Master, cet intitulé est défini par un nom de domaine et de mention.</i>		<i>Enumérez les différentes matières étudiées par le diplômé.</i>
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
	<i>Informations sur le nom officiel de l'établissement qui délivre le diplôme. Il est d'usage de préciser le Ministère de rattachement.</i>		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
	<i>Préciser si tout ou partie des enseignements ont lieu dans une langue étrangère</i>		<i>Dans le cas de double diplôme, les deux établissements sont listés dans cette rubrique.</i>

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
	<i>Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC ; Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.</i>		<i>Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS ; Pour une licence professionnelle : 1 année / 180 crédits ECTS Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.</i>
3.3	Condition(s) d'accès		
	<i>Indiquer les prérequis et les voies d'accès au diplôme concerné. Ex : Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.</i>		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études	4.2	Exigences du programme
-----	-------------------------	-----	------------------------

4.3

M1 – Sem. 7

EP7.1.2 Gestion de projet et outils d'aide à l'insertion professionnelle – 3 ECTS

EP7.1.3 Bases fondamentales en biologie –3 ECTS

EP7.1.4 Introduction aux biotechnologies – 3 ECTS

EP7.1.1 Anglais –3 ECTS

EP7.2.B.1 Droit civil et des affaires –6 ECTS

EP7.2.B.2 Droit social –3 ECTS

EP7.3 Biotechnologies –6 ECTS

EP7.4 Anglais juridique – 3 ECTS

M1 – Sem. 8

EP8.1.2 Gestion de projet et outils d'insertion professionnelle – 3 ECTS

EP8.1.3 Environnement juridique et réglementaire des industries en biotechnologies – 3 ECTS

EP8.1.1 Anglais – 3 ECTS

EP8.3.B.1 Droit de la propriété intellectuelle – 4 ECTS

EP8.3.B.2 Droit des brevets approfondi et obtentions végétales – 4 ECTS

EP8.4.B.1 Technique contractuelle en français – 2 ECTS

EP8.4.B.2 Technique contractuelle en anglais –2 ECTS

EP8.5.1 Bioingénierie du vivant – 4 ECTS

EP8.5.2 Bioéthique et droit médical – 2 ECTS

EP8.2.2 Projet tutoré – 3 ECTS

M2 – Sem. 9

EP9.1.B Communication et outils d'insertion professionnelle – 3 ECTS

EP9.2.B Anglais scientifique – 2 ECTS

EP9.3.B1 Biotechnologies végétales et animales – 4 ECTS

EP9.3.B.2 Biotechnologies appliquées à la santé humaine – 4 ECTS

EP9.3.B.3 Outils biologiques et juridiques destinées à la traçabilité – 2 ECTS

EP9.4.B.1 Contrat relatif à la valorisation des découvertes – 3 ECTS

EP9.4.B.2 Méthodes pour la valorisation scientifique – 2 ECTS

EP9.5.B.1 Entreprises de haute technologie – 2 ECTS

EP9.5.B.2 Droit pharmaceutique et de la cosmétologie – 2 ECTS

EP9.5.B.3 Responsabilité du fait des produits pharmaceutiques – 2 ECTS

EP9.5.B.4 Protection des données de santé (protection des données et recherche) – 2 ECTS

EP9.6.B Jeu d'entreprise –2 ECTS

M2 – Sem. 10

EP10.1.B Stage(6 mois) – 30 ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuivre en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Le diplôme permet l'accès à la profession de *conseil en propriété industrielle*, après obtention d'un diplôme du CEIPI (ou équivalent), trois ans de pratique professionnelle et réussite de l'examen d'aptitude professionnel.

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsables de la formation : Audrey Oudin (audrey.oudin@univ-tours.fr) et Nathalie Guivarch'h (nathalie.guivarch@univ-tours.fr)

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de Sciences Technologies Santé Mention Biologie Santé Parcours Biologie et Imagerie Multimodale	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Biologie moléculaire et structurale Physiologie moléculaire et cellulaire Signalisation cellulaire Immunologie fondamentale Statistiques – Analyse des données Anglais Méthodologie de la recherche en Biologie Santé Techniques et principes des méthodes d'imagerie Informatique et traitement d'images Radioprotection Médecine nucléaire Approches multiplexes et traitements de données Radiopharmaceutiques
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue et de certaines conférences proposées aux étudiants		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I, Niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années – 4 semestres – 120 ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Les conditions d'accès en M1 sont l'obtention d'une licence générale de biologie ou équivalent Bac+3 dans les domaines des sciences du vivant. Les conditions d'accès en M2 sont la réussite de la première année de master de Biologie-Santé (M1) ou équivalent.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel aux semestres 7, 8 et 9
Expérience en milieu professionnel intégrée à la formation au semestre 8 (6 à 7 semaines) et stage de recherche en laboratoire au semestre 10 (6 mois).

4.2 Le diplômé est formé pour être capable de :

- Disposer d'une culture de base dans les divers champs disciplinaires de la biologie cellulaire et moléculaire, de la chimie/biochimie et physique appliquées à l'imagerie biomédicale et au traitement de l'image, analyses multiplexes, radiopharmaceutiques.
- Maîtriser les principales démarches méthodologiques et les outils spécifiques des disciplines de l'imagerie biomédicale et multimodale
- Utiliser différentes méthodes de recueil et de traitement quantitatif et qualitatif pour analyser des données
- Transmettre le savoir, diffuser des connaissances, communiquer des données scientifiques et animer des réunions/ateliers scientifiques
- Comprendre, proposer et structurer une démarche expérimentale dans les domaines de l'imagerie multimodale
- Rechercher de l'information et la mettre en œuvre pour créer un projet de recherche original

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 Le programme de formation est composé d'un enseignement théorique (cours, conférences, travaux dirigés) et d'une formation pratique à la recherche (travaux pratiques et stages en laboratoire de recherche, visites de laboratoires et de structures de recherche).

Les enseignements théoriques ont lieu principalement au cours des trois premiers semestres du master. La formation pratique à la recherche commence au semestre 8 par un stage de 6 semaines puis concerne tout le semestre 10 (6 mois) avec un stage en laboratoire pour développer un projet de recherche qui donne lieu à la rédaction et la soutenance orale d'un mémoire de recherche en juin.

Semestre 7: Formation théorique et pratique de 250h (30 ECTS) : tronc commun de 130h (Anglais, Conférences de professionnels de la recherche, Méthodes et analyses de données expérimentales, Biologie moléculaire, Signalisation et communications cellulaires) + 3 unités d'enseignement de parcours de 40h chacune (Biologie structurale, immunologie fondamentale, Physique en santé et Radioactivité).

Semestre 8: Formation théorique et pratique de 180h (30 ECTS) : tronc commun de 60h (Anglais, Méthodologie de la recherche en Biologie-Santé et stage de 6 à 7 semaines) + 2 unités d'enseignement de parcours de 40h chacune (Techniques et principes des méthodes d'imagerie, Informatique et traitement d'images) + 1 unité d'enseignement optionnelle de 40h (au choix: Cellules souches ou Neuropharmacologie moléculaire).

Semestre 9 : La formation théorique correspond à une offre 200 heures (30 ECTS).

Cet enseignement comprend un tronc commun constitué de 6 unités d'enseignement de 25h (Effets biologiques et radioprotection, Imagerie par rayons X et radiothérapie externe, Techniques et fondamentaux d'imagerie médicale : médecine nucléaire, Techniques et fondamentaux d'imagerie médicale : RMN – US, Approches multiplexes et traitements de données - dispositifs médicaux, Les radiopharmaceutiques en imagerie diagnostique - fondamentaux)

Ce tronc commun est complété par le choix d'1 UE optionnelle de 50h, parmi les 2 disponibles:

Option Radiopharmaceutiques

OU

Option Imagerie avancée

Semestre 10: Stage de recherche de 6 mois (30 ECTS) dans un laboratoire de recherche (possibilité de mobilité nationale et internationale)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en doctorat (Ecoles doctorales).

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Stage de recherche à l'étranger possible au semestre 10.

Autre(s) source(s) d'information

6.2

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-biologie-sante-parcours-imagerie-biomedicale>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de Sciences Technologies Santé Mention Biologie Santé Parcours Biologie de la Reproduction	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Biologie de la reproduction Développement embryonnaire Biologie moléculaire Physiologie moléculaire et cellulaire Signalisation cellulaire Neuroendocrinologie / Endocrinologie Neurosciences cognitives et sensorielles Statistiques – Analyse des données Anglais Méthodologie de la recherche en Biologie Santé Expérimentation animale Biotechnologie de la reproduction
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue et de certaines conférences proposées aux étudiants		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I, Niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années – 4 semestres – 120 ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Les conditions d'accès en M1 sont l'obtention d'une licence générale de biologie ou équivalent Bac+3 dans les domaines des sciences du vivant. Les conditions d'accès en M2 sont la réussite de la première année de master de Biologie-Santé (M1) ou équivalent.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel aux semestres 7, 8 et 9
Expérience en milieu professionnel intégrée à la formation au semestre 8 (6 à 7 semaines) et stage de recherche en laboratoire au semestre 10 (6 mois).

4.2 Le diplômé est formé pour être capable de :

- Disposer d'une culture de base dans les divers champs disciplinaires de la biologie de la reproduction, de la biologie du développement, de l'endocrinologie, de la biologie cellulaire et moléculaire.
- Maîtriser les principales démarches méthodologiques et les outils spécifiques des disciplines de la biologie de la reproduction et des biotechnologies associées.
- Utiliser différentes méthodes de recueil et de traitement quantitatif et qualitatif pour analyser des données
- Transmettre le savoir, diffuser des connaissances, communiquer des données scientifiques et animer des réunions/ateliers scientifiques
- Comprendre, proposer et structurer une démarche expérimentale dans les domaines de la physiopathologie et de la recherche biomédicale
- Rechercher de l'information et la mettre en œuvre pour créer un projet de recherche original

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 Le programme de formation est composé d'un enseignement théorique (cours, conférences, travaux dirigés) et d'une formation pratique à la recherche (travaux pratiques et stages en laboratoire de recherche, visites de laboratoires et de structures de recherche).

Les enseignements théoriques ont lieu principalement au cours des trois premiers semestres du master. La formation pratique à la recherche commence au semestre 8 par un stage de 6 semaines puis concerne tout le semestre 10 (6 mois) avec un stage en laboratoire pour développer un projet de recherche qui donne lieu à la rédaction et la soutenance orale d'un mémoire de recherche en juin.

Semestre 7: Formation théorique et pratique de 250h (30 ECTS) : tronc commun de 130h (Anglais, Conférences de professionnels de la recherche, Méthodes et analyses de données expérimentales, Biologie moléculaire, Signalisation et communications cellulaires) + 3 unités d'enseignement de parcours de 40h chacune (Neuroendocrinologie, Neurosciences sensorielles et cognitives, Biologie de la reproduction).

Semestre 8: Formation théorique et pratique de 180h (30 ECTS) : tronc commun de 60h (Anglais, Méthodologie de la recherche en Biologie-Santé et stage de 6 à 7 semaines) + 2 unités d'enseignement de parcours de 40h chacune (Aspects moléculaires du développement embryonnaire, Experimentation animale) + 1 unité d'enseignement optionnelle de 40h (au choix: Cellules souches ou Neuropharmacologie moléculaire).

Semestre 9 : La formation théorique correspond à une offre 278 heures (30 ECTS).

Cet enseignement comprend un tronc commun constitué de 3 unités d'enseignement disciplinaires de 36h (Gamétogénèse, fécondation et développement; Endocrinologie de la reproduction; Pathologies et biotechnologies de la reproduction) + 1UE disciplinaire de 42h (reproduction et environnement) +1 UE d'anglais de 20h + 1 UE Outils de professionnalisation de 22h. Cet enseignement est complété par la réalisation d'un projet scientifique équivalent à 48h.

Semestre 10: Stage de recherche de 6 mois (30 ECTS) dans un laboratoire de recherche (possibilité de mobilité nationale et internationale)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en doctorat (Ecoles doctorales).

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Stage de recherche à l'étranger possible au semestre 10.

Autre(s) source(s) d'information

6.2

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-biologie-sante-parcours-biologie-de-la-reproduction>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de Sciences Technologies Santé Mention Biologie Santé Parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Neurosciences cognitives et affectives Neurosciences intégratives Neuropharmacologie moléculaire Neuroendocrinologie Biologie et physiologie moléculaire et cellulaire Statistiques – Analyse des données Anglais Psychologie cognitive Psycho-linguistique Ethologie cognitive Ethique en expérimentation animale et humaine Déontologie de la recherche
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I, Niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années – 4 semestres – 120 ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Les conditions d'accès en M1 sont l'obtention d'une licence générale de biologie ou équivalent Bac+3 dans les domaines des sciences du vivant. Les conditions d'accès en M2 sont la réussite de la première année de master de Biologie-Santé (M1) ou équivalent.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel aux semestres 7, 8 et 9
Expérience en milieu professionnel intégrée à la formation au semestre 8 (6 semaines) et stage de recherche en laboratoire au semestre 10 (4 à 6 mois).

4.2 Le diplômé est formé pour être capable de :

- Disposer d'une culture de base dans les divers champs disciplinaires de la biologie, des neurosciences cognitives et affectives et de la psychologie cognitive.
- Reconnaître la diversité, la spécificité et la complémentarité des approches des disciplines de la cognition, des neurosciences et de la psychologie
- Maîtriser les principales démarches méthodologiques et les outils spécifiques des disciplines de la cognition
- Utiliser différentes méthodes de recueil et de traitement quantitatif et qualitatif pour analyser des données expérimentales en neurosciences cognitives, en sciences du comportement et en psychologie
- Transmettre le savoir, diffuser des connaissances, communiquer des données scientifiques et animer des réunions/ateliers scientifiques
- Comprendre, proposer et structurer une démarche expérimentale dans les domaines des sciences cognitives et du comportement.
- Rechercher de l'information et la mettre en œuvre pour créer un projet de recherche original

Fiche RNCP 31472

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 Le programme de formation est composé d'un enseignement théorique (cours, conférences, travaux dirigés) et d'une formation pratique à la recherche (travaux pratiques et stages en laboratoire de recherche).
Les enseignements théoriques ont lieu principalement au cours des trois premiers semestres du master. La formation pratique à la recherche commence au semestre 8 par un stage de 6 semaines puis concerne tout le semestre 10 (4 à 6 mois) avec un stage en laboratoire pour développer un projet de recherche qui donne lieu à la rédaction et la soutenance orale d'un mémoire de recherche en juin.

Semestre 7 : Formation théorique et pratique de 250h (30 ECTS) : tronc commun de 130h (Anglais, Conférences de professionnels de la recherche, Méthodes et analyses de données expérimentales, Biologie moléculaire, Signalisation et communications cellulaires) + 3 unités d'enseignement de parcours de 40h chacune (Neurosciences intégratives, Neurosciences sensorielles et cognitives, Neuroendocrinologie).

Semestre 8 : Formation théorique et pratique de 180h (30 ECTS) : tronc commun de 60h (Anglais, Méthodologie de la recherche en Biologie-Santé et stage de 6 à 7 semaines) + 3 unités d'enseignement de parcours de 40h chacune (Neurosciences intégratives, Expérimentation animale, Neuropharmacologie moléculaire).

Semestre 9 : La formation théorique correspond à une offre 200 heures (30 ECTS). Cet enseignement comprend une unité d'enseignement commune (Concepts et Outils) de 110 heures (24h communications scientifiques en anglais, 20h outils d'analyse et initiation aux langages de programmation, 12h éthique de la recherche, 12h séminaires de méthodologie, 10h sciences cognitives et 32h introduction aux disciplines de la cognition) + six unités d'enseignement de spécialités de 14 heures chacune + 6h de conférences scientifiques

Les programmes des unités de spécialités sont thématiques et organisés autour des sous- disciplines spécifiques du M2 en lien avec les six secteurs de recherche des laboratoires d'accueil.

- Autisme et les troubles du développement
- Neurosciences affectives
- Comportements sociaux, apprentissages et émotions chez les animaux
- Développement normal et pathologique du langage
- Développement adulte et vieillissement psychologique normal et pathologique
- Vieillesse cognitive et neurocognitive.

Semestre 10 : Stage de recherche de 4 à 6 mois (30 ECTS) dans un laboratoire de recherche (possibilité de mobilité internationale)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en doctorat de neurosciences, de sciences du comportement, de psychologie ou de sciences du langage (Ecoles doctorales).

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Stage de recherche à l'étranger possible au semestre 10.

Autre(s) source(s) d'information

6.2

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-biologie-sante-parcours-cognition-neurosciences-et-psychologie>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de Sciences Technologies Santé Mention Biologie Santé Parcours Physiopathologie et Applications en Santé	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Biologie moléculaire Physiologie moléculaire et cellulaire Signalisation cellulaire Biologie structurale Biochimie Immunologie et inflammation Electrophysiologie cellulaire Imagerie et ciblage moléculaires et cellulaires Génomique fonctionnelle Statistiques – Analyse des données Anglais Méthodologie de la recherche en Biologie Santé Pathologies chroniques et cancéreuses Pathologies neurodéveloppementales et neurodégénératives Circulation et pathologies ischémiques
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue et de certaines conférences proposées aux étudiants		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I, Niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années – 4 semestres – 120 ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Les conditions d'accès en M1 sont l'obtention d'une licence générale de biologie ou équivalent Bac+3 dans les domaines des sciences du vivant. Les conditions d'accès en M2 sont la réussite de la première année de master de Biologie-Santé (M1) ou équivalent.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 En présentiel aux semestres 7, 8 et 9
Expérience en milieu professionnel intégrée à la formation au semestre 8 (6 à 7 semaines) et stage de recherche en laboratoire au semestre 10 (6 mois).

4.2 Le diplômé est formé pour être capable de :

- Disposer d'une culture de base dans les divers champs disciplinaires de la biologie cellulaire et moléculaire, de la biochimie, de la physiologie et physiopathologie.
- Maîtriser les principales démarches méthodologiques et les outils spécifiques des disciplines de la physiopathologie
- Utiliser différentes méthodes de recueil et de traitement quantitatif et qualitatif pour analyser des données
- Transmettre le savoir, diffuser des connaissances, communiquer des données scientifiques et animer des réunions/ateliers scientifiques
- Comprendre, proposer et structurer une démarche expérimentale dans les domaines de la physiopathologie et de la recherche biomédicale
- Rechercher de l'information et la mettre en œuvre pour créer un projet de recherche original

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 Le programme de formation est composé d'un enseignement théorique (cours, conférences, travaux dirigés) et d'une formation pratique à la recherche (travaux pratiques et stages en laboratoire de recherche, visites de laboratoires et de structures de recherche).

Les enseignements théoriques ont lieu principalement au cours des trois premiers semestres du master. La formation pratique à la recherche commence au semestre 8 par un stage de 6 semaines puis concerne tout le semestre 10 (6 mois) avec un stage en laboratoire pour développer un projet de recherche qui donne lieu à la rédaction et la soutenance orale d'un mémoire de recherche en juin.

Semestre 7 : Formation théorique et pratique de 250h (30 ECTS) : tronc commun de 130h (Anglais, Conférences de professionnels de la recherche, Méthodes et analyses de données expérimentales, Biologie moléculaire, Signalisation et communications cellulaires) + 3 unités d'enseignement de parcours de 40h chacune (Biologie structurale, immunologie fondamentale, génie génétique).

Semestre 8 : Formation théorique et pratique de 180h (30 ECTS) : tronc commun de 60h (Anglais, Méthodologie de la recherche en Biologie-Santé et stage de 6 à 7 semaines) + 2 unités d'enseignement de parcours de 40h chacune (Biochimie des substances naturelles et Physiopathologies des transporteurs ioniques) + 1 unité d'enseignement optionnelle de 40h (au choix: Cellules souches ou Neuropharmacologie moléculaire).

Semestre 9 : La formation théorique correspond à une offre 207 heures (30 ECTS).

Cet enseignement comprend un tronc commun constitué de 3 unités d'enseignement de 24h (Imagerie et ciblage moléculaires et cellulaires; Signalisation cellulaire et techniques associées; Génomes et Génomique Fonctionnelle) +1 UE d'anglais de 20h + 1 UE Outils d'analyse et de communication scientifique.

Ce tronc commun est complété par le choix de 5 UE optionnelles, parmi les 7 disponibles:

Nutrition, métabolisme et pathologies chroniques

Biologie de la cellule cancéreuse

De l'ingénierie au développement de biomédicaments

Thérapie cellulaire et génique

Mécanismes de l'inflammation

Affections neurodéveloppementales et neurodégénératives

Circulation et pathologies ischémiques

Semestre 10: Stage de recherche de 6 mois (30 ECTS) dans un laboratoire de recherche (possibilité de mobilité nationale et internationale)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en doctorat (Ecoles doctorales).

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Stage de recherche à l'étranger possible au semestre 10.

Autre(s) source(s) d'information

6.2

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-biologie-sante-parcours-physiopathologies-et-applications-en-sante>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de Sciences Technologies Santé Mention Biologie Santé Parcours Qualité et Gestion des Risques en Santé	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Qualité et réglementation Audit-certification-accréditation Gestion des risques en santé Assurance qualité en santé Vie du médicament Ressources humaines et management Biologie moléculaire et biochimie Signalisation cellulaire Statistiques – Analyse des données Anglais Méthodologie de la recherche en Biologie Santé
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue et de certaines conférences proposées aux étudiants		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I, Niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années – 4 semestres – 120 ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Les conditions d'accès en M1 sont l'obtention d'une licence générale de biologie ou équivalent Bac+3 dans les domaines des sciences du vivant. Les conditions d'accès en M2 sont la réussite de la première année de master de Biologie-Santé (M1) ou équivalent.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel aux semestres 7 et 8.
En présentiel et en alternance aux semestres 9 et 10
Expérience en milieu professionnel intégrée à la formation au semestre 10.

4.2 Le diplômé est formé pour être capable de :

- Disposer d'une culture de base scientifique dans mes domaines de la biologie et de la santé.
- Disposer d'une expertise dans le domaine de la qualité, de la gestion des risques en santé, des outils d'analyse d'amélioration, de management et de ressources humaines.
- Utiliser différentes méthodes de recueil et de traitement quantitatif et qualitatif pour analyser des données, ainsi que les outils de numérisation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 Le programme de formation est composé d'un enseignement théorique (cours, conférences, travaux dirigés) et d'une formation pratique à la recherche (travaux pratiques et stages en services qualité, en entreprise ou en organisme publique).

Les enseignements théoriques ont lieu principalement au cours des deux premiers semestres du master. La formation pratique à la recherche commence au semestre 8 par un stage de 6 semaines puis concerne tout le semestre 10 qui se déroule en alternance avec un stage professionnel, qui donne lieu à la rédaction et la soutenance orale d'un mémoire de en juin.

Semestre 7: Formation théorique et pratique de 250h (30 ECTS) : tronc commun de 130h (Anglais, Conférences de professionnels de la recherche, Méthodes et analyses de données expérimentales, Biologie moléculaire, Signalisation et communications cellulaires) + 3 unités d'enseignement de parcours de 40h chacune (Biologie structurale, immunologie fondamentale, Vie du médicament et qualité).

Semestre 8: Formation théorique et pratique de 180h (30 ECTS) : tronc commun de 60h (Anglais, Méthodologie de la recherche en Biologie-Santé et stage de 6 à 7 semaines) + 2 unités d'enseignement de parcours de 40h chacune (biochimie des substances naturelles et Assurance qualité en santé) + 1 unité d'enseignement optionnelle de 40h (au choix: Cellules souches ou Neuropharmacologie moléculaire).

Semestre 9 : La formation théorique correspond à une offre 219 heures (30 ECTS).

Cet enseignement comprend un tronc commun constitué de 4 unités d'enseignement :

Maitrise et gestion des risques (56h)

Les outils de la qualité en santé (58h)

Management - Ressources humaines (53h)

Cadre réglementaire - Anglais (52h)

Semestre 10: ce semestre se fait en alternance:

15 ECTS pour l'apprentissage : stage professionnel

15 ECTS pour les enseignements de filière de spécialisation

Deux spécialisations possible, une à choisir:

Spécialisation industrie (154h) incluant 5 UE (Management-qualité, généralités ; Management-qualité, Focus ; ICH Q9 ; Médicaments et patients; Gestion de projets)

Spécialisation établissement de santé incluant 5 UE (Audit-certification-accréditation; recherche biomédicale; patient et qualité; qualité-sécurité; Gestion de projets)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Qualiticien / Ingénieur qualité

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Formation en alternance en Master 2

Autre(s) source(s) d'information

6.2

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-biologie-sante-parcours-qualite-et-gestion-des-risques-en-sante>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s) 1.1 Date de naissance (jj/mm/aaaa) 1.3	Prénom(s) 1.2 Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) 1.4
---	--

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 2.1 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 2.3 Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 2.5	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme 2.2 Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 2.4
--	---

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme 3.1 Condition(s) d'accès	Durée officielle du programme d'étude 3.2
--	--

- 3.3 Master 1 sur dossier via monmaster.gouv.fr
- licence 3 ou équivalent (BUT, etc) en Sciences du Vivant, Bioprocédés ou équivalent.
 - VAE
 - VAPP

Accès direct en Master 2 sur dossier *via* e-candidat hors parcours M1 I2VB

- master 1 ou équivalent en Sciences du Vivant ou équivalent.
- 5^e année validée de pharmacie filière industrie
- Internes en pharmacie ou médecine
- Ingénieur en Sciences du vivant, ou équivalent
- VAE
- VAPP

Bases requises :

- **Compétences et connaissances dans les matières disciplinaires suivantes :**

Microbiologie qui peut se décliner en microbiologie générale et/ou moléculaire et/ou environnementale, et/ou médicale et/ou génétique microbienne.

Bactériologie et Virologie et Parasitologie.

Biologie moléculaire et cellulaire.

Immunologie notamment anti-infectieuse

- **Niveau B2 acquis en anglais et Niveau C1 acquis en français (pour les étudiants étrangers)**

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

Master 1 :

- En présentiel.
- Avec expérience en milieu professionnel intégrée à la formation (stage 7 semaines ou plus)

Master 2 :

- En présentiel.
- Avec expérience en milieu professionnel intégrée à la formation (stage de 6 mois ou plus)

Exigences du programme

4.2

Les diplômés du Master I2VB maîtrisent les bases scientifiques en immunologie, microbiologie, infectiologie et biotechnologies, ainsi que les outils technologiques associés. Ils sont capables d'analyser les interactions hôte-pathogène, de conduire un projet de recherche ou de développement, et de répondre aux enjeux actuels en santé, infectiologie et biothérapies.

Selon l'option choisie en M2 :

- Infectiologie Cellulaire et Moléculaire

Expertise en biotechnologies, interactions hôte-pathogène et maladies infectieuses, pour des applications en recherche et industrie.

- Immunité et Biomédicaments

Compétences en immunologie, vaccinologie, anticorps thérapeutiques et biothérapies, appliquées à la recherche biomédicale et au développement de traitements innovants.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Master 1

M7.1 Fondamentaux et compétences transversales (BCC1, BCC2, BCC3, BCC4)

- EP7.1.1 Anglais 20h – 3ECTS
- EP7.1.2 Gestion de projet et outils d'aide à l'insertion professionnelle 20h – 3ECTS
- EP7.1.3 Bases fondamentales en biologie 20h – 3ECTS
- EP7.1.4 Introduction aux Biotechnologies 20h - 3ECTS

M7.2.A Immunité et Interactions (BCC2, BCC3)

- EP7.2.A.1 Immunologie 40h – 5ECTS
- EP7.2.A.2 Interactions moléculaires et infectiologie I 44h – 4ECTS

M7.3.A Evolution et adaptation des microorganismes (BCC1, BCC2, BCC3)

- EP7.3.A Evolution et adaptation des microorganismes 34h – 5ECTS

M7.4.A Physiopathologies infectieuses (BCC2, BCC3)

- EP7.4.A Physiopathologies infectieuses 30h – 4ECTS

M8.1 Compétences transversales (BCC1, BCC3, BCC4)

- EP8.1.1 Anglais 20h – 3ECTS
- EP8.1.2 Gestion de projet et outils d'insertion professionnelle 10h – 2ECTS
- EP8.1.3 Envir. juridique et réglementaire des industries en biotechnologies 20h – 3ECTS
- EP8.2.1 Projet Expérimental Interdisciplinaire 26h – 3ECTS

M8.2 Stage ou projet tutoré (BCC1, BCC2, BCC3, BCC4)

- EP8.2.1 Stage au moins 7 semaines – 5ECTS

M8.3.A Thérapies anti-infectieuses (BCC2, BCC3)

- EP8.3.A Thérapies anti-infectieuses 42h – 5ECTS

M8.4.A Vecteurs et émergences de pathologies infectieuses (BCC2, BCC3)

- EP8.4.A Vecteurs et émergences de pathologies infectieuses 30h – 5ECTS

M8.5.A Interactions moléculaires en infectiologie (BCC2, BCC3)

- EP8.5.A Interactions moléculaires et infectiologie II 41h – 4ECTS

Master 2

M9.1A Compétences transversales (BCC1, BCC2, BCC3)

- EP9.1.A.1 Gestion de projet et communication 15h – 3ECTS
- EP9.1.A.2 Bio-informatique 25h – 3ECTS

M9.2A Fondamentaux en infectiologie (BCC2, BCC3)

- EP9.2.A.1 Tout savoir sur l'immunologie 35h – 3ECTS
- EP9.2.A.2 Immunité des muqueuses 20h – 3ECTS
- EP9.2.A.3 Maladies infectieuses 30h – 3ECTS

Option ICM

M9.3.A.a ICM Infectiologie appliquée (BCC1, BCC2, BCC3)

- EP9.3.A.a.1 Apport des nouvelles technologies en infectiologie 25h – 3ECTS
- EP9.3.A.a.2 Interactions hôtes-pathogènes 25h – 3ECTS

M9.4.A.a ICM Meilleure compréhension du dialogue pathogène hôte (BCC2, BCC3)

- EP9.4.A.a.1 Mécanismes moléculaires de la virulence et de la résistance 55h – 4ECTS
- EP9.4.A.a.2 Agents infectieux et cancer 20h – 2ECTS
- EP9.4.A.a.3 Persistance et réservoir des pathogènes 30h - 3ECTS

Option I&B

M9.3.A.b I&B Bloc d'UE au choix (BCC1, BCC2, BCC3)

- EP9.3.A.b.1.a = EP9.3.A.a.1 Apport des nouvelles technologies en infectiologie 25h – 3ECTS
- EP9.3.A.b.1.b = EP9.3.A.a.2 Interactions hôtes-pathogènes 25h – 3ECTS

ou

- EP9.3.A.b.2.a Biologie de la cellule cancéreuse 20h – 3ECTS
- EP9.3.A.b.2.b Ciblage par anticorps des récepteurs membranaires 32h – 3ECTS

M9.4.A.b I&B Du design à la conception du biomédicament (BCC1, BCC2, BCC3)

- EP9.4.A.b.1 Vaccinome, adjuvant et modulation de la réponse immunitaire 30h – 3ECTS
- EP9.4.A.b.2 Nouvelles approches thérapeutiques 50h – 4ECTS
- EP9.4.A.b.3 De l'ingénierie au développement de biomédicaments 20h – 2ECTS

M10.1.A Stage 6mois – 30ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

- Ingénieur d'études, ingénieur de recherche
- Personnel des agences mondiales de santé
- Chercheur, enseignant-chercheur après une poursuite d'études doctorales
- Cadre hospitalo-universitaire
- Cadre administratif des Universités ou des EPST
- Technico-commercial des laboratoires
- Emplois liés à la vulgarisation scientifique (dans le domaine journalistique ou associatif)

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Le diplôme comprend en M1 un stage de 7 semaines et en M2 un stage de 6 mois. Les stages peuvent être réalisés à l'étranger.
En M1 : montage et réalisation d'un projet
En M2 : organisation d'un congrès scientifique - initiation à la création d'entreprise.

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsables du parcours I²VB

M1 : Emilie Camiade
Emilie.camiade@univ-tours.fr

M2 : Isabelle Dimier-Poisson & Anne di Tommaso
Isabelle.dimier-poisson@univ-tours.fr
Anne.ditommaso@univ-tours.fr

Association des Masters Infectiologie et Biomédicaments (AMIB) :
<https://www.univ-tours.fr/campus/vie-associative/annuaire-des-associations-etudiantes/association-des-masters-infectiologie-et-biomedicaments-2>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

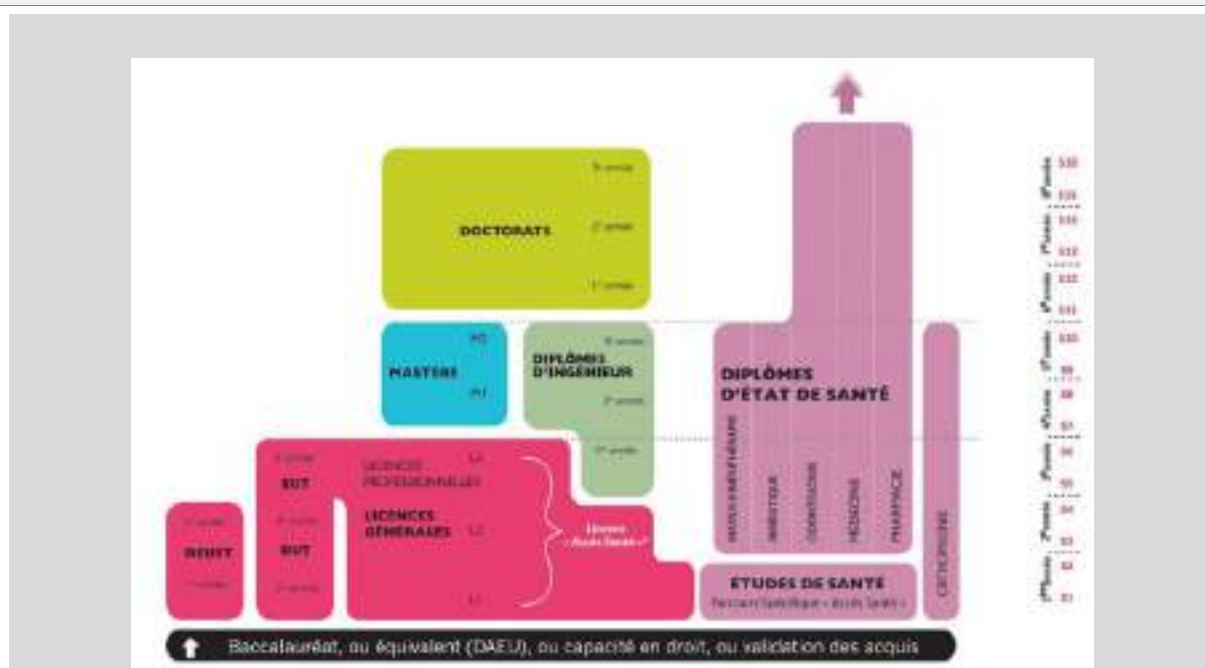
7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	- Intelligence artificielle et apprentissage - Web sémantique et représentation de connaissances - Cloud computing - Optimisation combinatoire - Web de données et internet des objets - Éthique et technologies digitale
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès Etudiant ayant validé une licence d'informatique sans compensation des notes d'algorithmique /programmation, de bases de données, de systèmes et de mathématiques. Niveau d'anglais équivalent au niveau B2 du cadre européen (600 TOEIC). Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel, avec stage ou projet obligatoire de 3 mois en M1 et stage obligatoire de 6 mois en M2.

4.2 Comprendre les fondements théoriques de l'intelligence artificielle numérique, générative et symbolique.

Maîtriser les outils et techniques d'intelligence artificielle et savoir les mettre en oeuvre dans des applications intelligentes.

Maîtriser les architectures distribuées et à base de services et être capable de réaliser des solutions par intégration de services.

Maîtriser les solutions cloud et environnements virtualisés.

Réaliser des solutions (étude, conception, administration) de systèmes intelligents.

Savoir appliquer des technologies du web et des bases de données NoSQL.

Réaliser des solutions logicielles : étude, conception, développement et tests, pour les systèmes d'information d'entreprise

Être capable de dialoguer avec les différents services et partenaires de l'entreprise, les pouvoirs publics

Maîtriser un anglais professionnel pour l'oral et l'écrit à un niveau équivalent au niveau B2

Savoir lire et rédiger un article de recherche, savoir rédiger des démonstrations, comprendre les fondements de la démarche scientifique à la base de la recherche

Avoir des notions d'éthiques de la pratique informatique

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

M1 - Semestre 7

- EP7.1.1 Introduction to Artificial Intelligence (4 ECTS)
- EP7.1.2 Python for Artificial Intelligence (3 ECTS)
- EP7.2.1 Distributed systems (3 ECTS)
- EP7.2.2 Cloud computing (3 ECTS)
- EP7.3. Web languages for data storage and management (5 ECTS)
- EP7.4.1 Mathematics 1 (3 ECTS)
- EP7.4.2 Modelisation and optimization (4 ECTS)
- EP7.5.1 Seminars (1 ECTS)
- EP7.5.2 Professional communication (3 ECTS)
- EP7.5.3 Ethics (1 ECTS)

M1 Semestre 8

- EP8.1 Artificial Intelligence and Machine Learning (4 ECTS)
- EP8.2 Service oriented programming (4 ECTS)
- EP8.3.1 Web of data standards (4 ECTS)
- EP8.3.2 Knowledge representation and reasoning (4 ECTS)
- EP8.4.1 Combinatorial optimization (4 ECTS)
- EP8.4.2 Mathematics 2 (3 ECTS)
- EP8.5.1 Seminars (1 ECTS)
- EP8.5.2 Professional communication (3 ECTS)
- EP8.5.3 Digital law, GDPR (1 ECTS)
- EP8.6.b Master thesis/Internship : 3 months (2 ECTS)

M2 Semestre 9

- EP9.1.1 Artificial Intelligence & Operational research (4 ECTS)
- EP9.1.2 User interaction and applications in Artificial Intelligence (4 ECTS)
- EP9.2.1 Web/Data services based integration (4 ECTS)
- EP9.2.2 Internet of Things (4 ECTS)
- EP9.3.1 Semantic Web & ontologies (4 ECTS)
- EP9.3.2 Linked Open Data & Web of Things (4 ECTS)
- EP9.4.1 Seminars (1 ECTS)
- EP9.4.2 Professional communication (3 ECTS)
- EP9.4.3 System security (2 ECTS)

M2 Semestre 10

- EP10.1 Entrepreneurship/Innovation (2 ECTS)
- EP10.2 Internships : 5 to 6 months (28 ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en doctorat d'informatique.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Liste (non exhaustive) des métiers accessibles :
Spécialiste en intelligence artificielle
Spécialiste en Cloud computing
Spécialiste en Web de données / Web sémantique
Spécialiste en Web services
Spécialiste en optimisation combinatoire
Consultant / Consultante en Intelligence Artificielle, en solutions Web intelligentes et en Cloud computing
Consultant fonctionnel / Consultante fonctionnelle des systèmes d'information
Ingénieur / Ingénieure d'étude et développement informatique
Assistant / Assistante chef de projet informatique
Moniteur / Monitrice d'initiation à l'enseignement supérieur

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Département Informatique Tours
Responsables du parcours Intelligent Systems & Applications :

- M1 : Nizar Messai (nizar.messai@univ-tours.fr)
- M2 : Yacine Sam (yacine.sam@univ-tours.fr)

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

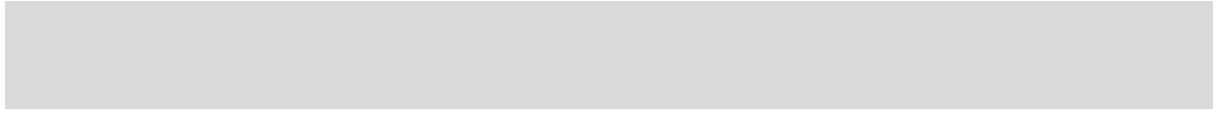
7.1

Qualité du signataire

Signature

7.2

Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	Algèbre (arithmétique et théorie de Galois), Analyse complexe, Analyse fonctionnelle, Analyse numérique, Probabilités, Modélisation	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		
	L'accès à la formation est accordé par une commission pédagogique qui s'assure du niveau suffisant en Mathématique du candidat à l'issue d'une Licence en Mathématique ou d'une formation équivalente.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études	4.2	Exigences du programme
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		

7.1 Algèbre 1 7 crédits
7.2 Analyse complexe 7 crédits
7.3 Analyse fonctionnelle 1 7 crédits
7.4 Probabilités 1 7 crédits
7.5 Compétences transversales 2 crédits
8.1 Algèbre 2 6 crédits
8.2 Analyse fonctionnelle 2 6 crédits
8.3 Analyse numérique 6 crédits
8.4 Probabilités 2 6 crédits
8.5 Travail encadré de recherche 6 crédits
9.1 Compléments algèbre 1 10 crédits
9.2 Compléments analyse 1 10 crédits
9.3 Modélisation et spécialisation 1 8 crédits
9.4 Compétences transversales 2 crédits
10.1 Compléments algèbre 2 5 crédits
10.2 Compléments analyse et probabilités 5 crédits
10.3 Modélisation et spécialisation 2 8 crédits
10.4 Mémoire de recherche 12 crédits

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite d'études en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable : Laurent Mazet

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant-e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master « Sciences, Technologies, Santé » Mention « Physique Fondamentale et Applications » Parcours « Modèles non-Linéaires en Physique » ou « Applications et Théories Quantiques »	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Cette formation en physique fondamentale est orientée vers la recherche. Le M1 permet à des étudiants diplômés d'une licence de physique d'acquérir une formation couvrant la mécanique des milieux continus, la physique quantique, la physique statistique, la physique des particules, la théorie classique des champs, la physique des solides. Les unités d'enseignement du M2 et le stage de recherche de quatre mois permettent de diversifier cette formation dans des domaines de physique fondamentale qui couvrent la Relativité Générale et la cosmologie, la théorie quantique de champs, la physique des solitons, la théorie des systèmes dynamiques, la physique de la matière condensée. La formation met également un accent particulier sur le formalisme et les méthodes mathématiques de la science du non linéaire qui couvre un large spectre interdisciplinaire.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau II – niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude La formation est composée de quatre semestres, soit deux années contenant 120 Crédits ECTS. Elle comporte M1 : S7+S8 = 560h cours = 60 ECTS M2 : S9+S10 = 240h cours + stage de 4 mois = 60 ECTS
3.3	Condition(s) d'accès • Peuvent s'inscrire en Master1 tous les étudiants titulaires d'une Licence3 en Physique ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. • Peuvent s'inscrire en Master2 tous les étudiants titulaires d'un Master1 en Physique ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 Les enseignements sont réalisés en présentiels :
environ 50 % du CM et 50 % de TD

4.2 Cette formation s'adresse aux étudiants intéressés par la physique sous ses aspects fondamentaux dans le but de poursuivre une formation en recherche et/ou en sciences de l'ingénieur généraliste. Les compétences professionnelles acquises par cette formation sont celles requises pour commencer un travail de thèse qui est le débouché naturel du master (contrat doctoral). A l'issue du M1, l'étudiant diplômé peut également intégrer un autre M2 dans des domaines très spécifiques de la physique fondamentale ou appliquée, une école d'ingénieurs (admission sur titre), ou un Master spécialisé dans la préparation aux concours de l'enseignement (notamment l'agrégation option physique). Les métiers à l'issue de la thèse sont chercheur ou ingénieur de recherche dans les organismes de recherche (CNRS, CEA, ONERA, CNES,...) et groupes industriels (Thalès, Saint Gobain,...), enseignant-chercheur dans l'enseignement Supérieur, cadres et ingénieurs d'études dans une entreprise.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

M1 - Physique Fondamentale et Applications

Le Master 1 (560h/60ECTS) comporte un tronc commun de 535h et une option de 25h pour les deux parcours :
parcours Modèles Non-linéaires (**MNL**) ou Applications et Théories Quantiques (**QAT**)

Semestre 7

EP7.1.1 : Mécanique Quantique 1 (50h, 5 ECTS)
EP7.1.2 : Physique Statistique (50h, 5 ECTS)
EP7.2.1 : Mécanique des Milieux Continus (50h, 5 ECTS)
EP7.3.1 : Outils Mathématiques (50h, 5 ECTS)
EP7.3.2 : Théorie des Groupes (30h, 4 ECTS)
EP7.4.1 : Simulations Numériques 1 (25h, 5 ECTS)
EP7.4.2 : Anglais (18h, 2 ECTS)
EP7.4.3 : Élaboration du projet professionnel (12h, 1 ECTS)

Semestre 8

EP8.1.1 : Mécanique Quantique 2 (35h, 4 ECTS)
EP8.1.2 : Physique Atomique (35h, 4 ECTS)
EP8.1.3 : Physique Subatomique (20h, 2 ECTS)
EP8.2.1 : Physique de la Matière Condensée (45h, 4 ECTS)
EP8.2.2 : Magnétisme (35h, 4 ECTS)
EP8.3.1 : Théorie Classique des Champs (40h, 4 ECTS)
EP8.3.2 : Simulations Numériques 2 (25h, 2 ECTS)
EP8.4.1 : Stage en laboratoire (1 mois) (3 ECTS)
EP8.4.2 : Expériences de Physique Quantique (15h, 1 ECTS)
EP8.4.3a (**MNL**): Physique Subatomique 2 (25h, 2 ECTS)
EP8.4.3b (**QAT**): Optique non-linéaire et Physique du Laser (25h, 2 ECTS)

M2 - Physique Fondamentale et Applications

Le Master 2 (240h/60ECTS) comporte un tronc commun de 80h et deux parcours de 160h :
parcours Modèles Non-linéaires (**MNL**) ou Applications et Théories Quantiques (**QAT**)

Semestre 9 : Modèles Non-linéaires (MNL)

EP9.1a : Physics of Solitons (55h, 6 ECTS)
EP9.2a : General Relativity, Astrophysics and Cosmology (55h, 6 ECTS)
EP9.3.1 : Advanced Quantum Physics (40h, 6 ECTS)
EP9.3.2 : Quantum Field Theory (40h, 6 ECTS)
EP9.4.a.1 : Integrable Models (25h, 3 ECTS)
EP9.4.a.2 : Dynamical Systems (25h, 3 ECTS)

Semestre 9 : Applications et Théories Quantiques (QAT)

EP9.1.b.1 : Quantum Transport (30h, 3 ECTS)
EP9.1.b.2 : Quantum optics and entanglement (25h, 3 ECTS)
EP9.2.b.1 : Low Temperature Physics (30h, 3 ECTS)
EP9.2.b.2 : Quantum Materials (25h, 3 ECTS)
EP9.3.1 : Advanced Quantum Physics (40h, 6 ECTS)
EP9.3.2 : Quantum Field Theory (40h, 6 ECTS)
EP9.4.b.1 : Experimental Techniques (25h, 3 ECTS)
EP9.4.b.2 : Spintronics and Quantum Devices (25h, 3 ECTS)

Semestre 10 (MNL&QAT)

EP10.1 : Projet Bibliographique ou d'approfondissement disciplinaire

EP10.2 : Mini-colloque de Master

EP10.3 : Stage en laboratoire (4-5 mois) (30 ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

- Doctorat
- Autres masters double compétence

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Secteurs d'activités: recherche; enseignement supérieur; le conseil et l'expertise

Types d'emplois accessibles:

chercheur / enseignant- chercheur; ingénieur d'études; responsable recherche et développement

Codes des fiches ROME les plus proches :

- **H1206** : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
- **K2108** : Enseignement supérieur
- **K2402** : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1 Ce master « Physique fondamentale et Applications » comprend une 1ère année de M1 qui s'appuie sur 2 parcours :

1 : Parcours Physique fondamentale

2 : Parcours Physique fondamentale appliquée

Ces deux parcours débouchent ensuite sur 2 spécialités de M2 :

MNL : Physique Fondamentale - Modèles non linéaires en physique

QAT : Parcours Physique fondamentale appliquée – Applications et Théories Quantiques

Les deux parcours du M1 comporteront un tronc commun, qui constitue 95 % des unités d'enseignement, porté par l'UFR Sciences et Techniques de Tours. L'enseignement des deux parcours M1 et M2 sont assurés par l'UFR Sciences et Techniques de Tours, sauf dans le cas des intervenants extérieurs qui vont piloter les stages. L'enseignement du M2 est intégralement en anglais.

6.2

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-physique-fondamentale-et-applications-parcours-physique-fondamentale-modeles-non-lineaires-en-physique>

et

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-physique-fondamentale-et-applications-parcours-technologies-quantiques>

ou

<https://dept.phys.univ-tours.fr/formation/master.html>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1 Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné <i>Doit être identique à l'arrêté d'accréditation du diplôme et dans langue originale. Précisez si c'est 'un double diplôme ou d'un diplôme conjoint, Pour les diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle ou de Master, cet intitulé est défini par un nom de domaine et de mention.</i>	2.2 Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme <i>Enumérez les différentes matières étudiées par le diplômé.</i>
2.3 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme <i>Informations sur le nom officiel de l'établissement qui délivre le diplôme. Il est d'usage de préciser le Ministère de rattachement.</i>	2.4 Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) <i>Dans le cas de double diplôme, les deux établissements sont listés dans cette rubrique.</i>
2.5 Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens <i>Préciser si tout ou partie des enseignements ont lieu dans une langue étrangère</i>	

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1 Niveau du diplôme <i>Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC ; Grade de Licence, Licence Professionnelle : Niveau II – niveau 6 CEC ; CEC : cadre européen des certifications.</i>	3.2 Durée officielle du programme d'étude <i>Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS ; Pour une licence professionnelle : 1 année / 180 crédits ECTS Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.</i>
3.3 Condition(s) d'accès <i>Indiquer les prérequis et les voies d'accès au diplôme concerné. Ex : Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.</i>	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant-e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1	2.2
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	
2.3	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	2.4

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1	3.2
Condition(s) d'accès	
3.3	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel En alternance sous contrat d'apprentissage en M2 Avec expérience en milieu professionnel intégrée à la formation (stages)	4.2 Activités visées : - Préservation et valorisation des milieux aquatiques sur un territoire - Gestion des hydro-systèmes et des zones humides - Ingénierie de la restauration des milieux et de la ressource en eau - Modélisation hydrologique et hydraulique, - Assainissement, - Aménagement hydraulique, génie végétal Capacités attestées : - Diagnostiquer l'état et le fonctionnement d'un hydro système sur un territoire à partir des informations disponibles et des mesures réalisées. - Concevoir, réaliser et/ou superviser une stratégie de calculs, de mesures et d'observations inhérentes aux études scientifiques sur les hydro systèmes - Concevoir des dispositifs de recueil et de traitement des données à des fins de mise en œuvre d'une démarche ou d'interventions, et analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Interpréter et modéliser des résultats expérimentaux en utilisant les outils statistiques, les DAO - CAO, les systèmes d'information géographique, l'analyse d'images et les modélisations hydrauliques et hydrologiques - Mobiliser la méthodologie adaptée pour répondre à des appels d'offre, évaluer les coûts d'un projet et élaborer des plans de financement - Elaborer en équipe et en concertation étroite avec les différents acteurs concernés des plans de gestion, des schémas d'aménagement et de gestion des eaux, des contrats de milieux ou de rivière ou territoriaux, des plans pluriannuels d'entretien - Evaluer la cohérence des actions dans le domaine de la gestion des hydro systèmes vis-à-vis des cadres législatifs, économiques et sociaux tout en tenant compte des impératifs environnementaux, assurer une veille réglementaire - Monter en autonomie des projets de restauration de milieu ou de qualité de la ressource en eau en mobilisant les connaissances disponibles et les différentes études réalisées. - Concevoir et piloter des projets de médiation - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de
-----	--	--

connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Semestre 7

- M7.1 Transferts d'eau (75h – 11 ECTS)
 - EP7.1.1 Hydrologie
 - EP7.1.2 Hydrogéologie
 - EP7.1.3 Echanges nappe-rivière
- M7.2 Géomorphologie et pédologie (62h – 8 ECTS)
 - EP7.2.1 Dynamique des systèmes fluviaux
 - EP7.2.2 Pédologie
- M7.3 Analyse spatiale et statistiques (54h – 6 ECTS)
 - EP7.3.1 Pédologie
 - EP7.3.2 Géochimie des particules
- M7.4 SIG et statistiques (54h – 6 ECTS)
 - EP7.4.1 Analyse spatiale
 - EP7.4.2 Traitement du signal et datamining
- M7.5 Méthodologie et outils transversaux (47h – 5 ECTS)
 - EP7.5.1 HBV : Introduction
 - EP7.5.2 Insertion professionnelle
 - EP7.5.3 Anglais

Semestre 8

- M8.1 Qualité et gestion des eaux (49h – 5 ECTS)
 - EP8.1.1 Géochimie des eaux
 - EP8.1.2 Eau, acteurs et politiques
- M8.2 Qualité et transfert des sédiments (42h – 5 ECTS)
 - EP8.2.1 Géochimie des particules
 - EP8.2.2 Transport et bilan sédimentaire
- M8.3 Outils de terrain et analyses en laboratoire (49h – 3 ECTS)
- M8.4 Outils (58h – 5 ECTS)
 - EP8.4.1 Analyse spatiale avancée
 - EP8.4.2 Programmation
 - EP8.4.3 Anglais
- M8.5 Stage (12 ECTS)

Semestre 9

- M9.1 Gestion des cours d'eau (57h – 8 ECTS)
 - EP9.1.1 Evolution morphologique
 - EP9.1.2 Risque inondation et modélisation
 - EP9.1.3 Influence des extractions de sédiments
- M9.2 Etude hydro(géo)logique et géochimique d'un BV (45h – 4 ECTS)
- M9.3 Influence des activités anthropiques (81h – 10 ECTS)
 - EP9.3.1 Pratiques agricoles
 - EP9.3.2 Contaminants eau-sols-sédiments
 - EP9.3.3 Modélisation de l'érosion des sols
- M9.4 Gestion appliquée 1 (40h – 4 ECTS)
 - EP9.3.1 Etude de cas 1
 - EP9.4.2 Ecole de terrain : enjeu de gestion des têtes de bassin
- M9.5 Méthodologie et outils transversaux (42h – 4 ECTS)
 - EP9.5.1 Insertion professionnelle
 - EP9.5.2 Anglais
 - EP9.5.3 Géostatistiques

Semestre 10

- M10.1 Modélisation des transferts d'eau (60h – 6 ECTS)
 - EP10.1.1 Hydrologie avancée
 - EP10.1.2 Modélisation hydrogéologique
 - EP10.1.3 Géothermie
- M10.2 Gestion des eaux (37h – 6 ECTS)
 - EP10.2.1 Loi sur l'eau surface et souterraine
 - EP10.2.2 Assainissement
 - EP10.2.3 Eau pluviale
- M10.3 Gestion appliquée 2 (40h – 6 ECTS)
 - EP10.3.1 Etude de cas 2
 - EP10.3.2 Ecole de terrain : gestion des bassins côtiers
- M10.4 Stage (12 ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Possibilité de poursuite en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Chargé de mission - Chargé d'études - Hydrologue - Ingénieur en environnement - Agent de développement - Coordinateur scientifique - Animateur territorial - Chargé de recherche - Consultant indépendant

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable formation : florence .curie@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 *En présentiel, à distance, en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec expérience professionnelle et stage obligatoire, de façon hybride.....*

Exigences du programme

- 4.2 *Déclinaison des exigences en termes d'**aptitudes** et de **compétences** acquises par le diplômé. Insérer les BCC en cohérence avec la fiche RNCP (préciser le numéro de la fiche)*
Vous pouvez détailler la correspondance entre BCC et EP telle que précisée dans les maquettes de formation.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 *Mentionner les unités d'enseignements (ou modules) suivies et validées par le diplômé ainsi que le nombre de crédits ECTS affectés.*

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 *Description du système de notation applicable au diplôme*

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 *Mention*

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 *Poursuite d'études possibles.*
Ex : possibilité de poursuite en Master

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 *Types de métiers accessibles avec le diplôme dans le cadre des professions réglementées.*

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 *Préciser si parcours spécifiques, stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia....ou toute information permettant d'ajouter une plus-value au parcours de l'étudiant·e*

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2 *Contact, responsable de la formation...*

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master "Sciences Technologies Santé" Mention "Sciences et Génie des Matériaux"-Parcours Sciences des Matériaux Parcours en formation initiale ou Parcours en apprentissage	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Les principaux domaines d'étude concernent : -l'élaboration des matériaux organiques et inorganiques et leurs propriétés -la chimie et la physique des matériaux -les techniques de caractérisation -les dispositifs pour l'énergie
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme La formation conduit au : Grade de Master : Niveau I – niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude La délivrance du diplôme de Master 2 peut être obtenue après une formation en quatre semestres et deux années évalués en crédits ECTS (120 Crédits) : <i>2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.</i> Chaque semestre est composé de plusieurs modules divisés en EP (éléments pédagogiques). Les modules et EP sont évalués sous forme d'examens écrits et/ou oraux. Leur validation conduit à des crédits ECTS. -Pour le M1 (425h) : Semestre 1 – 30 ECTS et semestre 2 – 30 ECTS -Pour le M2 (402h) : Semestre 1 – 30 ECTS et semestre 2 – 30 ECTS
3.3	Condition(s) d'accès -Peuvent s'inscrire en Master 1 tous les étudiants titulaires d'une Licence 3 en Chimie, Physique-Chimie, ou Science des Matériaux, ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. -Peuvent s'inscrire en Master 2 tous les étudiants titulaires d'un Master 1 en Chimie, Physique-Chimie, ou Science des Matériaux ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. -Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels. Le niveau 500 au TEF (ou C1) est requis pour les étudiants de nationalité étrangère relevant de Campus France/Etudes en France.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 Les enseignements sont réalisés en présentiel et en alternance en 1^{ère} et 2^{nde} années de Master.
- Les enseignements des parcours en apprentissage et en formation initiale sont totalement mutualisés en Master 1 et en Master 2.

Exigences du programme

- 4.2 Aptitudes et compétences (d'après fiche RNCP38708) :
- Comprendre et savoir exploiter le lien entre la structure, la configuration électronique et les propriétés des matériaux
 - Concevoir, proposer et mettre au point une démarche scientifique expérimentale pluridisciplinaire pour résoudre un problème lié à l'élaboration, la caractérisation ou l'utilisation d'un matériau (de nature métallique, polymère, céramique, composite notamment)
 - Comprendre et savoir exploiter le lien entre la structure, la configuration électronique et les propriétés des matériaux
 - Conduire une étude technique dans le domaine des matériaux en mobilisant les outils de modélisation et de simulation professionnels
 - Elaborer des matériaux de différentes familles pour répondre à une fonctionnalité donnée (résistance mécanique, thermique, protection contre la corrosion, l'usure...)
 - Sélectionner un matériau pour une application visée en prenant en compte les impacts environnementaux, les contraintes techniques et économiques, les délais.
 - Développer un procédé technique de fabrication innovant
 - Choisir et mettre en œuvre la méthode de caractérisation adéquate pour valider une fonctionnalité donnée
 - Développer un plan d'expérience, assurer le suivi, le dépouillement et l'analyse des résultats expérimentaux
 - Impulser de nouvelles idées en fonction des paramètres techniques et/ou économiques
 - Mener et organiser une veille technologique dans un ou plusieurs domaines du génie des matériaux
 - Valoriser et diffuser les résultats (rapports techniques, scientifiques, fiches brevets) auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels ou d'entreprises
 - Mener dans le domaine des matériaux une veille documentaire scientifique, technologique, méthodologique, et réglementaire en s'appuyant sur des documents en français et en anglais

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 S1 des parcours en formation initiale (FI) et en apprentissage (FA) : 216h (M7.1 à M7.7)

M7.1 Conception, élaboration et propriétés de la matière condensée (5 ECTS en FI / 6 ECTS en FA)

M7.2 Techniques de caractérisation (10 ECTS en FI et en FA)

M7.3 Anglais (2 ECTS en FI et en FA)

M7.4 Découverte du monde de la recherche et de l'entreprise et insertion professionnelle (0 ECTS) : réservé uniquement au parcours en FI

M7.5 Projets Tutorés (3 ECTS) : réservé uniquement au parcours en FI

M7.6 Physique des matériaux (5 ECTS en FI / 6 ECTS en FA)

M7.7 Chimie des matériaux (5 ECTS en FI / 6 ECTS en FA)

S2 des parcours en formation initiale et en apprentissage : 209h (M8.1 à M8.6)

M8.1 Conception, élaboration et propriétés des matériaux polymères (6 ECTS)

M8.2 Techniques d'analyse (6 ECTS)

M8.3 Anglais (3 ECTS)

M8.4 Découverte du monde de la recherche et de l'entreprise et insertion professionnelle (0 ECTS) : réservé au parcours en formation initiale

M8.5 Physique des matériaux semi-conducteurs (5 ECTS)

M8.6 Physico-chimie appliquée aux NTE (5 ECTS)

M8.7 Stage (5 ECTS). Le stage en FI dure 7 semaines.

S3 des parcours en formation initiale et en apprentissage : 208h (M9.1 à M9.4)

M9.1 Electrolytes et interfaces (6 ECTS)

M9.2 Synthèse et croissance cristalline (8 ECTS)

M9.3 Chimie des Matériaux (7 ECTS)

M9.4 Physique des Matériaux (9 ECTS)

S4 des parcours en formation initiale et en apprentissage : 194h (M10.1 à M10.3)

M10.1 Techniques de caractérisation et modélisation (4 ECTS)

M10.2 Dispositifs pour l'énergie (6 ECTS)

M10.3 Culture Industrielle (3 ECTS)

M10.4 Stage (17 ECTS) de 4 à 8 mois selon le parcours (formation initiale ou apprentissage)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Le module est acquis et capitalisé dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les modules qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

- Doctorat
- Autres masters double compétence (par exemple compétence complémentaire en informatique)

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Secteurs d'activités :

- Enseignement supérieur
- Recherche publique
- Production industrielle
- Recherche et Développement dans le secteur privé
- Conseil et expertise
- Contrôle-Qualité

Types d'emplois accessibles

- Chercheur.e (public ou privé)
- Enseignant.e-Chercheur.e
- Responsable Recherche & Développement
- Ingénieur.e de recherche
- Ingénieur.e d'études
- Ingénieur.e procédés en industrie
- Cadre technique de production
- Chef.fe projet industriel
- Ingénieur.e Qualité
- Ingénieur.e méthodes dans l'industrie
- Consultant.e
- Agent de maîtrise en chimie

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 - Enseignant chercheur/ enseignante chercheuse
H2502 - Ingénieur.e de production - Management et ingénierie de production
H1502 - Responsable qualité en industrie
H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
K2402 - Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

6.2

Autre(s) source(s) d'information

Lien vers le descriptif de la formation, son programme et les modalités de candidature :

<https://www.univ-tours.fr/formations/master-sciences-technologies-sante-mention-sciences-et-genie-des-materiaux-parcours-sciences-des-materiaux>

Orientation :

<http://www.univ-tours.fr/orientation-insertion/maison-de-l-orientation-et-de-l-insertion-professionnelle-moip-140834.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=1178119265717>

Contacts

- Dr. Christine Damas, responsable du Master 1 et de la mention : christine.damas@univ-tours.fr
- Dr. Patrice Limelette, responsable du M2 : patrice.limelette@univ-tours.fr
- Pr. Bruno Schmaltz, responsable de la formation en apprentissage : bruno.schmaltz@univ-tours.fr

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Centre de formation en apprentissage AFI24

<https://www.afi24.org/>

Sandra Durand – chargée de mission

s.durand@afi24.org

Tel : 06 22 05 22 28

<https://www.afi24.org/produit/master-chimie-et-sciences-des-materiaux-2/>

<https://www.afi24.org/produit/2eme-annee-master-chimie-et-sciences-des-materiaux-universite-tours/>

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

4ème année				Semestre	Volume horaire			E.C.T.S	Nature examens théoriques Session 1 et 2		Coefficients			Nature examens pratiques Session 1 et 2	
Unité d'enseignement				S7 ou S8	CM	ED	TP		Session 1	Session 2	Total	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session
Tronc commun	DFASP 4.1	Physiopathologie et traitements des pathologies ORL et broncho-pulmonaires	Physiopathologie et traitements des pathologies ORL et broncho-pulmonaires	Semestre 7	31	6	8	6	Ecrit 85 % 1h CC 15 %	Ecrit 100 % 1h	4	3,5	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.2	Douleur et maladies du SNC	Douleur et maladies du SNC		34,5	9,5	19	9	Ecrit 80 % 1h30 CC 20 %	Oral 100 % 20 min	6	5	1	CC 100 %	Oral 15 min
	DFASP 4.3	Pharmacie Clinique et Épidémiologie	Pharmacie Clinique et Épidémiologie		24	6	/	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	2,5	2,5	/	/	
	DFASP 4.4	Santé Publique, Règlementation, Déontologie	Santé Publique, Règlementation, Déontologie		40	/	/	5	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	3	3	/	/	
	DFASP 4.5	Langues étrangères	Langue étrangère		/	13,5	/	1	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	Ecrit 50 % 1h CC conservé	1	1	/	/	
	DFASP 4.6	Médicaments du système immunitaire et biothérapies	Médicaments du système immunitaire et biothérapies		16	4,5	/	1	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h					
	DFASP 4.7 Normal	UE Librement choisie	UE Librement choisie (S7)		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2	2	/	/	
	DFASP 4.7 Double Diplôme	UE Librement choisie	UE Librement choisie OBLIGATOIRE Cycle préparation DD1		52	/	/	2	CCI	Ecrit 100 % 2h	2	2	/	/	
		Stage Coordonné	Stage Coordonné		/	/	/	1	Validation à 12 / 20						
	DFASP 4.8	Gastro-Entero-Hépatologie	Gastro-Entero-Hépatologie	Semestre 8	30	3	4	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	4	3,5	0,5	CC 25% ET 75 % 30 min	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.9	Traitement des cancers et hémopathies	Traitement des cancers et hémopathies		35	6	/	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	4	4	/	/	
	DFASP 4.11	Education thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique	Education thérapeutique		12	8	/	2	Ecrit 50 % 1h CC 50%	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.12	Toxicologie Clinique	Toxicologie Clinique		19	4	4	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2,5	2,2	0,3	CC 100 %	Oral 20 min
Certificat de synthèse				S8	/	9	/	/	Oral 100 % 20 min		Validation			/	
C2I Niveau2 « Métiers de la Santé » - <i>Parcours Formation</i>				/	/	/	/	/	Validation en ligne par 6 QCM tout au long de l'année		/				
Filière Officine	DFASP 4.15	Dispensation des Médicaments et autres produits de santé		S8	21	39	/	6	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	3	3	/	/	
	DFASP 4.16	Législation pharmaceutique et droit social		S8	30	/	/	3	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	1,5	1,5	/	/	
	DFASP 4.17	Activités spécialisées à l'Officine		S8	26	4	/	3	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	1,5	1,5	/	/	
	DFASP 4.18	UE Librement choisie de Filière		S8	26	/	/	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2,5	2,5	/	/	
Filière Industrie	DFASP 4.20	Statistiques appliquées à des problématiques industrielles		S8	/	25	/	3	CC 100%	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.21	Recherche, développement et enregistrement des produits de santé - Démarche qualité		S8	31	10	27	6	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	7	5	2	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.22	Gestion		S8	18	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.23	Gestion des ressources humaines, animation d'équipe et formation		S8	9	/	/	1	Ecrit 100 % 45 min	Ecrit 100 % 45 min	1	1	/	/	
	DFASP 4.24 Normal	UE Librement choisie de Filière		S8	26	/	/	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2,5	2,5	/	/	
DFASP 4.24 Double Diplôme	UE Librement choisie de Filière OBLIGATOIRE - Cycle préparation DD2			S8	56	/	/	3	CCI	Ecrit 100 % 2h	2,5	2,5	/	/	
Filière Internat	DFASP 4.30	Exercices d'Application		S8	/	50 20 h TD + 30 h kholles	/	5	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	2	2	/	/	
	DFASP 4.31	Dossiers Cliniques et Biologiques		S8	/	60 20 h TD + 40 h kholles	/	6	Ecrit 100 % Dossiers 75 % QCM 25 % 3h + 1h	Ecrit 100 % Dossiers 75 % QCM 25 % 3h + 1h	4	4	/	/	
	DFASP 4.32	Travail personnel		S8	/	40	/	4	/	/	/	/	/	/	
	DFASP 4.33	UE choisie dans une autre orientation professionnelle : OFF ou IND (<i>Recommandation : UE 4.15 Dispensation des Médicaments et autres produits de santé - Filière Officine</i>)													

S7 (52h)		
16h	Algèbre et analyse	
36h	Algs et structures de données (Java)	

S8 (56h)		
14h	Algèbre et analyse	
6h	Génie Logiciel	
6h	Réseau et système	
10h	UML et programmation objet	
4h	Statique des solides	
4h	Statique des solides	
4h	Génie Electrique	
4h	Cinématique des solides	
1h30	Classe inversée Mécanique et Génie Electrique	
2h30	Classe inversée Eléments de machine	

Toutes les UE suivies dans le cadre du Double Diplôme prévoient un aménagement RSE pour les 1ère et 2ème sessions, sous la forme d'un écrit 100% de 2h.

5ème année d'études pharmaceutiques - Année 2025-2026

5ème année TOUTES FILIERES		Répartition des volumes horaires				ECTS
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP	
	Prise de fonction hospitalière	S9	15	/	/	
	Stage hospitalier + SeSa*	S9 / S10				30
	Préparation à la thèse d'exercice (Enseignement optionnel)	S9 / S10	8	/	/	
	Formation au geste vaccinal	S9		3		

***Validation du SeSa dans le cadre du stage hospitalier, elle sera effective à condition :**

- d'avoir suivi l'ensemble des cours/TD de préparation à l'action,
- d'avoir effectué l'action de prévention et de promotion de la santé au sein d'une structure partenaire conventionnée,
- d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'évaluation (incluant note proposée par le(s) référent(s) et note d'un rapport

5ème année INDUSTRIE		Répartition des volumes horaires				ECTS	Modalités de contrôles des épreuves théoriques		Coefficients		
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP		Nature session1	Nature session 2	Total UE	Théorie	Pratique
UE IND 5.1	Enregistrement et économie du médicament et autres produits de santé	S9	22	20	/	7	Ecrit 80 % 1h CC 20 %	Ecrit 100 % 1h	3	3	/
UE IND 5.2	Production, distribution et valorisation des produits de santé	S9	54	15	/	9	Ecrit 80 % 1h30 CC 20 %	Ecrit 100 % 1h30	4	4	/
UE IND 5.3	Application industrielle - Projet et stage	S9/S10				11	ORAL 20 min : - Rapport de stage /30 - Soutenance de stage /30 - Appréciation du maître de stage /20	Ecrit ou Oral 100 %	4	4	/
UE IND 5.4 Normal	Langue étrangère	S9	/	22,5	/	3	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	Ecrit 1h Oral 15 min 50 % CC conservé	1	1	/
UE IND 5.4 Double Diplôme	Langue étrangère -> dispensé Remplacé par Cycle préparatoire DD3	S9	/	54	/	3	CCI	Ecrit 100 % 2h	1	1	/

Toutes les UEs suivies dans le cadre du Double Diplôme prévoient un aménagement RSE pour les 1ère et 2ème sessions, sous la forme d'un écrit 100% de 2h.

S9 (54h)						
12h	UVL et bases de données					
8h	Réseaux et systèmes					
4h	Cinématique et cinétique des solides					
4h	Dynamique des solides & thermodynamique de l'énergie					
4h	OCM thermodynamique des solides - Principes & Technologies de capture - Et base inverse					
Option Génie indus						
4h	LEAN Management					
4h	Systèmes automatisés de production					
14h	Aides en situation LEAN & résolution de problèmes					
Option Info						
12h	UVL et programmation objet					
10h	Programmation Python					

Diplôme Pharmacien - ingénieur spécialité Informatique : année 4 - S7

	UNITE D'ENSEIGNEMENT	Volume horaire				Contrôle des connaissances O (Oral) et/ou E (Ecrit)				
		Cours	TD	TP	Projet planifié en autonomie	CC	Type	CT	Type	Poids
SOUTIEN										
	Suivi en CRL (variable selon test d'entrée)									
STAGE FACULTATIF										
	Stage facultatif					x				
UE1.S7 - Introduction aux sciences des données										
	Analyses de données	18	10	12		1,00	E			70%
	Reconnaissance des Formes	10	4	6		1,00	E			30%
	60	28	14	18						100,0%
UE2.S7 - Gestion de projets										
	Conduite de projets	12	10	10		1,00	E/O			55,0%
	Qualité logicielle et conduite de tests	10	8	10		1,00	E/O			45,0%
	60	22	18	20						100,0%
UE3.S7 - Projet de programmation et génie logiciel100										
	Lancement et gestion de projet			2		1,00	E/O			100,0%
	Accompagnement (spécification, technique et scientifique)			8						
	Travail en autonomie				50					
	10			10	50					
UE4.S7 - Intelligence Artificielle										
	UE4.1.S7 - Optimisation en Intelligence Artificielle (IA)	28		32		1,00	E/O			100%
	60	28		32						100,0%
UE5.S7 - Projet Collectif										
	Gestion des projets et compétences transversales		12			1,00	E/O			100,0%
	Accompagnement technique et scientifique		4							
	Accompagnement conduite de projet			6						
	Accompagnement spécifications et analyse			8						
	Travail en autonomie				40					
30		16	14	40						
UE6.S7 - ANGLAIS SHEJS										
	Anglais professionnel		30			0,67	O / E	0,33	E	50%
	Sciences Humaines Economiques Juridiques et Sociales	10	14	6		1,00	E / O			50%
	Insertion professionnelle	4	10	6						
	Environnement Economique de l'Entreprise:	6	4							
	Management de projet et conduite participative			2						
62	10	44	8	0					100,0%	

* supplément par rapport au socle commun

88	92	102	90
----	----	-----	----

Diplôme Pharmacien - ingénieur spécialité Informatique : année 4 - S8

	UNITE D'ENSEIGNEMENT	Volume horaire				Contrôle des connaissances O (Oral) et/ou E (Ecrit)				
		Cours	TD	TP	Projet planifié en autonomie	CC	Type	CT	Type	Poids
SOUTIEN										
	TOEIC préparation (obligatoire selon le score TOEIC)		30							
	Suivi en CRL (variable selon test d'entrée)									
STAGE FACULTATIF										
	Stage facultatif					x				
UE1.S8 - Outils de modélisation pour l'ingénieur										
	Introduction à la complexité des problèmes	2								
	Théorie des graphes	16	8	8		1,00	E/O			50%
	Programmation Linéaire	16	6	10		1,00	E/O	1,00	E	50%
		66	34	14	18					100,0%
UE2.S8 - Systèmes répartis										
	Systèmes répartis	4		8		1,00	E/O			25,0%
	Algorithmique répartie	6	6			1,00	E/O			30,0%
	Développement réparti et réseaux	8	2	10		1,00	E/O			45,0%
		44	18	8	18					100,0%
UE3.S8 - Intelligence Artificielle										
	UE3.1.S8 - Apprentissage en IA	28		38		1,00	E/O			100%
		66	28	38						100,0%
UE4.S8 - Développement Numérique Responsable										
	Développement Numérique Responsable	4	4	14		0,50	E/O	0,50	E/O	100,0%
		22	4	4	14					100,0%
UE5.S8 - Projet Collectif										
	Gestion des projets et Compétences transversales		8			1,00	E/O			100,0%
	Accompagnement technique et scientifique		4							
	Accompagnement conduite de projet			6						
	Accompagnement qualité et tests			6						
	Travail en autonomie				40					
		24		12	12	40				
UE6.S8 - ANGLAIS SHEJS										
	Certification TOEIC									
	Sciences Humaines Economiques Juridiques et Sociales	8	14					1,00	E	50%
	Insertion professionnelle		2							
	QVT-Inclusion & Diversité	8	12							
	Management de projet et conduite participative			2						
		24	8	14	2	0				50,0%
UE7.S8 - Expérience professionnelle										
	Stage assistant ingénieur (14 semaines minimum)					1	E			100%
		0	0	0	0					0,0%

* supplément par rapport au socle commun

92	52	102	40
----	----	-----	----

Diplôme Pharmacien - ingénieur spécialité Informatique : année 5 - S9

	UNITE D'ENSEIGNEMENT	Volume horaire				Contrôle des connaissances O (Oral) et/ou E (Ecrit)				
		Cours	TD	TP	Projet planifié en autonomie	CC	Type	CT	Type	Poids
SOUTIEN										
	Renforcement Anglais (obligatoire si TOEIC <785)		30							
	Suivi en CRL (variable selon test d'entrée)									
STAGE FACULTATIF										
	Stage facultatif					x				
UE1.S9 - Intelligence Artificielle										
	UE1.1.S9 - Nouvelles approches en IA	22	12	42		0,50	E	0,50	E	100%
		76	22	12	42					100,0%
UE2.S9 - Approches innovantes										
	Informatique quantique	8	4	8		1,00	E/O			25,0%
	Block chain	8	4	8		1,00	E/O			25,0%
	Simulation et Jumeaux Numériques	12	4	20		1,00	E/O			50,0%
		76	28	12	36					100,0%
UE3.S9 - IA et Applications										
	Traitement et Analyse d'Images et de Vidéos	12		12		1,00	E			30%
	Traitement Automatique des Langues	12		14		1,00	E			30%
	Industrie 4.0	10		14		1,00	E			30%
	IA et Société	6	4			1,00	E/O			10%
		84	40	4	40					100,0%
UE4.S9 - Projet Recherche Innovation										
	Accompagnement scientifique et technique		6			1,00	E/O			100,0%
	Gestion des projets et compétences transversales		9							
	Initiation à la recherche	6		4						
	Séminaires de recherche	4								
	Éthique et droit de l'informatique	4	12							
	Travail en autonomie				140					
		45	14	27	4	140				
UE5.S9 - ANGLAIS SHEJS										
	Anglais thématique		30			0,25	O	0,75	E	50%
	Sciences Humaines Economiques Juridiques et Sociales	26	12			0,50	E	0,50	E	50%
	Environnement Economique de l'Entreprise	26	12							
	Management de projet et conduite participative			2						
		70	26	42	2	0				100,0%

* supplément par rapport au socle commun

130	97	124	140
-----	----	-----	-----

Diplôme Pharmacien - ingénieur spécialité Informatique : année 5 - S10										
	UNITE D'ENSEIGNEMENT	Volume horaire				Contrôle des connaissances O (Oral) et/ou E (Ecrit)				
		Cours	TD	TP	Projet planifié en autonomie	CC	Type	CT	Type	Poids
UE1.S10 - Expérience professionnelle						1	E/O		100	
	Stage ingénieur en industrie pharmaceutique (6 mois)									
	Management de projet et conduite participative			2						
	20		0	2	0					

* pour les étudiants recrutés sur diplôme étranger

0	0	2	0
---	---	---	---

4ème année				Semestre	Volume horaire			E.C.T.S	Nature examens théoriques Session 1 et 2		Coefficients			Nature examens pratiques Session 1 et 2	
Unité d'enseignement				S7 ou S8	CM	ED	TP		Session 1	Session 2	Total	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session
Tronc commun	DFASP 4.1	Physiopathologie et traitements des pathologies ORL et broncho-pulmonaires	Physiopathologie et traitements des pathologies ORL et broncho-pulmonaires	Semestre 7	31	6	8	6	Ecrit 85 % 1h CC 15 %	Ecrit 100 % 1h	4	3,5	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.2	Douleur et maladies du SNC	Douleur et maladies du SNC		34,5	9,5	19	9	Ecrit 80 % 1h30 CC 20 %	Oral 100 % 20 min	6	5	1	CC 100 %	Oral 15 min
	DFASP 4.3	Pharmacie Clinique et Épidémiologie	Pharmacie Clinique et Épidémiologie		24	6	/	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	2,5	2,5	/	/	
	DFASP 4.4	Santé Publique, Réglementation, Déontologie	Santé Publique, Réglementation, Déontologie		40	/	/	5	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	3	3	/	/	
	DFASP 4.5	Langues étrangères	Langue étrangère		/	13,5	/	1	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	Ecrit 50 % 1h CC conservé	1	1	/	/	
	DFASP 4.6	Médicaments du système immunitaire et biothérapies	Médicaments du système immunitaire et biothérapies		16	4,5	/	1	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h					
	DFASP 4.7 Normal	UE Librement choisie	UE Librement choisie (S7)		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2	2	/	/	
	DFASP 4.7 Double Diplôme	UE Librement choisie	UE Librement choisie OBLIGATOIRE Cycle préparation DD1		52	/	/	2	CCI	Ecrit 100 % 2h	2	2	/	/	
		Stage Coordonné	Stage Coordonné		/	/	/	1	Validation à 12 / 20						
	DFASP 4.8	Gastro-Entero-Hépatologie	Gastro-Entero-Hépatologie	Semestre 8	30	3	4	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	4	3,5	0,5	CC 25% ET 75 % 30 min	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.9	Traitement des cancers et hémopathies	Traitement des cancers et hémopathies		35	6	/	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	4	4	/	/	
	DFASP 4.11	Education thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique	Education thérapeutique		12	8	/	2	Ecrit 50 % 1h CC 50%	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.12	Toxicologie Clinique	Toxicologie Clinique		19	4	4	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2,5	2,2	0,3	CC 100 %	Oral 20 min
Certificat de synthèse				S8	/	9	/	/	Oral 100 % 20 min		Validation			/	
C2I Niveau2 « Métiers de la Santé » - Parcours Formation				/	/	/	/	/	Validation en ligne par 6 QCM tout au long de l'année					/	
Filière Officine	DFASP 4.15	Dispensation des Médicaments et autres produits de santé		S8	21	39	/	6	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	3	3	/	/	
	DFASP 4.16	Législation pharmaceutique et droit social		S8	30	/	/	3	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	1,5	1,5	/	/	
	DFASP 4.17	Activités spécialisées à l'Officine		S8	26	4	/	3	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	1,5	1,5	/	/	
	DFASP 4.18	UE Librement choisie de Filière		S8	26	/	/	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2,5	2,5	/	/	
Filière Industrie	DFASP 4.20	Statistiques appliquées à des problématiques industrielles		S8	/	25	/	3	CC 100%	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.21	Recherche, développement et enregistrement des produits de santé - Démarche qualité		S8	31	10	27	6	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	7	5	2	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.22	Gestion		S8	18	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.23	Gestion des ressources humaines, animation d'équipe et formation		S8	9	/	/	1	Ecrit 100 % 45 min	Ecrit 100 % 45 min	1	1	/	/	
	DFASP 4.24 Normal	UE Librement choisie de Filière		S8	26	/	/	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2,5	2,5	/	/	
	DFASP 4.24 Double Diplôme	UE Librement choisie de Filière OBLIGATOIRE - Cycle préparation DD2		S8	56	/	/	3	CCI	Ecrit 100 % 2h	2,5	2,5	/	/	
Filière Internat	DFASP 4.30	Exercices d'Application		S8	/	20 h TD + 30 h kholles	/	5	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	2	2	/	/	
	DFASP 4.31	Dossiers Cliniques et Biologiques		S8	/	20 h TD + 40 h kholles	/	6	Ecrit 100 % Dossiers 75 % QCM 25 % 3h + 1h	Ecrit 100 % Dossiers 75 % QCM 25 % 3h + 1h	4	4	/	/	
	DFASP 4.32	Travail personnel		S8	/	40	/	4	/	/	/	/	/	/	
	DFASP 4.33	UE choisie dans une autre orientation professionnelle : OFF ou IND (Recommandation : UE 4.15 Dispensation des Médicaments et autres produits de santé - Filière Officine)													

S7 (52h)		
16h	Algèbre et analyse	
36h	Algs et structures de données (Java)	

S8 (56h)		
14h	Algèbre et analyse	
6h	Génie Logiciel	
6h	Réseau et système	
10h	UVL et programmation objet	
4h	Statique des solides	
4h	Statique des solides	
4h	Génie Electrique	
4h	Cinématique des solides	
1h30	Classe insérée Mécatronique et Génie Electrique	
2h30	Classe insérée Éléments de machine	

5ème année d'études pharmaceutiques - Année 2025-2026

5ème année TOUTES FILIERES		Répartition des volumes horaires				ECTS
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP	
	Prise de fonction hospitalière	S9	15	/	/	30
	Stage hospitalier + SeSa*	S9 / S10				
	Préparation à la thèse d'exercice (Enseignement optionnel)	S9 / S10	8	/	/	
	Formation au geste vaccinal	S9		3		

***Validation du SeSa dans le cadre du stage hospitalier, elle sera effective à condition :**

- d'avoir suivi l'ensemble des cours/TD de préparation à l'action,
- d'avoir effectué l'action de prévention et de promotion de la santé au sein d'une structure partenaire conventionnée,
- d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'évaluation (incluant note proposée par le(s) référent(s) et note d'un rapport

5ème année INDUSTRIE		Répartition des volumes horaires				ECTS	Modalités de contrôles des épreuves théoriques		Coefficients		
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP		Nature session1	Nature session 2	Total UE	Théorie	Pratique
UE IND 5.1	Enregistrement et économie du médicament et autres produits de santé	S9	22	20	/	7	Ecrit 80 % 1h CC 20 %	Ecrit 100 % 1h	3	3	/
UE IND 5.2	Production, distribution et valorisation des produits de santé	S9	54	15	/	9	Ecrit 80 % 1h30 CC 20 %	Ecrit 100 % 1h30	4	4	/
UE IND 5.3	Application industrielle - Projet et stage	S9/S10				11	ORAL 20 min : - Rapport de stage /30 - Soutenance de stage /30 - Appréciation du maître de stage /20	Ecrit ou Oral 100 %	4	4	/
UE IND 5.4 Normal	Langue étrangère	S9	/	22,5	/	3	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	Ecrit 1h Oral 15 min 50 % CC conservé	1	1	/
UE IND 5.4 Double Diplôme	Langue étrangère -> dispensé Remplacé par Cycle préparatoire DD3	S9	/	54	/	3	CCI	Ecrit 100 % 2h	1	1	/

Toutes les UE suivies dans le cadre du Double Diplôme prévoient un aménagement RSE pour les 1ère et 2ème sessions, sous la forme d'un écrit 100% de 2h.

59 (54h)	12h L'AI et Base de données
	08h Réseau et système
	04h Cinématique et production des vidéos
	04h Dynamique des solides & Mécanisme de l'énergie
	04h GCM algorithmique du solide - Principes & Technologies des papiers - Classe inverse
Option Science Status	
	04h L'AI Management
	04h Systèmes automatisés de production
	20h Mise en situation L'AI & résolution de problèmes
Option Info	
	12h L'AI et programmation objet
	10h Programmation Python

						Maquette pédagogique							MCC				
Code UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Anglais	DDRS	Innov.	Responsable	CM	TD	TP	PEA	Foad-Projet	Total encadré (hors PEA)	ECTS	Ecrits (DS, DM, QCM, CR TP, tests en ligne...)	Oral / présentation / Soutenance	Dossier	Mémoire	
GÉNIE INDUSTRIEL appliqué à la pharma., la cosméto. et l'agro-alim. (GI)												835,25					60
4 ^{ème} année GI 1 ^{er} semestre - S7												417,00					30
7HI03	Communication internationale	🇬🇧🇬🇧🇬🇧			MC KERROW.E			35		12	47	5	X	X			
7GI03	Procédés pharmaceutiques, cosmétiques et agroalimentaires				ROUSSEL J.	52,50		40		2,5	92,50	6	X	X			
7GI10	Management de projets/LEAN Management				HIVET A.	31	2,5	20,25	2	11,25	65	4		X			
Remise à niveau : 15 ECTS en fonction du cursus antérieur																	
7HI04	Economie et gestion de l'entreprise				HIVET G.	22,5	17,5	0			40	3	X	X			
7GI11	Projet "Système de production"				HIVET.G					40	40	3		X			
7GI12	Sciences et Outils de l'ingénieur				CAPDESSUS C.	27,5	12,5	37,75		3,75	81,5	6	X				
7GI13	Fondamentaux de mathématiques				CAPDESSUS C.	17,5	15			9	41,5	3	X	X			
7GI14	Fondamentaux de Sciences de l'ingénieur				ROUSSEL J.	27,25	10	10,25			47,5	3	X				
7GI15	Fondamentaux de Génie des procédés				HIVET G.	27,5		14			41,5	3	X				
7GI16	Fondamentaux de Biochimie				HIVET G.	35	10	2,5			47,5	3	X	X			
7EVI1	Evaluation des enseignements S7		🌐🌐🌐		BECK.K	2					2	0					
7RDS1	Expérience professionnelle au titre du redoublement				Dir. spécialité						0	0*		X		X	
4 ^{ème} année GI 2 ^{ème} semestre - S8												418,25	30				
8HI01	Communication scientifique internationale	🇬🇧🇬🇧🇬🇧	🌐🌐	✍️	MC KERROW.E			30			30	4	X	X			
8HI03	Management/Gestion (Financière, stocks)				HIVET G.	49,25	26,25	7		15	97,5	5	X	X			
8GI01	Systèmes d'information			✍️	CAPDESSUS C.	20	23,75	30		16,25	90	6	X	X			
8GI02	Modélisation des systèmes de production pharmaceutiques, cosmétiques, agroalimentaires - Usine virtuelle			✍️✍️	HIVET G.	13,75	26,25	12,5	2,5	7,5	60	4	X	X			
8GI03	Maîtrise statistique des procédés - Outils 6 SIGMA				HIVET G.	36,25	32,5	25	1,25	10	103,75	7	X	X			
1 UE au choix																	
8GI04	Projet industriel 4A		🌐	✍️✍️	CAPDESSUS C.		3			32	35	4		X		X	
8STI1	Expérience professionnelle assistant ingénieur	🇬🇧🇬🇧			HIVET A.						0	4		X		X	
8EVI1	Evaluation des enseignements S8		🌐🌐🌐		BECK.K	2					2	0					
8RDS1	Expérience professionnelle au titre du redoublement				Dir. spécialité						0	0*		X		X	
8STI2	Expérience professionnelle (optionnelle)	🇬🇧🇬🇧			HIVET A.						0	0*		X		X	
4VIS1	Découverte de l'entreprise (optionnelle)				Dir. formations						0	0*					

* ECTS non obligatoires pour la validation du semestre

Part des enseignements réalisée en anglais : 🇬🇧 : supports de cours fournis en anglais, 🇬🇧🇬🇧 : des interventions peuvent être réalisées en anglais, 🇬🇧🇬🇧🇬🇧 : totalité des enseignements en anglais

Développement durable et responsabilités sociétales (DDRS) : 🌐 : évoqué, 🌐🌐 : problématiques visibles dans les compétences de l'UE, 🌐🌐🌐 : prise en compte des normes et réglementations dans l'UE

Accompagnement vers l'innovation, la création et la reprise d'entreprise : 🖋️ : thème évoqué, 🖋️🖋️ : problématiques visibles dans les compétences de l'UE, 🖋️🖋️🖋️ : maîtrise des normes et réglementations dans l'UE

						Maquette pédagogique							MCC			
Code UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Anglais	DDRS	Innov.	Responsable	CM	TD	TP	PEA	Foad-Projet	Total encadré (hors PEA)	ECTS	Ecrits (DS, DM, QCM, CR TP, tests en ligne...)	Oral / présentation / Soutenance	Dossier	Mémoire
GÉNIE INDUSTRIEL appliqué à la pharma., la cosméto. et l'agro-alim. (GI)											439,25	60				
5^{ème} année GI 1^{er} semestre - S9											285	30				
9HI01	Conférences à l'international	ℳℳℳ	🌐	✍✍	MC KERROW.E			13,75		1,25	15	2		X		
9HI02	Management de la performance et de l'innovation		🌐🌐	✍✍✍	HIVET G.	32,25	15,5	14,5	33,75	4,5	66,75	4	X	X	X	
9GI06	Maintenance - Sureté de fonctionnement		🌐🌐		CAPDESSUS C.	14,75	5	16,25			36	3	X	X		
9GI07	Tactiques d'optimisation - Lean 6 Sigma : concepts, méthodes et outils	ℳℳ	🌐🌐	✍	HIVET G.	59,75	7,5	8,75		5	81	6	X	X		
9GI03	Supply Chain Management	ℳℳ		✍✍	HIVET G.	18,75		23,75	0,5	3,75	46,25	5	X	X		
1 UE au choix parmi 2 suivant parcours																
9GI08	Projet d'entreprise	ℳℳℳ	🌐	✍✍✍	ROUSSEL J.					40	40	10		X		
9STI2	Projet d'entreprise (contrat de pro. - alternance courte)	ℳℳℳ	🌐🌐	✍✍	HIVET G.					10	10	10		X		X
5^{ème} année GI 2^{ème} semestre - S10											154,25	30				
AHI02	Stratégie d'entreprise		🌐🌐	✍✍	HIVET G.	54		12,25		21	87,25	5	X	X	X	
AGI01	Management de la production	ℳ	🌐🌐	✍✍	ROUSSEL J.	8,75	5	6,25		35	55	5		X	X	
1 UE au choix parmi 2 suivant parcours																
ASTI3	Expérience professionnelle ingénieur				HIVET G.	10					10	20		X		X
ASTI4	Projet d'entreprise (contrat de pro. - alternance longue)				HIVET G.	40					40	20		X		X
AEVI1	Evaluation des enseignements S9 - S10		🌐🌐🌐		BECK K.	2					2	0				
5VIS1	Découverte de l'entreprise (optionnelle)				Dir. formations						0	0*				

* ECTS non obligatoires pour la validation du semestre

Part des enseignements réalisée en anglais : ℳ : supports de cours fournis en anglais, ℳℳ : des interventions peuvent être réalisées en anglais, ℳℳℳ : totalité des enseignements en anglais

Développement durable et responsabilités sociétales (DDRS) : 🌐 : évoqué, 🌐🌐 : problématiques visibles dans les compétences de l'UE, 🌐🌐🌐 : prise en compte des normes et réglementations dans l'UE

Accompagnement vers l'innovation, la création et la reprise d'entreprise : ✍ : thème évoqué, ✍✍ : problématiques visibles dans les compétences de l'UE, ✍✍✍ : maîtrise des normes et réglementations dans l'UE

						Maquette pédagogique							MCC			
Code UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Anglais	DDRS	Innov.	Responsable	CM	TD	TP	PEA	Foad-Projet	Total encadré (hors PEA)	ECTS	Ecrits (DS, DM, QCM, CR TP, tests en ligne...)	Oral / présentation / Soutenance	Dossier	Mémoire
GÉNIE INDUSTRIEL appliqué à la pharma., la cosméto. et l'agro-alim. (GI) en apprentissage											664,0	60				
4 ^{ème} année GI - Statut apprenti 1 ^{er} semestre - S7											349,5	30				
7HA01	Culture et médias internationaux	🌐🌐🌐		🖋️🖋️	MC KERROW.E			25		12,5	37,5	3	X	X		
7HA03	Management - Droit - Gestion	🌐		🖋️	HIVET G	55	5			12,5	72,5	3	X	X		
7GA06	Probabilités - Statistiques				HIVET G	33,75	26,25				60	3	X			
7GA07	Systèmes d'information I				CAPDESSUS C	13,75	10	36,25			60	4	X	X		
7GA08	Modélisation des systèmes de production pharmaceutiques, cosmétiques, agroalimentaires - Usine virtuelle I		🌐🌐	🖋️🖋️	HIVET G	13,75	7,5	11,25		30	62,5	4	X			
7GA09	Production - Supervision				ROUSSEL J	16		27			43	3	X			
7PPA2	Parcours professionnel 3				HIVET G	3,75				8,25	12	10	X			
7EVA1	Evaluation des enseignements S7		🌐🌐🌐		BECK.K	2					2	0				
4 ^{ème} année GI - Statut apprenti 2 ^{ème} semestre - S8											314,50	30				
8HA01	Communication scientifique internationale	🌐🌐🌐		🖋️🖋️	MC KERROW.E			27,5		12,5	40	3	X	X		
8HA03	Management/Gestion (Financière, stocks)		🌐🌐	🖋️	HIVET A.	35,5		7			42,5	3	X	X		X
8GA05	Systèmes d'information II				CAPDESSUS C	5	15			20	40	3	X	X		
8GA06	Modélisation des systèmes de production pharmaceutiques, cosmétiques, agroalimentaires - Usine virtuelle II		🌐🌐	🖋️🖋️🖋️	HIVET G	8,75	5	5		11,25	30	2	X			
8GA07	Maîtrise des procédés-Outils 6 SIGMA				HIVET G	28,75	32,5			10	71,25	4	X			
8GA08	Management de la production pharmaceutique, cosmétique et agroalimentaire (FOAD)	🌐🌐	🌐🌐🌐	🖋️🖋️	HIVET A.	1,25				72,5	73,75	5		X		X
8PPA2	Parcours professionnel 4				HIVET G	7,5			5	7,5	15	10	X			
8EVA1	Evaluation des enseignements S8		🌐🌐🌐		BECK.K	2					2	0				
4AVI1	Découverte de l'entreprise (optionnelle)				Dir. formations						0	0				

* ECTS non obligatoires pour la validation du semestre

Part des enseignements réalisée en anglais : 🌐 : supports de cours fournis en anglais, 🌐🌐 : des interventions peuvent être réalisées en anglais, 🌐🌐🌐 : totalité des enseignements en anglais

Développement durable et responsabilités sociétales (DDRS) : 🌐 : évoqué, 🌐🌐 : problématiques visibles dans les compétences de l'UE, 🌐🌐🌐 : prise en compte des normes et réglementations dans l'UE

Accompagnement vers l'innovation, la création et la reprise d'entreprise : 🔗 : thème évoqué, 🔗🔗 : problématiques visibles dans les compétences de l'UE, 🔗🔗🔗 : maîtrise des normes et réglementations dans l'UE

						Maquette pédagogique							MCC			
Code UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Anglais	DDRS	Innov.	Responsable	CM	TD	TP	PEA	Foad-Projet	Total encadré (hors PEA)	ECTS	Ecrits (DS, DM, QCM, CR TP, tests en ligne...)	Oral / présentation / Soutenance	Dossier	Mémoire
GÉNIE INDUSTRIEL appliqué à la pharma., la cosméto. et l'agro-alim. (GI) en apprentissage											439,25	60				
5 ^{ème} année GI - Statut apprenti 1 ^{er} semestre - S9											255	30				
9HA01	Conférences à l'international	🇬🇧🇬🇧	🌐	✍️✍️	MC KERROW.E			13,75		1,25	15	2		X		
9HA02	Management de la performance et de l'innovation			✍️✍️✍️	HIVET G.	32,25	15,5	14,5	33,75	4,5	66,75	4	X	X	X	
9GA01	Maintenance - Sureté de fonctionnement		🌐🌐		CAPDESSUS C.	14,75	5	16,25			36	3	X	X		
9GA02	Tactiques d'optimisation - Lean 6 Sigma : concepts, méthodes et outils	🇬🇧🇬🇧	🌐🌐	✍️	HIVET G.	59,75	7,5	8,75		0	81	6	X	X		
9GA03	Supply Chain Management	🇬🇧🇬🇧		✍️✍️	HIVET G.	18,75		23,75	0,5	3,75	46,25	5	X	X		
9PPA1	Parcours professionnel 5	🇬🇧🇬🇧🇬🇧	🌐	✍️✍️✍️	HIVET G.	5			39,75	5	10	10	X			
5 ^{ème} année GI - Statut apprenti 2 ^{ème} semestre - S10											184,25	30				
AHA01	Stratégie d'entreprise		🌐🌐	✍️✍️	HIVET G.	54		12,25		21	87,25	5	X	X	X	
AGA01	Management de la production		🌐🌐	✍️✍️	ROUSSEL J	8,75	5	6,25		35	55	5		X	X	
APPA1	Parcours professionnel 6	🇬🇧🇬🇧	🌐	✍️✍️✍️	HIVET G.	5		10	68,75	25	40	20	X			
AEVA1	Evaluation des enseignements S9 - S10		🌐🌐🌐		BECK K.	2					2	0				
5AV11	Découverte de l'entreprise (optionnelle)				Dir. formations						0	0*				

* ECTS non obligatoires pour la validation du semestre

Part des enseignements réalisée en anglais : 🇬🇧 : supports de cours fournis en anglais, 🇬🇧🇬🇧 : des interventions peuvent être réalisées en anglais, 🇬🇧🇬🇧🇬🇧 : totalité des enseignements en anglais

Développement durable et responsabilités sociétales (DDRS) : 🌐 : évoqué, 🌐🌐 : problématiques visibles dans les compétences de l'UE, 🌐🌐🌐 : prise en compte des normes et réglementations dans l'UE

Accompagnement vers l'innovation, la création et la reprise d'entreprise : ✍️ : thème évoqué, ✍️✍️ : problématiques visibles dans les compétences de l'UE, ✍️✍️✍️ : maîtrise des normes et réglementations dans l'UE

Diplôme d'ingénieur spécialité Informatique - Pharmacien : année 3 - S5

	UNITE D'ENSEIGNEMENT	Volume horaire				Contrôle des connaissances O (Oral) et/ou E (Ecrit)				
		Cours	TD	TP	Projet planifié en autonomie	CC	Type	CT	Type	Poids
SOUTIEN										
	Remise à niveau en anglais (obligatoire selon test d'entrée) - VIP		30							
	Suivi en CRL (variable selon test d'entrée)									
STAGE FACULTATIF										
	Stage facultatif					x				
UE0.S5 - Soutien et accompagnement										
1 au choix	Accompagnement en Maths		22							
	Accompagnement en Algorithmique		22							
	Accompagnement en Programmation		22							
	22	22								
UE1.S5 - PROJET INTER SPECIALITE										
	Projet inter spécialité	4	18		8	1	E/O			1
	22	4	18	0	8					100,0%
UE2.S5 - Mathématiques pour l'ingénieur 1										
	Remise à niveau en Maths	10								
	Analyse et compléments d’algèbre	24	24	16		1,00	E			100,0%
	74	34	24	16	0					100,0%
UE3.S5 - Génie logiciel, Algorithmique										
	Remise à niveau en algorithmique	10								
	Bases du Génie Logiciel	6	6			1,00	E			30%
	Interfaces Hommes-Machines		6	4		1,00	E			25%
	Algorithmique et Structures de Données	8	16			1,00	E			45%
	Projet d'application		8	10						
	74	24	36	14	0					100,0%
UE4.S5 - Programmation impérative										
	Langage C	12		28		1,00	E			60%
	Développement d'un projet en C	6		28		1,00	E/O			40%
	74	18	0	56	0					100,0%
UE5.S5 - Principes fondamentaux des systèmes										
	Principes fondamentaux des Système d'Exploitation (SE)	12	12					1,00	E	40,0%
	Etude d'un Système d'Exploitation (SE) : UNIX	4		16		1,00	E/O			30,0%
	Programmation parallèle	8	4	8		1,00	E/O			30,0%
	64	24	16	24	0					100,0%
UE6.S5 - ANGLAIS SHEJS										
	Anglais scientifique		30			0,50	O	0,50	E	50,0%
	Sciences Humaines Economiques Juridiques et Sociales	17	16	3		0,50	E	0,50	E	50,0%
	Insertion professionnelle		2							
	Environnement Economique de l'Entreprise:	10	14							
	Ingénieur dans la Société	7		3						
	Management de projet et conduite participative			2						
	68	17	46	5	0					100,0%

121	162	115	8
-----	-----	-----	---

Diplôme d'ingénieur spécialité Informatique - Pharmacien : année 3 - S6

	UNITE D'ENSEIGNEMENT	Volume horaire				Contrôle des connaissances O (Oral) et/ou E (Ecrit)				
		Cours	TD	TP	Projet planifié en autonomie	CC	Type	CT	Type	Poids
SOUTIEN										
	FOAD (cours de biologie et physiologie)									
STAGE FACULTATIF										
	Stage facultatif					x				
UE1.S6 - Mathématiques pour l'ingénieur 2										
	Probabilités	22	10			1,00	E			50%
	Statistiques non paramétriques	18	14	4		1,00	E			50%
		68	40	24	4					100,0%
UE2.S6 - Conception et Programmation Orientées Objets 1 : C++										
	Conception Orientée Objets	10	6			1,00	E			20,0%
	Langage C++	12		6				1,00	E	20,0%
	Standard Template Library (STL)	2		6						
	Développement d'un projet en C++		4	22		1,00	E			60,0%
		68	24	10	34					100,0%
UE3.S6 - Conception et Programmation Orientées Objets 2 : C++ et Java										
	Conception Orientée Objets (avancé)	4	4			1,00	E			20%
	C++ moderne	4	4	22		1,00	E/O			30%
	Langage Java	4		26		1,00	E/O			50%
		68	12	8	48					100,0%
UE4.S6 - Conception et mise en œuvre des bases de données										
	Principes de base des Bases De Données (BDD)	14	18	14		1,00	E			100%
	Mise en oeuvre d'un SGBD	6	8	22						
	Administration des BDD	4	4	12						
			102	24	30	48				
UE5.S6 - Principes fondamentaux des réseaux et de leur sécurité										
	Principes des normes réseaux	13	6	12		1,00	E			52%
	Sécurité des réseaux	10		6		1,00	E			22%
	Administration des réseaux	7		14		1,00	E			26%
		68	30	6	32					100,0%
UE6.S6 ANGLAIS et cycle préparatoire Pharmacie										
	Anglais de spécialité		30			0,50	O	0,50	E	50%
	Cycle préparatoire Pharmacie		53			1,00	E			50%
	Chimie		14							
	Microbiologie		6							
	Immunologie		9							
	Sciences analytiques		6							
	Galénique		6							
	Biologie moléculaire		4							
	Biologie cellulaire		8							
	Management de projet et conduite participative			2						
	85	0	83	2	0					100,0%
UE7.S6 - Expérience professionnelle										
	Découverte entreprise (4 semaines minimum)					1	E			100%

130 161 168 0

Diplôme d'ingénieur spécialité Informatique - Pharmacien : année 4 - S7

	UNITE D'ENSEIGNEMENT	Volume horaire				Contrôle des connaissances O (Oral) et/ou E (Ecrit)				
		Cours	TD	TP	Projet planifié en autonomie	CC	Type	CT	Type	Poids
STAGE FACULTATIF										
	Stage facultatif					x				
UE1.S7 - Introduction aux sciences des données										
	Analyses de données	18	10	12		1,00	E			70%
	Reconnaissance des Formes	10	4	6		1,00	E			30%
	60	28	14	18						100,0%
UE2.S7 - Gestion de projets										
	Conduite de projets	12	10	10		1,00	E/O			55,0%
	Qualité logicielle et conduite de tests	10	8	10		1,00	E/O			45,0%
	60	22	18	20						100,0%
UE3.S7 - Architectures et frameworks web 100										
	Introduction aux architectures web	4	4	8		1,00	E/O			100,0%
	Création d'une API REST	8	6	6	6					
	Utilisation d'un Framework Front JS	8	8	8	8					
	60	20	18	22	14					
UE4.S7 - Option (1 parmi 3)										
	UE4.1.S7 - Optimisation en Intelligence Artificielle (IA)	28		32		1,00	E/O			100%
	UE4.2.S7 - Principes avancés des systèmes	28	8	24		1,00	E/O			100%
	UE4.3.S7 - Architectures des Système d'Information (SI)	14	20	26		1,00	E/O			100%
	60	22	10	28						100,0%
UE5.S7 - Projet Collectif										
	Gestion des projets et compétences transversales		12			1,00	E/O			100,0%
	Accompagnement technique et scientifique		4							
	Accompagnement conduite de projet			6						
	Accompagnement spécifications et analyse			8						
	Travail en autonomie				40					
	30		16	14	40					
UE6.S7 - ANGLAIS et cycle préparatoire Pharmacie										
	Anglais professionnel		30			0,67	O / E	0,33	E	50%
	Cycle préparatoire Pharmacie		56			1,00	E			50%
	Cycle de vie du médicament		4							
	Physiologie		18							
	Pharmacologie et Pharmacocinétique		20							
	Hématologie		14							
	Management de projet et conduite participative			2						
88	0	86	2	0					100,0%	

* supplément par rapport au socle commun

92	162	104	54
----	-----	-----	----

Diplôme d'ingénieur spécialité Informatique - Pharmacien : année 4 - S8

	UNITE D'ENSEIGNEMENT	Volume horaire				Contrôle des connaissances O (Oral) et/ou E (Ecrit)				
		Cours	TD	TP	Projet planifié en autonomie	CC	Type	CT	Type	Poids
SOUTIEN										
	TOEIC préparation (obligatoire selon le score TOEIC)		30							
STAGE FACULTATIF										
	Stage facultatif					x				
UE1.S8 - Outils de modélisation pour l'ingénieur										
	Introduction à la complexité des problèmes	2								
	Théorie des graphes	16	8	8		1,00	E/O			50%
	Programmation Linéaire	16	6	10		1,00	E/O	1,00	E	50%
		66	34	14	18					100,0%
UE2.S8 - Systèmes répartis										
	Systèmes répartis	4		8		1,00	E/O			25,0%
	Algorithmique répartie	6	6			1,00	E/O			30,0%
	Développement réparti et réseaux	8	2	10		1,00	E/O			45,0%
		44	18	8	18					100,0%
UE3.S8 - Option (1 parmi 3)										
	UE3.1.S8 - Apprentissage en IA	28		38		1,00	E/O			100%
	UE3.2.S8 - Calcul parallèle	20	4	42		1,00	E/O			100%
	UE3.3.S8 - Gestion des données reparties	16	16	34		1,00	E/O			100%
		66	22	6	38					100,0%
UE4.S8 - Développement Numérique Responsable										
	Développement Numérique Responsable	4	4	14		0,50	E/O	0,50	E/O	100,0%
		22	4	4	14					100,0%
UE5.S8 - Projet Collectif										
	Gestion des projets et Compétences transversales		8			1,00	E/O			100,0%
	Accompagnement technique et scientifique		4							
	Accompagnement conduite de projet			6						
	Accompagnement qualité et tests			6						
	Travail en autonomie				40					
		24		12	12	40				
UE6.S8 - ANGLAIS et et cycle préparatoire Pharmacie										
	Certification TOEIC									
	Cycle préparatoire Pharmacie		53			1,00	E			50%
	Cardiologie		18							
	Endocrinologie		15							
	Infectiologie		15							
	Biotechnologies et biomédicaments		5							
	Management de projet et conduite participative			2						
	55	0	53	2	0					50,0%
UE7.S8 - Expérience professionnelle										
	Stage assistant ingénieur (14 semaines minimum)					1	E			100%
		0	0	0	0					0,0%

* supplément par rapport au socle commun

78	97	102	40
----	----	-----	----

4ème année				Semestre	Volume horaire			E.C.T.S	Nature examens théoriques Session 1 et 2		Coefficients			Nature examens pratiques Session 1 et 2	
Unité d'enseignement				S7 ou S8	CM	ED	TP		Session 1	Session 2	Total	Théorie	Pratique	1ère session	2ème session
Tronc commun	DFASP 4.1	Physiopathologie et traitements des pathologies ORL et broncho-pulmonaires	Physiopathologie et traitements des pathologies ORL et broncho-pulmonaires	Semestre 7	31	6	8	6	Ecrit 85 % 1h CC 15 %	Ecrit 100 % 1h	4	3,5	0,5	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.2	Douleur et maladies du SNC	Douleur et maladies du SNC		34,5	9,5	19	9	Ecrit 80 % 1h30 CC 20 %	Oral 100 % 20 min	6	5	1	CC 100 %	Oral 15 min
	DFASP 4.3	Pharmacie Clinique et Épidémiologie	Pharmacie Clinique et Épidémiologie		24	6	/	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	2,5	2,5	/	/	
	DFASP 4.4	Santé Publique, Réglementation, Déontologie	Santé Publique, Réglementation, Déontologie		40	/	/	5	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	3	3	/	/	
	DFASP 4.5	Langues étrangères	Langue étrangère		/	13,5	/	1	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	Ecrit 50 % 1h CC conservé	1	1	/	/	
	DFASP 4.6	Médicaments du système immunitaire et biothérapies	Médicaments du système immunitaire et biothérapies		16	4,5	/	1	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h					
	DFASP 4.7 Normal	UE Librement choisie	UE Librement choisie (S7)		26	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2	2	/	/	
	DFASP 4.7 Double Diplôme	UE Librement choisie	UE fléchée Cardiologie et Galénique		26	/	/	2	CCI	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
		Stage Coordonné	Stage Coordonné	/	/	/	1	Validation à 12 / 20							
	DFASP 4.8	Gastro-Entero-Hépatologie	Gastro-Entero-Hépatologie	Semestre 8	30	3	4	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	4	3,5	0,5	CC 25% ET 75 % 30 min	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.9	Traitement des cancers et hémopathies	Traitement des cancers et hémopathies		35	6	/	5	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	4	4	/	/	
	DFASP 4.11	Education thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique	Education thérapeutique		12	8	/	2	Ecrit 50 % 1h CC 50%	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
DFASP 4.12	Toxicologie Clinique	Toxicologie Clinique	19		4	4	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2,5	2,2	0,3	CC 100 %	Oral 20 min	
Certificat de synthèse				S8	/	9	/	/	Oral 100 % 20 min		Validation			/	
C2I Niveau2 « Métiers de la Santé » - <i>Parcours Formation</i>				/	/	/	/	/	Validation en ligne par 6 QCM tout au long de l'année					/	
Filière Officine	DFASP 4.15	Dispensation des Médicaments et autres produits de santé		S8	21	39	/	6	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	3	3	/	/	
	DFASP 4.16	Législation pharmaceutique et droit social		S8	30	/	/	3	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	1,5	1,5	/	/	
	DFASP 4.17	Activités spécialisées à l'Officine		S8	26	4	/	3	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	1,5	1,5	/	/	
	DFASP 4.18	UE Librement choisie de Filière		S8	26	/	/	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2,5	2,5	/	/	
Filière Industrie	DFASP 4.20 Normal	Statistiques appliquées à des problématiques industrielles		S8	/	25	/	3	CC 100%	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.20 Double Diplôme	UE Statistiques appliquées	Dispensé Préparation DD-CSP 1	S8	/	25	/	3	CCI	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.21	Recherche, développement et enregistrement des produits de santé - Démarche qualité		S8	31	10	27	6	Ecrit 100 % 1h30	Ecrit 100 % 1h30	7	5	2	CC 100 %	Ecrit 30 min Oral 15 min
	DFASP 4.22	Gestion		S8	18	/	/	2	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 100 % 1h	2	2	/	/	
	DFASP 4.23	Gestion des ressources humaines, animation d'équipe et formation		S8	9	/	/	1	Ecrit 100 % 45 min	Ecrit 100 % 45 min	1	1	/	/	
	DFASP 4.24 Normal	UE Librement choisie de Filière		S8	26	/	/	3	Ecrit 100 % 1h	Ecrit 1h Oral 15 min	2,5	2,5	/	/	
DFASP 4.24 Double Diplôme	UE Librement choisie de Filière OBLIGATOIRE - Préparation DD-CSP 2		S8	26	/	/	3	CCI	Ecrit 100 % 1h	2,5	2,5	/	/		
Double diplôme : Stage de 4 semaines en Officine (Eté)															
Filière Internat	DFASP 4.30	Exercices d'Application		S8	/	50 20 h TD + 30 h kholles	/	5	Ecrit 100 % 2h	Ecrit 100 % 2h	2	2	/	/	
	DFASP 4.31	Dossiers Cliniques et Biologiques		S8	/	60 20 h TD + 40 h kholles	/	6	Ecrit 100 % Dossiers 75 % QCM 25 % 3h + 1h	Ecrit 100 % Dossiers 75 % QCM 25 % 3h + 1h	4	4	/	/	
	DFASP 4.32	Travail personnel		S8	/	40	/	4	/	/	/	/	/	/	
	DFASP 4.33	UE choisie dans une autre orientation professionnelle : OFF ou IND (recommandation : UE 4.15 Dispensation des Médicaments et autres produits de santé - Filière Officine)													

Galénique (8h)
Cardiologie (18h)

5ème année d'études pharmaceutiques - Année 2025-2026

5ème année TOUTES FILIERES		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP	
	Prise de fonction hospitalière	S9	15	/	/	
	Stage hospitalier + SeSa*	S9 / S10				30
	Préparation à la thèse d'exercice (Enseignement optionnel)	S9 / S10	8	/	/	
	Formation au geste vaccinal	S9		3		

***Validation du SeSa dans le cadre du stage hospitalier, elle sera effective à condition :**

- d'avoir suivi l'ensemble des cours/TD de préparation à l'action,
- d'avoir effectué l'action de prévention et de promotion de la santé au sein d'une structure partenaire conventionnée,
- d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'évaluation (incluant note proposée par le(s) référent(s) et note d'un rapport

5ème année INDUSTRIE		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements				ECTS	Modalités de contrôles des épreuves théoriques		Coefficients		
Unité d'enseignement		Semestre	CM	ED	TP		Nature session1	Nature session 2	Total UE	Théorie	Pratique
UE IND 5.1	Enregistrement et économie du médicament et autres produits de santé	S9	22	20	/	7	Ecrit 80 % 1h CC 20 %	Ecrit 100 % 1h	3	3	/
UE IND 5.2	Production, distribution et valorisation des produits de santé	S9	54	15	/	9	Ecrit 80 % 1h30 CC 20 %	Ecrit 100 % 1h30	4	4	/
UE IND 5.3	Application industrielle - Projet et stage	S9/S10				11	ORAL 20 min : - Rapport de stage /30 - Soutenance de stage /30 - Appréciation du maître de stage /20	Ecrit ou Oral 100 %	4	4	/
UE IND 5.4	Langue étrangère	S9	/	22,5	/	3	Ecrit 50 % 1h CC 50 %	Ecrit 1h Oral 15 min 50 % CC conservé	1	1	/

Toutes les UEs suivies dans le cadre du Double Diplôme prévoient un aménagement RSE pour les 1ère et 2ème sessions, sous la forme d'un écrit 100% de 2h.

6ème ANNEE FILIERE INDUSTRIE

Maquette des enseignements :

1 ^{er} semestre (S9) /UE	ECTS	CM	TD	TP	Travail personnel	Durée totale h/étudiant
UE 1 Anglais scientifique	3		30			30
UE 2 Management de la qualité/HSE/Gestion des risques	6	47	8	6		61
UE 3 Réglementation des (bio)médicaments	4	27	3			30
UE 4 Applications (bio)industrielles actuelles et futures	2	18				18
UE 5 Management de projet	5	31	13			44
UE 6 Projet professionnel	10		10		50	60
Total du semestre	30	123	64	6	50	193+50

2 ^{ème} semestre (S10)	ECTS	CM	TD	TP	Travail personnel	Durée totale h/étudiant
Stage	30					6 mois temps plein
Total du semestre	30					

Modalités de contrôle des connaissances :

Type de contrôle : CC : contrôle continu – ET : examen terminal

Type d'épreuve : E : écrit – O : oral

Semestre (S9)/UE	Type contrôle		Coef.	Durée	
	Session 1	Session2		Sessions 1	Sessions 2
UE 1 Anglais	CC et ET / E	ET / E	3	1h	1h
UE 2 Management de la qualité/HSE/Gestion des risques	CC et ET / E	ET / E	4	1h30	1h30
UE 3 Réglementation des (bio)médicaments	CC et ET / E	O	3	1h	1h
UE 4 Applications (bio)industrielles actuelles et futures	ET / E	ET / E	2	1h	1h
UE 5 Management de projet	ET / E	ET / E	4	1h	1h
UE 6 Projet professionnel	CC	O	5	-	1h

1^{ère} session : fin janvier - 2^{ème} session : fin août

Semestre (S10)/UE	Type contrôle		Coef.	Durée	
	Session 1	Session2		Session 1	Session 2
Stage	Rapport de stage /40 Soutenance orale /40 Réponse aux questions /20 Appréciation du maître de stage /20	Rapport de stage /40 Soutenance orale /40 Réponse aux questions /20 Appréciation du maître de stage /20	6	20 min de présentation 30 min de questions	20 min de présentation 30 min de questions

Stage ingénieur et pharmacien, avec un sujet validé par les deux UFR.

Toutes les UEs suivies dans le cadre du Double Diplôme prévoient un aménagement RSE pour les 1ère et 2ème sessions, sous la forme d'un écrit 100% de 2h.

Formation continue

Odontologie – Septembre 2025

Intitulé	Modification(s) apportée(s) ou création
DU d’Aptitude Professionnelle en médecine bucco-dentaire	Motivations de la création du DU : Les conseils départementaux de l’Ordre sont chargés d’inscrire au tableau tout nouveau diplômé souhaitant exercer dans le département. Deux situations courantes soulèvent toutefois des difficultés. La première concerne l’évaluation des compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) et des aptitudes professionnelles (notamment la connaissance du Code de déontologie) des praticiens formés au sein de l’Union européenne, mais hors de France. En effet, les formations dispensées dans certains pays de l’UE s’avèrent parfois éloignées des exigences françaises, notamment en matière de compétences cliniques. Autrement dit, dans certains États membres, la formation se limite à des enseignements théoriques et à des apprentissages sur simulateur, avec peu — voire aucune — mise en situation réelle auprès de patients, contrairement à ce qui est pratiqué en France. Or, les compétences des conseils départementaux se restreignent à la vérification de la validité du diplôme et à l’appréciation de la maîtrise de la langue française. Ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour évaluer les aptitudes professionnelles des candidats. Inscrire un praticien au tableau sans s’assurer qu’il possède les compétences requises peut dès lors représenter un risque pour la santé publique. C’est dans ce contexte que cette formation a été conçue : elle vise à fournir une évaluation objective des compétences des professionnels concernés, permettant ainsi aux instances ordinales de statuer en toute objectivité sur leur inscription. La seconde situation concerne les professionnels demandant à être réinscrits au tableau après une interruption temporaire de leur exercice (congé longue maladie, choix personnel, sanction disciplinaire, etc.). Dans ces cas également, une évaluation des compétences est nécessaire, après une mise à jour de leurs aptitudes professionnelles, avant toute nouvelle inscription. Méthode pédagogique ; Il s’agit d’un parcours de formation par de la clinique au lit du patient dans les services hospitaliers pendant 12 semaines, Ce parcours est inclus dans la formation clinique des étudiants en formation initiale. Il comprend un stage de 180 heures effectué tous les matins. 30 heures d’ED où le stagiaire effectue des recherches, prépare et présente sous la forme d’une restitution orale des cas cliniques ; Avant chaque vacation clinique, l’apprenant est invité à présenter, dans un cadre formel de 10 minutes, la prise en charge qu’il envisage de mettre en œuvre lors de la séance à venir. Cette présentation se fait devant les enseignants encadrant la vacation ainsi que les autres étudiants. Elle nécessite un travail préparatoire en amont, incluant des recherches bibliographiques, une réflexion critique et une structuration rigoureuse de la démarche clinique.

I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande	Création	Date prévisionnelle d'ouverture de la formation
Type de diplôme	Diplôme universitaire	janv-26

Intitulé **APTITUDE PROFESSIONNELLE EN MÉDECINE BUCCO-DENTAIRE**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+6

Composante porteuse UFR Odontologie
Composante associée le cas échéant Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

1
2
3
4

Pour les DIU, préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Enseignant.e.s responsable.s :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	DENIS Frédéric		frederic.denis@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en

Formation initiale 100 % en présentiel	☐
Formation initiale 100 % en distanciel	☐
Formation initiale hybride (en partie en FOAD)	☐
Formation continue 100 % en présentiel*	☒
Formation continue 100 % en distanciel*	☐
Formation continue hybride (en partie en FOAD)*	☐

Effectifs attendus pour l'Université de Tours
minimum maximum

2

8

*se référer à la charte d'engagement disponible auprès de la FOCAL

Pour les DIU, modalités de répartition d'inscription

Gestion FOCAL

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Le DU s'adresse à des dentistes diplômés dans un autre pays européen.

Diplôme inscrit au RNCP ou RS

non

	type	Numéro	date d'échéance
Si oui, code à préciser			
Si non, l'envisagez-vous ?			

Nom du certificateur Si autre, préciser le nom du certificateur Sélectionner le certificateur

Nature de l'habilitation

II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité, contexte, opportunités (par rapport à l'offre de formation existante de l'université), situation locale, nationale :

Les conseils départementaux de l'Ordre sont chargés d'inscrire au tableau tout nouveau diplômé souhaitant exercer dans le département. Deux situations courantes soulèvent toutefois des difficultés.

La première concerne l'évaluation des compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) et des aptitudes professionnelles (notamment la connaissance du Code de déontologie) des praticiens formés au sein de l'Union européenne, mais hors de France. En effet, les formations dispensées dans certains pays de l'UE s'avèrent parfois éloignées des exigences françaises, notamment en matière de compétences cliniques. Autrement dit, dans certains États membres, la formation se limite à des enseignements théoriques et à des apprentissages sur simulateur, avec peu — voire aucune — mise en situation réelle auprès de patients, contrairement à ce qui est pratiqué en France.

Or, les compétences des conseils départementaux se restreignent à la vérification de la validité du diplôme et à l'appréciation de la maîtrise de la langue française. Ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour évaluer les aptitudes professionnelles des candidats. Inscrire un praticien au tableau sans s'assurer qu'il possède les compétences requises peut dès lors représenter un risque pour la santé publique. C'est dans ce contexte que cette formation a été conçue : elle vise à fournir une évaluation objective des compétences des professionnels concernés, permettant ainsi aux instances ordinales de statuer en toute objectivité sur leur inscription.

La seconde situation concerne les professionnels demandant à être réinscrits au tableau après une interruption temporaire de leur exercice (congé longue maladie, choix personnel, sanction disciplinaire, etc.). Dans ces cas également, une évaluation des compétences est nécessaire, après une mise à jour de leurs aptitudes professionnelles, avant toute nouvelle inscription.

Public visé concerné par la formation :

1/Les praticiens formés au sein de l'Union européenne (hors France), pour lesquels les conseils départementaux de l'Ordre ont besoin d'une évaluation objective des aptitudes professionnelles, en complément de la vérification administrative du diplôme et de la maîtrise de la langue française.

2/Les praticiens formés en France nécessitant une évaluation et, le cas échéant, une remise à niveau de leurs compétences professionnelles, à la suite d'une interruption de leur exercice (congé longue maladie, choix personnel, sanction disciplinaire, etc.).

Objectifs pédagogiques :

Permettre l'acquisition des compétences attestées du socle commun de l'arrêté du 8 avril 2013 à des dentistes diplômés dans un autre pays européen, pour dispenser dans sa spécialité des soins de qualité centrés sur les besoins des patients et pour participer à l'amélioration de l'état de santé global des populations en France.

Objectifs professionnels et débouchés - Insertion professionnelle - Métiers visés :

Permettre un exercice professionnel en France par Le Conseil de l'Ordre des Chirurgiens Dentistes.

Compétences visées à l'issue de la formation (utiliser uniquement des verbes d'action) :

Exemple : interpréter les résultats des traitements

1. Communiquer avec le patient, son entourage et les autres professionnels du système de santé;
2. Dépister, prévenir, assurer et maintenir la santé bucco-dentaire;
3. Etablir un diagnostic;
4. Concevoir une proposition thérapeutique;
5. Réaliser et coordonner les soins adaptés;
6. Assurer les gestes de première urgence;
7. Appréhender les objectifs de santé publique;
8. Appliquer les règles juridiques, déontologiques et éthiques en rapport avec le futur exercice professionnel;
9. Fonder sa pratique professionnelle sur des bases scientifiques,
- 10.
- 11.
- 12.

Convention/partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels (préciser la nature) :

III - CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Pré-requis nécessaires pour candidater (niveau de formation, expérience professionnelle....)

Etre diplômé en qualité de chirurgien dentiste dans l'union européenne

Documents demandés pour l'examen du dossier

Diplôme - CV - Lettre de motivation - justifier d'un niveau B2 en français et courrier du président de l'ordre départemental

Procédure de recrutement

Dossier de candidature à transmettre sur la plateforme et entretien avec le responsable du DU,

Critères de sélection

Cohérence du projet professionnel - Pertinence du parcours de formation - Perspective d'exercice professionnel sur le territoire - Capacité à suivre la formation (niveau d'anglais) - Capacité d'accueil en pratique professionnelle de candidats par l'organisme gestionnaire ;

Méthodes pédagogiques : déroulement et rythme de la formation (préciser le cas échéant la répartition entre le présentiel, le distanciel, synchrone ou asynchrone, méthodes mobilisées et le nombre de regroupements...)

Il s'agit d'un parcours de formation par de la clinique au lit du patient dans les services hospitaliers pendant 12 semaines, Ce parcours est inclus dans la formation clinique des étudiants en formation initiale. Il comprend une pratique professionnelle de 180 heures effectué tous les matins. 30 heures d'ED où l'apprenant effectue des recherches, prépare et présente sous la forme d'une restitution orale des cas cliniques. Avant chaque vacation clinique, l'apprenant est invité à présenter, dans un cadre formel de 10 minutes, la prise en charge qu'il envisage de mettre en œuvre lors de la séance à venir. Cette présentation se fait devant les enseignants encadrant la vacation ainsi que les autres étudiants. Elle nécessite un travail préparatoire en amont, incluant des recherches bibliographiques, une réflexion critique et une structuration rigoureuse de la démarche clinique. Ce dispositif s'inscrit dans une approche pédagogique de type classe inversée, combinée à une dynamique systémique : chaque apprenant bénéficie des apports issus des présentations de ses pairs ainsi que des retours critiques formulés par les enseignants et les autres étudiants. Ce mode d'apprentissage favorise l'intelligence collective, la mise en perspective des pratiques, et le développement du raisonnement clinique. Un accompagnement individuel de 3 heures est assuré auprès de chaque stagiaire afin de l'aider à développer cette démarche clinique.

Durée :

☒ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans

Stage* :



Le volume pédagogique minimal de la formation doit être de 200h

Durée du stage (≤ 6 mois) :

Pratique professionnelle :



Si la formation a un volume horaire inférieur à 200 h

Durée de la pratique professionnelle : 180 heures soit 12 semaines

Conditions de validation du diplôme

L'assiduité en pratique professionnelle est obligatoire : quitus de présence (QP)

Les enseignements cliniques seront évalués au moyen d'une grille d'évaluation centrée sur plusieurs critères, tels que : la précision des termes médicaux employés, la structuration du raisonnement clinique, les modalités d'interaction avec l'équipe de soins ainsi que l'humanité dans la prise en charge des patients. Par ailleurs, seront également évalués : le niveau de production écrite des certificats et des courriers de communication, ainsi que la capacité à comprendre et intégrer des données médicales complexes ayant un impact sur la prise en charge bucco-dentaire. »

La validation du DU sera effectuée par un jury composé d'enseignants titulaires de la faculté d'Odontologie de Tours et au minimum d'un praticien hospitalier et d'un praticien libéral vacataire du service de Médecine Bucco-dentaire du CHU de Tours ayant un lien avec le conseil de l'ordre départemental. Elle est obtenue par une note globale supérieure ou égale à 10/20 correspondant à la validation des 9 compétences du livret complété durant le parcours de formation clinique du stagiaire et la moyenne de contrôle continu des notes obtenues lors de la présentation des cas cliniques. Des recommandations seront également émises afin d'éclairer la prise de décision de la commission des titres de l'ODCD.

☐ session unique ☒ 2 sessions* ☐ redoublement possible*

*Précision des modalités de passage en session 2 ou du redoublement

En cas de non validation des compétences, un complément de formation sera proposé au stagiaire Une évaluation orale (d'environ 45 min à 1h) sera effectuée par un jury dédié au DU, composé au minimum de deux enseignants HU titulaire d'un PH et d'un praticien contractuel ayant un lien avec les conseils départementaux :
- questions sur l'exercice en lien avec les UE suivies
- questions sur deux cas cliniques.

IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

UFR : UFR Odontologie

Filière :

Diplôme : APTITUDE PROFESSIONNELLE EN MÉDECINE BUCCO-DENTAIRE

Nom du responsable : DENIS Frédéric

[illegible]

* cf déroulé
pédagogique

V - FICHE ENSEIGNANTS

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

[illegible]

*Si autre, préciser le statut :

VI - BILAN D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

	N-4		N-3		N-2		N-1		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	FC au tarif normal	0	0
	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	FC au tarif réduit	0	0
	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	FC au tarif mixte	0	0

VII - BILAN FINANCIER

	N-4	N-3	N-2	N-1	Total
Total des recettes (le facturé)					- €
Montant des aides accordées					- €
Total des dépenses directes					- €
Résultat recettes-dépenses	- €	- €	- €	- €	- €

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	DU d'Aptitude Professionnelle en médecine bucco-dentaire	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
		3 000 €		
		Nbre stagiaires	2	
		Nbre total stagiaires	2	
		Tarif moyen	3000	
		Formation sur une année complète (oui/non)	non	
		Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	non	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL6 000 €

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés - Maîtres de conférences et assimilés - Professeurs agrégés et assimilés - Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés - Doctorants contractuels - Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires - Vacataires non fonctionnaires - Vacataires fonctionnaires - Autres (honoraires de formation...) - Si statut inconnu (Coût moyen) Indemnités		302 €/h 201 €/h 217 €/h 173 €/h 93 €/h 124 €/h 61 €/h 46 €/h 201 €/h	- € - € - € - € - € - € - € - € - € 850 €	
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	0 h		850,00 €	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH - Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH - Professeurs agrégés et assimilés - Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés - Doctorants contractuels - Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires - Vacataires non fonctionnaires - Vacataires fonctionnaires - Si statut inconnu (Coût moyen)	6 h 20 h	302 €/h 201 €/h 217 €/h 173 €/h 93 €/h 124 €/h 61 €/h 46 €/h 201 €/h	1813 € - € - € - € - € - € - € 920 € - €	suivi co animation
SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	26 h		2 732,96 €	

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université) - nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI - nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement - autre :	Nombre d'heures de formation		
	30 h		
TOTAL	30 h		Coût total des heures de formation pour l'UT
TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant) nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	30 h 56 h 56 h	3 582,96 €

COÛTS SPECIFIQUES	
Kit pedagogique	
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...) - Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...) - Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...) Reversement partenaire	500 € 100 €
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	600 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	4 183 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	30%1 817 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	- €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	- €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	- €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	957,73 €	- €	75,10 €	- €

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1118,52 €	- €	87,71 €	- €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	- €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	- €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 609,96 €	- €	126,24 €	- €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	- €		- €
-----------------------------	-----	--	-----

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	4 182,96 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	30%1 817,04 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	2 091,48 €
dont coûts directs	2 091,48 €
dont coûts indirects	0,00 €
Coût complets de l'heure de formation	139,4321054
Marge sur coûts directs	908,52 €
en % du tarif de vente	30%
Marge sur coûts complets	908,52 €
en % du tarif de vente	30%
Nombre minimum de stagiaires	2
Tarification minimum	2 092,00 €

IX - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS

Intitulé du diplôme

APTITUDE PROFESSIONNELLE EN MÉDECINE BUCCO-DENTAIRE

Année d'ouverture :

2025

	Années antérieures				2025-2026	Prévisionnel		
Tarifs annuels	N-4	N-3	N-2	N-1	TARIFS SOUMIS AU VOTE (N)	N+1	N+2	N+3
	Formation continue							
Stagiaire Tarif Normal	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stagiaire Tarif réduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Formation initiale							
Droits de base*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Droits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FI (DB + DS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*) Information tarifs droits de base en Formation initiale

Pour les AU, CU et DU	Droit de base national équivalent licence (2025-2026 : 178 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales
Pour les DIU	Droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires (2025-2026 : 178 € ou 254 €) A actualiser chaque année selon les directives nationales

X - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

XI - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION INITIALE

Avis du conseil d'UFR	Date :	25/09/2025	Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :	18/09/2025	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 1

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

XIII - VALIDATION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION 2

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Avis de la CFVU	Date :		Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...